
Burkina Faso Etude Diagnostique sur l'Intégration Commerciale



Novembre 2014

Table des matières

SIGLES ET ACRONYMES	5
Sommaire Exécutif.....	8
Chapitre 1. Performances commerciales	25
A. INTRODUCTION	25
B. UNE AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE COMMERCIALE	33
C. UNE COMPOSITION DU COMMERCE QUI CHANGE	37
D. MODIFICATION DE LA DIRECTION DU COMMERCE	45
E. CONCLUSION	53
Chapitre 2. Politique commerciale et institutions : Histoire du Burkina	55
A. INTRODUCTION.....	55
B. DROITS DE DOUANE	55
C. MESURES NON TARIFAIRES ET BARRIÈRES NON TARIFAIRES	60
D. INSTITUTIONS	67
E. ACCORDS COMMERCIAUX REGIONAUX	68
F. ACCORDS COMMERCIAUX PRÉFÉRENTIELS	69
G. CONCLUSION.....	74
Chapitre 3. Révéler le potentiel du commerce des services pour le développement.....	75
A. LE RÉGIME DU COMMERCE DES SERVICES	75
B. UNE PISTE À EXPLORER POUR DIVERSIFIER LES EXPORTATIONS.....	76
C. L'IMPORTANCE DES SERVICES DANS LECONOMIE NATIONALE.....	83
D. CONCLUSION.....	97
Chapitre 4 : Services : Régime politique	98
A. CADRE RÈGLEMENTAIRE DU COMMERCE DES SERVICES : INTRODUCTION	98
B. RÉGIME POLITIQUE DU SECTEUR DES SERVICES.....	99
C. GOUVERNANCE ET PRATIQUES ADMINISTRATIVES	103
D. ACCÈS AU MARCHÉ ET ÉTABLISSEMENT : LOIS ET RÈGLEMENTATION	107
E. RÉGULATION PAR SECTEUR : FINANCES, TÉLÉCOMMUNICATIONS, TOURISME	111
Chapitre 5. Facilitation des échanges, transport et énergie	123
A. INTRODUCTION	123
B. LES DÉFIS EN MATIÈRE DE COMMERCE ET TRANSIT.....	124
C. RÉSEAU DE TRANSPORT : PROGRAMME DE RÉFORME.....	130
D. ENERGIE : VULNERABILITE ET OPPORTUNITES	133
Chapitre 6. La diversification à travers l'agro-industrie et l'horticulture.....	136
A. INTRODUCTION.....	136
B. LA FILIERE RIZ.....	136
C. LA FILIERE ANACARDE	143
D. LA FILIERE MANGUE.....	147
E. AUTRES FILIERES	154
F. LA HAUSSE DES STANDARDS SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES (SPS)	161
Chapitre 7 : Pôles de Croissance et Parc Industrielles.....	163
A. INTRODUCTION.....	163
B. ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES ET POLES DE CROISSANCE EN AFRIQUE	164
C. HISTORIQUE DU POLE DE BAGRE	168
D. AUTRES POLES DE CROISSANCE	171
E. POLES DE CROISSANCE MINIERES.....	175
F. LECONS DE L'EXPERIENCE BURKINABE	175

CONCLUSION.....	177
------------------------	------------

MATRICE.....	192
---------------------	------------

Liste des tableaux

Tableau 1.1 : PIB par secteur (pourcentage).....	29
Tableau 1.2 : Taux de croissance annuel composé de l'exportation, 2000-2005 par rapport à 2005-2012.....	34
Tableau 1.3: 10 principales exportations du Burkina Faso, 2007-2011	41
Tableau 1.4: 10 principales importations du Burkina Faso, 2007-2011	44
Tableau 1.5 : Hausse des exportations vers des partenaires asiatiques, 2007-2012	47
Tableau 1.6 : 10 principaux partenaires d'exportation du Burkina Faso, 2007-2012.....	48
Tableau 1.7 : 10 principaux partenaires d'importation du Burkina Faso, 2007-2012	49
Tableau 1.8 : Indice de Herfindahl-Hirschman mesurant la concentration des exportations, comparaison 2005 et 2011	50
Tableau 2.1 : Protection douanière moyenne, comparaison de 2005 et 2012.....	56
Tableau 2.2 : Taux de fréquence (%) des MNT au Burkina Faso, 2012	61
Tableau 2.3 : Taux de fréquence (%) des MNT dans l'UE et en Chine, 2012.....	63
Tableau 2.4 : Commerce transfrontalier, 2013	67
Tableau 3.1: Contribution des services à l'économie nationale, 2005	84
Tableau 3.2: Parts totales de la valeur ajoutée nationale et des exportations, 2004 et 2007 ..	91
Tableau 3.3: 5 premiers secteurs exportant la valeur ajoutée des services commerciaux, 2007	96
Tableau 4.1: Environnement du commerce des services au Burkina Faso (Mode 3).....	104
Tableau 4.2 : Impact des pratiques administratives générales sur le commerce des services	106
Tableau 4.3 : Restrictions horizontales formelles au commerce des services	108
Tableau 4.4 : Mesures impactant l'investissement dans le secteur des services	109
Tableau 4.5 : Mesures impactant le fonctionnement des entreprises de service	110
Tableau 4.6 : Indicateurs de performance du secteur financier	112
Tableau 4.7 : Solidité du secteur bancaire	115
Tableau 4.8 : Télécommunications, 2012.....	116
Tableau 4.9 : Estimation des impacts économiques du secteur du tourisme et des voyages, 2010	121
Tableau 5.1 : Priorités stratégiques du gouvernement burkinabè pour le transport routier international	132
Tableau 6.1: Tableau 6.1: Poids des pays partenaires dans les importations du riz du Burkina Faso entre 2006 et 2010.....	137
Tableau 6.2: Calcul du prix étalon (prix CAF) du riz importé en provenance de la Thaïlande...138	
Tableau 6.3. Données de base par mode de production : projection de 2008 à 2018.....	140
Tableau 6.4: Destinations des noix de cajou sans coques en millions de FCFA.....	144
Tableau 6.5: Destinations des noix de cajou en coques en millions de FCFA.....	144
Tableau 6.6 : Production et exportations de la mangue du Burkina Faso.....	149
Tableau 6.7 : Evolution de la production en fonction des différentes variétés de mangue	150
Tableau 6.8 : Synthèse des coûts à l'exportation de la mangue fraîche.....	152
Tableau 6.9: Comparaison des coûts et des prix internationaux / janvier à février.....	153

Tableau 6.10: Evolution des superficies, rendements et productions de l'oignon.....	155
Tableau 6.11: Destinations de l'oignon en millions de FCFA.....	157
Tableau 6.12: Exportation de gomme du Burkina Faso.....	159
Tableau 6.13 : Evolution des importations de gomme arabique des vingt premiers pays.....	160

Liste des figures

Figure 1.1: Croissance du Burkina Faso - comparaisons ASS	28
Figure 1.2: Évolution du TCER 1994-2011 (2005 = 100).....	30
Figure 1.3: Flux d'IDE en pourcentage du PIB (2004 – 2012).....	32
Figure 1.4: Croissance des exportations cumulées, 2005-2012.....	34
Figure 1.5 : Ratio exportations/PIB 2005 par rapport à 2010.....	35
Figure 1.6: Valeurs des exportations et des importations et taux de croissance, 2005-2012 .	35
Figure 1.7: Valeurs et parts des exportations par secteur, 2005-2012	37
Figure 1.8: Consommation intérieure, production et exportations de coton, 2000-2012	42
Figure 1.9: Valeurs et parts des exportations par destination, 2005-2011	46
Figure 1.10 : Part des exportations des trois principaux produits, comparaison 2000, 2005 et 2011	51
Figure 1.11: Nombre et croissance des variétés exportées, 2005-2011	53
Figure 2.1 : Protection douanière par sous-secteur, 2011	57
Figure 3.1: Croissance cumulée des exportations de services, 2005-2010.....	77
Figure 3.2: Ratio des exportations et importations de services / PIB en 2005 et 2010	78
Figure 3.3: Valeur et taux de croissance des exportations et importations de services, 2005- 2012	79
Figure 3.4: Valeur et part relative des exportations de services, 2000-2010.....	80
Figure 3.5: Ratio des exportations liées aux transports, voyage et OCS / PIB en 2010	81
Figure 3.6: Valeur et part relative des importations de services en 2000-2010.....	82
Figure 3.7: Valeur ajoutée des services pour 2005 et 2010	83
Figure 3.8: Exportations des services par rapport à la valeur ajoutée, 2010.....	84
Figure 3.9: Productivité du travail dans les secteurs de services, 2010.....	86
Figure 3.10: Part des services dans les exportations totales, valeur brute par rapport à valeur directe par rapport à valeur ajoutée totale, 2007	90
Figure 3.11: Part des exportations de services commerciaux, valeur brute par rapport à la valeur ajoutée directe et totale, 2007	93
Figure 3.12: Exportations des services par rapport à l'indice de l'effet restrictif du commerce des services	97
Figure 4.1 : STRI global du Burkina Faso dans le contexte mondial (109 pays).....	99
Figure 4.2 : STRI global des pays d'Afrique	100
Figure 4.3 : STRI par secteur pour le Burkina Faso et les états membres de l'UEMOA.....	101
Figure 4.4 : STRI par secteur pour le Burkina Faso et d'autres pays africains	103
Figure 4.5 : Indicateurs de gouvernance	104
Tableau 4.6 : Environnement du commerce	104
des services au Burkina Faso (Mode 3)	104
Figure 4.7 : Pratiques administratives impactant le commerce des services	107
Figure 4.8 : Indice de restriction pour le commerce et l'investissement dans les services bancaires	115
Figure 4.9 : Pénétration – Secteur des télécommunications	118

Figure 4.10: Fréquentation touristique, 1995 – 2010.....	120
Figure 4.11 : Contribution du tourisme et des voyages au PIB et à l'emploi, 2000-2013	121
Figure 5.1: Temps de transit des marchandises conteneurisées.....	124
Figure 5.2 : Présentation détaillée des coûts de la logistique	125
Figure 5.3 : Points de contrôle et coûts le long des principaux corridors de transport du Burkina Faso.....	128
Figure 6.1: Production et échanges du riz au Burkina Faso.....	138
Figure 6.2: Evolution des superficies (ha), des productions (kg) et des rendements (kg par ha) du riz au Burkina Faso (2005 à 2011).....	140
Figure 6.3 : La chaîne d'approvisionnement alternative pour l'exportation des mangues.....	155
Figure 7.1: Pôles au Burkina Faso.....	167

Liste des encadrés

Encadré 1.1 : Divergences dans les données commerciales du Burkina Faso	36
Encadré 1.2 : Conditions des marchés mondiaux du coton et de l'or	38
Encadré 1.3 : Mesures de la concentration des exportations du Burkina Faso et de pays enclavés de référence, 2011	51
Encadré 2.1 : Mesures non tarifaires ayant un effet négatif sur les exportations burkinabè	63
Encadré 3.1: Mesurer la valeur ajoutée des exportations	87
Encadré 3.2: Les exportations de transport au Burkina Faso sont-elles faibles?	94
Encadré 5.2 : Le Système d'échanges d'énergie électrique Ouest-africain (EEEOA)	135
Encadré 6.1: La révolution du riz en Asie pourrait-elle se répéter en Afrique?	141
Encadré 6.2 : Chaîne de valeur de l'anacarde	147
Encadré 6.3: Comment la technologie du transport pourrait accroître les exportations horticoles – le succès au Mali et aux Etats-Unis	153
Encadré 7.1: Expérience de la Chine avec les Pôles et les Parcs Industriels	167
Encadré 7.2: Burkina Droits de Propriété et Question Foncière	172

SIGLES ET ACRONYMES

ACV	Accord de l'OMC sur la valeur en douane
ADF	Fondation pour le développement en Afrique (<i>Africa Development Foundation</i>)
AFD	Agence française de développement
AGCS	Accord général sur le commerce des services
AGOA	<i>African Growth and Opportunities Act</i> (la loi des États-Unis portant sur la croissance et les opportunités en Afrique)
AICB	Association interprofessionnelle du coton du Burkina
ANASE	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
APE	Accord de partenariat économique
BAD	Banque africaine de développement
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BOAD	Banque ouest-africaine de développement
BRGM	Bureau de recherches géologiques et minières
CAE	Communauté d'Afrique de l'Est

CASEM	Conseil d'administration du secteur ministériel
CBC	Conseil burkinabè des chargeurs
CCI	Centre du commerce international
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CIR	Cadre intégré renforcé
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe (Common Market for Eastern and Southern Africa)
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
DEMPEC	Direction des exploitations minières à petite échelle
EBA	Tout sauf les armes (<i>Everything But Arms</i>)
ECI	Évaluation du climat d'investissement
EDIC	Étude diagnostique d'intégration commerciale
EVP	Équivalent vingt pieds
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (<i>Food and Agriculture Organization</i>)
FCFA	Franc de la Communauté française d'Afrique
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
HACLC	Haute autorité de coordination de la lutte contre la corruption
IDE	Investissement direct étranger
IDEA	Investissement dans le développement des exportations agricoles
IFDC	Centre international de développement des engrais (<i>International Fertilizer Development Corporation</i>)
IITA	Institut international d'agriculture tropicale
INERA	Institut national de l'environnement et des recherches agricoles
MAHRH	Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques
MEBA	Ministère de l'Enseignement de base et de l'Alphabétisation
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MESSRS	Ministère de l'Enseignement secondaire et supérieur et de la Recherche scientifique
MID	Ministère des Infrastructures
MCPEA	Ministère du Commerce, de la Promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat
MRA	Ministère des Ressources animales
MS	Ministère de la Santé
MT	Ministère des Transports
NPF	Nations les plus favorisées
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OHADA	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Organisation mondiale des douanes
ONAC	Office national du commerce extérieur
ONATEL	Office national des télécommunications
OSC	Organisation de la société civile
OTRAF	Organisation des transporteurs routiers du Faso
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PRECAGEME	Projet de renforcement des capacités nationales du secteur minier et de gestion de l'environnement
S&E	Suivi et évaluation
SFI	Société financière internationale

SLEC	Schéma de libéralisation des échanges de la CEDEAO
SMIG	Salaires minima interprofessionnels garantis
SOBFEL	Société burkinabè des fruits et légumes
SOFITEX	Société burkinabè des fibres textiles
SONABEL	Société nationale d'électricité du Burkina Faso
SONABHY	Société nationale Burkinabè d'hydrocarbures
TEC	Tarif extérieur commun
TRIE	Transit routier inter-États
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNPCB	Union nationale des producteurs de coton du Burkina

Vice-président:	Makhtar Diop (AFRVP)
Directeur pays:	Ousmane Diagana (AFCF2)
Directeur secteur:	Marcelo Giugale (AFTPM)
Responsable pays :	Mercy Tembon (AFCF2)
Responsable secteur:	Miria Pigato (AFTP4)
Chef de projet :	Ali Zafar

Preface

Remerciements

La mise à jour de l'étude diagnostique a été faite à la demande du gouvernement du Burkina Faso par une équipe de la Banque mondiale comprenant Ali Zafar (Economiste, AFTP4 et TTL) qui a coordonné les travaux et supervisé l'équipe. Le rapport a été préparé par l'équipe suivante constituée de Claire Hollweg (économiste, PRMTR), Niamh O'Sullivan (Consultant, AFTP4), Sebastian Saez (Economiste, PRMTR), Martin Molinuevo (Consultant, PRMTR), Alain Siri (Consultant, AFTP4), Jean Gabriel Tougma (Consultant, AFTP4), Mariam Diop (Economiste, AFTP4) et Souleymane Ouedraogo (consultant, AFTP4). La division du travail était la suivante : Hollweg et O'Sullivan (chapitre 1 et 2), de Hollweg, de Saez et de Molineuvo (chapitre 3), de Saez et de Molineuvo, avec l'apport de Siri A. et B. Gootiiz (chapitre 4), Zafar (chapitre 5 et 7) et Ouedraogo (chapitre 6).

Le rapport a été préparé avec l'aide financière du cadre intégré renforcé (EIF). L'équipe tient à remercier le coordonnateur pour le Secrétariat exécutif de la FEI, Hang Tran et le gestionnaire de fonds d'affectation spéciale Sonya Varga de l'UNOPS pour leur soutien et Christiane Kraus de l'OMC pour son orientation forte à l'équipe à travers le processus.

La mise à jour de l'étude diagnostique a été faite en étroite collaboration avec les autorités du Burkina Faso. Le groupe d'étude tient à remercier le gouvernement du Burkina Faso et notamment le ministre du Commerce, Arthur Kafando pour son soutien au rapport. L'équipe tient à remercier Seriba Ouattara, point focal pour le rapport de l'étude diagnostique du ministère du commerce à Ouagadougou. Une coordination étroite avec lui et son équipe durant tout le processus a contribué à faciliter l'étude. L'équipe de banque tiens à remercier les hauts fonctionnaires du ministère des finances, ministère du Commerce, Maison d'Entreprise, Ministère Agriculture, Chambre de Commerce, représentants du secteur privé, et d'autres intervenants clés pour tous le précieux d'entrée lors des multiples réunions tenues pour discuter de l'approche et les résultats préliminaires.

L'équipe a grandement bénéficié de commentaires utiles, intrants et la rétroaction fournie par Volker Treichel, Mariam Diop, Samba Ba, Jean Christophe Maur, Gianluca Mele et David Cal MacWilliam. L'équipe tient à remercier Judite Fernandes (adjoint au programme, AFTP4) et Catherine Compaore (Assistant d'équipe, AFMBF) pour leur soutien extraordinaire pour l'équipe, leur dévouement et leur diligence.

L'équipe tient à remercier M. Hamath Sall (décédé), ancien ministre de l'Agriculture du Sénégal, qui a guidé l'équipe sur la sécurité alimentaire et des questions agricoles au début du travail, mais est mort dans un accident malheureux lors de la préparation du rapport principal.

L'équipe de mise à jour EDIC tiens également à remercier les nombreux intervenants des secteurs privé et public et la communauté des donateurs, qui ont fourni des renseignements utiles au cours des missions de l'équipe entreprises entre 2013 et la principale mission organisée en septembre 2013. L'atelier a lieu à Ouagadougou le 29 avril 2014.

Sommaire Exécutif

- 1. La mise à jour de l'étude diagnostique sur l'intégration commerciale (EDIC) a été établie dans le programme du Cadre intégré (CI) d'assistance technique liée au commerce en faveur des pays moins avancés (PMA) en réponse à une demande du gouvernement du Burkina Faso.** Le rapport principal EDIC a été préparé en 2007 pour fournir des analyses et des conseils sur l'amélioration de l'intégration de l'économie du Burkina dans les marchés régionaux et mondiaux. Le rapport évalue la performance des exportations du pays, le degré d'intégration du commerce dans le cadre du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), et la capacité des institutions d'appui au commerce à stimuler une dynamique de croissance des exportations. L'EDIC révisé met à jour une partie de l'analyse et examine certains des points essentiels et les plus urgents de façon plus détaillée. La mise à jour de l'EDIC prend en compte les changements de l'environnement économique, institutionnel et socio-politique du Burkina Faso entre 2007 et 2013. Le rapport fournit une analyse de l'évolution macroéconomique récente, évalue la performance commerciale, jauge le potentiel des chaînes de l'agro-industrie et se penche sur les pôles de croissance. Il fournit ensuite une série de recommandations visant à accroître la diversification et l'intégration dans l'économie mondiale.
- 2. L'étude est en corrélation étroite avec la Stratégie de partenariat-pays (SPP), récemment approuvée par le Conseil d'administration de la Banque mondiale.** Le SPP/CPS, qui couvre la période (AF/FY) 2013-2016, propose un programme intégré de la Banque Mondiale (World Bank, IFC et MIGA) des activités financières, de croissance et de partenariat visant à soutenir partiellement la stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD 2011-2015) du gouvernement du Burkina Faso (Gdbf). La SPP proposée est fondée sur la Stratégie régionale africaine et sur les analyses d'une série d'études de la Banque Mondiale, y compris le mémorandum économique du pays achevé en 2010. Il propose un programme qui met l'accent sur trois objectifs : (a) accélérer la croissance économique durable au Burkina en assurant la stabilité macroéconomique et l'amélioration de la compétitivité et de l'environnement des affaires ; (b) amélioration de l'efficacité dans la gestion des dépenses publiques et la prestation de services sociaux de base aux pauvres et (c) la réduction de la vulnérabilité. Les deux thèmes transversaux de la gouvernance et de l'égalité des genres sous-tendent le programme SPP. La mise à jour de l'EDIC vise à accélérer la croissance et réduire la vulnérabilité.
- 3. La mise en œuvre des résultats de la matrice 2007 a été mitigée.** Depuis le rapport de 2007, il convient de noter d'importantes réformes importantes, mais aussi des opportunités ratées significatives. Du côté positif, le pays a maintenu sa stabilité macroéconomique, a poursuivi des réformes pour améliorer le climat des affaires et du commerce, et a assuré la promotion des pôles de croissance comme moyen d'attirer l'IED à Bagré et d'autres régions. De nouvelles formules de prix pour les producteurs de coton et un fonds d'entrants pour aider à réduire les coûts des engrais ont été mis en place avec succès. Cependant, il n'y a pas de coordination interinstitutionnelle nécessaire pour appuyer la politique de promotion des exportations ni de renforcement des capacités institutionnelles nécessaires pour accélérer l'intégration commerciale.
- 4. Un grand nombre des défis identifiés dans l'EDIC restent aussi urgents aujourd'hui qu'ils étaient en 2007, en particulier la diversification des exportations.** Les recommandations étaient claires : le Burkina Faso devait améliorer l'intégration externe tout en diversifiant les exportations à travers ses produits et les destinations. À l'époque, les

exportations du Burkina Faso restaient concentrées sur quelques destinations et les niveaux d'exportation, évalués par rapport au PIB, ont été parmi les plus bas de l'UEMOA. Bien que la performance de l'industrie d'exportation soit considérablement améliorée depuis, le Burkina n'a pas encore réussi à se diversifier. L'or offre de nouvelles opportunités, mais aussi de nouveaux défis. Le Burkina a connu une croissance tirée par les exportations, tout en devenant plus intégrée dans les marchés mondiaux. Cependant, cette croissance a été en grande partie non inclusive, compte tenu du faible taux d'emploi dans le secteur minier et la faiblesse des liens en amont avec d'autres secteurs de l'économie. La hausse de la part de l'or a effectivement réduit la diversification des exportations, qui demeure une priorité pour le Burkina Faso et doit être assurée grâce à une expansion progressive des exportations non-traditionnelles. Les services, néanmoins, peuvent être un autre secteur d'exportation qui offrirait la possibilité de diversifier et créer une croissance inclusive. Affronter ces défis permettra au Burkina de continuer à se développer à travers les nombreuses possibilités de son commerce non encore exploitées.

Contexte macroéconomique et commercial

5. **Depuis la précédente EDIC, le Burkina continue à maintenir sa stabilité macroéconomique.** Grâce à d'importantes réserves d'or et à la résistance de son industrie du coton, le Burkina a réussi à avoir un taux de croissance économique convenable (une moyenne de plus de 5 % par an pendant les dix dernières années) et conserve une stabilité macroéconomique significative. De 2005 à 2013, la croissance a été en moyenne de plus de 6 % par an, nettement plus élevée que la moyenne régionale. Cela a été favorisé par un ensemble de conditions météorologiques favorables, de meilleures incitations pour les agriculteurs, des prix élevés de l'or et par une croissance de la production et des investissements publics. Le taux d'inflation est resté bas, à un chiffre. Pour aider à résoudre sa vulnérabilité aux chocs en termes de commerce, le Burkina a reçu des flux financiers importants dans les dix dernières années, en particulier de la part des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux. Son adhésion à l'union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) contribue à sa stabilité.
6. **En ce qui concerne la performance de son commerce depuis l'EDIC de 2007, ses exportations ont fait partie des plus dynamiques de la sous-région et ont même dépassé la bonne performance macroéconomique du pays.** La deuxième moitié de la dernière décennie a connu une croissance des exportations forte et régulière, qui n'a été que légèrement affectée par la crise financière mondiale de 2008 et 2009. De 2005 à 2012, le Burkina Faso a atteint un taux annuel moyen de croissance des exportations de 14,1 % par rapport à une moyenne de 9,5 % dans la première moitié de la dernière décennie. Cette croissance a été dépassée seulement par le Niger, grâce à la forte montée de la valeur des exportations nigériennes en 2011. Dans l'ensemble, la valeur des exportations du Burkina en 2012 était 2,5 fois supérieure à celle de 2005. Le Burkina a réussi à accroître ses exportations par la diversification en dehors de celles du coton qui a également ouvert de nouveaux partenariats commerciaux. En revanche, même si le portefeuille de l'exportation est considérablement modifié, le commerce extérieur continue à se concentrer pas seulement sur quelques produits, mais aussi sur peu de pays. La nouvelle configuration des échanges suggère une augmentation de la concentration des exportations. L'indicateur couramment utilisé, l'indice de Herfindahl-Hirschman (IHH), suggère que la diversification des produits et marchés d'exportation se réduit et continue de rester à la traîne des pays voisins dans la sous-région.
7. **Le Burkina Faso a bien résisté aux chocs négatifs sur le commerce et l'instabilité régionale depuis 2007, en partie grâce à une bonne performance des secteurs primaires et secondaires.** Les six dernières années ont posé de nombreux défis au Burkina, y compris la hausse des prix du pétrole et des produits alimentaires sur les marchés internationaux de 2006

à 2008, la crise financière, l'appréciation du franc CFA (qui est aligné sur l'euro) et la sécheresse de 2011, ainsi qu'un environnement extérieur difficile au Mali et en Côte d'Ivoire, le fournisseur principal d'énergie du Burkina. Néanmoins, le Burkina reste l'un des grands succès économiques de l'Afrique de l'Ouest, avec un taux de croissance réelle du PIB de 9 % en 2012, bien plus haut que la moyenne de l'UEMOA. Cette dynamique de croissance a été soutenue par des secteurs primaire et secondaire prospères, qui ont bénéficié d'une augmentation de la production de coton et d'or, ainsi que de l'amélioration de la productivité agricole et d'une bonne récolte l'an dernier (la production de coton a augmenté de 43 % pour la seule année 2012).

- 8. La base étroite d'exportation du Burkina Faso n'a pas changé notamment depuis la dernière EDIC et la découverte de plus grandes réserves d'or a considérablement modifié le panier des exportations du Burkina.** Les exportations sont encore dominées par trois produits — or, coton et graines oléagineuses — qui représentaient plus de 92 % du total des exportations en 2012 (79 % en 2005). La découverte de nouvelles réserves d'or et la hausse subséquente de la production sont le moteur de la performance des exportations. Pour comprendre la performance récente des exportations du pays, il faut tenir compte de la modification de la composition du panier des exportations qui est presque entièrement due à l'essor exceptionnel des exportations d'or depuis 2007. En moins de dix années, éclipsant le coton, l'or est devenu la principale source de réserves de change, et compte pour plus de 77 % des exportations totales en 2011. En 2005, les exportations d'or étaient seulement de 3 millions de dollars (moins de 1 % du total des exportations), mais en 2008, elles ont atteint 121 millions de dollars (25 %). Cette tendance s'est poursuivie, atteignant 1.790 millions de dollars en 2011, soit près de 600 fois la valeur atteinte en 2005. En 2011, le Burkina Faso est devenu le quatrième plus grand producteur d'or en Afrique. L'augmentation du volume et de la valeur des exportations d'or a entraîné une modification significative des destinations des exportations jusque-là vers l'Asie, l'UE et la sous-région. L'ascension de la Suisse dans la valeur des exportations du Burkina est le reflet de la hausse du prix de l'or et de la production depuis 2007. L'augmentation des exportations de l'or est également reflétée dans la hausse soudaine de l'Afrique du Sud comme deuxième partenaire d'exportation.
- 9. Il convient de souligner la forte augmentation des exportations vers les pays d'Asie ce qui reflète la modification du centre de gravité de l'économie mondiale.** Les exportations du Burkina Faso se sont réorientées vers les marchés émergents à forte croissance. Contrairement à d'autres destinations, ce changement de direction des échanges n'est pas entraîné par la hausse de l'or, mais par le coton, qui est particulièrement important pour ces flux d'exportation. La Chine, en particulier, a rattrapé et dépassé ses voisins régionaux dans ses importations de coton du Burkina. Les exportations vers la plupart des partenaires asiatiques ont continué d'augmenter depuis 2007, notamment vers la Chine, Singapour, l'Indonésie, la Thaïlande et la Malaisie. En outre, les exportations burkinabè agricoles bénéficient du libre accès de 100 % détaxé aux marchés malaisiens, indonésiens et japonais. Ces accords sont similaires à l'accès accordé aux marchés de l'UE dans l'Accord « Tout Sauf Les Armes » (TSA).
- 10. Son incapacité de profiter des chaînes de valeur mondiale continue à représenter un obstacle important au développement du Burkina.** Le manque relatif de moyennes et grandes entreprises, la disponibilité limitée du travail et des compétences et la faible productivité générale des entreprises manufacturières a freiné la croissance et la diversification économique. La note de politique de la Banque mondiale sur la compétitivité (2012) révèle que l'industrie légère au Burkina Faso est également entravée par les coûts élevés de l'électricité et des transports. La productivité du travail est plus faible que dans la plupart des pays voisins et il n'y a pas de formation des compétences pour développer l'industrie.

La politique, la performance et les institutions du commerce

- 11. Depuis l'EDIC de 2007, le Burkina continue à libéraliser le commerce et maintient ses systèmes tarifaires à des niveaux relativement bas.** Le TEC (tarif extérieur commun) est inchangé depuis 2000, y compris les taux de NPF (nation plus favorisée) appliqués et consolidés, avec un taux moyen de 12,1 %. La moyenne des tarifs pondérés en fonction des échanges du Burkina Faso est inférieure à la moyenne simple et elle a diminué depuis 2005. Cependant, le TEC est en cours de révision dans le cadre de la mise en œuvre d'une union douanière entre les États membres de la CEDEAO, et une cinquième tranche supérieure de 35 % sera ajoutée. L'agriculture demeure le secteur le plus protégé, avec des niveaux relativement élevés de protection nominale pour les aliments de base et non-transformés. Les tarifs sont également élevés pour le tissu, les vêtements et autres articles textiles et les chaussures. Les importations de produits agroalimentaires sont également soumises à de nombreux contrôles réglementaires. Une exception a été introduite en réponse à la crise alimentaire en 2008, lorsque le gouvernement a réduit temporairement la protection de certains produits alimentaires afin de contenir la hausse des prix, y compris les animaux vivants, les céréales et les poissons. D'autres droits et taxes sont également perçus à la frontière et augmentent globalement les barrières douanières. En réalité, le Burkina charge plus de 20 % au taux maximum, parce que les importations sont aussi soumises aux droits et taxes additionnels, y compris : la redevance statistique de 1 % (applicable même aux importations exemptées de droits de douane grâce à la modernisation des douanes nationales de services informatiques), le prélèvement communautaire de solidarité de 1 % pour la WAEMU et un autre pour la CEDEAO de 0,5 %. Enfin, le gouvernement a pris en compte la recommandation de l'EDIC de 2007 de restructurer l'ONAC, l'office national du commerce extérieur, avec un mandat plus ciblé et en 2011, il a établi l'APEX qui a hérité du personnel et de la structure de l'ONAC. La stratégie de l'APEX est conçue pour coïncider avec celle de la stratégie nationale d'exportation (SNE). Ensuite, ABNorme (anciennement FASONORM), dont le but est de promouvoir et certifier la qualité des exportations burkinabè, a reçu un mandat indépendant de l'APEX en 2012 (FASONORM était sous la direction de l'ONAC), ce qui a été considéré comme une répartition rationnelle des responsabilités. Malgré la séparation, toutefois, les deux organisations devraient continuer à fonctionner en tandem ainsi qu'avec la Chambre de Commerce, la Maison d'Entreprise et le Ministère du Commerce.
- 12. L'harmonisation est loin d'être complète dans de nombreux domaines, même si le commerce extérieur du Burkina est soumis aux règles fixées par l'UEMOA.** La majorité des instruments de politique commerciale, en particulier dans le domaine des importations, ont été harmonisés au niveau sous-régional. L'adoption du TEC en 2000 a été renforcée par l'harmonisation de la TVA et par des règlements d'accises, ainsi que par un cadre commun pour la politique agricole et minière et pour certaines catégories de services. Cependant, l'absence d'un système unique de point d'entrée (libre circulation) dans l'UEMOA laisse les produits des pays tiers face au risque d'une deuxième perception de droits et taxes lorsqu'ils sont réexportés vers un autre État membre, ce qui augmente leur coût.
- 13. Les mesures non tarifaires (MNT) agissent comme un frein au développement du commerce du Burkina Faso, qui est déjà pénalisé par son enclavement et sa vulnérabilité aux chocs exogènes.** Les mesures non tarifaires font partie des politiques en dehors des tarifs douaniers ordinaires qui affectent le commerce des marchandises. Bien qu'il soit difficile de quantifier l'impact des MNT du Burkina, il semble qu'elles représentent un important obstacle au commerce. En effet, la fréquence et la couverture des MNT sont élevées au Burkina Faso. En 2012, le Burkina a imposé au moins une MNT sur 92 % de ses lignes de produits, affectant plus de deux tiers de la valeur des importations. Le Burkina Faso dispose de quatre organes ministériels indépendants différents pour inspecter certains produits locaux ou importés avant

leur mise sur le marché domestique. Il existe un chevauchement dans les responsabilités des divers organismes d'inspection chargés de la délivrance des certificats de conformité. Les exportateurs burkinabè sont également touchés par les MNT imposées par les partenaires commerciaux. Environ un quart des exportations du Burkina vers l'UE est touché par les mesures SPS et les OTC. Compte tenu de l'importance de l'UE comme destination d'exportation, cela représente à une part considérable des exportations du Burkina Faso. Bien qu'elle soit un partenaire commercial moins importante, la Chine impose aussi des mesures SPS et OTC sur toutes ses importations burkinabè.

14. Le Burkina peut se développer à travers l'intégration régionale qui peut lui offrir des possibilités de diversification de ses exportations. Depuis l'EDIC de 2007, le pays a poursuivi son intégration et ses efforts de réforme économique dans le CEDEAO. Le CEDEAO est en train de négocier un TEC pour devenir une union douanière en janvier 2015. Le TEC est une condition préalable à la conclusion d'un APE (accord de partenariat économique avec l'UE), mais l'intention était d'étendre le TEC de l'UEMOA à tous les membres de la CEDEAO à partir de janvier 2008. Renforcer l'intégration de la CEDEAO devrait être une priorité continue pour le Burkina Faso. Les négociations ont toujours bloqué sur un projet de TEC de la CEDEAO. En 2007, presque tous les pays ont accepté le principe d'une structure tarifaire unique, mais avec la possibilité de proposer quelques changements dans la classification de certains produits jugés prioritaires. Après plus de dix années de négociations, 2014 a été fixée comme date de début pour le TEC, mais les négociations sont toujours en cours.

15. Le Burkina Faso continue de jouir d'un accès privilégié aux grands marchés des pays industrialisés, surtout l'UE et les États-Unis. Le Burkina Faso a également bénéficié d'un accès préférentiel à ces marchés en 2007 : à l'UE par l'Accord de Cotonou et l'Accord de Tout Sauf Les Armes (TSA) et aux États-Unis à travers l'African Growth and Opportunity Act (AGOA). De nombreux pays d'Afrique subsaharienne bénéficient des dispositions de l'AGOA, mais le Burkina n'en a pas encore tiré pleinement parti. En 2008, seulement 10 % des exportations burkinabè aux États-Unis ont bénéficié de l'AGOA, qui ne représente que 59.000 dollars. Parmi environ 1.500 lignes de produits de l'AGOA, le Burkina Faso ne fait le commerce que de 4 de ses lignes, en baisse par rapport à 9 en 2004. En outre, les exportations vers les États-Unis en générale sont en baisse. En 2012, les exportations burkinabè vers les États-Unis ont diminué de 35 % depuis 2011 (bien qu'elles soient augmentées par 9 % depuis 2005). Cela est dû, en partie, au fait que les noix de cajou, l'une des exportations de produits primaires du Burkina aux États-Unis (51 % en 2012), bénéficient déjà de l'entrée en franchise sous traitement NPF et l'or, une autre exportation de produits primaires burkinabè, aux États-Unis (52 % en 2011) est également exclu. Enfin, seulement une petite part des exportations burkinabè destinées à l'UE pénètre par les préférences TSA, en raison de la concentration du panier des exportations burkinabè. La récente signature d'un APE plus réciproque entre la CEDEAO et l'UE a eu des difficultés après que le Nigeria a rejeté l'accord dans sa forme actuelle, particulièrement la part de la libéralisation des marchés de la CEDEAO qui sera de 75 % au cours des 20 prochaines années. La date limite pour approuver l'APE est le 1^{er} octobre 2014. Il est essentiel de signer un APE qui est favorable au développement de la CEDEAO et le Burkina Faso.

16. Un climat d'investissement difficile freine la croissance des échanges commerciaux, mais il y a eu récemment quelques réformes fortes. Le taux d'investissement au Burkina a fluctué depuis 1990, mais il est augmenté dans l'ensemble — de 17,7 % du PIB en 1990 à 19 % en 2010. L'investissement privé a également fluctué et n'est pas beaucoup augmenté de 1990 à 2010, restant à la plupart de 10 %. Le pays dispose d'une politique d'ouverture en matière d'IDE et d'un régime fiscal favorable aux bonnes incitations fiscales pour les entreprises.

Cependant, plusieurs questions importantes demeurent. Les principaux problèmes identifiés par les récents rapports d'évaluation du climat d'investissement (ICA) sont le financement (coût et accès), la fiscalité (niveau et de l'administration), la corruption, le transport, l'électricité et la concurrence du secteur informel. Les taux d'intérêt au Burkina Faso ne sont pas plus élevés que ceux de nombreux autres pays de la région. Le financement a été limité en raison de l'aversion au risque de la part des banques et le manque de projets rentables.

Régime des services au Burkina (y compris le transport, le tourisme et les télécommunications)

- 17. La précédente EDIC n'a pas abordé les services, car l'accent était mis sur les exportations traditionnelles comme le coton et l'exploitation minière, mais la mise à jour concentre sur les services pour plusieurs raisons.** Tout d'abord, l'étude a tenté d'établir s'il y avait un avantage comparatif pour les exportations de services, comptant tenu de l'enclavement du Burkina Faso et le coût élevé de l'énergie et des transports. Deuxièmement, après les grands changements de l'environnement mondial, de nombreux pays en développement se sont dessinés comme exportateurs de services grâce aux développements technologiques et des transferts de connaissances entre les pays, donc il est opportun d'examiner la performance du Burkina dans ce domaine. Enfin, il y a eu un fort boom dans les télécommunications et les services financiers en Afrique de l'Ouest qui n'a pas été bien étudié ni documenté. Cette étude tente d'analyser quelques-uns des micro-fondements de ces expériences.
- 18. La principale conclusion est que le développement du secteur domestique des services au Burkina Faso est parmi les plus faibles de la région, en accord avec les observations sur les exportations ci-dessus.** Cela signifie qu'il existe de nombreuses possibilités pour accroître la contribution du commerce des services à la performance économique globale, ainsi qu'à d'autres activités d'exportation et la diversification des échanges. Tout d'abord, un marché des services efficace est essentiel à l'amélioration de la compétitivité d'un pays, car il soutient d'autres secteurs d'exportations. Deuxièmement, les exportations de services offrent une occasion de diversifier et peuvent être utilisées en tant que moteur de la croissance économique. Les communications, les transports et autres services aux entreprises sont les services les plus importants à la valeur ajoutée des autres secteurs de l'économie.
- 19. La performance récente des exportations de services du Burkina Faso a été une des plus dynamiques de la sous-région.** Comme la performance des exportations des marchandises, il y a eu dans les dernières cinq années une croissance forte et soutenue des exportations dans les services commerciaux qui se sont améliorés en 2009 et 2010. Le Burkina a réalisé un taux de croissance annuel moyen de 35 % dans les exportations de services de 2005 à 2010, par rapport à une moyenne de 14 % des exportations de biens dans la même période. Les exportations, toutefois, ont augmenté d'une base faible et le secteur d'exportations des services continu d'être l'un des moins développés de la région. Même lorsqu'elles sont mesurées sur une base de valeur ajoutée, les exportations directes de services du Burkina Faso sont relativement faibles.
- 20. Bien que la plupart des pays de la région exportent moins de services que prévu (comme mesure de PIB par habitant), les exportations de services du Burkina Faso sont, en fait, parmi les plus bas de la CEDEAO.** Le Burkina a réalisé un ratio d'exportations des services/PIB de 2,3 % en 2010. Le pays n'exporte pas intensivement la valeur ajoutée dans les services. Les liens du secteur des services aux autres activités d'exportation sont également faibles, sauf les exportations de certains secteurs de l'industrie manufacturière, en particulier ceux liés à l'exploitation minière dont les exportations ont de faibles liens à l'économie dans son ensemble, tant que le rapport des services avec les exportations manufacturières est petit.

Quant aux services financiers, ils sont presque totalement réglementés au niveau régional, en stipulant peu de restrictions aux fournisseurs de services étrangers. Les services financiers sont soumis aux dispositions prudentielles et la surveillance réglementaire de la Commission bancaire de l'UEMOA. Les importations de services en proportion du PIB ont également augmenté, passant de 6,3 % en 2005 à 8,9 % en 2010. En dépit d'être inférieures par rapport à la plupart des pays voisins, les importations burkinabè s'accordent avec les niveaux prévus. Le commerce des services pour le Burkina Faso est dominé par les importations et la balance commerciale des services s'est détériorée depuis 2005.

- 21. La croissance récente des exportations de services a été accompagnée d'une diversification accrue et d'une transition des « services traditionnels » vers des « services modernes ».** Cependant, les exportations de services ont peu de place pour se développer sans agrandissement du secteur des services domestique. Les exportations de services commerciaux coïncident avec les prévisions, étant donné la taille du secteur des services au Burkina. Traditionnellement, l'exportation des services commerciaux est dominée par le voyage et, à un degré moindre, le transport, qui sont tous deux considérés comme des activités de services traditionnels. Malgré la croissance du secteur, l'impact estimé des services du voyage et du transport reste en dessous ceux des voisins régionaux. Les recettes touristiques se sont élevées à 105 millions de dollars en 2010, ou 5,6 % du total des exportations. Les faibles niveaux d'exportation de services de transport sont surprenants, compte tenu de l'enclavement du Burkina et le corridor de transport au centre de l'UEMOA et de la CEDEAO. Cela suggère que le secteur des services peut être sous-développé et que le Burkina Faso pourrait obtenir un avantage comparatif, s'il est bien ciblé. La part des services de voyage s'est diminuée d'un pic de 71 % en 2006 à 27 % en 2010. D'autres services commerciaux (OCS), qui comprennent les services modernes tels que le commerce, les télécommunications et les services financiers, représentaient 57 % du total des exportations en 2010 (155 millions dollars), en hausse de 27 % de l'année précédente (38 millions de dollars), et 6 % en 2006 (4 millions de dollars). Les niveaux globaux des exportations OCS, tout en dessous d'autres pays de la région, sont en ligne avec la moyenne des pays au niveau de développement similaire. Cependant, la performance à l'exportation de ce secteur a été volatile et il y a eu plusieurs années où aucune exportation n'a été enregistrée.
- 22. Le coût des télécommunications au Burkina Faso est prohibitif, à cause de, en partie, la mauvaise application de la réglementation.** Le Burkina classe avec le Togo comme le pays le plus cher de faire des appels locaux. En 2010, le coût d'un appel local au Burkina Faso était de 126 CFA/min, par rapport au Bénin, où le coût était la moitié à 60 CFA/min. À l'exception du Niger, les abonnements aux téléphones portables au Burkina et le Togo sont également parmi les plus bas, moins de 60 % de la population. L'utilisation de l'Internet représente moins de 1 % de la population de toute la CEDEAO. Au Burkina, le coût des appels téléphoniques a considérablement diminué depuis 2010. Bien qu'il existe des variations entre les opérateurs de téléphones portables au Burkina, les taux ont diminué de plus de 30 %. Suite à la libéralisation et l'ouverture du marché, les services de télécommunications sont en pleine expansion dans tout le pays.
- 23. La réglementation du secteur des télécommunications en l'Afrique de l'Ouest est dirigée par l'UEMOA.** Au niveau régional, la coopération entre l'UEMOA, l'UE et l'UIT (l'Union internationale des télécommunications) a mis l'accent sur l'harmonisation de la réglementation principal sur les services de télécommunication. À la suite de l'appui international et une politique ouverte de télécommunications depuis le début, le secteur des télécommunications dispose d'un des cadres réglementaires les plus solides du Burkina. Cela a favorisé l'entrée de fournisseurs étrangers et l'expansion du marché des communications, en particulier dans le secteur des télécommunications portables. L'ARCE, l'organisme de réglementation des

télécommunications, est considéré d'avoir des institutions avec des plus grandes compétences techniques parmi les organismes gouvernementaux burkinabè. Toutefois, certaines lacunes apparaissent dans l'adoption des règlements techniques et leur mise en œuvre, qui affectent le niveau des investissements dans le secteur. Les opérateurs de télécommunications considèrent l'accent de l'ARCE trop orientée vers l'augmentation des revenus et leur propre position dans le cadre du gouvernement, plutôt de donner la priorité au développement solide du secteur des télécommunications. Bien que de nombreux facteurs empiètent sur les coûts élevés de télécommunication au Burkina, le manque de transparence dans la structure de licence et l'application discrétionnaire du règlement en particulier limitent l'avancement du secteur. Contrairement aux services des télécommunications portables, les services fixes à large bande n'ont pas attiré la concurrence et restent un monopole. Même si l'expansion de la connexion de données a permis de stimuler la demande des consommateurs, la faible qualité de l'Internet à haut débit présente des coûts importants pour les entreprises.

24. Le Burkina Faso devrait se tourner vers les marchés régionaux de la CEDEAO et du Sahel pour développer ses exportations de services. Renforcer le commerce régional de services devrait être considéré comme le moteur pour la croissance et la diversification du panier des exportations. Certains services modernes, par exemple l'audit et les services aux entreprises, sont en train de trouver des niches à l'exportation dans le Sahel, notamment au Mali et au Niger. Le Burkina a réalisé l'intégration substantielle avec les pays membres de l'UEMOA comme marché unique qui régit les flux de commerce et d'investissement. Une plus grande intégration dans la CEDEAO, en attendant la création d'une union douanière, offrira au Burkina encore plus de potentiel à l'exportation des services. Toutefois, l'environnement réglementaire pour les services, et la mesure dans laquelle elle est respectée, entrave considérablement la capacité des fournisseurs à réaliser leur potentiel.

25. Les politiques burkinabè dans le commerce des services sont assez ouvertes, à l'exception des transports. Par rapport aux pays d'Afrique et d'autres régions, le Burkina Faso a un régime du commerce des services un peu plus libéral. L'indice de restriction du commerce des services (STRI) est 27.7, pas loin de la moyenne mondiale, 27.6 pour 109 pays, et en dessous de la moyenne régionale pour 24 pays africains sur 32.¹ Les états membres de l'UEMOA ont des niveaux de STRI similaires : ils sont ouverts dans la plupart des secteurs, à l'exception des transports. Le cadre juridique et réglementaire du Burkina est largement ouvert, non discriminatoire et orienté vers la promotion de l'investissement privé. Au cours des dernières années, le Burkina a adopté un certain nombre de réformes orientées vers la rationalisation des procédures administratives et l'élimination des restrictions injustifiées à l'investissement étranger. Le Burkina Faso reconnaît le principe du traitement national aux investisseurs étrangers dans toutes les activités économiques. Cependant, les principales réformes ont porté sur les étapes initiales de l'investissement, mais n'ont pas encore réussi à répondre aux procédures de l'octroi de licences, ni les règlements qui affectent l'exploitation de l'investissement.

26. Les principaux obstacles réglementaires à l'expansion du secteur des services au Burkina sont les déficits de gouvernance du commerce et la faiblesse de la réglementation sectorielle. Bien que les politiques des services sont largement ouvertes et non-

¹ Ceci est basé sur un examen de la réglementation menée par un cabinet d'avocats sur la base d'un questionnaire.

discriminatoires, les pratiques administratives pauvres augmentent les coûts et agissent comme des barrières de fait au commerce et à l'investissement dans les services. Les principales failles dans la gouvernance du Burkina qui nuisent à la mise en place des fournisseurs de services étrangers sont le manque de transparence et de cohérence dans l'application des exigences de l'octroi de licences. De même, après l'établissement, les opérations standard commerciales sont entravées par l'application incohérente ou imprévisible des lois et des règlements. En générale, il n'y a pas de réglementation détaillée sur des questions comme les conditions de travail, les exigences sanitaires, ou le règlement n'est pas précis, qui permet une grande disparité et discrétion dans leur application.

- 27. En plus des mesures spécifiques aux secteurs, le Burkina devrait se concentrer sur trois grands domaines prioritaires qui permettraient une amélioration du cadre réglementaire pour le commerce des services et l'investissement dans son ensemble.** Ces priorités sont une croissance de la transparence dans le cadre réglementaire des services, en particulier en ce qui concerne l'application et l'autorisation des licences. Cela établira un mécanisme formel de coordination entre les organismes de réglementation pertinents pour le secteur des services, qui intégrera l'évaluation des défis réglementaires confrontés par les investisseurs et les fournisseurs de services. De cette façon, il y aurait une augmentation de la capacité technique des organismes de réglementation à travers des programmes continus et des formations pour renforcer des capacités.
- 28. La diffusion publique devrait atteindre tous les secteurs et niveaux de régulation, qui peuvent être facilités par l'utilisation des nouvelles technologies.** Actuellement, seulement les lois et décrets officiels sont publiés dans le Journal officiel. Bien qu'il y ait une logique économique de limiter la publication aux principaux instruments formels, les nouvelles technologies devraient être utilisées afin d'assurer une large diffusion et l'accès à tous niveaux de la réglementation. Certains ministères et organismes de réglementation s'efforcent de remédier à ce manque d'information avec des instruments supplémentaires, disponibles sur leurs sites internet, qui sont pertinents à leurs secteurs. Pourtant, la plupart des informations, y compris les éléments clés, par exemple les exigences de l'octroi de licences, peut être obtenue seulement par consulter directement avec les organismes compétents, parfois avec de lourdes procédures. Un centre d'information unifié qui pourrait publier en ligne des informations de réglementation à jour pour les différents organismes de réglementation. Cela augmenterait considérablement la transparence dans le secteur des services globalement.
- 29. Le Burkina devrait se concentrer sur les grandes initiatives réglementaires de transparence, comme les autres PMA, ou le gouvernement pourrait suivre une approche plus étroite de la réglementation des licences.** Des pays comme le Laos et le Cambodge sont actuellement en train de mettre en places des services d'information portails avec l'objection d'avoir un centre d'information virtuel central qui facilite l'accès à toute la réglementation dans le secteur des services. Cela permet aux fournisseurs de services et aux responsables gouvernementaux d'acquérir une compréhension claire du cadre réglementaire qui s'applique au secteur des services. Alternativement, et à l'échelle plus petite, le Burkina pourrait apprendre de sa propre expérience pour renforcer la transparence réglementaire dans les procédures de l'octroi de licences. En partenariat avec les bailleurs de fonds internationaux, le Burkina a établi des directives claires et simples pour l'enregistrement des entreprises à travers un site de web, hébergé par la CNUCED. Cependant, les règles de l'octroi de licences pour établissement au-delà de l'enregistrement sont encore difficiles d'accéder. Le gouvernement pourrait adopter une initiative similaire pour publier ses lois et règlements sur les licences, de manière à fournir des informations plus complètes de toutes les procédures relatives à l'établissement des fournisseurs de services.

- 30. La coordination interinstitutionnelle et des consultations publiques-privées peuvent soutenir le renforcement du cadre réglementaire.** Comme les publications, certains ministères et organismes de réglementation suivent des étapes de coordination avec d'autres organismes ou le secteur privé au cours de l'élaboration de règlements. Pour le moment, une orientation informelle pangouvernementale existe, mais la pratique est inégale et incohérente. Plus important encore, la réglementation peut être et est souvent introduite sans aucune coordination ni publicité, qui n'avance pas le cadre de la gouvernance. La coordination interinstitutionnelle favorise le partage de l'information et renforce les capacités de gouvernance dans le gouvernement. De même, des consultations avec le secteur privé améliorent les aspects techniques de la réglementation et avancent sa légitimité, qui rend la réglementation plus efficace. Le Burkina devrait établir une orientation pangouvernementale qui établit le processus de l'élaboration de règlement, y compris les mesures de coordination inter-agence, des consultations publiques et le contrôle de l'efficacité de la réglementation.
- 31. Les ministères burkinabè et les organismes de réglementation devraient bénéficier de programmes continus de renforcement des capacités.** Une partie de la faiblesse de la régulation du secteur des services provient de la capacité technique limitée des organismes de réglementation. Les services représentent un secteur à forte intensité de connaissances, pas seulement pour les fournisseurs de services, mais aussi pour les régulateurs. Les représentants du gouvernement doivent être compétents dans le secteur des services relevant afin de pouvoir régler de manière adéquate et de favoriser la croissance du secteur, tout en évitant les défaillances du marché et la réalisation des objectifs de la politique. En outre, de nombreux services, comme les télécommunications et les services financiers, ont évolué rapidement, grâce au progrès technologique. Le Burkina devrait veiller à ce que les organismes de réglementation aient l'expertise nécessaire pour réglementer de manière adéquate. Pour cela, le gouvernement ne devrait pas seulement s'efforcer d'embaucher des professionnels qualifiés et des experts sectoriels, il doit aussi assurer l'éducation et la formation continue du personnel. Avec l'appui des partenaires de développement internationaux, le Burkina devrait établir des programmes régulières de renforcement des capacités sectorielles pour ses fonctionnaires pour assurer des connaissances à jour. Le programme devrait inclure la diffusion et la compréhension des principes réglementaires de base, visant à accroître la transparence, la consultation, l'efficacité et la procédure régulière.

Le transport et l'énergie

- 32. La précédente EDIC a abordé certaines des questions du transport et des douanes, mais elles n'ont pas été abordées au niveau politique.** La nouvelle EDIC mis à jour ces questions et aborde certains des défis politiques. En tant que pays enclavé, le Burkina Faso fait face à des coûts de transport élevés, qui découragent l'investissement et augmentent les coûts des intrants. Les couloirs transitaires du Burkina sont parmi les plus coûteux et les plus lents du monde et la prolifération des procédures associées à l'infrastructure de transport faible ont rendu les couloirs non concurrentiels. Les importateurs nationaux du Burkina donc sont obligés de payer 28 % du prix FOB pour les importations (par rapport à la moyenne mondiale de 6 % et la moyenne de l'Afrique subsaharienne de 10 %). Les trois couloirs de transport principaux pour atteindre le Burkina de la côte, via Tema (Ghana), Lomé (Togo) et Abidjan (Côte d'Ivoire), souffrent des retards et des coûts associés, des marges bénéficiaires élevées et de la mauvaise qualité de service sur tout le couloir. La présence de monopoles de camionnage aux ports d'entrée ajoute encore aux coûts de transport grâce aux services inefficaces. La possibilité d'améliorer le commerce et la logistique est considérable et n'importe quelle initiative qui permettra de réduire les coûts des opérations de commerce international, stimulera considérablement la performance du commerce burkinabè, renforcera la compétitivité nationale et accroîtra la réputation du Burkina Faso comme destination.

- 33. Il y a plusieurs facteurs qui sont responsables pour le coût élevé et la lenteur de transit, dont le Burkina contrôle seulement un directement.** Les deux premiers facteurs centrent sur l'environnement réglementaire et le régime de la politique des transports, qui sont des caractéristiques communes en Afrique de l'Ouest et centrale. Premièrement, il existe des traités bilatéraux de transit qui établissent les quotas de répartition du fret pour les flottes des pays côtiers et intérieurs selon un système de quota de deux tiers/un tiers. Deuxièmement, aux ports d'entrée principaux, il y a actuellement un système de queue d'attente (tour de rôle) pour répartir la cargaison. Cette pratique a augmenté les temps d'attente pour les camions, limite la concurrence, protège les camionneurs inefficaces et réduit le nombre de voyages par camion. Ceci, à son tour, favorise la surcharge et décourage l'investissement dans de nouveaux équipements. Une prolifération de petits transporteurs dans la queue, qui ne sont pas prestataires de transport professionnels, entrave l'efficacité globale du port. Les ports de Tema et de Lomé sont les principaux engorgements du côté de l'importation pour le Burkina Faso. Presque la moitié du temps standard et plus de la moitié des retards supplémentaires se produisent au cours des processus de port et de dédouanement. Troisièmement, il y a une multiplicité de points de contrôle et barrages routiers le long des couloirs de transit international du Burkina dans chacun des pays côtiers qui augmente encore le coût du voyage. En outre, le secteur des transports et des services logistiques affronte l'un des cadres réglementaires les plus faibles, avec des normes et applications laxistes.
- 34. Le commerce transfrontalier du Burkina Faso est l'un des processus les plus prenants et chers au monde.** L'accès aux services de transport routier efficaces reste un défi majeur pour le commerce au Burkina et est exacerbée par des points de contrôle fréquents et des frais illicites qui créent des retards inutiles. Le Burkina se classe 174^e sur 189 pays, selon un indice global de la facilité du commerce transfrontalier. Bien que la plupart des pays de l'UEMOA aient de mauvais résultats en fonction de cet indice, seulement le Niger se classe en dessous du Burkina. Par rapport aux MNT, qui peuvent survenir pour diverses raisons, les barrières non tarifaires (BNT) sont les réglementations imposées spécifiquement pour bloquer le commerce. Depuis la suppression du monopole de coton en 2004 et du monopole de l'importation d'huile à la fin de 2006, les procédures douanières constituent la plus grande BNT au Burkina, y compris les contrôles intempestifs et les formalités longues répétitives aux postes frontières. Les initiatives récentes pour répondre à ces restrictions ont inclus l'établissement de la Transit Routier Inter-États (TRIE), la construction de postes de contrôle juxtaposés aux frontières des pays membres et la mise en place de l'Observatoire des Pratiques Anormales (OPA), une initiative conjointe de l'UEMOA et la CEDEAO. L'OPA opère sur les axes routiers inter-états principaux. Son objectif est de rendre compte des pratiques anormales dans les couloirs pilotes sélectionnées, en mettant l'accent sur les points de contrôle et la fréquence des retards inutiles et des frais illicites. La CEDEAO vise également à faciliter la liberté de circulation des personnes à travers la suppression de l'obligation de visa pour voyages dans la CEDEAO et la création d'un passeport unique.
- 35. Le Burkina Faso souffre aussi de coûts liés à sa propre administration des douanes et des retards dans le processus de l'autorisation à *Ouaga Inter*, la cour de dédouanement à Ouagadougou.** La plupart des marchandises qui entrent au Burkina doivent être approuvés à *Ouaga Inter*, la cour formelle de dédouanement. En plus des coûts associés aux couloirs commerciaux des pays côtiers et des systèmes de transport, une grande partie du problème de transport réside au Burkina lui-même à ce point d'entrée. Selon des estimations récentes estiment que plus de 50 % des coûts informels le long de couloir de transit critique Tema-Ouagadougou sont engagées à *Ouaga Inter* (USAID, 2009). Les temps d'attente standard pour le dédouanement rendent difficile faire des affaires pour les importateurs du secteur privé et conduisent à une prolifération des pots de vin.

- 36. Les réformes qui visent à réduire les coûts élevés, les temps d'attente et l'imprévisibilité le long des couloirs de transport doivent se produire aux niveaux national et régional, dont la plus important est l'élimination des frontières intérieures en vertu d'un marché unique de la CEDEAO.** Même si réduire les cas de corruption et simplifier des procédures douanières permettrait d'éliminer certains coûts supplémentaires et des retards, le problème du transport au Burkina Faso est finalement une question régionale et doit être traité comme tel. La CEDEAO n'a pas encore établi un marché unique, qui permettrait d'éliminer les frontières intérieures, ainsi réduisant l'occasion des paiements informels et des points de contrôle. Dans le système actuel, la répartition des cargaisons de camion fonctionne selon un « premier arrivé, premier servi » système, qui ne parvient pas à inciter les camionneurs à mettre à jour régulièrement leurs camions. Ces vieux modèles surchargés endommagent les routes inter-états. Un marché libre des services de camionnage qui donne la priorité au prix et à la qualité établirait une industrie du camionnage plus professionnel en Afrique de l'Ouest avec des camions plus récents et mieux entretenus et, par, conséquent, de meilleures routes et de services de livraison plus fiables.
- 37. Comme pays enclavé sans carburant fossile ni réserves hydroélectriques, le Burkina Faso est fortement dépendant des importations d'hydrocarbures en provenance des pays voisins, en particulier la Côte d'Ivoire, pour les utiliser dans la production d'électricité et le transport.** Le Burkina ne dispose pas des ressources nécessaires pour investir dans les infrastructures énergétiques. La compagnie d'électricité appartenant à l'État (SONABEL) a connu des difficultés financières au cours des dernières années et a dû compter sur des subventions gouvernementales. SONABEL est une société publique avec un capital de 46 milliards de FCFA, en charge de l'importation, la production, la distribution et la fourniture d'électricité dans le pays. SONABEL a des coûts élevés d'approvisionnement en électricité, en raison de la dépendance excessive sur la production thermique, une forte volatilité des prix mondiaux du pétrole et des coûts élevés de transport des produits pétroliers importés aux centrales électriques. La plupart des services d'énergie sont concentrés autour des grands centres urbains d'Ouagadougou et de Bobo-Dioulas. La fourniture de produits pétroliers est contrôlée par la Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures (SONABHY), une société d'État. SONABHY se concentre sur l'importation, le stockage et la commercialisation des produits pétroliers et du gaz, ainsi que des fonctions de recherche et de construction et a eu des problèmes de gestion.
- 38. Le programme de réforme pour la diversification énergétique est long. SONABEL peut réformer et des moyens pour accroître l'offre d'énergie doivent être trouvés.** Il est nécessaire de développer l'approvisionnement en énergie de la SONABEL, à la fois dans le pays en utilisant des panneaux solaires et de nouvelles centrales thermiques et en développant les importations en provenance de Côte d'Ivoire, du Ghana et du Niger. La CEDEAO vise à développer les échanges d'électricité entre les 15 États membres à travers l'initiative le Système d'Échanges d'Énergie Électrique Ouest Africain (EEEOA). Les marchés nationaux de l'électricité sont trop petits pour attirer les investissements privés, donc une interconnexion dans toute l'Afrique de l'Ouest est essentielle. La mise en œuvre de l'EEEOA, qui intégrerait les systèmes électriques nationaux de tous les États membres de la CEDEAO dans un marché unifié de l'électricité régionale et organiserait des projets d'investissement soumis aux bailleurs de fonds, permettrait la continuité fiable des réseaux d'électricité du Burkina et réduirait la vulnérabilité aux prix internationaux des carburants (en 2010, l'électricité fournie seulement 2 % de l'énergie consommée).

L'agro-industrie

- 39. L'EDIC de 2007 a identifié un fort potentiel dans l'agro-industrie et a concentré sur plusieurs cultures qui pourraient servir comme alternatives au coton.** Une conclusion principale de la précédente EDIC était que le Burkina Faso devrait identifier des sous-secteurs à part le coton pour les développer et diversifier la base d'exportation du pays. Le travail d'analyse a été axé sur le développement de l'horticulture de base, du sésame, des noix de cajou et des noix de karité. Il a été suggéré que le gouvernement devrait identifier et attirer des investisseurs étrangers, ainsi que d'une nouvelle génération d'opérateurs modernes. Cela a été l'une des questions les plus difficiles, grâce à la domination de l'or et du coton et aussi la lenteur à attirer des IED. Néanmoins, il convient de souligner que le gouvernement a pris des mesures fortes pour attirer les IED dans les pôles de croissance et dans les cultures non-traditionnelles. Pour la mise à jour de l'EDIC, il y a eu une expansion de la recherche dans plusieurs produits qui n'ont pas été couverts dans la précédente en vigueur, notamment les mangues, le riz, le karité et la gomme arabique. En outre, le rapport met l'accent sur les façons dont le Burkina peut améliorer le respect des normes phytosanitaires (SPS) pour pénétrer les marchés européens et mondiaux.
- 40. Dans l'ensemble, le Burkina Faso a un grand potentiel pour développer et accroître les exportations agro-alimentaires, notamment en horticulture.** Comme nation essentiellement agricole avec des terres fertiles et plus de 1 million de petits agriculteurs, le Burkina a de grandes niches d'exportation potentielles dans le secteur agro-alimentaire. Depuis 2007, l'agriculture a été éclipsée par le secteur minier en termes de contribution par rapport au PIB, bien que le coton reste l'activité principale économique en termes d'emploi. Cependant, il y a un certain nombre de raisons d'être optimiste quant au secteur agricole du Burkina. Premièrement, le secteur a le potentiel d'augmenter de manière significative et il y a de grandes surfaces qui peuvent venir en culture. Malgré son importance pour l'économie nationale, à l'exception du coton, l'agriculture représente moins de 10 % du total des exportations. Les trois principales exportations agricoles sont la mangue, le sésame, et le bétail, qui représentent ensemble plus de 60 % des exportations agricoles. La production de fruits et légumes est estimée à 400.000 tonnes pour plus de 30.000 producteurs. Deuxièmement, les prix de la plupart de ces cultures sont favorables et il existe de plus en plus de demande aux niveaux nationaux, régionaux et internationaux pour ces cultures.
- 41. L'analyse empirique des chaînes de valeur des exportations agricoles en a examiné six dans l'étude (le riz, l'anacarde, les mangues, les oignons, la gomme arabique et le karité) et confirme un fort potentiel.** Bien que l'analyse ait confirmé les défis traditionnels, en particulier les faibles niveaux de productivité et de mécanisation, ainsi que la rareté de la recherche agricole, l'analyse empirique a documenté des chaînes de valeur à fort potentiel. L'exemple le plus frappant est la mangue. La production abondante, la diversité et la qualité des mangues fraîches du Burkina, par exemple, sont la principale source de la compétitivité du sous-secteur. Le pays s'adapte à l'évolution des goûts et de la demande sur les marchés étrangers. Les mangues présentent une forte possibilité d'étendre à l'échelle régionale, car elles représentent environ 50 % de la production totale de fruits au Burkina Faso et jouent un rôle nutritionnel important comme culture de fruits pour les populations des zones rurales et aussi comme culture de subsistance pour les exploitations familiales, en particulier dans le Sud-Ouest et le Centre-Ouest du pays. Ensemble de l'anacarde, les mangues sont exportables sur les marchés régionaux et mondiaux. Toutefois, les coûts élevés et la mauvaise gestion de la logistique d'exportation (par terre, mer et air) a contraint certaines des exportations. Les noix de cajou sont lucratives, car il existe une forte demande internationale, surtout dans le pays développés, mais au Burkina il reste encore une capacité de transformation limitée.
- 42. La filière riz burkinabè est très prometteuse.** Tout d'abord, les données montrent de vastes zones de terres propices à la culture du riz, mais elles sont actuellement sous-utilisées. Moins

de 10 % des 500.000 ha de bas-fonds sont aménagés et plus de 233.500 ha irrigables dont moins de 5 % sont actuellement mis en valeurs. Le climat burkinabè est généralement adapté à la culture du riz. Deuxièmement, du point de vue de la sécurité alimentaire, la demande intérieure a augmenté de 7 à 8 % par an depuis 2005 et le riz a une importance croissante dans l'alimentation burkinabè. Troisièmement, du point de vue macro et des devises, le Burkina import environ 70 % de ses besoins en riz, trois fois le taux de 2000. Cet accroissement de la demande, les sorties de devises à l'horizon 2015 seraient de l'ordre de 70 milliards de FCFA contre 58 milliards de FCFA aujourd'hui. Les importations de riz pourraient atteindre un volume de 50.000 tonnes en 2015 et de 60.000 tonnes en 2025. Le gouvernement burkinabè doit affronter ce défi et investir plus d'argent dans la recherche de riz et le contrôle de la qualité du riz. La mobilisation de l'IED asiatique et l'assistance technique devraient être accélérée, par exemple le gouvernement taïwanais fournit des intrants de crédit, des semences et des conseils aux agriculteurs sur la culture du riz à travers le Projet Riz Pluvial (PRP).

- 43. La mise à jour a confirmé les analyse de l'EDIC précédente, qu'il existe encore des défis à la compétitivité du secteur agricole, liés à la production et à la qualité.** Tout d'abord, l'offre d'intrants est faible et il manque l'accès au crédit saisonnier. Deuxièmement, les problèmes de conservation comprennent des installations pauvres d'entreposage frigorifique et de l'emballage et le manque de transport ce qui conduit à des pertes importantes et la dépréciation des produits en transit. Troisièmement, l'accès aux marchés importants et aux centres de consommations est difficile, grâce au mauvais état des routes rurales qui ajoute aussi aux frais de transport. Enfin, la compétitivité de l'horticulture burkinabè est également impactée par une différence significative dans la qualité par rapport aux équivalents importés. Cela affecte l'image de l'agriculture burkinabè et décourage les consommateurs à acheter des produits agroalimentaires locaux, même si le prix des produits burkinabè locaux.
- 44. Les standards sanitaires et phytosanitaires (SPS) sont en hausse aux marchés étrangers et au Burkina Faso et posent des défis à l'exportation des produits horticultureaux, en particulier à la mangue, à l'anacarde et aux oignons.** Les exportateurs burkinabè sont également touchés par les mesures non tarifaires (MNT) imposées par les partenaires commerciaux. Environ un quart des exportations du Burkina vers l'EU sont touché par des mesures OTC et SPS. Cela revient à une partie importante des exportations du Burkina, compte tenu de l'importance de l'UE comme destination d'exportation. Bien que la Chine soit un partenaire commercial moins important, l'ensemble des exportations du Burkina vers la Chine sont touchées par des mesures OTC et SPS. D'autres MNT sont importants pour l'exportation burkinabè en Chine, par exemple les mesures de contrôle du prix et des mesures pour contrôler la qualité. Les normes exigées par les gouvernements étrangers et les acheteurs sont en train de devenir encore plus élevées, en particulier dans les pays les plus riches, tranchent avec les normes et mécanismes faibles d'évaluation de la conformité au Burkina. Les évaluations de conformité constituent l'obstacle majeur MNT selon des entreprises interrogées, surtout les exportateurs, et beaucoup estiment que ces normes à l'étranger constituent un obstacle rédhibitoire pour les produits, par exemple les fruits et légumes périssables. Les exportateurs burkinabè étaient particulièrement préoccupés par la demande du processus de certification et par les inspections liées aux mesures SPS. La plupart des exportations de produits horticoles doivent être accompagnées d'un certificat phytosanitaire et sont soumises aux contrôles de qualité afin d'être exportées. Les exportateurs doivent se naviguer dans un labyrinthe des autorités réglementaires pour obtenir l'accès aux marchés mondiaux.
- 45. L'utilisation de la technologie de conservation de base, des innovations de transport comme la conteneurisation et un système de transport multimodal, pourrait augmenter l'exportation de fruits et de légumes burkinabè.** Cette révolution dans le transport de

produits périssables faciliterait l'exportation et agirait comme une alternative à l'air fret et permettrait aux exportateurs de contourner les coûts élevés associés au chargement et déchargement. Il y a eu une réduction constante des coûts de transport depuis des années cinquante dans les pays développés grâce à l'ensemble de la conteneurisation, la manutention des conteneurs standardisés, plutôt que la manipulation des produits eux-mêmes, et l'intermodalité, le transport des marchandises en reliant deux ou plusieurs modes de transport. Des exportations de mangues fraîches pourraient être transportées au volume plus élevé du Burkina vers les marchés européens si les exportateurs s'en profitaient d'un ensemble de la route, le rail et le fret maritime. Comme les mangues du Mali et l'horticulture kényane, les produits frais transportés dans des conteneurs réfrigérés peuvent être chargés sur des camions, ainsi que sur des trains, ce qui permet aux produits d'être maintenus à la même température, sans interruption, du début du voyage jusqu'à la fin. Ce système peut réduire de moitié les temps de transit et diminue la détérioration du produit et a déjà eu des succès aux pays similaires au Burkina. Au Mali, par exemple, ce système a été mis en place grâce à un ensemble de soutiens des bailleurs de fonds et des investissements du secteur privé.

46. Les mesures qui visent à aider les agriculteurs sont fondamentales pour la diversification et aussi pour les secteurs d'exportation identifiés dans l'analyse des chaînes de valeur.

Premièrement, le gouvernement devrait concentrer ses efforts sur l'amélioration des infrastructures des marchés dans le domaine des transports, en particulier pendant les périodes de pointe agricoles. Deuxièmement, il y a un besoin généralement des politiques qui donnent au secteur privé l'accès plus grand à la distribution d'engrais. Troisièmement, améliorer le financement du secteur est essentiel à travers, par exemple, un mécanisme qui partage des risques entre une entreprise comme la SFI et une banque locale pour augmenter l'accès au crédit pour le secteur agroalimentaire. Au Sénégal, une telle installation a fourni récemment 20 millions de dollars pour un maximum de trois ans pour soutenir les besoins de financement des entreprises du secteur à travers le Global Warehouse Finance Program (le Programme de financement magasin mondial) de la SFI. Il existe dans ce cadre un partenariat pour fournir aux emprunteurs de financer sur la valeur de leurs produits, en utilisant des accords de gestion des garanties.

Les pôles de croissance et les parcs industriels

47. Dans le cadre de la tendance croissante, l'une des stratégies récentes du gouvernement qui favorise la diversification et la création d'emplois se développe à travers des pôles de croissance, les zones industrielles et des chaînes de valeur.

Pour diversifier les sources de recettes d'exportation hors de l'or et du coton, le gouvernement a conçu une nouvelle stratégie innovante, la stratégie quinquennale pour la croissance accélérée et de développement durable 2011-2015 (SCADD). Cette stratégie se repose sur la focalisation sur les pôles de croissance prometteuses et les chaînes de valeur pour accélérer la croissance et la création d'emplois grâce à des investissements privés et à la production diversifiée de grand valeur. Les possibilités de la chaîne de valeur sont classifiées en six zones géographiques et ciblent l'agriculture, la transformation et la promotion du tourisme et de l'exploitation minière. Les domaines visés sont un ensemble de pôles de croissance et des parcs industriels.

48. Bagré est une expérience intéressante et présente des opportunités aux investisseurs. La Banque mondiale a aidé le gouvernement à financier la création d'un pôle de croissance autour de Bagré, une zone avec un énorme potentiel pour le développement de l'industrie.

En Juin 2011, la Banque mondiale a approuvé une subvention d'aide de l'IDA de 115 millions de dollars pour soutenir le gouvernement à développer Bagré comme modèle de pôle de croissance agro-industrie. Le projet vise à rechercher des investisseurs privés, qui profiteraient de l'infrastructure de la zone. Bagré présente six avantages aux investisseurs : 1)

la disponibilité considérable de l'eau, largement inexploitée jusqu'à ce moment, et une taille importante avec un excellent réseau d'irrigation principal que le gouvernement pourrait construire avec l'appui des bailleurs de fonds ; 2) un régime des terres dans la politique de la terre et un cadre juridique qui établit la région comme zone d'utilité publique qui facilitera l'accès des investisseurs potentiels dans les zones assez grandes pour réaliser des économies d'échelle nécessaires pour les développements « Greenfield » ; 3) le développement potentiel avec l'infrastructure existante d'activités diversifiées, par exemple l'agriculture de pêche et la production de l'élevage ; 4) les modèles agro-écologiques adéquats avec une pluviométrie annuelle d'environ 950 millimètres entre juin et octobre ; 5) l'existence de l'énergie électrique du barrage et 6) l'infrastructure routière pour l'accès raisonnable aux grands marchés nationaux et régionaux (240 km d'Ouagadougou, de trente à quarante km du Togo, Ghana et Niger). En bref, Bagré représente la meilleure occasion d'avancer les objectifs de la SCADD, grâce à ses facteurs favorables, y compris une entité forte publique-privé qui régit la zone, la présence de plus de 58.000 ha de terres irrigables et de terres sécurisées où il n'y a pas de conflits de droits coutumiers et il existe des baux à long terme pour les investisseurs et les entreprises privées. En plus, il y a déjà des petites et moyennes agro-industries à Bagré qui s'engagent dans le riz, l'horticulture, la pêche et la production d'aliments pour les animaux.

- 49. L'expérience de Bagré, ainsi que d'autres zones industrielles et pôles de croissance, s'évolue et représente une activité très prometteuse, bien que des défis importants demeurent.** Plusieurs pôles de croissance ont été identifiés par les autorités, comme des zones potentielles pour les grandes exportations de l'agroalimentaire et augmenter d'emplois. Les développeurs de zone et les législateurs veulent appliquer le modèle de Bagré à d'autres domaines. Certains projets ont de fortes possibilités, mais il y a d'autres qui ont besoin de plus attention et d'une orientation stratégique. Tout d'abord, les pôles de croissance burkinabè souffrent encore de déficits de l'infrastructure et de l'électricité, ainsi que des coûts de transport élevés. Deuxièmement, il a été difficile d'attirer des investisseurs étrangers jusqu'au présent. Enfin, il y a encore quelques difficultés de la stratégie de compensation des terres. Bien que la conception burkinabè des pôles soit en accord avec l'expérience internationale, il y a encore des défis importants à surmonter.

Chapitre 1. Performances commerciales

A. INTRODUCTION

1.1. **L'objectif ultime de l'EDIC du Burkina Faso de 2007 consistait à poser les bases d'une accélération de la croissance en renforçant l'intégration de l'économie du pays dans les marchés régionaux et mondiaux.** À l'époque, les exportations du Burkina Faso restaient concentrées sur quelques produits vers un petit nombre de destinations et les niveaux d'exportation, évalués par rapport au PIB, étaient parmi les plus bas de l'UEMOA. Les recommandations étaient claires : le Burkina Faso devait améliorer l'intégration externe tout en diversifiant les exportations de l'ensemble de ses produits et destinations. La section présente évalue la mesure dans laquelle le Burkina Faso a atteint ces objectifs, les difficultés qui restent et les nouvelles qui ont vu le jour.

1.2. **Le Burkina Faso est un pays enclavé à faible revenu qui a bien résisté aux chocs négatifs que subit le commerce et à l'instabilité régionale depuis 2007.** Les six dernières années ont posé de nombreux défis au Burkina, y compris la hausse des prix du pétrole et des produits alimentaires sur les marchés internationaux de 2006 à 2008, la crise financière, l'appréciation du franc CFA (qui est aligné sur l'euro) et la sécheresse de 2011, ainsi qu'un environnement extérieur difficile au Mali et en Côte d'Ivoire, fournisseur principal d'énergie du Burkina. Néanmoins, le Burkina reste l'un des grands succès économiques de l'Afrique de l'Ouest, avec un taux de croissance réelle du PIB de 9 % en 2012², bien plus haut que la moyenne de l'UEMOA.

1.3. **La dynamique de croissance du Burkina a été soutenue par des secteurs primaire et secondaire prospères, qui ont bénéficié d'une augmentation de la production de coton et d'or, ainsi que de l'amélioration de la productivité agricole et d'une bonne récolte l'an dernier** (la production de coton a augmenté de 43 % pour la seule année 2012)³. La balance commerciale s'est également améliorée en raison à la fois des volumes et des prix plus élevés des exportations du coton et de l'or, toutefois les importations ont également augmenté, en particulier les importations de capitaux pour les exploitations minières, ainsi que d'autres investissements liés à l'infrastructure. La balance commerciale devrait présenter un excédent en 2013⁴. En revanche, la balance des services s'est détériorée. Une détérioration de la balance courante a été évitée grâce à la hausse de la production d'or et aux cours internationaux de l'or et du coton supérieurs aux attentes (on prévoit actuellement un déficit courant de 2 %⁵, bien que la chute des cours de l'or la plus récente puisse sans aucun doute creuser encore plus le déficit).

1.4. **Les exportations de coton et d'or continuent de grimper depuis 2007, à la fois en volume et en valeur ; quant aux importations, elles ont augmenté à la suite de la croissance des besoins alimentaires, de l'équipement destiné aux exploitations minières et des investissements publics.** En 2009, l'or a dépassé le coton en tant qu'exportation la plus importante du Burkina, toutefois la production de coton reste forte grâce à une bonne récolte récente. D'ici 2012, la production de coton aura atteint plus de 282 000 tonnes. Cependant, les recettes du coton sont encore lourdement tributaires

² Déclaration de M. Assimaidou sur le Burkina Faso, Réunion du comité directeur, 1^{er} juillet 2013.

³ Sixième examen au titre de l'Accord de trois ans dans le cadre de la Facilité élargie de crédit, Demandes pour une prolongation de l'Accord, Modification continue des critères de performance et rééchelonnement du décaissement, FMI, 14 juin 2013 : p. 30.

⁴ Ibidem, p. 33.

⁵ Ibidem : p. 6.

des variations des cours mondiaux et des facteurs climatiques. Quant à la hausse de la production d'or, elle s'est trouvée renforcée par un accroissement des prix internationaux et un nouveau code minier incitatif, proposé par les autorités burkinabè en 2007. Le cadre législatif stable fourni par le Code minier communautaire de l'UEMOA a également contribué à l'essor des exploitations aurifères et minières au Burkina Faso. En 2011, le Burkina Faso est devenu le quatrième plus grand producteur d'or en Afrique. De même, les exportations de manganèse ont enregistré une croissance exponentielle depuis l'EDIC précédente. Les exportations d'animaux vivants se sont rétablies depuis leur déclin soudain en 2009, probablement en raison d'une chute des exportations vers la Côte d'Ivoire, alors en pleine instabilité politique. Le Burkina est un importateur net d'énergie, en particulier le carburant et l'électricité. Les produits alimentaires (le riz en particulier), les médicaments, les véhicules, le ciment et l'engrais sont parmi d'autres produits d'importation. Les prix plus élevés du pétrole et des produits alimentaires depuis 2007 ont contribué à une hausse de la valeur totale des importations.

1.5. Les mesures politiques destinées à libéraliser le commerce ont continué à s'élargir pendant que le pays continue d'accroître fortement son intégration avec l'Asie. Depuis l'an 2000, en tant que membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, l'UEMOA, le Burkina a mis en œuvre des directives sous régionales pour le commerce, notamment le tarif extérieur commun (TEC), ce qui a nettement réduit la protection tarifaire du Burkina. Depuis l'entrée en vigueur du TEC, le déclin tarifaire moyen a été de 0,5 % . Toutefois, les tarifs sur les produits agricoles ont légèrement augmenté depuis 2000, à un taux moyen de 4,7 % . Les négociations pour l'Union douanière d'Afrique de l'Ouest piétinent toujours et une plus grande harmonisation au sein de la région s'est avérée difficile, par manque de direction et de détermination pour éliminer les obstacles à la circulation transfrontalière des produits et services. Néanmoins, le commerce du Burkina a une dimension communautaire importante, même si le commerce entre les membres de l'UEMOA et de la CEDEAO se limite aux matières premières. Bien que le Burkina Faso occupe une place stratégique au cœur des deux communautés, il commerce essentiellement avec l'UE, notamment la France, et à présent avec l'Asie. La récente signature d'un Accord de partenariat économique (APE) entre la CEDEAO et l'UE aura donc des conséquences importantes pour le Burkina. Toutefois, le développement le plus important depuis 2007 repose sans nul doute sur l'ascendant que l'Asie est en train de prendre sur l'Europe comme destination principale des exportations du Burkina. L'expansion des exportations de coton vers la Chine, Singapour, l'Indonésie, la Thaïlande et la Malaisie, souvent en franchise de droits, représente un facteur important dans la croissance du coton et d'autres exportations agricoles depuis 2007.

1.6. Malgré l'intense expansion des exploitations de mines et de carrières et la forte performance à l'exportation de l'or et du coton, le Burkina n'a pas affiché une forte croissance de l'emploi ni de perspectives de travail en dehors du secteur agricole. La diversification a obtenu un succès mitigé puisque l'économie du Burkina se fonde toujours essentiellement sur l'agriculture (les récoltes et le cheptel) et sa performance générale est toujours lourdement tributaire des facteurs climatiques et des cours mondiaux des produits de base. Les récoltes et le cheptel ainsi que d'autres activités connexes représentent toujours la source principale de travail du pays⁶. Les exportations se concentrent fortement sur les industries extractives et les produits agricoles de base non transformés. Le coton représente toujours l'agriculture de rente principale ainsi qu'une importante source de devises, mais l'industrie manufacturière et sa valeur ajoutée offrent des possibilités inexploitées.

⁶ *Annexe 2 Burkina Faso in Trade Policy Review: Bénin, Burkina Faso et Mali WT/TPR/S/236*, Secrétariat de l'OMC, 30th August 2010 p. 175.

1.7. **Pour améliorer la performance du commerce dans le pays, les pouvoirs publics ont entamé des réformes, mais il reste encore des difficultés, notamment la vulnérabilité du Burkina face à la volatilité des cours mondiaux des produits de base, l'insuffisance de l'approvisionnement énergétique et les lacunes des réseaux de transport.** La révision 2012-2015 de la matrice de performance de la stratégie nationale pour la réduction de la pauvreté (SCADD) nécessite l'adoption d'un nouveau code d'imposition du secteur minier, l'investissement dans l'infrastructure pour garantir des sources d'énergie plus fiables et la réduction des coûts de transport⁷. Le plan stratégique de développement national, SCADD, mis en place par les pouvoirs publics, vise à étendre le soutien en infrastructure aux secteurs agricoles et miniers. La production de coton sera également renforcée par les mesures de SCADD pour soutenir l'agriculture. Les pouvoirs publics collaborent avec deux partenaires de développement pour élargir l'approvisionnement énergétique de manière à éliminer un obstacle important qui s'oppose au commerce et à la croissance. Il s'agit notamment d'une connexion au réseau électrique du Ghana et la réalisation de la centrale thermique de Komsilga. L'expansion récente du secteur minier pourrait financer la transformation structurelle, mais l'or est encore un secteur enclavé et les exportations burkinabè sont à présent moins diversifiées qu'en 2007. Entre-temps, le cours de l'or a fléchi en 2013 et subi de fortes baisses en avril et en juillet, ce qui entraîne de graves conséquences sur les recettes d'exportation du Burkina. En tant que pays enclavé, le Burkina Faso est vulnérable aux ruptures d'approvisionnement énergétique. L'amélioration de la balance commerciale depuis 2007 est imputable en partie à la normalisation des activités économiques et politiques en Côte d'Ivoire. Entre-temps, il faut instaurer un climat plus propice aux investissements en s'attaquant aux problèmes liés aux coûts d'intrants élevés (en grande partie, imputables aux problèmes d'approvisionnement énergétique), au manque de fiabilité des réseaux de communication, à l'insuffisance de l'éducation et de la formation à des emplois qualifiés et à la faiblesse de l'appareil judiciaire⁸.

Contexte macroéconomique

1.8. **Le Burkina a connu une performance macroéconomique relativement bonne au cours des dernières années.** Une mise en œuvre soutenue de politiques et de réformes solides ont porté leur fruit au cours des dernières années, et ont garanti au Burkina Faso des taux de croissance économique robustes même pendant le ralentissement économique mondial, lorsque la croissance mondiale s'essouffait et que les perspectives de croissance dans les pays à faible revenu tributaires de l'aide étaient encore affaiblies par la crise alimentaire et énergétique mondiale, qui a le plus gravement touché la plupart des pays dans la région du Sahel. Le taux de croissance moyen du PIB au cours des dix dernières années (2000-2010) représentait plus de 5 %, chiffre nettement supérieur que les moyennes des pays subsahariens et de l'UEMOA (Diagramme 1). Plus récemment, le pays a atteint un taux de croissance d'environ 9 % en 2012, alors qu'il était à 5,1 en 2011. La performance est en grande partie attribuable à la production agricole et l'extraction minière, puisque ces deux secteurs ont atteint un excellent taux de croissance en 2010. Les prévisions des années à venir sont également encourageantes et indiquent des perspectives prometteuses à moyen terme pour le Burkina Faso. Outre les réformes, la performance de la croissance nationale au cours des dix dernières années est également attribuable en partie à une combinaison d'autres facteurs, notamment le renforcement des capacités de production dans le secteur minier, une hausse exceptionnelle du cours des produits de base, et une croissance des investissements publics qui a suivi l'octroi de l'allègement de la dette dans le cadre de

⁷ FMI, 2013: p. 8.

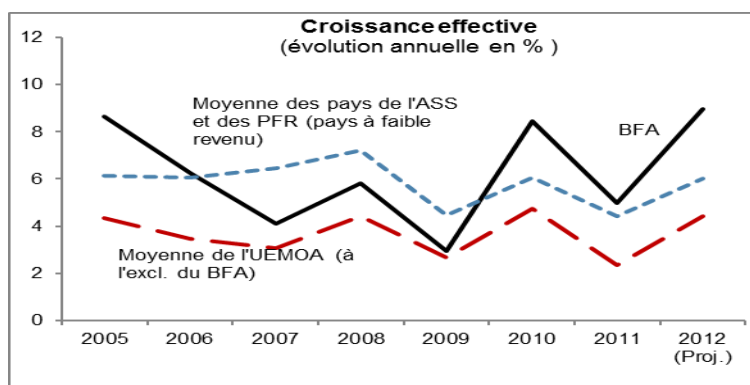
⁸ Ibidem p. 18.

l'Initiative PPTE. Exprimés en pourcentage du PIB, les investissements publics sont passés de moins de 8 % en 1995 à 13 % en 2011, le plus élevé au cours des vingt dernières années.

1.9. **Cependant, malgré une forte performance de croissance, le pays est toujours confronté à un certain nombre de difficultés, notamment l'instabilité de la croissance imputable en partie à sa vulnérabilité aux chocs exogènes.** Le ralentissement de la croissance en 2011 est en grande partie imputable à la sécheresse qui a eu de graves répercussions sur la production de céréales dans la région, puisqu'on enregistre des baisses de 7 à 27 %, selon les pays. Le déficit dans la production des cultures vivrières a également élargi le spectre de l'insécurité alimentaire et a exposé des millions de personnes au risque d'en souffrir dans un pays où plus de 90 % de la population tirent leurs revenus de l'agriculture de subsistance. Malgré les mesures prises par les pouvoirs publics, le pays reste vulnérable aux conditions climatiques défavorables, en particulier les sols très peu profonds de terres arables irriguées (moins de 10 %, l'un des plus bas dans la sous-région). D'autre part, l'insuffisance de la production alimentaire contraint fortement les finances publiques. L'élargissement des programmes sociaux et des mesures pour soutenir les groupes vulnérables a entraîné l'augmentation de la part des dépenses consacrées à lutter contre la pauvreté dans le total des dépenses publiques au cours des dix dernières années. Ces dépenses sont passées de 17,5 % en 2001 à 28 % des dépenses totales en 2010. Ces mesures prises par les pouvoirs publics pour atténuer les coûts sociaux découlant des chocs négatifs courent le risque d'éroder la performance du budget de l'État. Le déficit budgétaire global (à l'exclusion des subventions) qui a bénéficié de la mobilisation des ressources nationales, demeure relativement élevé. Malgré l'octroi de l'aide, on estime que le déficit se creusera, passant de 10,1 % du PIB en 2010 pour atteindre 10,9 % du PIB.

1.10. **L'exploitation minière constitue la base d'un secteur secondaire qui se profile à l'horizon, mais l'économie dépend toujours essentiellement de l'agriculture, du cheptel et des services.** En dépit de l'expansion considérable du secteur minier depuis 2007 (Tableau 1.1), le secteur primaire demeure le pilier de l'économie du Burkina Faso, impulsé par les cultures vivrières et de rente, ainsi que par le cheptel et il est à l'origine de la majorité des emplois du Burkina. La production de céréales et de coton continue de favoriser la performance d'autres secteurs de l'économie, comme l'égrenage du coton, le transport, le commerce et les services financiers. Cependant, la vulnérabilité aux chocs climatiques, aux cours internationaux et aux coûts des intrants fragilise ces piliers de l'économie burkinabè. Par ailleurs, le secteur tertiaire a connu une croissance en 2012, en particulier dans le commerce. Durant le conflit au Mali en 2011, les services de marché présentaient un risque, mais ils ont résisté et ont tiré profit des retombées des réformes continues apportées au climat des affaires, ainsi que des événements comme le Festival panafricain du cinéma et de la télévision, tenu à Ouagadougou en 2013.

Figure 0.1: Croissance du Burkina Faso - comparaisons ASS



Source : FMI (2012)

Tableau 0.1 : PIB par secteur (pourcentage)

	2000-2006	2007-2012
Agriculture	30.4	26.8
Exploitations minières	0.5	12.9
Secteur manufacturier	11.1	7.5
Services	43	47
Transport, stockage et communication	12.1	12.6
Finance, immobilier et services aux entreprises	6.2	5.5
Administration publique, Éducation, Santé et travail social, Services collectifs, Services sociaux et personnels	22	17

Sources : Perspectives économiques de l'Afrique et FMI, 2013.

1.11. **Malgré un bon bilan macroéconomique, le pays n'a pas atteint une croissance inclusive à coefficient élevé de main-d'œuvre.** La performance macroéconomique du Burkina Faso n'a pas été suffisamment importante pour avoir une réelle incidence sur le bien-être de la grande majorité des ménages. Il y a eu peu de transformation structurelle ; l'industrie manufacturière et la création d'emplois dans des activités à plus forte valeur ajoutée restent lentes. Un pourcentage important de la population est toujours sans emploi ou sous-employé et plus de 45 % continuent de vivre sous le seuil de pauvreté en 2009. Le revenu par habitant estimé à 550 dollars en 2010 classe le Burkina Faso parmi les pays les plus pauvres du monde, même par rapport aux normes des pays à faible revenu et de l'Afrique subsaharienne. Selon le dernier rapport des Nations unies sur le développement humain, le Burkina est classé au 161^e rang de l'indice composite du développement humain, juste au-dessus des pays touchés par les conflits comme le Burundi et le Libéria. L'on s'accorde à reconnaître que les pays comme le Burkina doivent s'efforcer de relever les défis de la compétitivité à long terme pour permettre de rehausser le niveau de vie.

1.12. **La recherche d'une activité secondaire visant à multiplier les débouchés dans le secteur minier représentera un défi majeur pour les pouvoirs publics à mesure de l'expansion de la production aurifère.** De nouvelles activités minières aurifères dans le sud-ouest pourraient donner lieu à une plus forte intensité de main-d'œuvre dans les exploitations minières. Par ailleurs, si l'exploitation minière industrielle a présenté une nouvelle source de recettes publiques et de devises étrangères, elle créera peu d'emplois par rapport au potentiel de l'industrie agroalimentaire. L'expansion du secteur minier doit donc être complétée par d'autres secteurs dynamiques si le Burkina souhaite maintenir la croissance axée sur l'exportation que l'on a observée ces dernières années⁹.

1.13. **Au fil des années, un débat a porté sur la nature des objectifs de la politique et les conséquences macroéconomiques du régime du taux de change fixe sur le Burkina Faso et les autres membres de la zone du franc CFA.** Le franc CFA est la dénomination de la monnaie commune circulant dans huit pays d'Afrique occidentale, notamment le Burkina Faso, et six pays d'Afrique centrale. Les avantages et inconvénients de l'union monétaire en ce qui concerne le maintien de la stabilité des prix et le soutien de la croissance suscitent des préoccupations. En premier lieu,

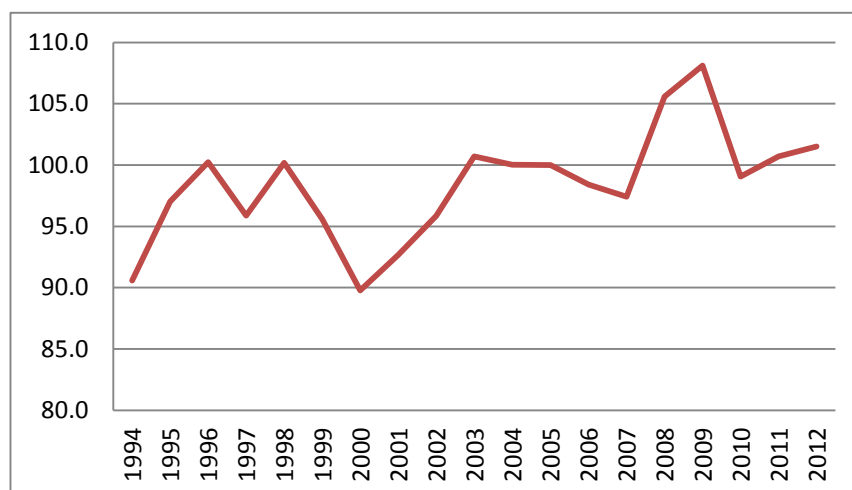
⁹ Burkina Faso – *Le défi de la diversification des exportations dans un pays enclavé – Diagnostic Trade Étude diagnostique sur l'intégration commerciale pour le programme du Cadre Intégré*, septembre 2007 : p. xiv.

Devarajan et Rodrik (1992) concluent que si les pays membres de la zone du franc CFA ont réussi à préserver des taux d'inflation inférieurs à ceux de leurs voisins, la croissance en a souffert. En deuxième lieu, l'indice du taux de change effectif réel (TCER) a souvent enregistré une hausse, surtout depuis 2001 dans les régions où la force de l'euro a nuï à la compétitivité dans les secteurs marchands. Les produits venant des pays de la zone du franc CFA ont été parfois placés au-dessus du prix courant international au moment où le taux de change du franc CFA était artificiellement élevé. Enfin, il existe un risque de vulnérabilité aux chocs asymétriques.

1.14. Pour le Burkina Faso, une analyse du TCER de 1994 à 2012 révèle un non-alignement du taux de change, ce qui entraîne des répercussions sur la compétitivité et la croissance. Le TCER a enregistré une croissance et une appréciation régulières de plus de 10 % depuis 1994. Les principaux facteurs à l'origine de cette croissance ont été les suivants : la force de l'euro et la montée des pressions inflationnistes imputables aux chocs exogènes. La détérioration prolongée des conditions d'échanges des pays membres et l'appréciation nominale du franc français contre le dollar américain sont des facteurs qui ont abouti à une surévaluation du taux de change dans les pays membres de la CFA et qui sont à l'origine de la dévaluation de 1994 du franc CFA. Si cette dévaluation a restauré la compétitivité de ces économies et permis aux pays de maintenir leurs gains de compétitivité sur les marchés extérieurs pendant quelques années, l'appréciation régulière du taux de change effectif réel (TCER) au cours des années suivantes immédiatement après la dévaluation - illustrée par une tendance à la hausse dans les taux de change effectifs nominaux et réels jusqu'à la fin de 2009 - a contribué à une perte de la compétitivité des prix dans des pays membres comme le Burkina.

1.15. Les résultats mitigés concernant l'euro depuis le début de la crise de l'euro ont donné lieu à une certaine volatilité dans la compétitivité du Burkina Faso, et ont touché également d'autres pays membres de l'UEMOA. Les dernières appréciations indiquent que le TCER du Burkina a nettement baissé après la dépréciation de l'euro par rapport aux devises en 2010. Par ailleurs, les gains en matière de compétitivité des prix ont été faibles et en partie attribuables au fait que le TCER a enregistré une appréciation modeste en moyenne (environ 2 %) en 2011 et 2012. L'appréciation du taux de change aurait pu être plus élevée au Burkina Faso, si le pays n'avait pas subi une inflation élevée des produits alimentaires à la suite de la sécheresse de 2010 et de la pénurie alimentaire qui s'est ensuivie. En même temps, la tendance moyenne à long terme du TCER demeure contrastée dans les pays membres de la zone CFA et les autres pays d'Afrique subsaharienne enregistrent une différence après 2003. Cette tendance indique que malgré l'aptitude des pays de la zone CFA à préserver le niveau relativement bas des prix, ils n'ont pas réalisé de gains de compétitivité relativement hauts entre 1994 et 2011. En raison de la forte volatilité des cours, ces gains étaient même inférieurs au Burkina Faso. En effet, les pays voisins jouissant d'un régime de taux de changes flottants et plus souples ont pu recourir à des dévaluations successives pour maintenir leur avantage concurrentiel au fil du temps.

Figure 0.2: Évolution du TCER 1994-2011 (2005 = 100)



Source : FMI, Autorités burkinabè (2012).

L'environnement commercial : Un contexte difficile

1.16. **Le taux des investissements privés au Burkina Faso a augmenté depuis 2007, culminant en 2009 (Diagramme 3), pourtant il reste inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne.** Le Burkina est depuis longtemps considéré comme le pays ayant le plus grand potentiel minier inexploité en Afrique de l'Ouest. Ce potentiel est à présent exploité puisque plusieurs mines sont en service depuis l'EDIC précédente. L'explosion des investissements directs étrangers dans le secteur minier, le plus récemment dans l'exploitation, est liée à la mise en exploitation de sept sur les huit mines du pays qui, à présent, extraient de l'or. C'est la production aurifère qui a été la plus élevée, mais le manganèse, le zinc et le cuivre ont également suscité de l'intérêt et attiré les investissements étrangers. Par ailleurs, le Code minier incitatif, proposé en 2007, a amélioré les conditions pour les investisseurs étrangers. Le Burkina est également soumis au Code minier communautaire de l'UEMOA. Le ralentissement des entrées d'IDE depuis 2009 peut s'expliquer par l'ouverture de plusieurs mines du pays à ce moment-là. De plus, il convient de noter que la montée de l'investissement étranger au Burkina n'est pas uniquement attribuable au secteur minier puisque les télécommunications ont également attiré d'importants investissements étrangers ces dernières années. De même que l'exploitation minière, le secteur des télécommunications du Burkina est actuellement dominé par les investisseurs étrangers¹⁰ qui ont permis de beaucoup améliorer l'infrastructure des télécommunications à la suite de la privatisation d'ONATEL, l'Office National des télécommunications, en 2006, et de l'ouverture du secteur à l'investissement privé en 1998. Le résultat a été une croissance rapide dans les services, une qualité supérieure, une plus grande diversité des services et une baisse des prix pour les consommateurs. Bien que les investisseurs de moindre envergure apportent moins de capitaux et d'emplois dans des secteurs autres que les secteurs miniers et des télécommunications, ils se sont révélés importants pour la diversification et le développement économique du Burkina Faso, car ils stimulent les petites industries et le secteur des services, notamment l'industrie agroalimentaire, l'hôtellerie et les services professionnels¹¹. Toutefois, en dépit des améliorations apportées, il n'en demeure pas moins que l'impact de l'investissement étranger au Burkina reste faible par rapport à la

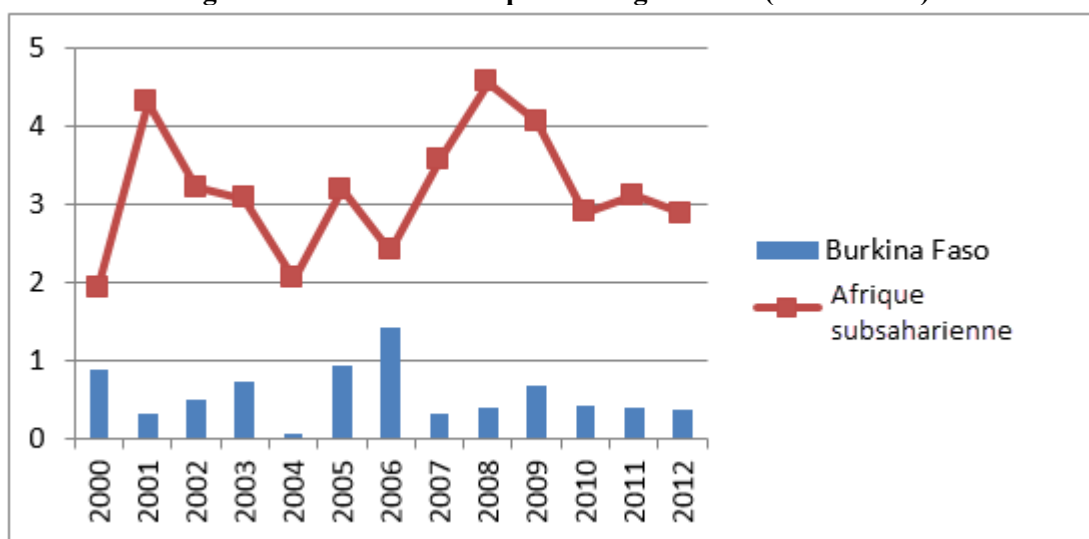
¹⁰ *Examen de la politique d'investissement – Burkina Faso*, CNUCED, 2009 : p. 2.

¹¹ *Ibidem*, p : 21.

moyenne de la région subsaharienne, même si les entreprises étrangères représentent la source principale d'emplois formels dans le secteur privé¹². Les contraintes structurelles, en particulier dans le transport, l'infrastructure et les ressources humaines, continuent de compliquer le développement du secteur privé du Burkina Faso, et également son aptitude à attirer les investissements étrangers. Les services financiers insuffisamment développés font toujours obstacle à l'exercice de l'activité des entreprises locales.

1.17. **Depuis 2001, le Burkina a connu des variations de classements dans l'indice de performance de la logistique et dans l'indice Doing Business (facilitation des échanges) et devance ses voisins de l'UEMOA selon l'indice DB, mais est devancé selon l'IPL.** L'indice de performance de la logistique fournit des évaluations qualitatives et quantitatives de la performance du secteur logistique du pays, d'après une enquête auprès des transitaires et transporteurs express internationaux. Les deux rapports saluent les progrès accomplis par le Burkina en matière de réglementation du marché du travail, perception de l'impôt, réduction des coûts et inscription au registre des titres de propriété, mais les catégories d'infrastructure sont encore loin d'être satisfaisantes, en particulier la qualité du transport et les TIC qui freinent considérablement les activités commerciales¹³.

Figure 0.3: Flux d'IDE en pourcentage du PIB (2004 – 2012)



Source : Banque de données de la Banque mondiale, 2013.

1.18. **L'exiguïté du secteur financier national a contraint l'investissement privé, ce qui a donné lieu à des services d'intermédiation faibles et à des taux d'intérêt élevés pour les entrepreneurs privés.** Les entreprises du secteur privé n'ont pas la capacité d'exploiter les marchés du crédit. De plus, les demandes d'importantes garanties présentent des difficultés supplémentaires aux opérateurs privés qui essaient d'obtenir du crédit. De grands écarts entre le taux de dépôt et le taux de prêt ont nui aux entrepreneurs. Les enquêtes montrent que ces défis persistants auxquels sont confrontés les entreprises découlent des facteurs suivants : la qualité médiocre des moyens puisque les petites entreprises ne

¹² Ibidem : p. 1.

¹³ Indicateurs du commerce mondial 2009/2010.

bénéficient pas du soutien d'experts (domaine comptable, fiscal et gestion), l'insuffisance des capacités administratives et de marketing, et un faible apport en capital à la participation totale de l'activité du client (la plupart des banques burkinabè exigent un apport personnel à la participation d'un minimum de 20 %). L'insuffisance des garanties ajoute souvent du poids à l'endettement qui existe déjà dans le secteur privé¹⁴.

1.19. Le climat des affaires du Burkina Faso a fortement progressé depuis 2005, en particulier en ce qui concerne la réduction des délais en ce qui concerne l'allègement des formalités, la création d'entreprises et l'émission des permis de construire. Toutefois, la compétitivité mérite encore d'être améliorée dans l'ensemble. Les autorités burkinabè, ainsi que les partenaires de développement et le monde des affaires, ont mis en œuvre une stratégie visant à améliorer la compétitivité du Burkina Faso par un modèle commercial viable depuis la première publication du rapport *Doing Business* en 2005, dans lequel le Burkina occupait le 154^e rang sur 155 pays. Depuis, le pays a été salué par *Doing Business* pour figurer au rang des dix meilleurs réformateurs du monde et occupe à présent le premier rang des pays de l'UEMOA et de l'OHADA. Ce succès a pu être atteint grâce à des réformes essentielles, en particulier dans les domaines de la création d'entreprises, l'obtention des permis de construire, et l'inscription au registre des titres de propriété. Les améliorations comprennent la réduction des délais et du nombre de formalités nécessaires à la création d'une entreprise (passant de 40 jours et de 12 procédures dans *Doing Business 2005* à 13 jours, et 3 procédures dans *Doing Business 2012*). L'obtention des permis de construire a également fait un bond dans le classement ; le nombre de jours est passé de 207 à 98 et le nombre de procédures de 29 à 12. Le pays a réduit de moitié le nombre de jours et de procédures nécessaires à l'inscription au registre d'un titre de propriété (passés de 189 jours et 8 procédures à 59 jours et 4 procédures). Ces réformes ont été rendues possibles par la simplification des procédures et par la mise en place d'un guichet unique permettant au secteur privé de créer de nouvelles entreprises, d'obtenir des permis de construire, etc. En effet, la mise en place des Centres de formalités des entreprises du Burkina Faso (CEFORE), le guichet CEFAC, chargé de l'obtention des permis de construire et la *Maison de l'Entreprise du Burkina Faso* (MEBF) ont ouvert la voie à la poursuite des réformes dans ces domaines. Selon les indicateurs sur le crédit, le Burkina poursuit depuis lors sa remontée dans le classement et se caractérise par la force de l'indice des droits juridiques (l'indice était de 3 points dans *Doing Business 2011* et est passé à 6 points en 2012). Cette remontée est en partie attribuable à l'Acte uniforme révisé portant organisation des sûretés. En dépit de ces progrès, le Burkina n'occupait toutefois que le 150^e rang sur 183 pays dans le classement 2012. Les réformes essentielles liées aux permis d'exploitation, à l'accès au crédit, au commerce transfrontalier et à l'exécution des contrats se sont essouffées, les paiements de l'impôt se sont accrus et les délais consacrés à s'acquitter des obligations fiscales sont les mêmes. Afin de tirer pleinement profit des progrès accomplis jusqu'à présent, il est impératif de poursuivre les efforts dans ces domaines en retard.

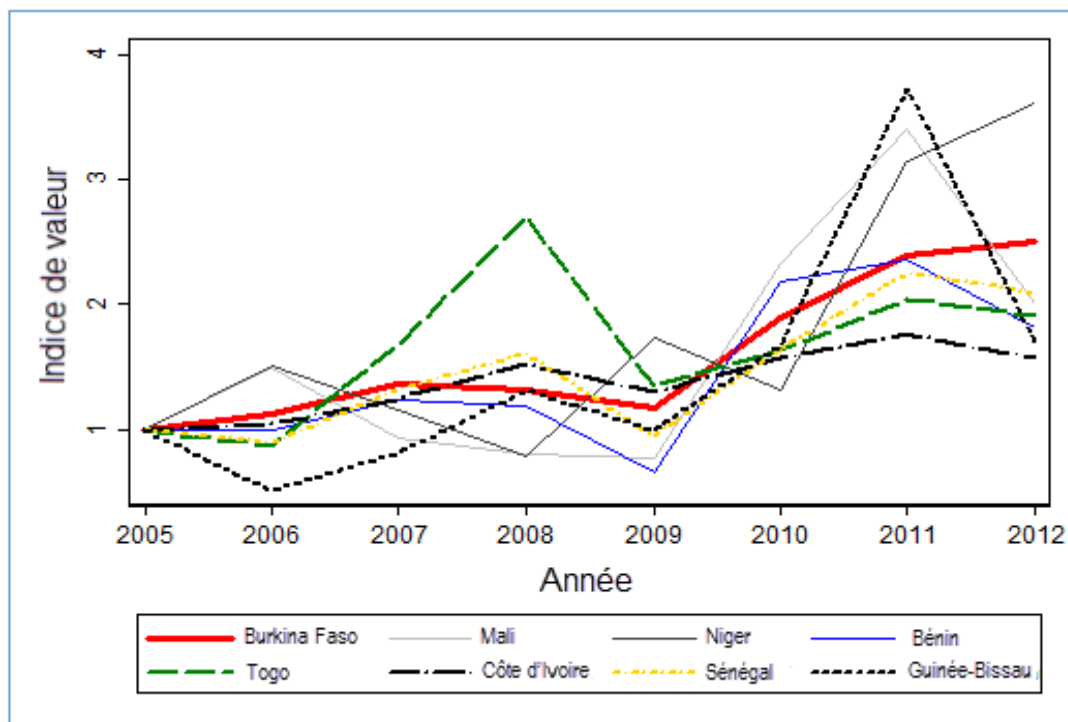
B. UNE AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE COMMERCIALE

1.20. La dernière performance à l'exportation du Burkina Faso indique qu'elle a été parmi les plus dynamiques de la sous-région et a même dépassé la bonne performance macroéconomique

¹⁴ L'Acte uniforme révisé de l'OHADA (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires) portant organisation des sûretés a facilité l'accès au crédit au Burkina Faso. Cette révision élargit la gamme de biens pouvant constituer des garanties (y compris les biens futurs), et permet de garantir des obligations par des sûretés réelles et également d'accélérer la réalisation des sûretés en cas de défaut de paiement de l'emprunteur par la faculté d'attribution du bien donné en garantie sans recours au juge. (*Doing Business Report 2012*).

du pays. La deuxième moitié de la dernière décennie a connu une croissance des exportations forte et régulière, qui n'a été que légèrement touchée par la crise financière mondiale de 2008 et 2009 (Diagramme 1.4). De 2005 à 2012, le Burkina Faso a atteint un taux annuel moyen de croissance des exportations de 14,1 % par rapport à une moyenne de 9,5 % dans la première moitié de la dernière décennie (Tableau 1.2). Cette croissance n'a été dépassée que par le Niger, en raison de la forte montée de la valeur des exportations nigériennes en 2011. Dans l'ensemble, la valeur des exportations du Burkina en 2012 était 2,5 fois supérieure à celle de 2005.

Figure 0.4: Croissance des exportations cumulées, 2005-2012



Source : Calculs des auteurs à partir des données miroirs de la base de données de Comtrade de l'ONU.

Tableau 0.2 : Taux de croissance annuel composé de l'exportation, 2000-2005 par rapport à 2005-2012

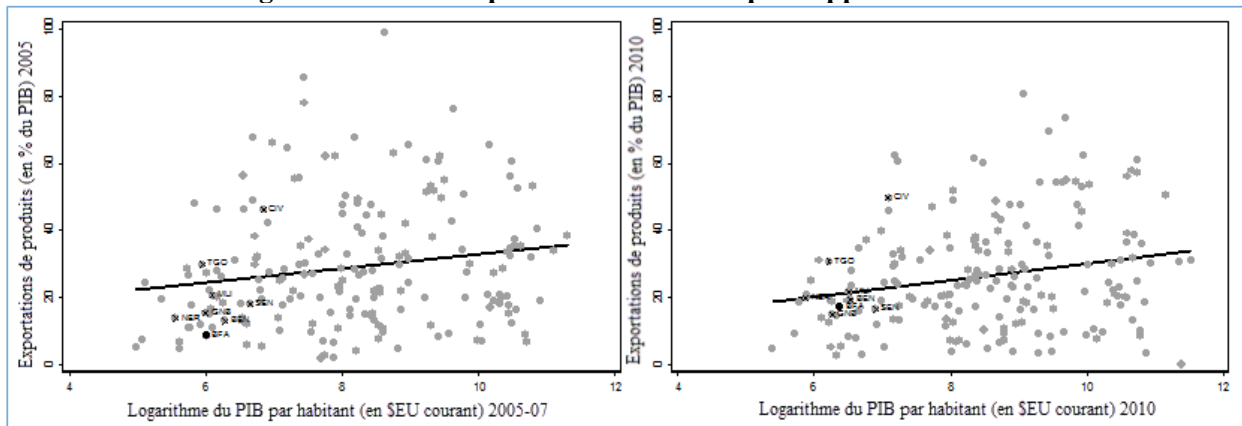
	2000-2005	2005-2012
Burkina Faso	9.5	14.1
Bénin	16.4	8.9
Côte d'Ivoire	7.3	6.7
Mali	1.3	10.4
Niger	-8.3	20.1
Sénégal	12.8	11.1
Togo	19.7	9.7

Source : Calculs des auteurs à partir des données miroirs de la base de données de Comtrade de l'ONU.

1.21. **Les fortes performances à l'exportation du Burkina Faso sont imputables au fait que le pays s'est davantage intégré dans l'économie mondiale.** En 2005, le Burkina Faso affichait les performances les plus basses en Afrique de l'Ouest par rapport à son intégration dans les marchés mondiaux et son ratio exportations/PIB n'enregistrait que 8,8 %, ce qui est largement inférieur au chiffre prévu compte tenu du niveau du PIB national par habitant, et inférieur à d'autres pays enclavés

dans la région du Mali et du Niger (Diagramme 1.5). Le Bénin (13,3 %) et le Niger (14 %) devançaient de quelques points le Burkina Faso. Après une tendance négative entre 1998 et 2004 (chutant de 12,9 à 8,6 %), le ratio exportations/PIB du Burkina Faso a progressé pour atteindre 17,3 % en 2010, ce qui est supérieur au ratio de la Guinée-Bissau (15,2 %) et au ratio du Sénégal (16,6 %). Aujourd'hui, la performance à l'exportation du pays est plus conforme aux attentes, étant donné son niveau de développement.

Figure 0.5 : Ratio exportations/PIB 2005 par rapport à 2010

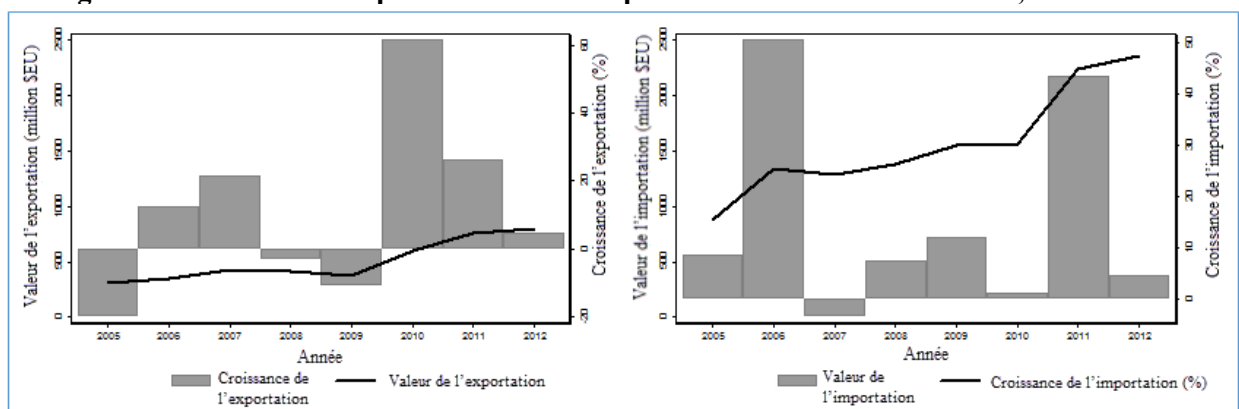


Source : Calculs des auteurs basés sur les données issues des Indicateurs du développement dans le monde établis par la Banque mondiale.

1.22. Le commerce au Burkina Faso est néanmoins dominé par les activités d'importation et l'équilibre extérieur s'est dégradé depuis 2005. Malgré une forte croissance de l'exportation, la croissance de l'importation a été plus marquée et dépasse de beaucoup les niveaux d'exportation (Diagramme 1.6). Entre 2005 et 2012, la valeur des exportations du Burkina Faso est passée de 314 à 790 millions de dollars EU. En revanche, la valeur des importations est passée de 886 millions de dollars EU en 2005 à 2 351 millions de dollars EU en 2012. En conséquence, la balance commerciale déficitaire des produits a presque triplé entre 2005 et 2012 et enregistre un déficit qui est passé de 571 millions de dollars EU à 1 560 millions de dollars EU. Néanmoins, il convient de noter que les performances commerciales du Burkina Faso doivent être analysées avec prudence. À ce jour, les données commerciales demeurent variables, car elles proviennent de différentes sources qui donnent des résultats contradictoires.

1.23.

Figure 0.6: Valeurs des exportations et des importations et taux de croissance, 2005-2012



Source : Calculs des auteurs à partir des données miroirs de la base de données de Comtrade de l'ONU.

Encadré 0.1 : Divergences dans les données commerciales du Burkina Faso

L'analyse de la performance commerciale du Burkina Faso présentée dans ce chapitre doit être interprétée avec prudence. Ce chapitre exploite plusieurs sources de données sur les flux d'exportation et d'importation, dont : les données douanières telles qu'elles sont indiquées dans la base de données Comtrade de l'ONU (présentation des deux flux transmis par le Burkina que l'on appelle les flux déclarés, ainsi que le rapport de partenariats commerciaux du Burkina, que l'on appelle la base de données miroir) ; les données commerciales consignées dans les statistiques de la balance des paiements ; la Direction des statistiques du commerce du FMI ; les Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale ; et l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) du Burkina Faso. Cependant, de grandes différences existent dans les échanges commerciaux du Burkina Faso selon les différentes sources de données et il faut donc citer la source exacte à la base de chaque analyse.

Il est difficile de déterminer l'origine de ces divergences, mais ce type d'incohérences illustre les problèmes énormes que des données différentes peuvent engendrer, entravant l'analyse du commerce du Burkina Faso. Selon la source de données, on aboutit parfois à des conclusions très différentes et nous soulignons ici quelques grands exemples.

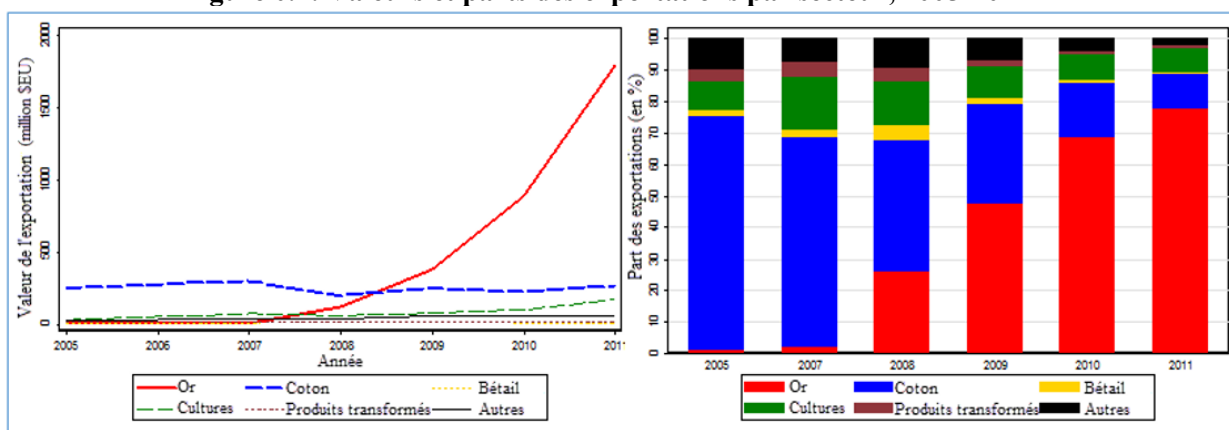
- **Total :** L'une des plus grandes incohérences est la balance commerciale totale du Burkina Faso. D'après les données miroir issues de la base de données Comtrade de l'ONU, la balance commerciale du Burkina Faso était déficitaire de 1,5 million de dollars EU en 2011. Un déficit commercial est confirmé dans les données publiées par l'INSD, mais la balance représente une fraction du déficit des produits (636 millions FCFA). Cependant, les statistiques de la balance des paiements du Burkina Faso indiquent un excédent commercial des produits de 14,2 millions FCFA, également consigné par la Direction des statistiques du commerce du FMI. Nous privilégions les données de la base Comtrade de l'ONU, cependant les rapports des échanges du Burkina Faso manquaient pour 2006 et 2012 au moment de l'établissement du rapport, c'est pourquoi nous avons exploité la base de données miroir.
- **Produits :** On constate un autre écart considérable : l'analyse des exportations aurifères du Burkina. D'après le code du SH (système harmonisé) à 4 chiffres 7108, les exportations aurifères du Burkina étaient de 1,8 million en 2011. Mais, d'après la structure commerciale des importations aurifères en provenance du Burkina, la valeur ne représentait que 8,4 mille dollars EU en 2011. Étant donné l'importance des exportations aurifères du Burkina Faso, lorsque l'on réalise une analyse des produits, nous préférons interroger la base de données Comtrade de l'ONU.
- **Partenaires :** Une grande part de ces exportations aurifères est expédiée vers une seule destination, la Suisse (87 %), d'après les données consignées par le Burkina Faso. Il n'est donc pas surprenant de découvrir l'existence d'un plus grand nombre de différences entre les sources lorsque l'on examine les principaux partenaires commerciaux du Burkina Faso. Lorsque l'on examine les échanges avec des partenaires commerciaux particuliers, nous privilégions la base de données miroir de Comtrade de l'ONU, puisqu'en général, les bureaux de douane consignent plus rigoureusement les statistiques de l'importation que celles de l'exportation. Cependant, pour certains pays ou certains cas, nous exploitons les données de référence.

Le commerce informel entre les pays voisins présente également des difficultés pour quantifier avec exactitude les exportations et les importations du Burkina Faso. Cette observation s'applique tout particulièrement au cheptel, mais aussi aux fruits, légumes, arachides en coques et céréales.

C. UNE COMPOSITION DU COMMERCE QUI CHANGE

1.24. **La découverte de nouvelles réserves d'or et l'augmentation de la production d'or qui a suivi, ainsi que la hausse sensible des prix de l'or après 2007, ont considérablement modifié le panier des exportations du Burkina Faso et sont le moteur de la bonne performance des exportations.** La modification de la composition du panier des exportations du Burkina Faso est la clé pour comprendre la performance récente des exportations du pays, qui est presque entièrement due à l'essor exceptionnel des exportations d'or depuis 2007. En moins de dix ans, éclipsant le coton, l'or est devenu la principale source de réserves de change et représente plus de 77 % des exportations totales en 2011. En 2005, les exportations d'or étaient seulement de 3 millions de dollars américains -\$ EU- (soit moins de 1% du total des exportations) ; en 2008, elles ont atteint 121 millions de \$ EU (25 %). Cette tendance s'est poursuivie pour atteindre 1 790 millions de \$ US en 2011, soit près de 600 fois la valeur de 2005. Le coton, auparavant le principal secteur d'exportation du Burkina Faso avec 74 % des exportations totales en 2005, n'a représenté que 11 % des exportations totales en 2011, même si les valeurs des exportations de coton sont restées stables sur la même période (de 246 millions de \$ EU en 2005 à 264 millions en 2011) (Figure 7). D'autres secteurs d'exportation ont également été moins dynamiques (avec quelques exceptions, comme les exportations agricoles, abordées ci-dessous), et représentent des parts du panier des exportations de plus en plus faibles à mesure que l'or continue à gagner du terrain.

Figure 0.7: Valeurs et parts des exportations par secteur, 2005-2012



Source : Calculs des auteurs à partir des données de la base Comtrade de l'ONU.

Notes : L'or est défini par le code SH à 4 chiffres 7108 ; le coton par le code SH à 6 chiffres 520100 ; l'élevage par le code SH à 2 chiffres 01 ; les cultures par les codes SH à 2 chiffres 07-12 ; et les produits transformés par les codes SH à 2 chiffres 15, 41-43 et 50-63.

1.25. **Il était prévu que le portefeuille de l'exportation du Burkina Faso se modifie considérablement avant 2011, pour présenter une combinaison d'exportations plus diversifiée et un rapport exportations/PIB plus sain. Mais la dimension de l'évolution du portefeuille d'exportation était largement imprévisible.** L'EDIC du Burkina Faso de 2007 soulignait le potentiel de croissance de l'exploitation minière, et considérait que si les prix se maintenaient, les exportations d'or pourraient dépasser 300 millions de \$ EU d'ici 2011, soit environ le niveau des exportations de coton en 2007. Le Burkina possède également d'importantes réserves de minerais, notamment de phosphate, de zinc et de fer. Le zinc devait également ajouter 280 millions de \$ EU supplémentaires au panier des exportations en 2011 ; mais selon les données communiquées par la base Comtrade de l'ONU, le Burkina Faso n'exportait pas de zinc en 2011. La présence de gisements de diamants, de cuivre et de bauxite s'est également avérée dans certaines régions, ce qui indique que le potentiel de croissance des secteurs des mines et minéraux se maintiendra à l'avenir.

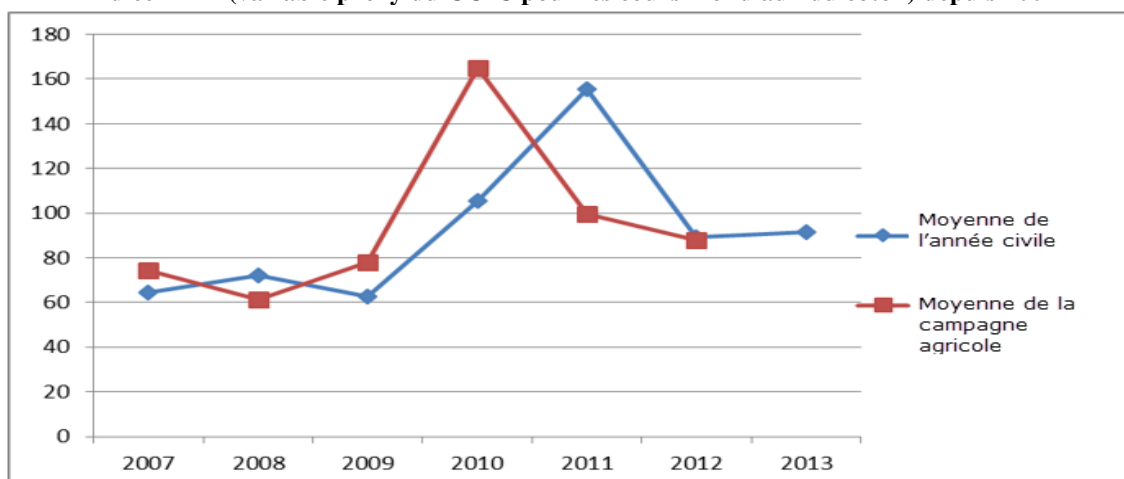
1.26. **Cette augmentation impressionnante des valeurs nominales des exportations d'or est liée à une combinaison d'effet volume et d'effet prix.** Le secteur minier du Burkina est en pleine expansion suite à la hausse de la production dans les mines d'or existantes et à l'ouverture de plusieurs nouvelles mines depuis 2007. Dans le même temps, les prix de l'or ont grimpé sur les marchés internationaux, pour atteindre un sommet en 2011 avec un prix près de cinq fois supérieur à celui de 2005. L'amélioration de la rentabilité de la production a favorisé l'exploration, qui a aussi entraîné un afflux régulier d'IDE dans le pays, et le gouvernement a identifié le secteur minier comme l'une des sources potentielles de croissance du Burkina¹⁵. Dans le même temps, les prix internationaux du coton sont restés élevés, mais constants, malgré un pic en 2010, ce qui indique que les volumes d'exportation sont également demeurés constants dans le pays. L'Encadré 1.2 présente les évolutions récentes sur les marchés mondiaux où sont fixés les cours internationaux du coton et de l'or.

Encadré 0 : Conditions des marchés mondiaux du coton et de l'or

Coton

La situation actuelle sur le marché mondial du coton reste inhabituelle, avec des prix stables et élevés malgré un haut niveau de production et des stocks importants, notamment en Chine¹⁶. Le déclin récent de la volatilité des prix du coton a été attribué par le Comité consultatif international du coton (CCIC) à plusieurs facteurs, dont la politique du gouvernement chinois qui consiste à détenir des stocks afin de relever et stabiliser les prix intérieurs.

Indice « A » (variable proxy du CCIC pour les cours mondiaux du coton) depuis 2007



Source : National Cotton Council des États-Unis.

En Afrique subsaharienne, les excédents de production perdurent. La production a augmenté régulièrement dans tout le continent, notamment au Burkina Faso, mais selon le CCIC, cette hausse de la production est liée à l'augmentation de la superficie cultivée et non à l'amélioration des rendements¹⁷. Les pays de l'UEMOA et subsahariens n'ont pas réussi à revenir aux niveaux de rendement du coton dont ils bénéficiaient il y a dix ans. C'est également le cas pour le Burkina Faso. Les facteurs principaux qui contribuent à l'amélioration du

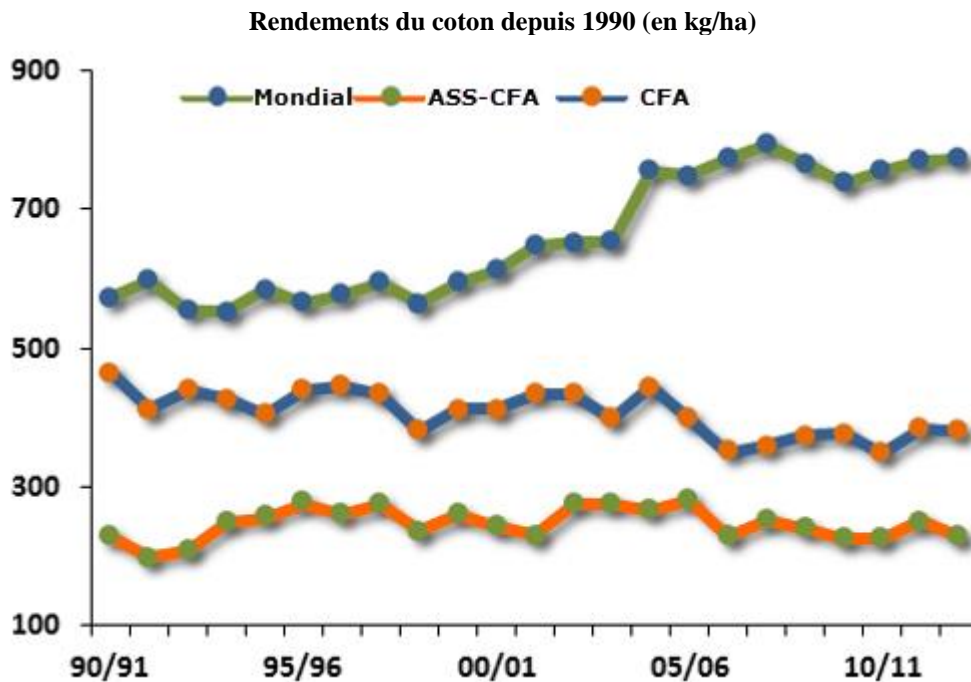
¹⁵ Secrétariat de l'OMC, 2010 : p. 225.

¹⁶ Réunion du Comité consultatif international du coton (CCIC) avec les Consultations sur l'aide au développement dans le secteur du coton de l'OMC, 21 juin 2013.

¹⁷ Réunion du CCIC avec les Consultations sur l'aide au développement du coton de l'OMC, juin 2013.

rendement sont la technologie, l'extension de la technologie (aider les agriculteurs à adopter les nouvelles technologies), la disponibilité des intrants, la logistique du coton-graine (coton brut) et les incitations, comme les prix. Le défi majeur pour l'augmentation des rendements au Burkina reste le manque de disponibilité des intrants, comme les engrais et les pesticides.

Il est possible de faciliter les échanges sur le marché du coton en adoptant un certificat phytosanitaire (santé des végétaux) commun, semblable à celui utilisé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Celui-ci remplacerait les 34 différents certificats actuellement utilisés dans le monde, qui demandent tous les mêmes renseignements mais sous des formes différentes. L'emploi d'une documentation électronique pourrait aussi contribuer à simplifier le processus. Sa mise en application au Burkina Faso, où les frais informatiques existent encore, ne serait cependant pas évidente.



Source : CCIC.

En 2003, le Burkina Faso a adopté une position commune avec le Bénin, le Tchad et le Mali à l'OMC afin de faire pression pour l'élimination des mesures de soutien à la production nationale et des subventions à l'exportation accordées aux producteurs de coton dans les pays développés. Cette politique commerciale du « C-4 » réclame également un accès en franchise de droits et non contingenté des exportations de coton provenant des Pays en développement. Selon les pays du C-4, le soutien apporté par certains membres de l'OMC gonfle artificiellement l'offre de coton sur les marchés internationaux et fait baisser les cours mondiaux, ce qui affecte de façon disproportionnée les pays qui dépendent fortement des revenus du coton. Ils font valoir qu'une part importante des coûts de production n'est pas sensible aux fluctuations des cours mondiaux, en particulier le coût des intrants et du transport vers les importateurs, et les frais financiers¹⁸. Cette position s'est enracinée plus profondément dans le contexte des crises énergétique, alimentaire, financière et économique en 2008 et 2009 qui ont conduit les ministres du Commerce des pays du C-4 à lancer un appel pressant aux membres de l'OMC pour

¹⁸ Réunion du CCIC avec les Consultations sur l'aide au développement du coton de l'OMC, juin 2013 : p. 221.

la reprise et la conclusion rapide des négociations sur le coton.

Or

Les cours de l'or ont chuté en 2013, avec deux baisses marquées des prix en avril et en juillet, alors que la demande mondiale a été freinée par la décision récente du gouvernement indien de limiter les importations d'or. La demande mondiale d'or a baissé de 21 % au troisième trimestre 2013 par rapport à 2012. La demande en général, cependant, a bondi depuis les deux chutes de prix de l'année dernière. La demande mondiale de bijoux et l'investissement en lingots et pièces de monnaie ont augmenté tout au long de l'année. Le prix moyen de l'or a baissé de 20 % par rapport au troisième trimestre 2012, tandis que les sorties d'investissement des FNB (fonds négociés en bourse) d'or ont continué à diminuer considérablement.

L'or poursuit son voyage d'ouest en est, à mesure que l'essor des marchés de consommateurs en Chine et en Inde compense les sorties d'investissement à l'Ouest. Le secteur de la bijouterie a été la principale composante de la demande mondiale d'or, car la réduction des prix moyens a encouragé les consommateurs. La demande de bijoux a été particulièrement forte en Chine, où la demande totale des consommateurs a augmenté de 18 % par rapport au troisième trimestre 2012. Une croissance robuste dans le secteur de la bijouterie a également été observée au Moyen-Orient, en Turquie et dans toute l'Asie du Sud-est. Dans le même temps, le marché de la bijouterie aux États-Unis connaissait son troisième trimestre consécutif de croissance après 8 années de déclin. L'investissement global en lingots et pièces depuis le début de l'année a augmenté de 36 % par rapport à la même période l'an dernier. Une fois encore, cette croissance est essentiellement venue d'Asie et du Moyen-Orient (dont la Turquie). La Chine a connu une forte demande d'investissement en or cette année. La demande dans le secteur de la technologie a été robuste et stable ces dernières années, impulsée en bonne partie par l'utilisation de l'or dans l'électronique et par la popularité des téléphones intelligents et tablettes.

Les banques centrales continuent d'accumuler de l'or, quoiqu'à un rythme plus lent que les niveaux élevés de 2012. Le troisième trimestre 2013 a été le onzième trimestre consécutif pendant lequel les banques centrales ont été des acheteurs nets d'or, avec une demande d'or stable de 93 tonnes. Les banques centrales continuent à se diversifier au détriment du dollar et de la dette souveraine, probablement en raison de la poursuite de la réduction progressive de l'assouplissement quantitatif et des crises du plafond de la dette et d'arrêt des activités gouvernementales aux États-Unis l'an dernier.

Au troisième trimestre 2013, l'offre d'or a chuté de 3 %, malgré une hausse de 4 % de la production globale. La forte contraction de l'offre d'or recyclé explique ce déclin. Comme les indicateurs économiques s'améliorent et les prix de l'or restent en dessous des pics précédents, les incitations au recyclage de l'or se sont réduites. La Chine, le Brésil, l'Australie, ainsi que d'autres producteurs d'or, ont tous déclaré des augmentations de la production minière.

Prix au comptant de l'or en dollars EU depuis 1990



Source : World Gold Council.

1.27. **Malgré l'évolution de l'importance relative de l'or et du coton dans le panier des exportations, l'étroite base d'exportation du Burkina Faso n'a pas sensiblement changé depuis 2005.** Les exportations sont encore dominées par trois produits — or, coton et graines oléagineuses — qui représentaient plus de 92 % des exportations totales en 2012 (contre 79 % en 2005). Les autres grandes exportations du Burkina Faso restent des produits basés sur les ressources agricoles ou naturelles, pour lesquels le Burkina Faso dispose d'avantages comparatifs. Il faut noter également que l'expansion du secteur minier au Burkina a aussi entraîné une croissance rapide du minerai de manganèse, qui, alors qu'il constituait une ligne d'exportation mineure en 2007, est passé au septième rang des produits d'exportation en 2011 (Tableau 1.3).

Tableau 0.3: 10 principales exportations du Burkina Faso, 2007-2011

		2007	2008	2009	2010	2011
Rang *	Produit de base d'exportation					
1	Or	9.6	121.5	379.8	883.7	1,790.4
2	Coton brut	301.7	196.4	249.4	223.4	264.3
3	Graines oléagineuses	59.8	41.2	60.4	71.1	89.1
4	Noix de coco, noix du Brésil, noix de cajou	1.1	4.0	3.0	8.1	61.2
5	Bovins	8.0	20.7	14.3	8.2	9.0
6	Cigares	9.8	9.6	2.9	6.8	6.5
7	Minerais de manganèse	0.001	0.01	1.6	5.0	5.7
8	Fil de coton de > 85 %	2.50	2.1	2.3	4.1	4.8
9	Maïs	3.1	1.1	4.1	6.1	4.2
10	Dattes, figues, ananas, etc.	4.2	4.4	3.3	5.4	0.5
	Total des échanges	452.7	470.1	795.5	1,288.1	2,312.4

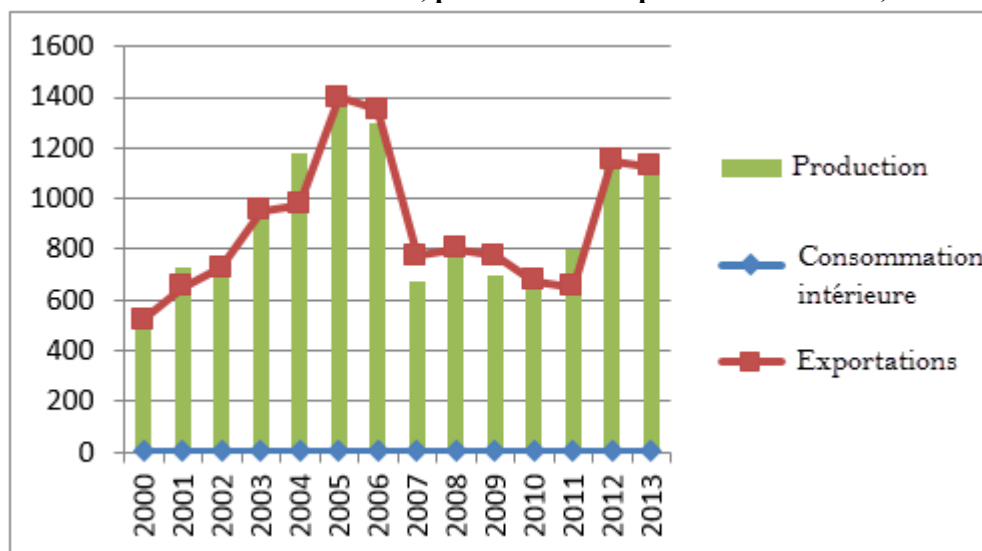
Source : Calculs des auteurs à partir des données de la base Comtrade de l'ONU.

Notes : Les produits sont définis par le code SH à 6 chiffres. Les valeurs sont exprimées en millions de dollars EU. Les produits d'exportation sont classés en fonction des niveaux de 2011.

1.28. **Malgré l'augmentation des recettes d'exportation de l'or, le coton reste la plus grande industrie du Burkina Faso et l'agriculture, son principal employeur.** Comme l'a reconnu l'Étude diagnostique d'intégration commerciale (EDIC) du Burkina Faso de 2007, le coton est un secteur

d'exportation que le pays a développé avec succès. Cette constatation reste vraie aujourd'hui. Le coton continue à faire vivre directement au moins 3 millions de personnes, soit plus de 20 % de la population¹⁹, et s'avère particulièrement important pour les pauvres. La consommation nationale de coton est restée stable, à seulement 3,5 % de la production, tandis que la grande majorité du coton du pays est exportée (Figure 1.8). Et, contrairement à l'extraction de l'or et d'autres minerais, le secteur du coton établit d'importantes liaisons en amont vers d'autres secteurs de l'économie.

Figure 0.8: Consommation intérieure, production et exportations de coton, 2000-2012



Source : Département de l'Agriculture des États-Unis.

Notes : Les valeurs sont exprimées en milliers de balles.

1.29. **Un message essentiel de l'EDIC du Burkina Faso de 2007 était d'identifier des sous-secteurs autres que le coton afin de développer et diversifier la base d'exportation du pays.** L'exploitation minière industrielle était considérée comme un moteur de croissance, représentant une importante nouvelle source de devises et de recettes publiques. Cependant, elle ne devait que peu contribuer à la création d'emplois et devait être complétée par d'autres secteurs dynamiques. En plus du coton et de l'exploitation minière, les graines oléagineuses (sésame, noix de cajou, noix de karité), les céréales et le bétail ont tous été mis en avant dans l'EDIC précédente comme bénéficiant d'un potentiel élevé pour l'emploi, la réduction de la pauvreté et la croissance des exportations. L'horticulture, les arachides et les fruits et légumes, dont beaucoup font déjà partie des principales exportations du Burkina, étaient également mentionnés. L'étude observait qu'avec un renforcement du soutien direct au niveau de la production et de la commercialisation, ces industries agricoles pourraient connaître une croissance plus forte des exportations et créer de nombreux emplois. À ce jour, cependant, la plupart de ces objectifs ne se sont pas matérialisés.

1.30. **Bétail** — D'après l'EDIC du Burkina Faso de 2007, le secteur de l'élevage méritait d'être prioritaire, étant donné le nombre de pauvres impliqués, et son potentiel d'amélioration pour des exportations de viande à plus forte valeur ajoutée. Les exportations d'animaux vivants, notamment de

¹⁹ Secrétariat de l'OMC, 2010 : p. 219.

²⁰ Noter que les stocks de coton ont augmenté pendant les années précédentes, avec des écarts entre production, exportations et consommation, à savoir en 2004, 2008 et 2011.

bovins, ont fluctué depuis 2005, vraisemblablement en raison des troubles persistants du principal marché d'exportation, la Côte d'Ivoire, mais une reprise est attendue à présent que la crise ivoirienne s'est apaisée. (Une observation similaire a d'ailleurs été faite dans l'EDIC du Burkina Faso de 2007.) La valeur des exportations de bétail a atteint 11 millions de \$ EU en 2011, contre 6 millions de \$ EU en 2005, mais reste sous le niveau maximum de 23 millions de \$ EU en 2008. Cependant, la composante informelle des échanges d'animaux vivants en Afrique de l'Ouest est extrêmement difficile à quantifier (de même que pour les fruits et légumes frais), et ces flux sont probablement sous-déclarés (voir Encadré 1 sur les divergences de données). Il s'agit néanmoins d'un élément majeur du commerce régional du Burkina, mais d'après les statistiques officielles, les exportations n'ont pas suffisamment évolué pour devenir une source de diversification.

1.31. **Viande et produits transformés** — Les opportunités considérées comme les plus intéressantes pour progresser le long de la chaîne de valeur se trouvaient dans le secteur de l'exportation de viande et incluaient par conséquent l'élargissement de l'offre de cuirs et de peaux. Malgré l'importance du coton, les textiles n'étaient pas considérés comme une opportunité viable de diversification des exportations par l'EDIC du Burkina Faso de 2007 en raison des coûts élevés de la production (par exemple, machines et équipement et électricité). Toutefois, les exportations de viande et d'autres produits transformés ont été décevantes. Les exportations de viande déclarées officiellement ont diminué, de 142 000 à 56 000 \$ EU entre 2007 et 2011, les articles de peaux et cuirs de 58 000 à 8 000 \$ EU, les articles de cuir et peaux de 9 à 4 millions de \$ EU et les graisses et huiles de 5,6 à 4,9 millions de \$ EU.

1.32. **Cultures** — L'EDIC du Burkina Faso de 2007 a identifié le sésame comme l'opportunité la plus stimulante pour la diversification des exportations agricoles, qui impliquent également un grand nombre de paysans pauvres. Un doublement des exportations avant 2011, à partir d'un niveau de 10 millions de \$ EU, était considéré comme réaliste. En réalité, les exportations de sésame ont largement dépassé ces attentes, pour atteindre 56 millions de \$ EU en 2011. Les noix de cajou ont également connu une croissance massive des exportations, de 1,1 à 61 millions de \$ EU en 2011, tandis que les exportations d'arachides ont chuté. Dans l'ensemble, la valeur des exportations agricoles a augmenté pour atteindre 171 millions en 2011. À bien des égards, l'or a éclipsé le dynamisme de ce secteur d'exportation plus petit mais important, qui semble contribuer à la diversification des exportations au Burkina.

1.33. **L'énorme explosion des exportations du Burkina Faso a été contrebalancée par les augmentations du coût de l'énergie importée, expliquant ainsi la persistance de la dépendance vis-à-vis des importations et la détérioration de la position externe.** Le pétrole représente désormais une plus grande part de la valeur des importations qu'en 2007, avec une augmentation de 20 à 22 %. Les perturbations de l'approvisionnement en énergie importée au cours des troubles civils en Côte d'Ivoire, le principal fournisseur du Burkina Faso (41,2 % en 2012)²¹, ainsi que l'augmentation des prix du carburant ont entraîné la poursuite de l'augmentation régulière des coûts de l'énergie depuis 2000. Dans le même temps, la dépendance excessive du Burkina aux hydrocarbures, sa source d'énergie principale, aggrave encore sa vulnérabilité aux chocs extérieurs²². Assurer des chaînes d'approvisionnement énergétique fiables permettrait de réduire les coûts d'importation et d'améliorer l'attractivité du Burkina pour les investissements (Tableau 1.4).

²¹ FMI, 2013 : p. 12.

²² Secrétariat de l'OMC, 2010 : p. 175.

1.34. **Si la hausse des prix du carburant et des denrées alimentaires a entraîné une augmentation constante de la valeur globale des importations, la composition du panier des importations du Burkina Faso est restée plus ou moins la même depuis 2007.** La combinaison des troubles dans la Côte d'Ivoire voisine, de la crise alimentaire et, plus récemment, de l'afflux de réfugiés du Mali a maintenu le carburant, la nourriture et les médicaments comme les principales importations du Burkina Faso.

Tableau 0.4: 10 principales importations du Burkina Faso, 2007-2011

		2007	2008	2009	2010	2011
Rang	Produit de base d'importation					
1	Pétrole	315.6	417.2	419.8	424.8	534.3
2	Médicaments	58.8	89.2	89.6	80.2	118.4
3	Riz	69.3	90.9	69.6	63.7	92.8
4	Ciment	57.5	68.8	69.7	73.7	72.9
5	Engrais	21.1	44.8	34.4	32.4	57.0
6	Cyclomoteurs	28.8	37.5	36.4	48.9	56.9
7	Voitures	33.7	45.8	51,665.2	51.0	56.6
8	Téléphones	18.5	7.2	0.08	19.1	43.3
9	Cigarettes	24.8	32.8	34.5	38.9	40.5
10	Sucre de canne ou de betterave	16.6	8.0	13.7	21.3	32.5
	Total	1,599.8	1,870.10	1,870.30	2,048.20	2,406.40

Source : Calculs des auteurs à partir des données de la base Comtrade de l'ONU.

Notes : Les produits sont définis par le code SH à 6 chiffres. Les valeurs sont exprimées en millions de dollars EU. Les produits d'exportation sont classés en fonction des niveaux de 2011.

1.35. **Le riz est la principale importation de céréales du Burkina, avec une production nationale couvrant seulement le tiers de la demande des consommateurs. Toutefois, en réponse à la crise alimentaire, le gouvernement a annoncé son objectif d'atteindre l'autosuffisance en riz d'ici 2015²³.** Le marché des céréales du Burkina a été largement libéralisé depuis les années 1990, mais l'État garde la responsabilité de garantir la sécurité alimentaire dans les zones à risque. Ceci s'est avéré particulièrement pertinent depuis 2007. Comme de nombreux pays africains, le Burkina a connu une crise du riz en 2008 (le prix du riz a doublé à Ouagadougou entre 2007 et 2008). Suite à des émeutes, des plans d'urgence ont dû être établis pour faire face à l'insécurité alimentaire, comme le Plan d'urgence pour réaliser la sécurité alimentaire et nutritionnelle (PUSAN). La collecte d'une partie des impôts et taxes sur quelques produits alimentaires a été suspendue, tandis que l'exportation des céréales a été interdite pour six mois, afin d'assurer un approvisionnement continu sur le marché intérieur. Le gouvernement a également pris des mesures pour stimuler la production nationale au moyen de subventions, de dons aux producteurs de riz amélioré et d'autres graines et du renforcement des capacités des producteurs. En conséquence, la production de céréales a explosé depuis 2008.

1.36. **Les importations de sucre ont fortement augmenté depuis 2007, reflétant une tendance longue d'une décennie.** À l'heure actuelle, la Nouvelle société sucrière de la Comoé (SN-SOSUCO) a le monopole de la production et de la transformation de la canne à sucre au Burkina. Les exportations de sucre du Burkina sont négligeables. La production est largement inférieure à la demande nationale

²³ Secrétariat de l'OMC, 2010 : p. 224.

et a diminué régulièrement depuis 2003²⁴. Ceci explique peut-être pourquoi les importations de sucre continuent à montrer une forte croissance, bien que le sucre soit soumis au tarif douanier maximal du Burkina, de 22,5 % (tarif douanier de 20 % plus droits et taxes additionnels, voir ci-dessous).

1.37. Les importations de télécommunications ont montré une croissance remarquable, tandis que le secteur continue à attirer de plus en plus d'investisseurs étrangers. Le nombre de lignes de téléphone fixes, la télédensité mobile et l'utilisation d'Internet ont augmenté rapidement ces dernières années au Burkina. Ce phénomène n'est pas seulement le reflet des tendances récentes dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, où la croissance de l'industrie des télécommunications a été importante. Il est également représentatif de l'approfondissement des investissements étrangers dans les télécommunications burkinabè, notamment depuis la privatisation partielle d'ONATEL en 2006. Le monopole d'ONATEL sur le marché des opérateurs de téléphonie mobile s'est terminé en 2001 ; en 2005 a suivi une ouverture des marchés de téléphonie fixe et internationale. La couverture Internet est également soumise à la libre concurrence, mais il faut souligner qu'ONATEL maintient une présence dominante sur tous ces marchés. Néanmoins, les consommateurs burkinabè de lignes fixes bénéficient de prix qui comptent parmi les plus compétitifs d'Afrique de l'Ouest, surpassés uniquement par les tarifs du Ghana²⁵. Les tarifs de téléphonie mobile restent toutefois élevés, même si cela devrait s'améliorer à mesure que de nouveaux opérateurs entrent sur le marché. Une couverture plus large et des tarifs plus compétitifs rendront le pays plus attrayant pour les investisseurs étrangers et donneront une impulsion aux projets d'infrastructure et à la consommation intérieure. En fin de compte, cependant, une intégration plus profonde au niveau sous-régional et régional doit être une priorité essentielle pour promouvoir le développement du Burkina et pour que le pays trouve sa place au cœur stratégique et géographique de l'UEMOA et de la CEDEAO.

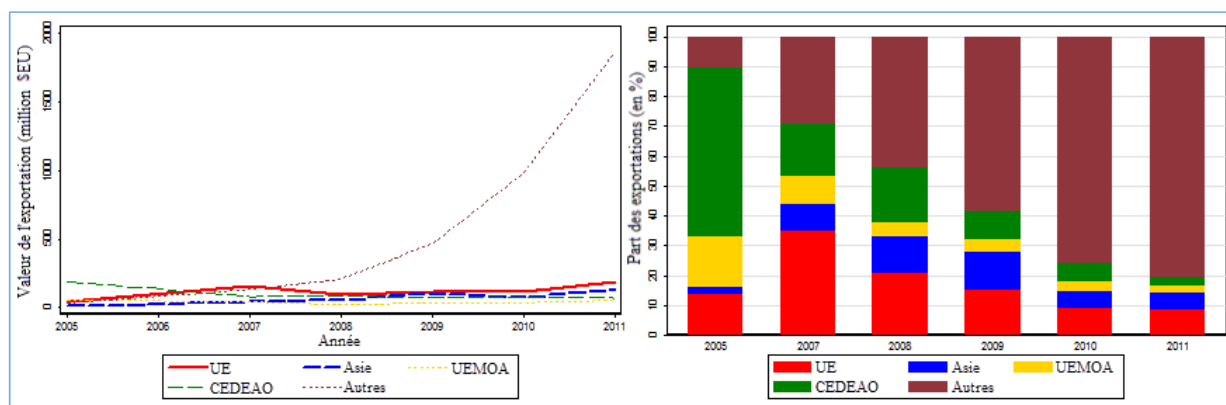
D. MODIFICATION DE LA DIRECTION DU COMMERCE

1.38. En dépit d'une intégration plus poussée au niveau sous-régional et régional, et de sa situation au centre géographique de l'UEMOA et de la CEDEAO, le Burkina Faso a de plus en plus de relations commerciales avec l'Europe et l'Asie plutôt qu'avec ses voisins. La valeur des exportations vers les pays de la CEDEAO hors UEMOA a diminué sensiblement depuis 2005 (de 187 466 à 70 499 millions de \$ EU), avec une part des exportations de la région baissant considérablement, de 56 % à 3 % sur cette période. En revanche, les exportations vers l'UEMOA n'ont que légèrement baissé en valeur, mais l'importance de la région a diminué de 17 à 2 % (Figure 9). Bien entendu, l'augmentation de la valeur des exportations vers d'autres destinations est à l'origine d'une bonne partie de cette évolution des parts d'exportation. Bien que l'EDIC du Burkina Faso de 2007 ait identifié le commerce régional comme une voie de diversification des exportations, avec une attention particulière accordée à l'horticulture — surtout les légumes — car cela semblait l'option la plus réalisable, la majeure partie de ces exportations continue à concerner le bétail. Mais des mesures positives ont été prises, car les exportations de légumes sont passées de 2 à 6 millions de \$ EU et celles de céréales de 3,5 à 6 millions de \$ EU. L'EDIC du Burkina Faso de 2007 a également suggéré de se tourner vers les marchés régionaux pour les exportations de viande, mais, aujourd'hui, la faible valeur d'exportations de viande du pays est destinée à l'UE. Si le rôle joué par le commerce régional peut connaître quelques distorsions, étant donné que les flux informels ne sont pas saisis dans les chiffres officiels, globalement, le Burkina Faso a rencontré un échec relatif pour diversifier son panier d'exportations sur les marchés sous-régionaux et régionaux.

²⁴ Secrétariat de l'OMC, 2010 : p. 223.

²⁵ CNUCED, 2009 : p. 23.

Figure 0.9: Valeurs et parts des exportations par destination, 2005-2011



Source : Calculs des auteurs à partir des données de la base Comtrade de l'ONU.

Notes : L'UE est définie comme UE-28 ; l'Asie comme l'Asie du Sud, l'Asie de l'Est et le Pacifique ; et la CEDEAO comme les pays non membres de l'UEMOA.

1.39. **Non seulement l'or fait évoluer la composition du panier des exportations du Burkina Faso, mais il modifie également le flux directionnel de ces exportations.** Les variations dans l'importance des destinations d'exportation hors de l'Asie (voir Tableau 5), de l'Europe et de la région ont été conduites par l'augmentation du volume et de la valeur des exportations d'or. L'augmentation de la part de la Suisse dans la valeur des exportations du Burkina Faso est le reflet de la hausse des prix et de la production d'or depuis 2007²⁶. L'augmentation des exportations d'or est également reflétée dans la montée soudaine de l'Afrique du Sud comme deuxième partenaire d'exportation. Même s'il ne s'agit pas d'un des principaux partenaires d'exportation, il est intéressant de noter la présence de la Turquie comme destination montante pour les exportations du Burkina depuis 2010, notamment pour les produits non agricoles. La Turquie importe principalement de l'or et du cuir brut du Burkina, dont les importations bénéficient d'un accès en franchise de droits de douane sur les marchés turcs, mais aussi certains produits agricoles, dont le coton et les graines oléagineuses²⁷. L'EDIC du Burkina Faso de 2007 a en effet constaté le potentiel d'expansion des exportations de cuirs et peaux vers l'UE et des marchés non européens potentiels comme le Moyen-Orient. Il semble, à certains égards, que le Burkina soit parvenu à développer ce secteur grâce à la demande venant d'Europe ainsi que de Turquie. Les exportations de cuirs et peaux — dont les ouvrages en ces matières — vers l'UE ont augmenté de 384 à 2 656 millions de \$ EU de 2005 à 2011. L'exportation des mangues, un autre secteur auparavant identifié comme méritant d'être développé sur le marché européen, a augmenté vers cette destination, de 0,5 à 5 millions de \$ EU sur la même période.

²⁶ Les données du Burkina sur les exportations et de la Suisse sur les importations sont divergentes (la Suisse rapporte des valeurs d'importation nettement plus faibles). Cela peut être attribuable à la réexportation par les agents de douanes suisses, aux prix de transfert ou aux régimes fiscaux différentiels de la part des industries extractives domiciliées en Suisse.

²⁷ *Relations entre la Turquie et le Burkina Faso*, République de Turquie, site Internet du ministère des Affaires étrangères.

1.40. **Il convient de souligner une tendance de forte hausse des exportations vers les pays d'Asie, qui reflète la modification du centre de gravité de l'économie mondiale.** Les exportations du Burkina Faso se sont réorientées vers les marchés émergents en pleine croissance. Contrairement à d'autres destinations, ce changement de direction des échanges n'est pas entraîné par la hausse de l'or, mais par le coton, particulièrement important pour ces flux d'exportation. La Chine, en particulier, a rattrapé et dépassé ses voisins régionaux dans ses importations de coton du Burkina. Les exportations vers la plupart des partenaires asiatiques ont continué d'augmenter depuis 2007, notamment vers la Chine, Singapour, l'Indonésie, la Thaïlande et la Malaisie (Tableau 5). En outre, les exportations agricoles burkinabè bénéficient d'un accès totalement libre de droits de douane aux marchés malaisiens, indonésiens et japonais. Ces dispositions sont similaires à l'accès accordé aux marchés de l'UE dans l'accord « Tout sauf les armes » (EBA - *Everything but Arms*)²⁸. L'accès libre de droits a été légèrement réduit pour la Thaïlande depuis 2011, mais le régime tarifaire demeure néanmoins extrêmement avantageux pour les importations burkinabè. Selon l'OMC, la Chine n'offre pas de type d'accès préférentiel à ses marchés en dehors du statut de NPF. En outre, dans la mesure où le gouvernement chinois se prépare à accroître sa production nationale de coton, les exportations burkinabè peuvent décliner à l'avenir.

Tableau 0.5 : Hausse des exportations vers des partenaires asiatiques, 2007-2012

Pays partenaire	2007	2008	2009	2010	2011	2012
R.P. de Chine : Chine continentale	-	-	105.6	110.1	166.1	211.6
Singapour	33.4	53.1	46.5	59.0	66.0	28.8
Indonésie	3.5	1.2	10.4	48.4	52.6	27.3
Thaïlande	37.4	51.8	22.0	33.2	42.5	-
Malaisie	0.001	0.02	14.3	1.4	34.2	29.2
Japon	1.9	1.4	17.1	27.0	23.4	17.6
R.P. de Chine : Hong-Kong	0.83	0.06	1.0	1.5	3.0	9.4
République de Corée	-	-	0.001	0.0002	0.03	0.14

Source : Calculs des auteurs à partir des données de la Direction des statistiques du commerce du FMI.

Notes : Les données sur les exportations vers la Thaïlande ne sont pas disponibles dans la base de données de la Direction des statistiques du commerce du FMI ; la base Comtrade de l'ONU a été utilisée comme substitut. Toutefois, les données utilisées dans d'autres tableaux sont divergentes entre ces deux sources. Les valeurs sont exprimées en millions de dollars EU. Les partenaires d'exportation sont classés en fonction des niveaux de 2011, car les données pour 2012 sont incomplètes.

1.41. **Suite à la forte intégration avec l'Asie, les pays de l'UE, en particulier la France et la Belgique, ont décliné comme principales destinations des exportations du Burkina Faso.** La croissance des exportations vers l'UE a, dans l'ensemble, plus que quadruplé depuis 2005, même si elle

²⁸ Profils tarifaires de l'OMC 2012, 2011, 2010, 2009, 2008, 2007.

a représenté une part plus faible des exportations (tombant à 8 % en 2012) (Tableau 6). Le coton domine ces exportations, suivi par les graines oléagineuses. En raison d'un accès favorable aux marchés européens dans le cadre de l'accord EBA et de l'APE récemment signé qui doit encore prendre effet, il est peu probable qu'une intégration plus poussée avec l'Asie ne détourne les flux vers les partenaires traditionnels d'exportation du Burkina en Europe.

Tableau 0.6 : 10 principaux partenaires d'exportation du Burkina Faso, 2007-2012

Rang							
1	Suisse	126.5	188.7	441.0	817.3	1,599.8	-
2	Afrique du Sud	0.005	0.7	240.9	144.3	237.4	-
3	Chine	155.0	62.5	116.2	121.1	182.4	232.7
4	Singapour	33.3	53.1	93.5	62.8	107.7	-
5	Indonésie	15.8	12.4	11.5	53.3	57.8	30.1
6	Thaïlande	37.4	51.8	22.0	33.2	42.5	15.3
7	Belgique	6.0	70.7	64.3	82.3	30.7	46.7
8	Japon	16.5	32.8	19.3	30.3	25.4	19.3
9	Ghana	5.6	4.2	4.7	6.9	15.0	16.6
10	Niger	9.5	10.4	18.8	12.6	12.2	43.7
	Afrique subsaharienne	54.1	15.8	21.4	97.6	52.2	96.3
	UE-27	42.2	10.6	91.2	11.9	80.8	82.3

Source : Calculs des auteurs à partir de données miroirs de la base Comtrade de l'ONU.

Notes : Les données sur les exportations vers la Suisse et Singapour sont basées sur les données rapportées par la base Comtrade de l'ONU, en raison de valeurs manquantes ou incohérentes. Les valeurs sont exprimées en millions de dollars EU. Les partenaires d'exportation sont classés en fonction des niveaux de 2011, car les données pour 2012 sont incomplètes.

1.42. Malgré des changements du côté de l'exportation, l'UE reste un partenaire commercial bien plus important que l'Asie pour les importations vers le Burkina Faso. Les pays de l'UE, en particulier la France et la Belgique, restent les principaux partenaires d'importation du Burkina et exportent principalement des produits pharmaceutiques et des véhicules de transport (Tableau 7). En 2012, comme en 2005, l'UE représentait 33 % des importations du Burkina. La part des importations en provenance d'Asie représentait les deux tiers de ce chiffre, soit 22 %, mais avait plus que doublé par rapport à 2005 (10 %). Le principal produit d'importation d'Asie vers le Burkina est le riz, suivi par les véhicules à moteur et les pneus, ce qui indique que la région peut devenir un sérieux concurrent de l'Europe pour l'accès au marché burkinabè. En outre, la forte augmentation des importations de télécommunications provient principalement d'Asie, ce qui indique que ce partenaire commercial peut être important pour améliorer les secteurs des services et de l'industrie.

Tableau 0.7 : 10 principaux partenaires d'importation du Burkina Faso, 2007-2012

Rang*							
1	Côte d'Ivoire	340.3	412.0	381.4	360.4	343.9	
2	France	293.3	293.0	305.5	299.2	302.0	337.8
3	Mali	10.9	18.5	22.4	48.9	97.5	91.8
4	Togo	27.3	72.2	72.9	73.6	93.5	143.3
5	Belgique	56.8	45.3	51.1	65.0	86.3	83.0
6	Inde	21.1	53.1	37.6	36.5	79.4	79.6
7	Chine	43.7	46.2	42.7	48.0	55.6	72.5
8	Allemagne	22.6	25.8	30.0	38.1	55.7	79.2
9	Pays-Bas	15.9	22.3	30.8	38.8	46.4	59.6
10	Canada	7.2	5.9	23.8	19.7	31.5	37.4
	Afrique subsaharienne	599	522.1	541.4	661.1	1127.4	765.1
	UE-27	492.7	501	542.2	570.9	686.4	778.6

Source : Calculs des auteurs à partir de données miroirs de la base Comtrade de l'ONU.

Notes : Les valeurs sont exprimées en millions de dollars EU. Les partenaires d'importation sont classés en fonction des niveaux de 2011, car les données pour 2012 sont incomplètes.

1.43. **Le Burkina Faso est beaucoup plus dépendant de ses voisins régionaux pour les importations, notamment de carburant, que pour les exportations.** Les pays de la CEDEAO hors UEMOA représentaient 20 % des importations du Burkina en 2012, une baisse significative par rapport aux 38 % de 2005, tandis que la part de l'UEMOA est restée stable à 6 %, malgré un quasi-doublement en valeur (de 70 à 150 millions de \$ EU). La Côte d'Ivoire fournit près de la moitié de l'énergie importée par le Burkina. Le Burkina importe aussi de l'énergie, principalement sous la forme de produits pétroliers, du Bénin, du Ghana et du Togo, surtout par la route. Ces produits sont livrés à l'entreprise publique du Burkina, la SONABHY, qui détient le monopole de l'importation et du stockage d'hydrocarbures. Les entreprises privées achètent ensuite ces produits à la SONABHY pour les distribuer.

1.44. **La crise en Côte d'Ivoire a conduit le Burkina à chercher d'autres sources d'énergie, notamment au Ghana et au Nigéria.** Si aucun des deux n'apparaît comme partenaire principal, les importations énergétiques des deux pays ont augmenté considérablement depuis 2000. Le Ghana s'est révélé une source d'énergie particulièrement vitale au cours de la période d'instabilité politique en Côte d'Ivoire²⁹. Toutefois, des défis restent à relever sur l'interconnexion des réseaux électriques avec le Ghana, qui pourrait potentiellement fournir des flux d'énergie fiables au Burkina. Toutefois, une fois que la situation politique en Côte d'Ivoire s'est stabilisée, le Burkina est revenu à son partenaire d'importations d'énergie traditionnel, et ses importations en provenance du Nigéria ont diminué. (En raison de données incomplètes, il est difficile de déterminer si cela a été aussi le cas avec le Ghana).

²⁹ En raison de divergences entre les données du Burkina Faso et du Ghana, le Ghana n'a pas été compris dans ce tableau. Néanmoins, le Ghana est l'une des principales sources d'importation d'énergie du Burkina ; il faut donc le garder à l'esprit lors de l'examen des écarts dans les données.

Augmentation (ou réduction) de la diversification des exportations

1.45. **Les objectifs commerciaux les plus importants de l'EDIC du Burkina Faso de 2007 étaient d'élargir et de diversifier les exportations.** Le Burkina Faso a réussi à étendre ses exportations en se diversifiant au-delà du coton, ce qui a également donné lieu à des échanges avec de nouveaux partenaires commerciaux. Mais si le portefeuille des exportations du Burkina s'est sensiblement modifié, il n'apparaît pas clairement s'il s'est diversifié, et si oui dans quelle mesure, car le commerce extérieur continue à être *concentré* non seulement sur quelques produits, mais aussi sur quelques pays.

1.46. **La nouvelle configuration des échanges suggère une augmentation de la concentration des exportations.** Un des indicateurs couramment utilisés, l'indice de Herfindahl-Hirschman (IHH), suggère que la diversification des produits et marchés d'exportation a diminué et continue à rester à la traîne des pays de comparaison de la région (Tableau 8). L'IHH est utilisé pour mesurer la concentration des exportations aussi bien au niveau des produits que des marchés ; plus la valeur de l'indice est élevée, plus la diversification est faible³⁰. En 2005, le Burkina avait l'un des niveaux les plus élevés de concentration des produits d'exportation de la région, dépassé seulement par la Guinée-Bissau. Si le Mali et le Niger ont également connu des augmentations de la diversification des exportations, le Burkina Faso domine et ce niveau reste particulièrement élevé par rapport à celui de pays tels que le Sénégal, le Togo, le Bénin et la Côte d'Ivoire. Cela est vrai pour la diversification des produits d'exportation comme pour celle des marchés d'exportation. (Cependant, si l'on utilise des données miroirs, l'IHH du Burkina pour la concentration du marché n'a que légèrement augmenté depuis 2007 et est plus proche de la moyenne de ses pairs régionaux.) Ce résultat est compréhensible, compte tenu de la forte augmentation de l'or dans le panier des exportations, mais aussi de l'importance de quelques destinations pour ces exportations.

Tableau 0.8 : Indice de Herfindahl-Hirschman mesurant la concentration des exportations, comparaison 2005 et 2011

Pays exportateur	Produits d'exportation		Marchés d'exportation	
	2005	2011	2005	2011
Burkina Faso	0,55	0,61	0,21	0,49
Bénin	0,40	n.a.	0,16	n.a.
Côte d'Ivoire	0,10	0,12	0,07	0,05
Guinée-Bissau	0,98	n.a.	0,74	n.a.
Mali	0,48	0,59	0,21	0,39
Niger	0,14	0,58	0,16	0,23
Sénégal	0,05	0,06	0,08	0,07
Togo	0,07	0,06	0,09	0,09

Source : Calculs des auteurs à partir des données de la base Comtrade de l'ONU.

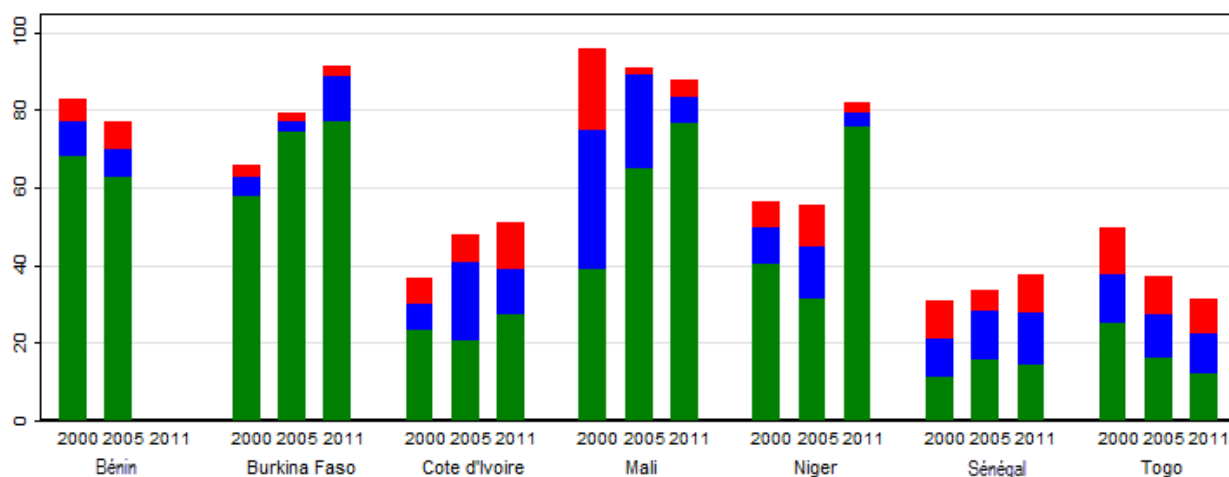
³⁰ L'IHH pour une année est calculé comme suit :

où est la part des exportations ou des importations du produit ou du marché sur le total des exportations ou des importations de l'année. Lors de l'étude de la concentration du marché des exportations, sont utilisées les parts de chaque marché sur les exportations totales. Lors de l'étude de la concentration des produits d'exportation, sont utilisées les parts de chaque produit sur les exportations vers le monde. La version normalisée de l'indice, qui varie entre 0 et 1, est calculée comme suit : où est le nombre de produits ou marchés d'exportation.

Remarque : Les produits sont définis par le code SH à 6 chiffres.

1.47. **D'autres mesures suggèrent aussi que la nouvelle configuration des échanges du Burkina Faso a renforcé la concentration des exportations.** Parmi ses homologues régionaux, le Burkina Faso a la part la plus élevée des trois principaux produits dans le panier des exportations, avec 91,3 % en 2011, ce qui représente une augmentation par rapport à 79,2 % en 2005 et 65,7 % en 2000. Le Bénin, le Mali et le Niger montrent également des niveaux élevés de concentration, bien que, pour le Bénin et le Mali, cette part ait baissé depuis 2000. Une preuve supplémentaire du déficit de diversification est fournie par l'Encadré 3, qui compare le Burkina Faso à d'autres pays enclavés hors de la région et explique dans quelle mesure cet élément est important dans une perspective de croissance.

Figure 0.10 : Part des exportations des trois principaux produits, comparaison 2000, 2005 et 2011



Source : Calculs des auteurs à partir des données de la base Comtrade de l'ONU.

Remarque : Les produits sont définis par le code SH à 6 chiffres.

Encadré 0.2 : Mesures de la concentration des exportations du Burkina Faso et de pays enclavés de référence, 2011

Pays enclavés	Nombre de produits exportés*	Part des exportations totales (%)**		
		Produit principal	Trois produits principaux	Cinq produits principaux
Burkina Faso	152	77,43	92,71	95,77
Arménie	208	23,59	45,08	63,37
Bhoutan	91	28,90	54,26	64,65
République centrafricaine	22	60,67	85,40	93,18
République kirghize	448	54,67	63,77	64,47
Malawi	270	25,22	52,87	67,42
Mali	196	74,46	87,75	91,58
Moldavie	478	10,08	21,00	30,21

Niger	130	68,71	81,17	85,55
Rwanda	133	26,02	60,33	75,40
Zambie	535	53,09	70,40	75,17

Source : Calculs des auteurs à partir des données de la base Comtrade de l'ONU. Adapté de l'EDIC de l'Arménie de 2002 et de Ng et Yeats (2002).

Notes : *Plus la valeur de cet indice est élevée, plus la concentration des exportations est faible. Seuls les produits SH à six chiffres exportés avec des ventes inférieures à 50 000 \$ EU ont été pris en compte. **Plus la valeur de cet indice est élevée, plus la concentration des exportations est forte.

Le tableau ci-dessus identifie dix petits pays enclavés très similaires au Burkina Faso en termes de démographie, de géographie et de caractéristiques pays. Tous les pays ci-dessus ont une base de population relativement petite, un marché intérieur de petite taille et des dotations en ressources naturelles limitées. Ils sont également relativement éloignés des grands marchés de l'OCDE et n'ont pas de grandes voies d'accès fluviales à l'océan, comme c'est le cas pour la Suisse. Les pays enclavés subissent souvent un désavantage concurrentiel majeur pour exporter des produits volumineux et à faible valeur, dont les exportations typiques des pays en développement. Ils sont également confrontés à des frais élevés de transport et d'assurance dans le transit vers la mer.

Les pays avec des structures d'exportation plus diversifiées connaissent généralement des taux de croissance plus élevés³¹, mais, comme indiqué plus haut, la base d'exportations du Burkina Faso ne s'est pas développée depuis 2007. Comme nous pouvons le voir dans le tableau, le Burkina exporte plus de produits que beaucoup de ces dix pays enclavés de référence, y compris que ses voisins de l'UEMOA. Cependant, il connaît de loin la plus forte concentration des exportations entre les pays de comparaison si l'on mesure la part des exportations totales correspondant aux principaux produits. Cette évolution représente un risque grave pour l'économie burkinabè et sa croissance récente tirée par les exportations.

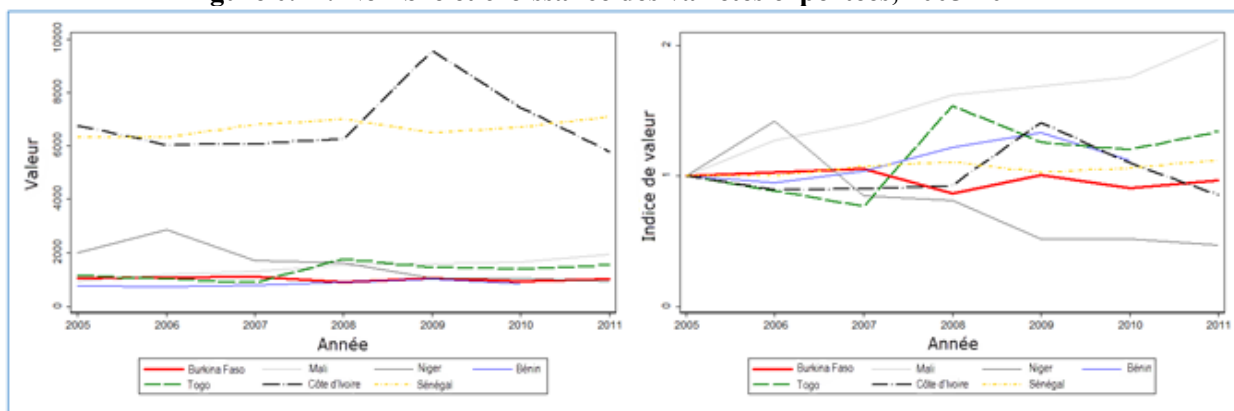
Une faible diversification des exportations peut renforcer le manque de diversification de l'économie et augmenter la vulnérabilité aux chocs extérieurs. Il est intéressant de noter que, en dehors du Bhoutan, les pays avec le plus petit nombre de produits exportés et les proportions les plus élevées d'exportations totales correspondant aux principaux produits sont non seulement africains, mais aussi pour beaucoup membres de l'UEMOA. Il s'agit de la République centrafricaine, du Burkina, du Mali, du Niger et du Rwanda. La question qui s'impose est la suivante : est-ce plus difficile pour un pays d'être petit, enclavé et africain ? Beaucoup de ces pays comptent parmi les plus pauvres du monde, ce qui expliquerait leur faible taux de diversification des exportations. Toutefois, comme leur petite taille les empêche de tirer profit des économies d'échelle dans la production locale, ils doivent s'efforcer d'approfondir leur intégration à l'économie mondiale afin de générer la croissance et de réduire la pauvreté. Plus leur panier d'exportations est étroit, plus ils seront vulnérables aux grandes évolutions négatives de l'offre et de la demande internationales.

1.48. **Le Burkina Faso a connu un échec relatif dans ses tentatives d'exporter de nouveaux produits vers de nouveaux marchés, avec une croissance des exportations par la marge intensive.** Une autre façon d'envisager le processus de diversification est par le biais des variétés de produits. Cette méthode compte simplement le nombre de produits vendus sur chaque marché de destination, sans tenir compte de l'importance de ces produits dans le panier d'exportations. Même cette mesure, cependant, confirme un déclin de la diversification des exportations, qui est devenue inférieure à celle des homologues régionaux. Si cette méthode capte largement la marge extensive des échanges, une décomposition plus sophistiquée confirme que la croissance du Burkina Faso se situe principalement

³¹ De Ferranti et coll., Banque mondiale, 2001.

près de la marge intensive : croissance des produits existants sur les marchés existants³². La décomposition révèle également un niveau élevé de rotation qui contribue à la performance globale d'exportation. La baisse du nombre de variétés de produits est liée à la sortie des marchés étrangers de produits existants exportés par le Burkina Faso. Il y a aussi peu de croissance liée à la marge extensive provenant de l'entrée de nouveaux produits sur de nouveaux marchés. La plus grande réussite en termes de marge extensive vient des nouveaux produits qui entrent sur des marchés existants. Cette analyse indique que les entreprises au Burkina Faso ont non seulement des difficultés à entrer sur de nouveaux marchés, mais qu'elles peinent également à maintenir leurs exportations sur ces marchés, une fois que le flux a été créé. Les raisons sous-jacentes de ces tendances, cependant, sont inconnues, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour comprendre la dynamique de l'exportation au niveau des entreprises.

Figure 0.11: Nombre et croissance des variétés exportées, 2005-2011



Source : Calculs des auteurs à partir des données de la base Comtrade de l'ONU.

Remarque : Les variétés sont définies au niveau de la destination et du niveau de code SH à 6 chiffres.

E. CONCLUSION

Depuis l'EDIC de 2007, le Burkina continue à libéraliser le commerce et maintient ses systèmes tarifaires à des niveaux relativement bas. Le TEC (tarif extérieur commun) est inchangé depuis 2000, y compris les taux de NPF (nation plus favorisée) appliqués et consolidés, avec un taux moyen de 12,1 %. La moyenne des tarifs pondérés en fonction des échanges du Burkina Faso est inférieure à la moyenne simple et elle a diminué depuis 2005. Cependant, le TEC est en cours de révision dans le cadre de la mise en œuvre d'une union douanière entre les États membres de la CEDEAO, et une cinquième tranche supérieure de 35 % sera ajoutée. L'agriculture demeure le secteur le plus protégé, avec des niveaux relativement élevés de protection nominale pour les aliments de base et non-transformés. Les tarifs sont également élevés pour le tissu, les vêtements et autres articles textiles et les chaussures. Les importations de produits agroalimentaires sont également soumises à de

³² La décomposition identifie six sources de croissance des exportations. La croissance par la marge intensive peut provenir de l'augmentation ou de la diminution de la valeur des produits d'exportation existants sur les marchés d'exportation existants. La croissance par la marge extensive peut venir de l'entrée de nouveaux produits d'exportation sur de nouveaux marchés d'exportation, de nouveaux produits d'exportation sur des marchés d'exportation existants ou de produits d'exportation existants sur de nouveaux marchés d'exportation.

nombreux contrôles réglementaires. Une exception a été introduite en réponse à la crise alimentaire en 2008, lorsque le gouvernement a réduit temporairement la protection de certains produits alimentaires afin de contenir la hausse des prix, y compris les animaux vivants, les céréales et les poissons. D'autres droits et taxes sont également perçus à la frontière et augmentent globalement les barrières douanières. En réalité, le Burkina charge plus de 20 % au taux maximum, parce que les importations sont aussi soumises aux droits et taxes additionnels, y compris : la redevance statistique de 1 % (applicable même aux importations exemptées de droits de douane grâce à la modernisation des douanes nationales de services informatiques), le prélèvement communautaire de solidarité de 1 % pour la WAEMU et un autre pour la CEDEAO de 0,5 %. Enfin, le gouvernement a pris en compte la recommandation de l'EDIC de 2007 de restructurer l'ONAC, l'office national du commerce extérieur, avec un mandat plus ciblé et en 2011, il a établi l'APEX qui a hérité du personnel et de la structure de l'ONAC. La stratégie de l'APEX est conçue pour coïncider avec celle de la stratégie nationale d'exportation (SNE). Ensuite, ABNorme (anciennement FASONORM), dont le but est de promouvoir et certifier la qualité des exportations burkinabè, a reçu un mandat indépendant de l'APEX en 2012 (FASONORM était sous la direction de l'ONAC), ce qui a été considéré comme une répartition rationnelle des responsabilités. Malgré la séparation, toutefois, les deux organisations devraient continuer à fonctionner en tandem ainsi qu'avec la Chambre de Commerce, la Maison d'Entreprise et le Ministère du Commerce.

1.49. Un grand nombre des défis identifiés dans l'EDIC du Burkina Faso de 2007 restent aussi urgents aujourd'hui qu'ils l'étaient alors, en particulier la diversification des exportations. L'or a offert au Burkina Faso de nouvelles opportunités, mais aussi de nouveaux défis. Le pays a connu une croissance tirée par les exportations tout en approfondissant son intégration sur les marchés mondiaux. Cependant, cette croissance a été en grande partie non inclusive, compte tenu du faible taux d'emploi dans le secteur minier et de la faiblesse des liens en amont avec d'autres secteurs de l'économie. La hausse de l'or a effectivement réduit la diversification des exportations, qui demeure une priorité absolue pour le Burkina Faso et doit être assurée grâce à une expansion progressive des exportations non traditionnelles. Compte tenu de la large part de la population employée dans le secteur agricole, la diversification des produits horticoles est une priorité pour le Burkina Faso. Les services, cependant, peuvent être un autre secteur d'exportation qui peut également offrir au Burkina l'opportunité d'une diversification des exportations et d'une croissance inclusive. Affronter ces défis permettra au Burkina de continuer à se développer grâce aux nombreuses possibilités de son commerce non encore exploitées.

Chapitre 2. Politique commerciale et institutions : Histoire du Burkina

A. INTRODUCTION

2.1 Si la politique commerciale est essentiellement définie au niveau régional, il n'en demeure pas moins que le Burkina Faso continue à mettre en œuvre des mesures de politique de libéralisation du commerce. Les trois défis majeurs de politique commerciale auxquels était confronté le Burkina Faso ont été identifiés dans l'EDIC de 2007. Il s'agit de la négociation du tarif extérieur commun de la CEDEAO, de la négociation d'un Accord de partenariat économique et de la mise en œuvre des accords de libre-échange de l'UEMOA et de la CEDEAO. Des progrès lents ont été réalisés sur chacun de ces fronts. Dans ce chapitre, nous regarderons où le Burkina se trouve par rapport à son programme de politique commerciale, en matière notamment de droits de douane et autres droits appliqués aux frontières, de mesures et barrières non tarifaires ainsi que d'accords commerciaux. Nous mettrons également l'accent sur les obstacles qui se posent à la poursuite de la mise en œuvre des mesures de politique avec l'hypothèse selon laquelle la politique commerciale peut agir comme catalyseur de la diversification de la croissance et des exportations.

B. DROITS DE DOUANE

2.2 Depuis l'introduction du tarif extérieur commun (TEC) par les États membres de l'UEMOA en 2000, la politique commerciale du Burkina Faso continue d'être définie principalement au niveau régional. L'union douanière est un élément important de l'objectif sous-jacent de l'UEMOA de devenir un marché unique à travers, par exemple, la libre circulation des personnes et des capitaux. L'union douanière au sein de l'UEMOA a grandement simplifié et réduit la protection douanière au Burkina Faso, ce qui implique la libre circulation des biens entre les pays membres (suppression des droits de douane ou restriction quantitative appliquée au commerce des produits nationaux) et l'application d'un TEC sur les importations en provenance d'autres pays. Le plafond des droits de douane a été réduit à 20 % et le nombre de fourchettes tarifaires limité à quatre (0 %, 5 %, 10 % et 20 %).

2.3 À ce jour, la protection douanière du Burkina reste inchangée dans l'ensemble depuis l'EDIC du Burkina Faso de 2007, malgré les projets en cours pour augmenter certaines lignes tarifaires. Le TEC est resté inchangé depuis 2000, y compris les droits NPF appliqués et les taux consolidés³³, avec un taux de tarif moyen simple de 12,1 %. Le tarif moyen pondéré des échanges du Burkina Faso est en dessous de la moyenne simple et a diminué depuis 2005 (Tableau 1). Cela suggère que le Burkina Faso a augmenté les importations de produits qui sont soumises à une fourchette tarifaire inférieure. En outre, le taux moyen pondéré par les échanges, y compris les préférences, est encore plus faible, ce qui s'explique par l'importance des importations en provenance de l'UEMOA ou de la CEDEAO qui ont un accès préférentiel au marché, et cela est d'autant plus vrai pour les produits agricoles. Mais le TEC est en cours de révision, avec la mise en œuvre d'une union douanière entre les États membres de la CEDEAO, et une cinquième fourchette supérieure de 35 % sera ajoutée. Cependant, les lignes tarifaires et les produits devant être couverts par cette fourchette n'ont pas encore été approuvés et le nouveau régime ne sera mis en œuvre qu'une fois un accord trouvé. Quelques lignes de valeurs tarifaires fixées par l'administration ont été maintenues en attendant une décision de l'OMC sur une exemption pour l'UEMOA.

³³ Secrétariat de l'OMC, 2010 : p. 16.

2.4 En réponse à la crise alimentaire de 2008, il y a eu une exception lorsque l'État a réduit temporairement la protection de certains produits alimentaires, y compris les animaux vivants, les céréales et le poisson, afin de contenir la hausse des prix. Les autorités burkinabè, ainsi que d'autres gouvernements dans l'union douanière, ont suspendu la perception des droits de douane et/ou de la TVA sur certains produits de consommation importés ou fabriqués localement. Toutefois, ces réductions tarifaires étaient mineures (moins d'un point de pourcentage) et ont été annulées avant la fin de l'année 2008.

Tableau 0.9 : Protection douanière moyenne, comparaison de 2005 et 2012

Tarif moyen avec droits NPF appliqués	Simple	Pondérée par les échanges		Pondérée par les échanges, y compris les préférences	
		2005	2012	2005	2012
Tous les biens	12,1	11,66	10,11	-	8,35
Agriculture, chasse et exploitation forestière (CITI 1)	13,1	12,02	7,95	-	5,13
Mines et carrières (CITI 2)	5,0	5,16	2,09	-	1,99
Industrie manufacturière (CITI 3)	12,2	11,82	10,34	-	8,58

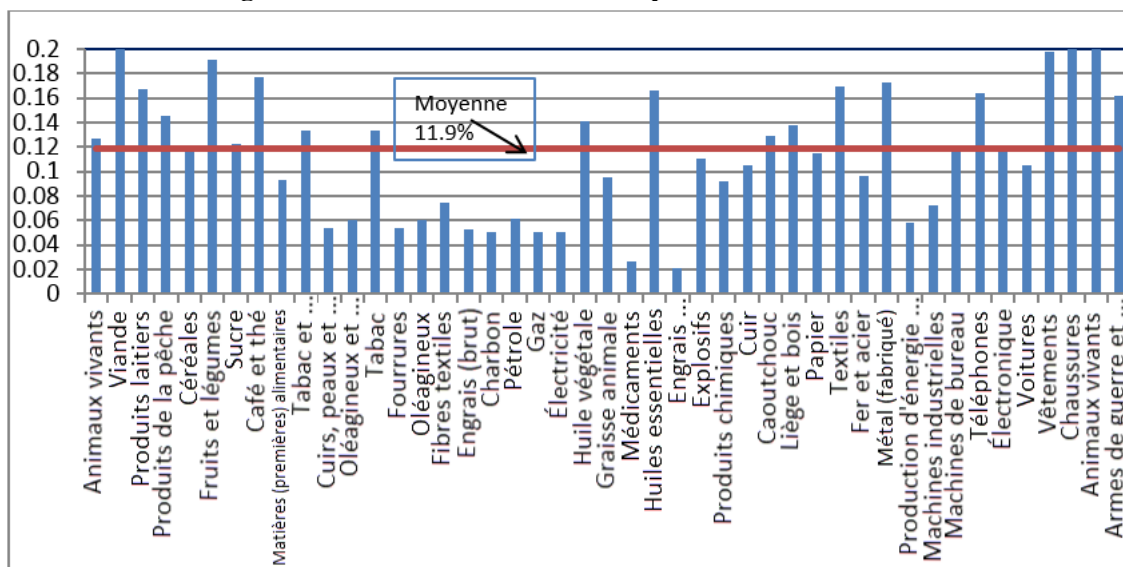
Source : Examen des politiques commerciales de l'OMC (2010) et calculs des auteurs à partir des données de TRAINS.

2.5 L'agriculture demeure le secteur le plus protégé, avec des niveaux relativement élevés de protection nominale pour les aliments de base ou non transformés. Les droits de douane sont également élevés pour les tissus, les vêtements et autres articles textiles ainsi que pour les chaussures³⁴. Malgré cette protection plus élevée, le TEC a en effet réduit de moitié les taux des droits NPF du Burkina sur les produits agricoles, de plus de 30 %. Sur la base de la définition de la CITI (Rev. 2), l'agriculture fait face à une moyenne simple des droits de douane de 13,1 %, mais les produits fabriqués localement sont généralement protégés de la concurrence des importations par un taux du TEC à 20 % au maximum. Dans le même temps, les importations de produits agroalimentaires sont également soumises à de nombreux contrôles réglementaires (voir plus loin). Les secteurs de l'industrie manufacturière et des mines sont soumis à des droits de douane moyens inférieurs, qui sont de 12,2 % et de 5 %, respectivement. Il existe des preuves de révision à la hausse des droits de douane, avec un taux moyen de protection douanière sur les produits finis plus élevé que sur les matières premières ou les produits semi-finis (Figure 2.1). La révision à la hausse des droits de douane est très marquée dans les industries du bois et des produits du bois, des textiles et des vêtements, et du papier, de l'impression et de l'édition³⁵. Lorsque l'on considère la moyenne pondérée des échanges, la protection accordée aux produits agricoles ainsi qu'à l'exploitation minière diminue sensiblement en 2012, ce qui suggère qu'un grand nombre de ces produits ne sont pas importés au taux NPF.

³⁴ Secrétariat de l'OMC, 2010 : p. 19.

³⁵ Secrétariat de l'OMC, 2010 : p. 19.

Figure 0.12 : Protection douanière par sous-secteur, 2011



Source : Adapté du Secrétariat de l'OMC (2010).

2.6 Les droits de douane que le Burkina applique en vertu du TEC ne sont pas harmonisés avec les engagements qu'il a pris vis-à-vis de l'OMC. Le Burkina Faso, à l'instar d'autres pays de l'UEMOA, dispose de son propre calendrier national d'engagements, ou autorise le prélèvement du taux le plus élevé de droits de douane sur un produit en vertu de l'accord AGETAC/OMC. Ainsi, la consolidation constitue un engagement juridique au-delà duquel un pays s'engage à ne pas augmenter le droit NPF appliqué. Le Burkina Faso occupe le 123^e rang mondial pour sa faible part de consolidations tarifaires (la part des lignes dans le tarif douanier d'un pays soumis aux accords de négociation de l'OMC), concernant 39,2 % de ses lignes tarifaires, et 100 % de ses produits agricoles (29,9 % pour les produits non agricoles). Mais, à l'heure actuelle, environ 27,6 % des lignes tarifaires consolidées présentent des taux plus élevés appliqués à des niveaux consolidés, parfois à des niveaux pouvant atteindre 20 points de pourcentage³⁶. L'écart total du Burkina Faso (la différence entre les taux consolidés moyens et les taux moyens de droits NPF appliqués dans le tarif douanier d'un pays) est de 29,1 %, mais de 84,2 % pour les produits agricoles, ce qui lui vaut une place de 113^e au niveau mondial (et 1,2 % des produits non agricoles)³⁷. L'écart est plus élevé pour les produits agricoles parce que le Burkina Faso a consolidé les droits de douane applicables aux produits agricoles au taux plafond de 100 % au cours des négociations d'Uruguay. L'harmonisation des consolidations tarifaires au niveau de l'UEMOA est à l'étude.

2.7 Certains produits sont encore soumis à des valeurs de référence, conformément à la réglementation de l'UEMOA. La liste des valeurs de référence servant de base pour l'évaluation des droits et taxes est constituée de 39 lignes tarifaires, en vigueur depuis 2008. Celle diffusée en 2003 n'en comptait que 33. Les produits ajoutés à la liste lors de sa mise à jour comprennent : les pâtes alimentaires, les eaux minérales, le savon, certains emballages (boîtes, caisses, sacs, sachets) et les chaises en plastique. Le sucre n'est plus soumis à la valeur de référence.

³⁶ Secrétariat de l'OMC, 2010 : p. 192.

³⁷ Indicateurs du commerce mondial 2013 de la Banque mondiale.

2.8 Bien que les droits de douane demeurent la principale mesure commerciale du Burkina à l'importation, d'autres droits et taxes sont également perçus à la frontière douanière, ce qui entraîne une augmentation du niveau global de la protection à la frontière. En réalité, le Burkina prélève un taux maximum pour plus de 20 % des produits, alors que les importations sont également soumises à des droits et taxes supplémentaires, y compris : une redevance statistique de 1 % (applicable même aux importations exemptées de droits de douane et destinée à la modernisation des services informatiques des douanes nationales), un prélèvement de solidarité communautaire de l'UEMOA de l'ordre de 1 % et le prélèvement communautaire de la CEDEAO de l'ordre de 0,5 %. Une taxe spéciale à l'importation de 10 % peut être appliquée à certains produits (agricoles, agroindustriels, de l'élevage ou de la pêche, à l'exception des poissons et des produits à base de poisson) non-originaires de la zone UEMOA si leur valeur à l'importation est inférieure au prix de déclenchement. Le but est d'amortir l'impact de toute chute brutale des prix mondiaux sur la production de la communauté et/ou de compenser les pratiques déloyales non-communautaires. Toutefois, les autorités burkinabè déclarent n'avoir jamais utilisé la taxe spéciale à l'importation³⁸. En outre, le Burkina Faso impose un programme de vérification des importations pour lequel un droit additionnel de 1 % est facturé sur les importations. Par ailleurs, les marchandises transportées par la route vers le Burkina Faso ou qui y transitent sont soumises au versement d'un taux supplémentaire de 0,25 % de la valeur déclarée. Une taxe de 200 FCFA (100 FCFA dans le cas des échantillons accompagnant des marchandises) est perçue pour chaque sceau apposé sur les emballages, à l'exception des colis postaux et des véhicules. D'une manière générale, le système demeure opaque et complexe, avec plusieurs impôts ou taxes sur les importations et les exportations.

2.9 Bien que le commerce extérieur du Burkina soit soumis à des règles fixées par l'UEMOA, l'harmonisation est loin d'être complète dans de nombreux domaines. La majorité des instruments de politique commerciale, dans la pratique les mesures d'importation, ont été harmonisées au niveau sous-régional³⁹. L'adoption du TEC en 2000 a été renforcée par l'harmonisation de la réglementation de la TVA et des accises, ainsi que la création d'un cadre commun pour la politique agricole et minière et certaines catégories de services. Par exemple, les industries extractives bénéficient d'une exonération de la TVA et des droits de douane pour tous les matériaux nécessaires à l'exploitation d'une mine pour un maximum de trois ans⁴⁰. Les allègements fiscaux au Burkina Faso au profit des industries extractives consistent en une exonération totale de la TVA sur les biens et services nécessaires à l'exploration et à l'exploitation des mines (importations et achats sur le marché intérieur). Les exonérations prennent fin au début de la production commerciale. Le Code minier communautaire de l'UEMOA stipule que la moyenne simple des droits d'importation TEC sur les produits du secteur minier est de 5 %, dans une fourchette allant de zéro à 10 %⁴¹. L'harmonisation complète au niveau sous-régional n'est cependant pas encore effective.

2.10 L'absence d'un système de guichet unique (libre circulation) à l'UEMOA expose les produits de pays tiers au risque d'une deuxième perception des droits et taxes lorsqu'ils sont réexportés vers un autre État membre, ce qui augmente leur coût. Cela est particulièrement problématique pour les importations qui doivent être transportées à partir des autres pays de l'UEMOA avant qu'ils n'atteignent les pays enclavés comme le Burkina. La non libre circulation des biens non-

³⁸ Secrétariat de l'OMC, 2010 : p. 198.

³⁹ Secrétariat de l'OMC, 2010 : p. vii..

⁴⁰ Secrétariat de l'OMC, 2010 : p. 228.

⁴¹ Secrétariat de l'OMC, 2010 : p. 51.

UEMOA au sein de l'Union, une fois qu'ils pénètrent sur le territoire douanier de la communauté, va à l'encontre du cadre de l'établissement d'un marché commun pour tous les États membres.

2.11 Les membres de l'UEMOA n'ont pas encore harmonisé l'application de concessions tarifaires, en particulier celles relatives aux intrants, matériels et équipements pour la promotion des investissements. En l'absence d'harmonisation des exonérations des droits d'importation accordées par les pays de l'UEMOA, les niveaux de protection tarifaire effectivement octroyés peuvent varier considérablement d'un pays à l'autre.

2.12 En théorie, l'UEMOA offre aux membres de la communauté un régime de franchise de droits régi par des règles du point d'origine. Toutefois, la remise en cause de l'origine communautaire des biens par les agents des douanes demeure un obstacle important à l'accroissement des échanges interrégionaux. Ce régime de tarif préférentiel permet une exonération totale des droits et taxes à l'importation, à l'exception des taxes intérieures. Cela s'applique aux produits non transformés locaux ou fabriqués à la main (animaux, légumes et produits minéraux) et aux produits transformés qui ont subi une opération de traitement et de transformation suffisante. Ces produits doivent être approuvés par le Comité national d'agrément (qui publie une liste deux fois par an) et accompagnés d'un certificat d'origine. Ces certificats ne sont plus délivrés au niveau central par la Commission de l'UEMOA qui a, en lieu et place, établi des règles communes auxquelles les États membres doivent se conformer lors de la délivrance des certificats d'origine. Les conditions fixées par l'UEMOA pour l'approbation ont été assouplies en 2009, mais la Commission de l'UEMOA doit encore adopter un règlement sur la mise en œuvre de cet assouplissement par les États membres⁴². En 2004, le Burkina Faso comptait 186 produits approuvés dans le cadre de l'UEMOA. Cependant, il y a un manque de respect des règles sur l'origine des produits et les règlements officiels ne sont toujours pas respectés, un problème qui a été également souligné dans l'EDIC du Burkina Faso de 2007.

2.13 Les codes douaniers varient d'un pays à l'autre, avec également des divergences en matière de couverture sectorielle, d'incitations fiscales et de législation nationale. Depuis 2007, des progrès ont été réalisés dans l'interconnexion des réseaux douaniers afin de faciliter les opérations de transit. Le développement à l'échelle régionale le plus prometteur a été l'adoption du système automatisé des douanes SYDONIA++, qui informatise les procédures de dédouanement et les met en ligne. En plus de cela, le Burkina a acheté le logiciel pilote SYLVIE en 2012, qui permettra de renforcer l'administration des douanes à travers la simplification des procédures⁴³. Toutefois, les frais informatiques s'appliquent toujours aux transactions intra-UEMOA, ce qui encourage des déclarations non informatisées qui prennent beaucoup de temps.

2.14 Compte tenu de la nature de ses exportations, le libre-échange des produits locaux est le plus important pour le moment. Il est dans l'intérêt du Burkina que ses voisins renforcent la mise en œuvre de ces politiques, mais il doit également lui-même les mettre en œuvre. S'attaquer à ces obstacles à une plus grande harmonisation régionale devrait constituer une priorité pour le Burkina à l'avenir, étant donné l'importance de l'intégration régionale pour la croissance des exportations et la diversification.

⁴²Secrétariat de l'OMC, 2010 : p. ix. Pour ces derniers, l'origine communautaire est déterminée par un changement de classification tarifaire au niveau de l'un des quatre premiers chiffres de la Nomenclature tarifaire et statistique de l'UEMOA, à quelques exceptions près, ou par une valeur ajoutée communautaire d'au moins 30 pour cent du prix de revient des marchandises, départ usine et hors taxes.

⁴³FMI, 2013 : p. 26.

C. MESURES NON TARIFAIRES ET BARRIÈRES NON TARIFAIRES

2.15 Les mesures non tarifaires (MNT) agissent comme un obstacle indésirable au développement du commerce au Burkina Faso, qui est déjà pénalisé par son enclavement et sa vulnérabilité aux chocs exogènes. Les mesures non tarifaires sont largement comprises comme des mesures politiques, autres que les tarifs douaniers ordinaires, qui affectent les flux de marchandises dans le commerce. Les MNT peuvent se poser en obstacle important au commerce, étant donné que le coût de la conformité à ces mesures est élevé et peut éroder l'avantage concurrentiel des pays qui sont tributaires du commerce. Les MNT sont divisées globalement en mesures de normes sanitaires et phytosanitaires (SPS), obstacles techniques au commerce (OTC), contrôles quantitatifs, inspections avant expédition, et contrôle des prix. Les mesures SPS et OTC sont les formes les plus courantes de matérialisation des MNT. La hausse mondiale des MNT a coïncidé proportionnellement avec la réduction continue des barèmes.

2.16 Bien qu'il soit difficile de quantifier l'impact des MNT du Burkina, il semble qu'elles représentent un important obstacle au commerce. La comparaison de deux mesures de protection commerciale donne une idée du niveau de protection que les mesures non tarifaires du Burkina fournissent. L'indice de l'effet restrictif tarifaire sur les échanges (TTRI - *Trade Tariff Restrictive Index*) mesure le tarif uniforme équivalent du barème du Burkina qui permettrait de maintenir un niveau constant des importations nationales, tandis que l'indice global de restrictivité des échanges (OTRI - *Overall Trade Restrictiveness Index*) est le même que le TTRI mais prend également en compte les mesures non tarifaires⁴⁴. Les moyennes simples des indices du Burkina observés au cours de la période 2006-2009 étaient de l'ordre de 12,64 % pour le TTRI et de 16,09 % pour l'OTRI. Les valeurs les plus élevées de l'OTRI par rapport au TTRI indiquent que les MNT posent des obstacles importants du point de vue économique pour le commerce en ce qui concerne un certain nombre de produits importés. Et, selon ces mesures, le pays présente des niveaux relativement élevés de protection et s'est classé 96^e sur 125 pays et 64^e sur 102 pays, respectivement. La chute dans le classement relatif de l'OTRI suggère que les MNT sont moins restrictives au Burkina Faso que dans d'autres pays à travers le monde.

2.17 La fréquence et la couverture des MNT sont élevées au Burkina Faso. En 2012, le Burkina Faso a imposé au moins un type de MNT sur 92 % de ses lignes de produits, affectant plus de deux tiers de la valeur des importations. Cependant, bon nombre d'entre elles constituaient une couverture partielle (affectant une partie seulement des produits dans la ligne de produits) ; la fréquence des MNT est réduite à 22 % des lignes de produits et a une couverture de 35 % de la valeur des importations en prenant uniquement en compte les MNT à couverture complète. En outre, près des trois quarts des lignes de produits ont une seule MNT imposée, tandis que 24 % des lignes de produits avaient deux MNT et seulement 3 % en avaient trois (il n'y a pas de lignes de produits avec plus de trois MNT).

2.18 Le Burkina Faso cible les MNT dans le secteur agricole, y compris le coton, les cultures et le bétail. Ces mesures ont tendance à se matérialiser sous la forme d'inspections sanitaires et phytosanitaires (SPS), ainsi que sous la forme d'obstacles techniques au commerce. Les mesures SPS peuvent se décliner sous de nombreuses formes, telles que l'obligation pour les animaux et les produits d'origine animale de provenir de zones exemptes de maladies, l'inspection des produits à la recherche de contaminants microbiologiques, l'exigence d'un traitement de fumigation spécifique pour les

⁴⁴ Indicateurs du commerce mondial 2013 de la Banque mondiale.

produits, et la fixation de teneurs maximales admissibles en résidus de pesticides dans les aliments⁴⁵. En effet, au Burkina Faso, 94 % des lignes tarifaires qui sont des cultures et 71 % qui sont de l'élevage sont soumises à des mesures SPS (Tableau 2.2).

Tableau 0.10 : Taux de fréquence (%) des MNT au Burkina Faso, 2012

Classification des MNT	Coton	Cultures	Bétail	Or	Produits transformés	Autres
Mesures SPS	0	93,6	71,4	0	6,1	12,4
OTC	100	17,3	0	0	10,0	8,9
Inspections avant expédition et autres formalités	100	93,6	71,4	100	94,3	91,1
Mesures de contrôle des prix	0	0	0	0	0	0
Licences, quotas, interdictions et autres mesures de contrôle de la quantité	0	0	0	0	0	0,5

Source : Calculs des auteurs à partir des données de la CNUCED.

2.19 Les contrôles douaniers sont appliqués à tous les niveaux. Le Burkina Faso s'est doté d'un programme de vérification des importations (PVI), entré en vigueur en 1992, qui se manifeste soit préalablement à l'expédition soit à destination. Quelles que soient les procédures douanières, le PVI prévoit deux types d'inspection obligatoire. En fonction de leur valeur totale, les importations sont soumises à la vérification soit à destination (seuil de déclenchement de 250 000 FCFA) ou avant expédition (seuil de déclenchement de 3 millions FCFA). En cas de résultats concluants, l'inspection se solde par la délivrance d'un certificat d'inspection, qui doit accompagner la déclaration en douane. Un modèle uniforme de déclaration détaillée UEMOA/CEDEAO est en cours d'utilisation au Burkina Faso. Les importations en provenance de la zone UEMOA/CEDEAO ne sont pas exclues du PVI.

2.20 Ces obstacles entravent les échanges intrarégionaux et limitent le plein développement de ces secteurs d'exportation clé au Burkina. Le Burkina Faso étant membre de l'UEMOA, les produits agroalimentaires et d'origine animale de ce pays ont vocation à profiter de l'exonération totale des droits et taxes d'importation des partenaires sous-régionaux, mais ils sont souvent soumis à des contrôles sanitaires rigoureux, ainsi qu'à de nombreuses taxes supplémentaires, par les partenaires importateurs, qui sont principalement les voisins régionaux. Les importations de ces produits dans le pays sont, quant à elles, confrontées à des obstacles similaires à la frontière, soulignant la nécessité d'une plus grande harmonisation de la réglementation et de la fiscalité au niveau sous-régional.

2.21 Le Burkina dispose de quatre organes ministériels indépendants distincts chargés de l'inspection de certains produits locaux ou importés avant leur mise sur le marché national. Pour les produits agricoles et alimentaires destinés à la consommation, le PVC inspecte l'emballage, la présentation et la qualité. En outre, leur conformité avec les normes en vigueur est certifiée par une note d'inspection. Par ailleurs, un rapport d'inspection phytosanitaire est également délivré à l'importation. Les responsabilités de délivrance des certificats de conformité des divers organismes d'inspection se chevauchent. Les autorités burkinabè doivent continuer à évaluer les procédures en vigueur dans le but de les rationaliser.

2.22 Les OTC affectent le coton et certains produits transformés. Les obstacles techniques au commerce comprennent les règlements, les normes, les procédures d'essai et de certification. L'existence de nombreux règlements et de normes différentes rend l'exportation difficile pour les

⁴⁵ Module de formation sur l'Accord SPS de l'OMC.

producteurs. Au Burkina, un certificat national de conformité est nécessaire pour importer certains produits. Les règlements techniques et les normes de produits peuvent varier d'un pays à l'autre. Si les règlements sont établis de manière arbitraire, ils pourraient être utilisés comme une excuse pour le protectionnisme.

2.23 Les mesures de contrôle des prix sont inexistantes au Burkina tandis que les licences d'importation, les quotas, les interdictions et autres mesures de contrôle de la quantité sont rares. À l'exception d'une restriction fondée sur la quantité des importations de sucre (moins de 1 % du total des importations), qui ne semble pas être fréquemment appliquée, le Burkina Faso n'applique pas de restriction à l'importation non tarifaire. Il existe quelques mesures de contrôle de la quantité, y compris certains articles interdits, et des licences d'importation sont requises pour la production littéraire et artistique et pour les supports vierges⁴⁶.

2.24 Les mesures liées à l'exportation sont également fortement liées à l'agriculture. L'or est soumis à une autorisation spéciale à l'exportation. L'exportation de jeunes animaux est interdite et les exportations de produits végétaux doivent être accompagnées d'un certificat phytosanitaire et d'une note d'inspection. Les taxes à l'exportation sont également absentes. Le système de la fiscalité indirecte est neutre pour les importations et les exportations.

2.25 Le gouvernement du Burkina Faso doit faire un effort national pour rationaliser les MNT. Bien que de nombreuses mesures non tarifaires soient justifiées sur la base de normes de santé et de sécurité, elles peuvent également constituer des obstacles au commerce et sont parfois mises en place à des fins protectionnistes. Étant donné leur complexité et leur variété, les MNT, lorsqu'elles sont mal conçues, peuvent affecter négativement la compétitivité à cause de coûts élevés de mise en conformité, ainsi que nuire aux consommateurs qui souffrent d'augmentation des prix. La rationalisation des MNT consiste en l'identification des MNT qui s'avère particulièrement lourde pour les entreprises au niveau national par le biais de consultations avec le secteur privé. À l'issue de cette étape, des améliorations réglementaires peuvent être adoptées par une analyse minutieuse et le dialogue public/privé en vue d'accroître la transparence de la réglementation et de réduire les coûts de mise en conformité pour les entreprises.

2.26 Des études ont montré que les MNT constituent un obstacle majeur au commerce et sont particulièrement préjudiciables à la compétitivité des pays à faible revenu, dont les faibles coûts de main-d'œuvre et l'accès préférentiel peuvent être annihilés par une incapacité à s'adapter aux exigences des MNT⁴⁷. Les exportateurs burkinabè sont également touchés par les mesures non tarifaires imposées par les partenaires commerciaux. Environ un quart des exportations du Burkina vers l'UE est touché par des mesures SPS et OTC (Tableau 2.3). Compte tenu de l'importance de l'UE en tant que destination d'exportation, cela correspond à une part importante du total des exportations du Burkina Faso. Bien que la Chine soit un partenaire commercial moins important, l'ensemble des exportations du Burkina vers la Chine est touché par des mesures SPS et OTC. D'autres mesures non tarifaires sont importantes pour les exportations du Burkina vers la Chine, y compris les mesures de contrôle des prix ainsi que d'autres mesures de contrôle de la quantité. Il est primordial d'obtenir davantage d'informations concernant les normes dans les pays partenaires, vu que ces normes

⁴⁶ Secrétariat de l'OMC, 2010 : p. 202.

⁴⁷ Cusolito, Ana Paula & Hollweg, Claire H., *Trade Policy Barriers: An Obstacle to Export Diversification in Eurasia*, Document de travail de recherche sur les politiques de la Banque mondiale 6434, mai 2013 : p. 10.

constituent un obstacle important pour les exportateurs burkinabè, selon un récent sondage des entreprises, comme on le verra plus en détail dans l'Encadré 1.

Tableau 0.11 : Taux de fréquence (%) des MNT dans l'UE et en Chine, 2012

Classification des MNT	EU	Chine
Mesures SPS	22	100
OTC	25	100
Inspections avant expédition et autres formalités	1	0
Mesures de contrôle des prix	0	100
Licences, quotas, interdictions et autres mesures de contrôle de la quantité	2	100

Source : Calculs des auteurs à partir des données de la CNUCED.

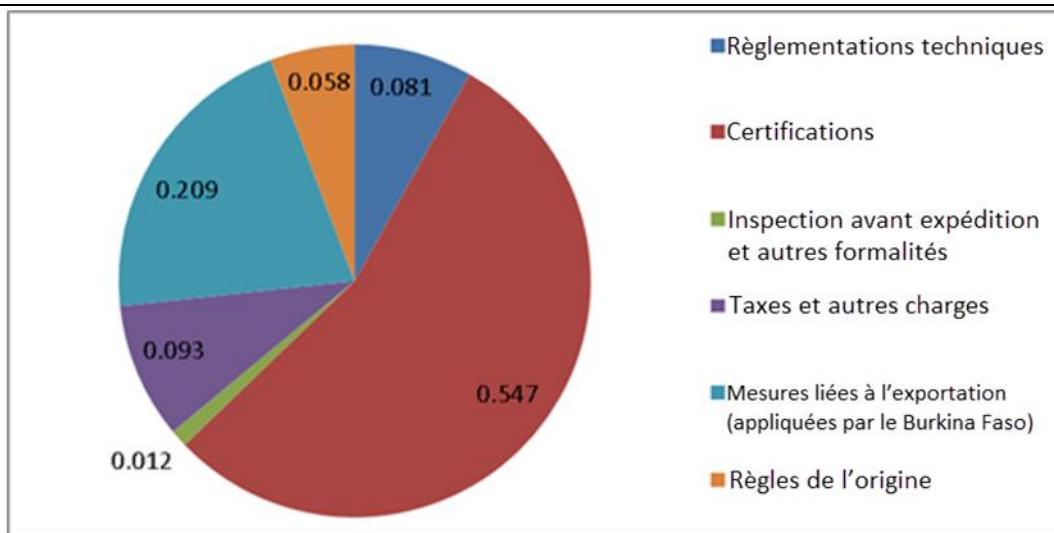
Encadré 0.3 : Mesures non tarifaires ayant un effet négatif sur les exportations burkinabè

Un récent sondage réalisé par le CCI⁴⁸ a permis de constater que la majorité des entreprises (60 %) a été touchée par les mesures non tarifaires imposées par le gouvernement et les autorités étrangères, ceci dans leurs activités quotidiennes, les exportateurs étant confrontés à bien plus d'obstacles en moyenne que les importateurs. Les entreprises concernées sont déterminées par le type d'activité qu'elles exercent, leur taille et leur secteur. Les entreprises exportatrices étaient particulièrement préoccupées par les exigences du processus de certification et les inspections liées aux mesures SPS. Elles ont également évoqué la nécessité d'obtenir davantage d'informations sur les normes dans les pays partenaires à l'importation, en particulier dans les pays développés, ainsi que le problème du manque d'infrastructures et la lourdeur des procédures (voir Encadré 6.3 au chapitre 6 pour plus de détails sur les mesures sanitaires et phytosanitaires et le processus de certification au Burkina Faso).

Les évaluations de conformité constituent la MNT contraignante la plus lourde selon les entreprises interrogées, en particulier les exportateurs. Plus de 50 % des plaintes enregistrées auprès des exportateurs concernaient les réglementations de conformité.

Types de mesures non tarifaires auxquelles sont confrontés les exportateurs

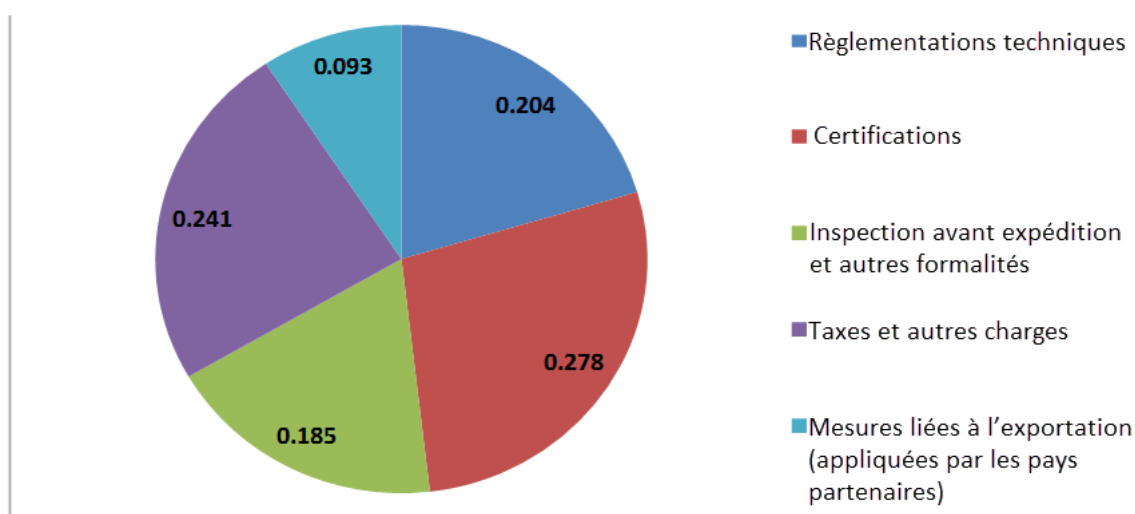
⁴⁸ Publiée en 2012, elle est fondée sur un sondage réalisé sur une période de trois mois en 2010, au cours duquel 172 entreprises ont été interrogées sur leurs expériences relatives à la réglementation du commerce par l'État lors de l'exportation ou de l'importation de marchandises. L'étude a porté sur un échantillon représentatif d'entreprises importatrices et exportatrices dans les secteurs qui comptent pour au moins 90 pour cent de la valeur totale des exportations et des importations au Burkina Faso, à savoir les produits agricoles et les matières premières pour l'industrie.



Source : CCI (2012).

Les évaluations de conformité comprennent l'inspection, les essais, la certification et la traçabilité des produits, qui sont devenus un sujet de préoccupation particulier dans les pays développés, en particulier en Amérique du Nord et en Europe occidentale, les deux principales destinations des exportations burkinabè. En conséquence, les exportations agroalimentaires subissent souvent essentiellement un processus de double certification, d'abord au Burkina Faso, puis plus tard dans les pays importateurs plus stricts. Les importateurs ont, quant à eux, souligné les contrôles douaniers comme obstacle majeur à leurs activités. Cela a également été mis en évidence par les exportateurs de la sous-région, qui ont également critiqué l'environnement général des affaires au Burkina. Les entreprises, en particulier celles qui importent des produits manufacturés, ont signalé avoir été confrontées à un certain nombre de mesures non tarifaires appliquées par le gouvernement burkinabè lui-même, tels que les contrôles particulièrement excessifs et les retards dans les procédures douanières. Cet état de fait affecte indirectement l'exportation de produits transformés et remis à neuf du Burkina Faso. Le développement d'une industrie manufacturière dépend de la promotion des exportations, ainsi que de la facilitation de la transformation et de la production. Cela comprend la livraison des matières premières et des produits intermédiaires, qui sont actuellement soumis à des tarifs excessifs, selon les importateurs.

Figure 8 : Types de mesures non tarifaires auxquelles sont confrontés les importateurs



Source : CCI (2012)

Les produits manufacturés continuent de représenter une infime proportion des exportations du Burkina Faso, tandis que la poursuite du développement de l'industrie burkinabè est entravée par un soutien limité du gouvernement. Les taxes à l'exportation et les retards dans l'obtention des certificats pour l'exportation sont considérés comme les principaux obstacles aux activités de ces exportateurs. L'importation de produits manufacturés est, quant à elle, vulnérable aux contrôles douaniers excessifs. Les propres MNT du Burkina Faso contre l'importation de ces produits sont, quant à elles, préjudiciables à la compétitivité des fabricants exportateurs et importateurs, qui dépendent de l'importation de matières premières et de biens intermédiaires pour faire des affaires. Ces mesures doivent être réduites afin d'améliorer le climat des affaires du pays.

Un faible niveau d'échanges sous-régional est défavorable aux exportations du Burkina, car bon nombre de ses voisins continuent à importer des produits de partenaires de l'OMC à des taux NPF, plutôt qu'en franchise des droits du Burkina. La viande et les produits d'origine animale, les principales exportations burkinabè, en particulier perdent au profit des non-membres de l'UEMOA⁴⁹.

Les solutions possibles aux MNT auxquels sont confrontés les importateurs et les exportateurs du Burkina Faso pourraient inclure la création d'un conseil national qui émettrait des certificats reconnus par l'Europe et l'Amérique du Nord avant l'exportation, ainsi qu'une plus grande facilitation des procédures SPS nécessaires pour les exportateurs. Le besoin de davantage d'informations et le renforcement des capacités pour assurer le respect des normes édictées par les partenaires à l'importation ayant été maintes fois soulignés par les exportateurs de produits agroalimentaires et agricoles comme des mesures importantes pour stimuler les exportations, un forum ou un centre d'information pour sensibiliser les entreprises sur les principales contraintes au commerce au Burkina pourrait également s'avérer utile. Enfin, puisque les MNT constituent également une entrave au commerce intrarégional, une autorisation de l'UEMOA pour contrôler et surveiller les opérations de douane pourrait également être délivrée.

⁴⁹ Secrétariat de l'OMC, 2010 : p. 43.

2.27 Le Burkina souffre également de coûts liés à sa propre administration douanière et à de longs délais de dédouanement dans le bureau de la douane à Ouagadougou. La plupart des marchandises de fret qui entrent au Burkina Faso doivent être approuvées à Ouaga Inter, le bureau de dédouanement officiel. En plus des coûts associés aux corridors commerciaux des pays côtiers et des systèmes de transport en commun, une grande partie du problème de transport réside au Burkina lui-même à ce point d'entrée. Selon des estimations récentes, plus de 50 % des coûts informels le long du corridor de transit essentiel Téma-Ouagadougou sont engagés dans le bureau du poste de douane de Ouaga-Inter à Ouagadougou (USAID, 2009)⁵⁰. Les délais d'attente standard de dédouanement augmentent l'incertitude et empêchent les importateurs du secteur privé de faire des affaires, et conduisent également à une prolifération des pots de vin. Les importateurs souffrent davantage de la corruption parmi les agents des douanes burkinabè, car ils sont plus soumis à des prélèvements et des contrôles que les exportateurs, bien que ces derniers rencontrent quant à eux des difficultés avec les agents des douanes dans leur pays de destination et de transit. L'importation de produits manufacturés est particulièrement vulnérable aux contrôles douaniers excessifs et augmente le coût de fabrication sur l'ensemble du territoire du pays.

2.28 L'accès aux services de transport routier efficace reste un défi majeur pour le commerce du Burkina, et est exacerbé par des points de contrôle fréquents et des frais illicites qui créent des retards inutiles. Contrairement aux MNT, qui peuvent survenir pour diverses raisons, les obstacles non tarifaires sont des réglementations imposées pour agir spécifiquement comme un obstacle au commerce. Depuis la suppression du monopole du coton en 2004 et le monopole de l'importation de l'huile en fin de 2006, les procédures douanières constituent la plus grande BNT au Burkina, notamment les contrôles intempestifs et formalités longues et répétitives aux postes frontières. Les initiatives récentes pour répondre à ces restrictions ont inclus l'établissement du Transit routier inter-États (TRIE), la construction de postes de contrôle juxtaposés aux frontières des pays membres et la mise en place de l'Observatoire des pratiques anormales (OPA), une initiative conjointe de l'UEMOA et de la CEDEAO. L'OPA opère sur les principaux axes routiers inter-États. Son objectif est de rendre compte des pratiques anormales dans les corridors pilotes sélectionnés, en mettant l'accent sur les points de contrôle et la fréquence des retards inutiles, ainsi que sur les frais illicites. La CEDEAO vise également la facilitation de la liberté de circulation des personnes grâce à la suppression de l'obligation de visa pour voyager à l'intérieur de l'espace CEDEAO et la création d'un passeport unique.

2.29 Le commerce transfrontalier au Burkina Faso est l'un des processus les plus longs et les plus coûteux dans le monde. Le Burkina Faso se classe 174e sur 189 pays selon un indice global de la facilité du commerce transfrontalier (Tableau 2.3). S'il est vrai que la plupart des pays de l'UEMOA ont de mauvais résultats selon cet indice, seul le Niger se classe après le Burkina. Par exemple, les douanes exigent 10 documents d'exportation, ce qui requiert en moyenne 41 jours pour se conformer à tous les règlements et procédures. Pour les importations, un total de 9 documents est exigé et prend 49 jours à satisfaire. En plus du certificat d'inspection, les autres documents à joindre sont le certificat d'importation portant le cachet de la banque auprès de laquelle la transaction est domiciliée (si la transaction est de 500 000 FCFA ou plus), la facture commerciale, les documents de transport et, le cas échéant, le certificat national de conformité (CNC), le certificat d'origine, et le certificat sanitaire ou phytosanitaire.

⁵⁰ USAID (2009)

Tableau 0.12 : Commerce transfrontalier, 2013

Pays	Rang	Exportations			Importations		
		Documents	Délais	Coût	Documents	Délais	Coût
Burkina Faso	174	10	41	2 455	9	49	4 430
Bénin	119	6	26	1 030	7	27	1 520
Côte d'Ivoire	165	9	25	1 990	10	34	2 710
Guinée-Bissau	125	6	25	1 448	6	22	2 006
Mali	160	6	26	2 440	10	32	4 405
Niger	178	8	57	4 475	10	62	4 500
Sénégal	80	6	12	1 225	5	14	1 740
Togo	110	6	24	1 015	7	29	1 190

Source : Rapport Doing Business de la Banque mondiale (2014).

Remarques : Le terme « documents » désigne le nombre total de documents exigés par expédition pour l'importation/exportation. Le terme « délais » désigne le nombre de jours nécessaires pour se conformer à toutes les exigences de procédures pour l'exportation/importation de marchandises, et le terme « coût » désigne le coût en \$ EU par conteneur associé à toutes les procédures nécessaires pour l'exportation/importation de marchandises.

D. INSTITUTIONS

2.30 L'EDIC de 2007 recommandait une restructuration de l'ONAC, l'agence nationale de promotion des exportations, avec un mandat plus ciblé. En 2011, l'APEX-Burkina Faso a été créée, héritant du personnel et de la structure de l'ONAC. La stratégie de l'APEX a été développée afin de coïncider avec la stratégie nationale d'exportation (SNE) et elle relève de la compétence à la fois du ministère du Commerce et du ministère des Finances. En plus de la promotion des exportations, l'APEX est également chargée de la promotion des produits burkinabè sur les marchés nationaux. L'APEX a un Conseil d'administration, qui, comme l'ONAC, est constitué de représentants du secteur privé et partage les ressources avec la Chambre de Commerce et la Maison de l'Entreprise, ce qui permet à l'APEX de disposer des bureaux régionaux de ces institutions afin de mieux diffuser les informations sur les opportunités d'affaires et sur les marchés. Cela permet aussi à l'APEX de se familiariser avec les besoins des opérateurs régionaux, ce qui est particulièrement important, étant donné que l'élargissement de la base d'exportation du Burkina devrait émaner d'une gamme diversifiée de produits agricoles. L'APEX abrite actuellement ABNorme (antérieurement FASONORM), dont l'objectif est de certifier et de promouvoir la qualité des exportations burkinabè. En 2012, ABNorme a reçu un mandat indépendant de l'APEX (Fasonorm était sous la direction de l'ONAC), ce qui était considéré par beaucoup comme une répartition rationnelle des responsabilités. Toutefois, un directeur est toujours attendu à la tête de l'ABNorme, et, pour cela, l'organisation reste sous la tutelle de l'APEX, remettant en question l'idée de la séparation préalable des deux organisations – pour permettre à l'APEX de se concentrer sur son rôle prioritaire de promoteur des exportations. De quoi intensifier la confusion qui existe déjà au sein de l'APEX, tandis que son mandat et sa stratégie de développement ne sont pas encore définis (une question qui avait également été soulevée dans la précédente EDIC). Il faudrait clarifier le rôle de l'APEX vis-à-vis de la SNE, étant donné qu'on ne sait pas encore clairement si l'APEX est un facilitateur de la mise en œuvre de la SNE ou si elle s'occupe seulement de l'exécution de certains aspects de la stratégie.

2.31 Le potentiel de l'APEX est limité par un manque de communication avec les clients et les opérateurs dans le pays, ainsi que par la faible disponibilité des informations sur les services qu'elle offre. Il n'existe aucun document qui indique clairement ce que l'APEX offre aux clients au-delà des informations sur les foires et il est difficile de savoir quels services sont proposés, ainsi que les avantages qu'ils peuvent apporter aux opérateurs. Le secteur privé n'est généralement pas consulté dans la prise de décision stratégique et opérationnelle de l'APEX, pourtant il est directement concerné. En effet, l'APEX ne considère pas le volet satisfaction des consommateurs, ce qui entrave sa capacité à développer des relations fortes avec les opérateurs et à identifier leurs besoins. L'APEX ne mène pas d'enquêtes sur la satisfaction de la clientèle, ce qui signifie qu'elle ne reçoit pas les remarques des clients sur la façon dont elle pourrait améliorer les services qu'elle fournit.

E. ACCORDS COMMERCIAUX RÉGIONAUX

2.32 L'intégration régionale peut jouer un rôle crucial dans la promotion du commerce au Burkina Faso, en atténuant la vulnérabilité extérieure et en offrant des opportunités de diversification des exportations. En dehors de l'UEMOA, la CEDEAO est le seul accord commercial régional du Burkina Faso. Toutefois, les exportations vers la CEDEAO sont en déclin, faute d'une intégration régionale accrue. La valeur des exportations vers les pays non membres de la CEDEAO et de l'UEMOA a considérablement diminué depuis 2005 (de 187 466 millions de dollars EU à 70,499 millions de dollars EU), soit une chute spectaculaire des exportations de la région, exportations qui sont passées de 56 à 3 % au cours de cette période.

2.33 Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) - Depuis l'EDIC du Burkina Faso de 2007, le pays a poursuivi ses efforts d'intégration et de réforme économique au sein de la CEDEAO. Initialement conçue comme une association pour promouvoir l'intégration régionale, puis étant devenue une zone de libre échange en 1993, la CEDEAO est en train de négocier un TEC pour devenir une union douanière. Le TEC est une condition préalable à la conclusion d'un Accord de partenariat économique (APE) avec l'UE. Il était prévu initialement d'étendre le TEC de l'UEMOA à tous les membres de la CEDEAO à partir de janvier 2008.

2.34 Les négociations sont toujours bloquées sur un projet de TEC de la CEDEAO. Dans l'EDIC 2007 du Burkina Faso, presque tous les pays avaient accepté le principe d'une structure tarifaire unique, mais avec la possibilité de proposer quelques changements dans la classification de certains produits jugés prioritaires. Après plus d'une décennie de négociations, 2014 a été fixée comme date de lancement d'un TEC de la CEDEAO, mais les négociations sont toujours en cours. En 2008, les États membres de la CEDEAO ont convenu de réviser leur TEC par l'ajout d'une cinquième bande supérieure de 35 % pour une liste de produits « sensibles » constitués principalement de produits agroalimentaires. Cependant, les lignes tarifaires et les produits devant être couverts par cette bande n'ont pas encore été approuvés et le nouveau régime n'entrera en vigueur qu'après la signature d'un accord. En outre, il existe toujours le risque que le processus conduise à une nouvelle augmentation de la protection étant donné que le Nigéria continue d'insister sur la nécessité d'une sixième bande tarifaire à 50 %.

2.35 Le renforcement de l'intégration dans la CEDEAO devrait être une priorité continue pour le Burkina Faso. La mise en œuvre de l'APE avec l'Union européenne avance plus rapidement que l'union douanière de la CEDEAO. Pour un pays enclavé qui échange beaucoup avec ses voisins, la mise en œuvre effective des accords commerciaux régionaux est essentielle en prélude à un APE. Faute d'une harmonisation complète au niveau régional, notamment des règles d'origine, l'APE pourrait déstabiliser davantage l'intégration régionale si les importations européennes changent le commerce régional.

2.36 Les règles d'origine, qui diffèrent légèrement entre la CEDEAO et l'UEMOA, revêtent une importance particulière. Les matières premières et l'artisanat continuent de profiter d'un accès libre vers les pays de la CEDEAO en vertu de leur accord commercial régional, tout comme les produits manufacturés satisfaisant à un niveau minimum de valeur ajoutée locale. Bien qu'il existe un certificat d'origine commun délivré aux membres de la CEDEAO, les conditions d'approbation des produits transformés ne sont pas les mêmes pour l'UEMOA et la CEDEAO. Des efforts devraient être faits pour harmoniser ces processus.

2.37 En plus d'un certificat d'origine commun, la CEDEAO a entrepris plusieurs projets visant à faciliter la circulation des biens, des services et des personnes. Ceci inclut le développement du réseau routier et l'infrastructure des télécommunications, la création d'un régime régional d'assurance responsabilité civile automobile, la création d'un régime de Transit Routier inter-États (TRIE) et l'abolition de l'obligation de visa pour les voyages dans tous les pays de la sous-région, ainsi que la création d'un passeport unique.

2.38 La CEDEAO entend développer les échanges dans le secteur de l'électricité entre les 15 États membres à travers l'initiative baptisée Système d'échanges d'énergie électrique ouest-africain (EEEEOA). L'énergie continue d'être l'un des principaux obstacles au développement et à l'investissement dans le pays. Les coûts d'électricité au Burkina Faso sont parmi les plus élevés au monde. L'électricité de moyenne tension dans la zone UEMOA coûte environ cinq fois plus qu'en Afrique du Sud⁵¹. Les marchés nationaux de l'électricité sont trop petits pour attirer l'investissement privé ; l'interconnexion à travers l'Afrique de l'Ouest est par conséquent essentielle. La mise en œuvre réussie de l'EEEEOA, qui intégrerait les systèmes électriques nationaux de tous les États membres de la CEDEAO dans un marché régional unifié de l'électricité et coordonnerait les projets d'investissement présentés aux bailleurs de fonds, permettrait une continuité fiable dans les réseaux électriques du Burkina et réduirait sa vulnérabilité aux prix internationaux des carburants (en 2010, l'électricité a fourni seulement 2 % de l'énergie consommée)⁵².

F. ACCORDS COMMERCIAUX PRÉFÉRENTIELS

2.39 En tant que pays moins avancé et africain, le Burkina Faso continue de bénéficier d'un accès privilégié aux grands marchés des pays industrialisés de l'UE et des États-Unis. Le Burkina Faso a également bénéficié d'un accès préférentiel à ces marchés en 2007 :

⁵¹ Secrétariat OMC, 2010 : p. 49.

⁵² Secrétariat OMC, 2010 : p. 229.

vers l'UE en vertu de la Convention de Cotonou et de l'accord « Tout sauf les armes » (EBA) et vers les États Unis à travers la loi sur la croissance et les opportunités en Afrique (AGOA). Néanmoins, le volume des exportations du Burkina vers ces marchés en vertu des accords préférentiels continue d'être minime.

2.40 Loi sur la croissance et les Opportunités en Afrique (AGOA) - Le Burkina est parmi les 40 pays éligibles à l'AGOA et bénéficie d'un accès en franchise et sans quota au marché américain jusqu'en 2015. L'AGOA est une loi importante passée en 2000, qui marque le début d'une nouvelle relation commerciale entre les États-Unis et l'Afrique. L'AGOA accorde au continent des préférences commerciales qui, combinées au Système généralisé de préférences (SGP) américain, permettent un accès aux exportations en franchise de droits vers le marché américain allant jusqu'à 6 400 lignes de produits⁵³.

2.41 En plus d'étendre le traitement en franchise de droits au titre du SGP à des lignes de produits, y compris les produits agricoles et textiles, l'AGOA offre également des règles d'origine souples. Les PMA ont généralement du mal à se conformer aux règles d'origine, limitant ainsi les possibilités offertes aux pays en développement par l'accès préférentiel. Dans le cas des programmes de préférences dans l'habillement, ces règles sont particulièrement strictes, et le marché américain exige généralement trois procédés de transformation (fil, tissu et montage) pour assurer la qualité en franchise. Les règles de l'AGOA constituent une exception majeure. Les règles d'origine contiennent une exemption universelle accordée aux PMA pour les vêtements, qui permet aux pays d'utiliser des tissus ou des fils en provenance de pays tiers et d'exporter tout de même des vêtements en vertu des préférences de l'AGOA.

2.42 Alors que de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, comme le Lesotho, bénéficient de ces dispositions, le Burkina ne profite pas encore de l'AGOA. En 2008, seulement 10 % des exportations du Burkina aux États-Unis ont bénéficié de l'AGOA, pour un montant de seulement 59 000 dollars EU. Et, alors qu'environ 1 500 gammes de produits sont couvertes par l'AGOA, le Burkina Faso n'en a exporté que 4, contre 9 en 2004⁵⁴. En outre, les exportations vers les États-Unis sont, de manière générale, en baisse. En 2012, les exportations burkinabè vers les États-Unis ont diminué de 35 % par rapport à 2011 (bien qu'accrues de 9 % depuis 2005). Par contraste, en 2004, trois ans après que le Lesotho – l'un des pays enclavés les plus pauvres d'Afrique – ait pu prétendre aux préférences de l'AGOA, ses exportations de vêtements vers les États-Unis ont triplé pour atteindre 460 millions de dollars EU. Cela est en partie dû au fait que les noix de cajou, l'un des principaux produits d'exportation du Burkina Faso aux États-Unis (51 % en 2012), bénéficient déjà d'une entrée en franchise sous traitement des « Nations les plus favorisées » (NPF), et l'or, un autre principal produit d'exportations du Burkina Faso vers les États-Unis (52 % en 2011), est également exclu. Toutefois, la base des produits exportés aux États-Unis reste extrêmement faible.

⁵³ AGOA: Empirical Analysis of the Possibilities Post-2015 Brookings, 2013

⁵⁴ Edwards et Lawrence, 2008.

2.43 Des contraintes, y compris celles liées à l'offre, sont citées comme limitant la capacité du Burkina Faso à profiter des opportunités offertes par l'AGOA. Des entretiens avec des responsables du ministère du Commerce ont permis de relever la complexité de l'AGOA comme l'une des raisons de la faiblesse des échanges. Les contraintes liées au volume et au financement en sont deux autres. Compte tenu de la taille du marché américain, le Burkina Faso n'est pas en mesure d'en satisfaire la demande. Mais l'augmentation du volume en regroupant la production de différents fournisseurs dans le pays ou même à l'échelle régionale peut être difficile. Par exemple, de nombreux petits producteurs de mangues dans le pays sont incapables de respecter les normes de qualité. Actuellement, il n'existe pas de système d'enseignement des normes de qualité aux agriculteurs, bien que cela ait été identifié comme un moyen d'accroître les exportations. Il est également difficile de bénéficier d'un financement pour l'exportation, par exemple pour des processus tels que l'emballage, parce que les banques exigent une preuve de l'accès au marché, avant de concéder un financement. Un exemple de réussite est un exportateur de noix de cajou qui a pu bénéficier d'un financement après une garantie d'exportation de 5 conteneurs par mois. Enfin, les exportateurs du Burkina Faso n'ont pas réussi à accéder aux réseaux de distribution américains.

2.44 Il semble clair que les échanges dans le cadre de l'AGOA peuvent avoir des avantages limités sur le marché local. Des études ont montré qu'en dépit de la stimulation des exportations de produits manufacturés, l'impact final sur le développement économique est limité dans les pays comme le Lesotho. Les préférences créent simultanément des mesures dissuasives pour apporter une valeur ajoutée au niveau local, ce qui peut limiter les avantages de la mise en place du programme⁵⁵. Néanmoins, le Burkina Faso n'a pas utilisé l'AGOA comme un moyen de diversification des exportations.

2.45 Initiative « Tout sauf les armes » (EBA) - L'EBA a été développée comme base de l'accès préférentiel du Burkina aux marchés de l'UE depuis 2008, remplaçant les préférences non réciproques accordées en vertu de l'Accord de Cotonou. L'initiative prévoit une admission en franchise et sans quotas pour tous les produits en provenance des PMA, à l'exception des armes et des munitions. Les produits agricoles les plus sensibles, le riz, le sucre et la banane, ont été temporairement exclus, mais ont depuis été libéralisés. Bien que l'initiative EBA ne comporte pas les règles d'origine libérales offertes par l'AGOA, elle est généralement considérée comme le plus généreux et aussi le plus important des Accords Commerciaux Préférentiels du Burkina Faso. L'UE est importante pour les exportations autres que le coton et l'or, et offre la possibilité d'une plus grande diversification des exportations.

2.46 Seule une petite partie des exportations du Burkina Faso vers l'UE est effectuée en vertu des préférences EBA, en raison de la structure concentrée de ces exportations. Le Burkina Faso exporte principalement trois produits vers l'UE (les mêmes trois premiers produits qu'en 2005, mais dans un ordre différent) – le coton, l'or et les mangues - qui sont

⁵⁵ Edwards et Lawrence, 2013.

déjà admis en franchise au titre du traitement NPF. En 2008, seulement 5,4 % des exportations du Burkina vers l'UE ont été admises dans ces préférences, tandis que plus de 73 % ont été acceptées en vertu du traitement NPF. Néanmoins, les exportations vers l'UE ont augmenté de façon constante depuis 2008, même si elles ne sont pas diversifiées. Comme avec les États Unis dans le cadre de l'AGOA, cela peut être dû en partie à des pressions concurrentielles au Burkina Faso, mais aussi à un dynamisme plus marqué des pays concurrents du marché de l'UE. Les échanges préférentiels avec l'UE pourraient toutefois offrir une marge préférentielle intéressante si le Burkina Faso réussit à diversifier son portefeuille d'exportations de produits manufacturés primaires transformés, à condition que les exportateurs du Burkina respectent les règles du pays d'origine fort complexes du programme.

2.47 Accord de Partenariat Économique (APE) - Après une décennie de négociations, un APE entre la CEDEAO et l'UE a été atteint en janvier et officiellement approuvé lors d'un Sommet des chefs d'État de la CEDEAO en février. La libéralisation réciproque dans le cadre des APE a été prévue pour remplacer les préférences unilatérales accordées en vertu de l'Accord de Cotonou en 2008. L'Accord de Cotonou, qui accordait l'accès aux anciennes colonies de l'UE par un système de préférences commerciales non réciproques, a été jugé non conforme aux règles de l'OMC parce qu'il discrimine entre les pays en développement sans pour autant être un accord régional et réciproque. (La discrimination est autorisée, selon les règles de l'OMC, seulement si, par exemple, tous les PMA sont considérés ensemble comme dans l'accord EBA). Au contraire, l'APE constitue une relation d'échanges entre l'UE et la CEDEAO qui est régie par le principe de la réciprocité en vertu duquel presque tous les produits en provenance des pays de la CEDEAO comme ceux de l'Union européenne auront accès gratuitement aux marchés – c'est-à-dire sans droits de douane ni quotas. Les négociations entre l'UE et les pays de la CEDEAO sur les APE sont toujours en cours, avec pour principale pierre d'achoppement la longueur de la période de transition pour la mise en œuvre complète de l'APE et le niveau d'accès de l'UE aux marchés d'Afrique de l'Ouest. Faute de la conclusion d'un APE, certains pays de la CEDEAO qui ne sont pas des PMA auraient perdu l'accès préférentiel au marché de l'UE.

2.48 Des compromis ont été faits par les deux parties pour parvenir à un accord, y compris un calendrier de libéralisation asymétrique. Les pays africains bénéficieront d'une certaine asymétrie. L'UE est prête à ouvrir entièrement son marché si la CEDEAO s'ouvre au fil du temps. La Commission européenne a également adopté une interprétation souple du seuil nécessaire pour libéraliser « tout échange » afin de se conformer aux règles de l'OMC. L'accord comprend un consensus sur la part de la libéralisation, qui sera de 75 % au cours des 20 prochaines années - plutôt que de 80 % sur 15 ans comme demandé par l'UE. La CEDEAO maintiendra des droits à l'importation sur un nombre limité de produits et le droit de protéger une partie de ses secteurs sensibles de la concurrence européenne par des garanties. Cependant, les pays devaient se mettre d'accord sur une liste de produits qu'il faudrait continuer à protéger. La Commission a également accepté d'arrêter toutes les subventions à l'exportation aux États membres de la CEDEAO. Les dirigeants de la CEDEAO ont quant à eux accepté la clause controversée du Traitement NPF, même si certaines exceptions peuvent encore être faites. Référence avait également été faite au principe de l'Accord de Cotonou, qui est toujours en vigueur, selon lequel une partie, quelle qu'elle soit, peut être suspendue de l'accord en cas de violation des droits de l'homme, des principes démocratiques et de l'État de droit, et ceci à la place de la clause non exécutive.

2.49 Bien que des préoccupations aient été soulevées quant à l'impact des produits européens compétitifs sur les marchés d'Afrique de l'Ouest, ainsi que la perte des droits de douane, le consensus général est que l'APE sera avantageux pour l'Afrique de l'Ouest. Un appui au commerce sera apporté aux pays d'Afrique de l'Ouest dans le cadre du Programme APE pour le développement (PAPED) pour permettre aux États d'Afrique de l'Ouest de faire face au coût de l'ajustement du régime de commerce imminent. Le montant convenu dans le cadre du PAPED reste à 6,5 millions d'euros pour la période 2015-19, et il n'existe aucun engagement explicite pour l'apport de ressources supplémentaires. Cette somme est inférieure aux estimations des pays Ouest Africains, qui estiment que l'appui dont ils ont besoin est de 8,5 millions d'euros.

2.50 La question des avantages globaux de l'APE pour les pays comme le Burkina Faso qui a déjà un accès préférentiel au marché de l'UE grâce à l'accord EBA, a été soulevée dans l'EDIC 2007. Comme indiqué dans l'EDIC, « les exportations du Burkina ont peu ou pas d'avantage en vertu de cet accord, car elles bénéficient déjà de préférences commerciales au titre de l'initiative EBA . Ces accords sont susceptibles d'entraîner une augmentation de la concurrence dans un secteur productif faible du Burkina et une réduction des recettes publiques. Cette perte pourrait être compensée si l'APE atteint ses objectifs d'amélioration du climat des investissements et de promotion de l'intégration régionale ». Dans quelle mesure ces préoccupations ont été atténuées par l'accord n'est pas clair. L'un des avantages de l'APE sur l'initiative EBA est qu'il peut procurer aux pays membres de la CEDEAO un avantage concurrentiel vis-à-vis d'autres économies émergentes. L'APE ne réglementera pas seulement le commerce de marchandises, mais aussi le commerce des services et les investissements, et constituera un cadre juridique unique et sécurisé pour les producteurs, les entreprises et les banques ouest africaines qui s'engagent dans des relations commerciales avec le marché de l'UE. L'importance de la flexibilité et de l'engagement des deux parties sera essentielle pour son succès.

2.51 L'impact d'un APE CEDEAO-UE sur le commerce régional est également incertain. Pour les pays enclavés comme le Burkina Faso, il est à craindre que, sans une intégration complète au sein de la CEDEAO, il y ait un détournement des échanges loin des marchés régionaux si l'accord accroît la concurrence entre les exportations du Burkina et les exportations européennes sur les marchés côtiers des pays tiers. La cohérence de l'intégration panafricaine reste également un défi majeur pour le continent, l'Union européenne continuant à négocier des APE avec d'autres groupes régionaux. L'Union africaine et d'autres organismes régionaux doivent maintenant faire face à une nouvelle diversité d'initiatives régionales qui peuvent se chevaucher et s'opposer.

2.52 L'un des principaux objectifs du Burkina Faso dans le cadre des négociations multilatérales reste l'amélioration de l'accès aux marchés et la réduction des subventions agricoles qui faussent les échanges dans les pays industrialisés. Les subventions à l'exportation dans les pays en développement tels que la Chine, notamment pour la production de coton, sont également des préoccupations importantes pour la compétitivité des exportations du Burkina Faso. Le Burkina doit continuer à travailler au sein de l'OMC et du Cycle de Doha pour le Développement afin d'éliminer ces subventions et réduire considérablement les autres formes d'appui. Cependant, le manque de capacité qui existe dans le pays a continuellement entravé une participation active du Burkina Faso dans les négociations.

G. CONCLUSION

2.53 La présence continue des obstacles liés à la politique commerciale limite les avantages potentiels de l'intégration régionale qui favoriserait la diversification des exportations.

Alors que les tarifs restent bas, d'autres droits et taxes perçus à la frontière douanière rendent le système opaque. L'harmonisation est encore incomplète au niveau régional et sous-régional, mais des progrès importants ont été réalisés dans le cadre d'accords de la CEDEAO et d'autres accords commerciaux. La persistance des MNT et d'autres ONT continue d'entraver le commerce intra-communautaire, rendant encore plus difficiles et plus coûteux les échanges à travers les frontières. En tant que pays enclavé d'Afrique, la facilitation du processus de douane est essentielle. L'un des objectifs prioritaires du Burkina Faso consiste donc à travailler à l'élimination de ces obstacles en vue d'une plus grande intégration au sein de l'UEMOA et de la CEDEAO.

Chapitre 3. Révéler le potentiel du commerce des services pour le développement⁵⁶

A. LE RÉGIME DU COMMERCE DES SERVICES AU BURKINA FASO : INTRODUCTION

3.1 Il faut également considérer le développement du commerce dans le secteur des services comme un moteur de croissance et de diversification des exportations encore inexploité.

Aujourd'hui encore, l'une des principales priorités du Burkina Faso est de diversifier ses exportations, ce que permettra l'impulsion donnée par l'accroissement progressif des exportations non traditionnelles. Ces vingt dernières années, le commerce mondial de services s'est rapidement développé et représente désormais plus d'un cinquième des flux commerciaux mondiaux. La contribution des pays en développement à ces échanges a considérablement augmenté, passant de 11 % des exportations mondiales de services en 1990 à 20 % en 2011. Parce que les avancées technologiques créent de nouveaux services et de nouvelles façons de les échanger, le secteur tertiaire devient une valeur sûre permettant la croissance et la diversification des exportations.

3.2 Ce chapitre vise à donner un meilleur aperçu des échanges de services au Burkina Faso, mais aussi à encourager la mise en place d'une réglementation plus transparente et plus efficace pour le commerce des services.

Normalement, les EDIC identifient et recommandent des stratégies ou secteurs domestiques qui ont un grand potentiel de développement et de croissance; or, l'EDIC du Burkina Faso de 2007 ne tenait pas compte du secteur tertiaire, qui présente aujourd'hui un riche potentiel d'exportation. Dans un premier temps, le présent chapitre dressera un bilan global de la performance du Burkina Faso en matière de commerce des services, avant d'étudier le cadre légal et réglementaire régissant le commerce et les investissements dans le secteur tertiaire, dans la mesure où il pourrait constituer un obstacle à l'expansion des services. Nous insisterons sur la nécessité de combiner ces réformes réglementaires avec l'abrogation des règles qui entravent ouvertement le commerce, en insistant sur le fait que la coopération régionale est essentielle afin de tirer pleinement parti de la libéralisation des services.

3.3 Le rôle des services dans l'économie du Burkina Faso est double.

Tout d'abord, un marché des services efficace est essentiel à l'amélioration de la compétitivité d'un pays, car il soutient d'autres secteurs d'exportation. Dans de nombreux PMA, les services sont une ressource essentielle pour d'autres activités d'exportation comme le minerai, le textile et l'agriculture. Le commerce des services permet de surmonter les contraintes relatives à l'offre, telles que la difficulté d'accès aux financements, la lenteur et le coût des transports ou la médiocrité des installations de télécommunication. Par ailleurs, les exportations de services offrent une occasion de diversifier, et peuvent être utilisées en tant que moteur de la croissance économique. De nombreux pays en développement comme l'Inde, les Philippines, la Jamaïque, l'Uruguay... ont su tirer parti des opportunités de plus en plus nombreuses que leur offraient les nouvelles technologies et sont devenus d'importants exportateurs de services; ailleurs, les exportations liées au tourisme restent la principale activité d'exportation de services. Ce constat, étayé par des preuves empiriques, prouve que, même si

⁵⁶ Ce chapitre, destiné à la révision de l'EDIC du Burkina pour 2014, a été rédigé par Claire Hollweg, Martin Molinuevo et Sebastian Sáez de la Section commerce international, Département de politique économique, de la dette et du commerce, Banque Mondiale.

les services sont voués à rester le premier facteur de performance économique dans les PMA en raison des ressources qu'ils apportent dans les autres activités économiques, ces pays peuvent tout de même devenir à leur tour exportateurs de services et ont tout à gagner à ouvrir leur marché des services, du moins si cette transition s'accompagne d'une réforme réglementaire réfléchie et menée en profondeur (Mattoo et Payton 2007). De fait, quelques pays en développement comme le Cambodge ont déjà mis au point des stratégies commerciales reposant en grande partie sur l'exportation de services, en particulier par le biais du tourisme (Molinuevo et Sáez 2014).

3.4 Par essence, la compétitivité du tertiaire dépend du régime dont dépendent les fournisseurs de services. Contrairement au commerce de biens, qui est traditionnellement soumis aux mesures frontalières régulant l'entrée de marchandises étrangères sur le territoire, le commerce international de services relève intégralement de la réglementation nationale. Le cadre réglementaire qui régit le commerce des services englobe des lois et réglementations nationales très diverses, portant sur des domaines tels que la propriété terrienne, l'installation d'entreprises étrangères et les politiques migratoires, ainsi que sur des secteurs aussi variés que les banques, les services professionnels, les transports, l'éducation et le tourisme. Or, les lois et réglementations du secteur tertiaire sont le plus souvent disséminées au sein de nombreuses agences gouvernementales et ne sont pas toujours faciles d'accès ; dès lors, la réglementation entourant le commerce et les investissements dans le tertiaire peut se montrer obscure et imprévisible. Il est donc essentiel d'attirer l'attention sur le rôle joué par les services et le commerce des services dans la diversification des exportations et le développement du Burkina Faso, et d'aider les autorités à améliorer la politique de libéralisation du secteur tertiaire⁵⁷.

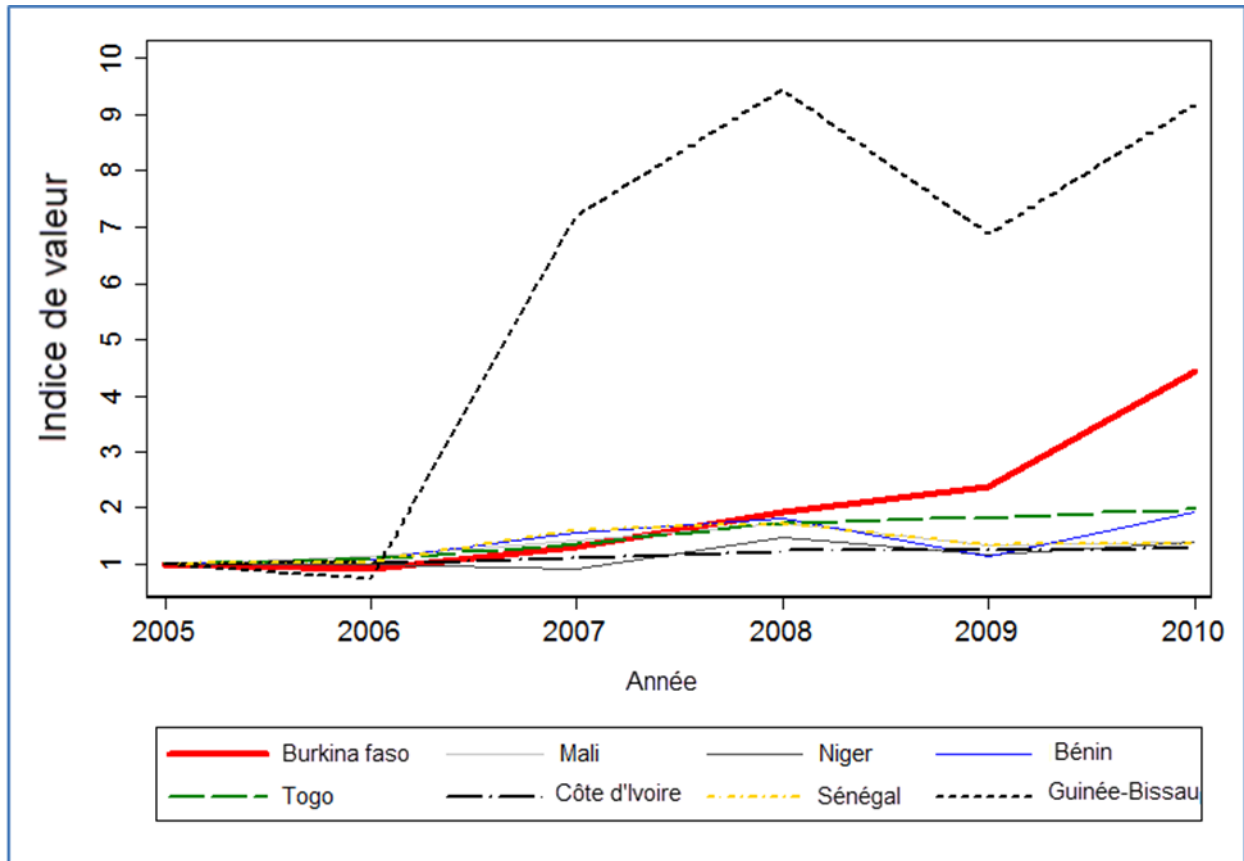
B. UNE PISTE À EXPLORER POUR DIVERSIFIER LES EXPORTATIONS : QUELQUES CONSTATS DÉCISIFS SUR LE COMMERCE DES SERVICES

3.5 Ces dernières années, la performance des exportations de services du Burkina Faso a été l'une des plus dynamiques de la sous-région⁵⁸. Comme pour la performance des exportations de marchandises, on a constaté dans les dernières cinq années une croissance forte et soutenue des exportations dans les services commerciaux, qui se sont améliorées en 2009 et 2010 (voir graphique 3.1). Dans tout ce chapitre, les services commerciaux, c'est-à-dire l'ensemble des services hormis ceux qu'assure le gouvernement, serviront à illustrer le développement du secteur privé ; une note signalera les cas où seuls les chiffres concernant l'ensemble des services sont disponibles. De 2005 à 2010, le Burkina a réalisé un taux de croissance annuel moyen de 35 % dans les exportations de services, contre 14 % en moyenne pour les exportations de marchandises à la même période : seule la Guinée-Bissau a connu une croissance plus importante, imputable à l'envolée de la valeur de ses exportations en 2011. Au total, la valeur des exportations de services du Burkina Faso était 4,4 fois plus importante en 2010 qu'en 2005.

⁵⁷ Voir Goswami et coll. (2012) pour une étude des articles portant sur les facteurs déterminants en matière de services. Marel (2011), ainsi que Molinuevo et Sáez (2014) évoquent aussi l'importance de la réglementation et de la gouvernance de la performance pour les services.

⁵⁸ En raison du peu de chiffres disponibles, cette analyse se concentre sur les transactions transfrontalières figurant dans les statistiques de la balance des paiements. Les échanges de services effectués dans le cadre d'IDE et de mouvements de personnes temporaires ne font pas partie de ces statistiques.

Figure 0.13: Croissance cumulée des exportations de services, 2005-2010

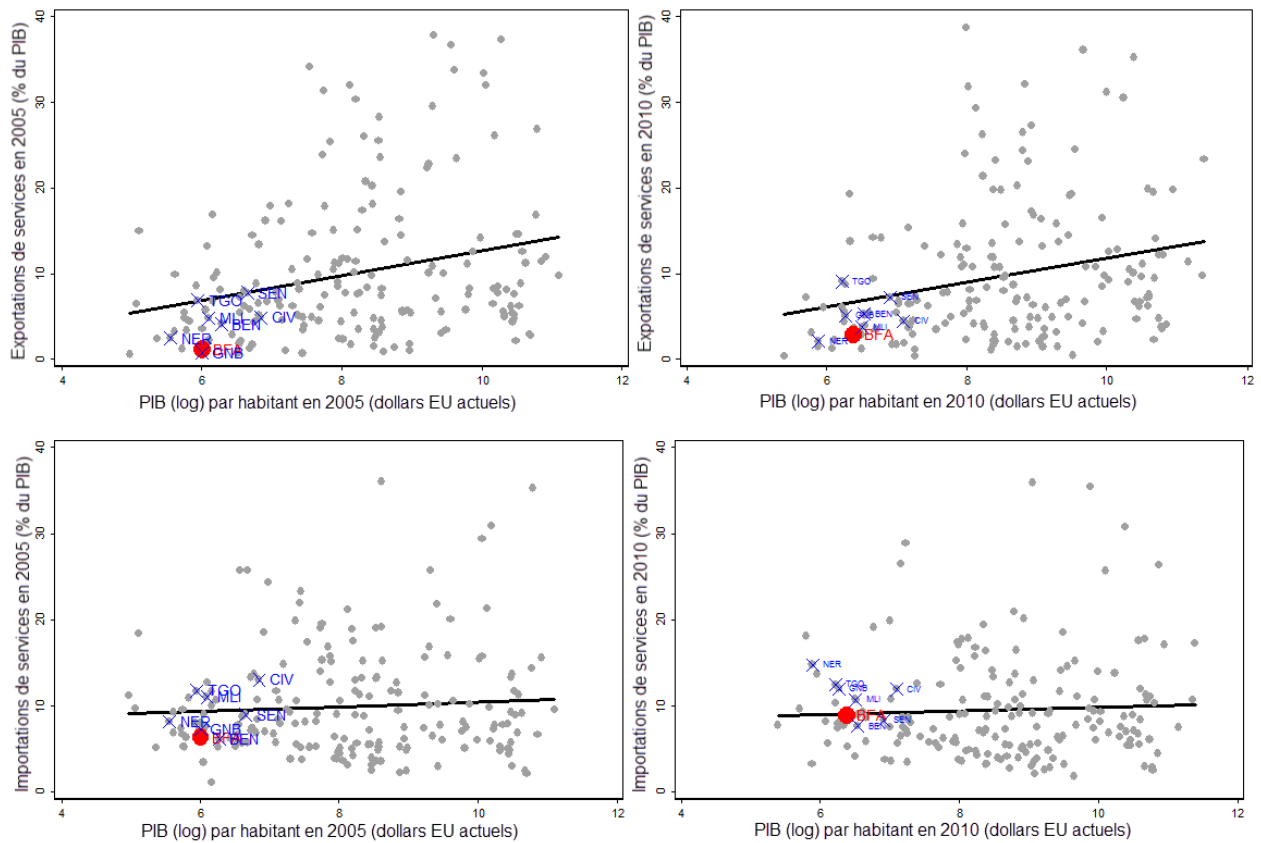


Source: Calculs des auteurs effectués à partir des chiffres des *Indicateurs de développement dans le monde* de la Banque mondiale.

NB: Le commerce des services au Burkina Faso est calculé en dollars EU (valeur nominale).

3.6 Cependant, les exportations partaient d'une base faible, et le secteur des exportations de services au Burkina Faso reste l'un des moins développés de la région. Certes, dans la plupart des pays de la région, les exportations de services sont inférieures à ce que justifierait le PIB par habitant ; néanmoins, les exportations de services au Burkina Faso figurent parmi les plus basses de la CEDEAO (Graphique 3.2). En 2010, le ratio d'exportation des services/ PIB au Burkina Faso n'était que de 2,3 %, soit à peine plus que celui du Niger (Graphique 3.2). Cependant, la croissance précédemment évoquée a permis aux exportations de services du Burkina Faso de décoller, puisqu'elles ne représentaient que 1,1 % du PIB en 2005. La part du PIB représentée par les importations de services a elle aussi augmenté, passant de 6,3 % en 2006 à 8,9 % en 2010. Bien qu'elles restent inférieures à la plupart des autres pays de la région, les importations, elles, correspondent bien aux niveaux attendus.

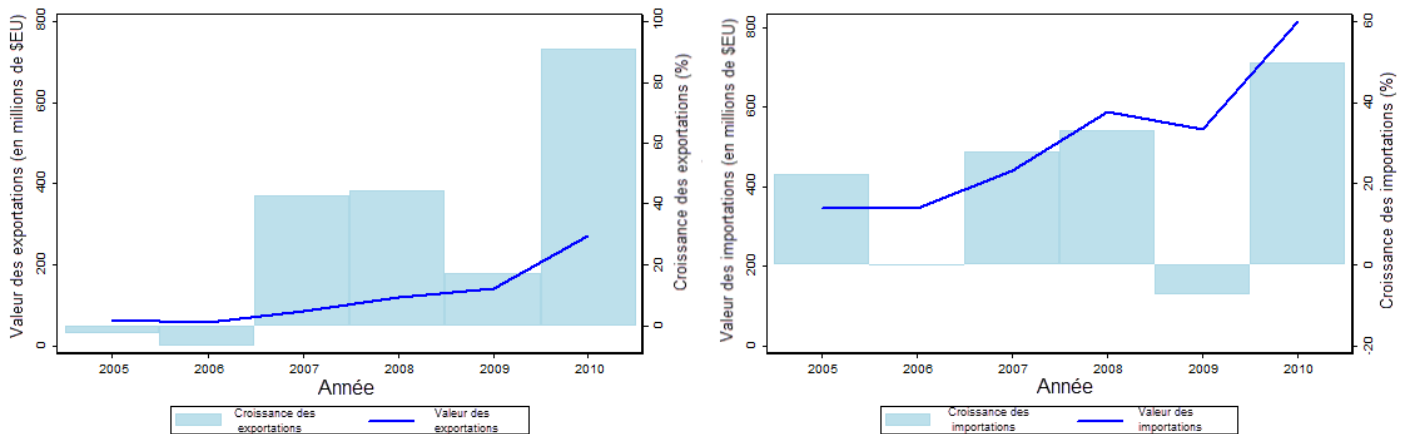
Figure 0.14: Ratio des exportations et importations de services / PIB en 2005 et 2010



Source: Calculs des auteurs effectués à partir des chiffres des *Indicateurs de développement dans le monde* de la Banque mondiale.

3.7 Tout comme le commerce des marchandises, le commerce des services au Burkina Faso est dominé par les importations, et la balance commerciale des services s'est dégradée depuis 2005. Bien que, ces dernières années, les exportations de services aient connu une hausse plus importante que les importations, elles partaient aussi d'une base plus faible, si bien que la balance commerciale va en s'amenuisant. De 2005 à 2010, la valeur des exportations de services du Burkina Faso est passée de 59 à 264 millions de dollars EU (Graphique 3.3). Malheureusement, les exportations de services restent bien inférieures aux importations qui, en 2010, s'élevaient à 817 millions de dollars EU, contre seulement 346 millions en 2005. Le déséquilibre de la balance commerciale a donc quasiment doublé entre 2005 et 2010, passant de 287 à 552 millions de dollars EU. D'après les chiffres officiels de la BCEAO sur la balance des paiements, le déclin de la balance totale des services (y compris ceux du gouvernement) n'a fait qu'empirer en 2011 et 2012. Cette dépendance vis-à-vis des importations, associée à la faible valeur des exportations, est symptomatique d'un secteur tertiaire domestique qui ne réalise pas encore tout son potentiel. Mieux exploité, ce potentiel permettrait de développer et diversifier les exportations, contribuant ainsi à soulager le déséquilibre dont souffre la balance des paiements.

Figure 0.15: Valeur et taux de croissance des exportations et importations de services, 2005-2012

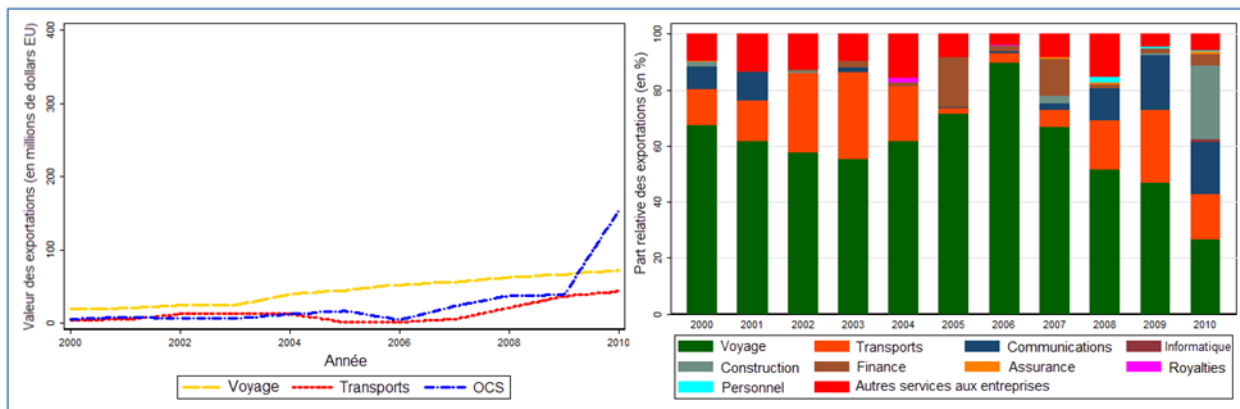


Source: Calculs des auteurs effectués à partir des chiffres des *Indicateurs de développement dans le monde* de la Banque mondiale.

3.8 La croissance récente des exportations de services s’est accompagnée d’une diversification accrue, et d’une transition des « services traditionnels » vers des « services modernes »⁵⁹. Les exportations de services commerciaux au Burkina Faso étaient jusque-là dominées par le secteur du voyage et, dans une moindre mesure, par celui des transports, qui sont tous deux considérés comme des activités de services traditionnels. Mais les exportations d’autres services commerciaux (OCS), ou activités de services modernes, n’ont pas cessé de progresser et ont rattrapé les services traditionnels en 2010 (Graphique 4) ; cette année-là, ils représentaient 57 % du total des exportations (soit 155 millions de dollars) contre 27 % (38 millions de dollars) l’année précédente, et à peine 6 % (4 millions de dollars) en 2006. En fait, la croissance ininterrompue des exportations de services commerciaux depuis 2005 s’explique principalement par le développement des services liés au voyage, tandis que l’envolée constatée en 2010 est plutôt due aux OCS. En définitive, bien que la valeur des exportations de services liés au voyage continue d’augmenter, leur part relative n’a cessé de diminuer, passant de 71 % à son apogée en 2006 à seulement 27 % en 2010. Les services liés au voyage correspondent aux biens et services que se procurent des voyageurs non-résidents auprès d’une économie à l’occasion de séjours de moins d’un an. Néanmoins, même s’ils représentent une source de revenus non négligeable pour le Burkina Faso, les services liés au voyage reflètent la présence de nombreux travailleurs humanitaires et ne doivent pas être interprétés comme le signe d’un secteur touristique important. Les indicateurs des statistiques du tourisme font l’objet d’une étude détaillée ci-dessous.

⁵⁹ Au sein du présent chapitre, l’expression “services modernes” désignera ceux qui peuvent être échangés de part et d’autre des frontières sans que l’acheteur et le vendeur se trouvent au même endroit. La livraison de ces services dépend donc moins d’infrastructures physiques, et plus des télécommunications et de l’approvisionnement en électricité. Ils regroupent entre autres les communications, les services bancaires, les assurances, les services aux entreprises, les services d’accès à distance, la transcription de dossiers médicaux, les centres d’appels et l’éducation : autant de secteurs qui diffèrent des « services traditionnels » exigeant que les intéressés se rencontrent en personne.

Figure 0.16: Valeur et part relative des exportations de services, 2000-2010



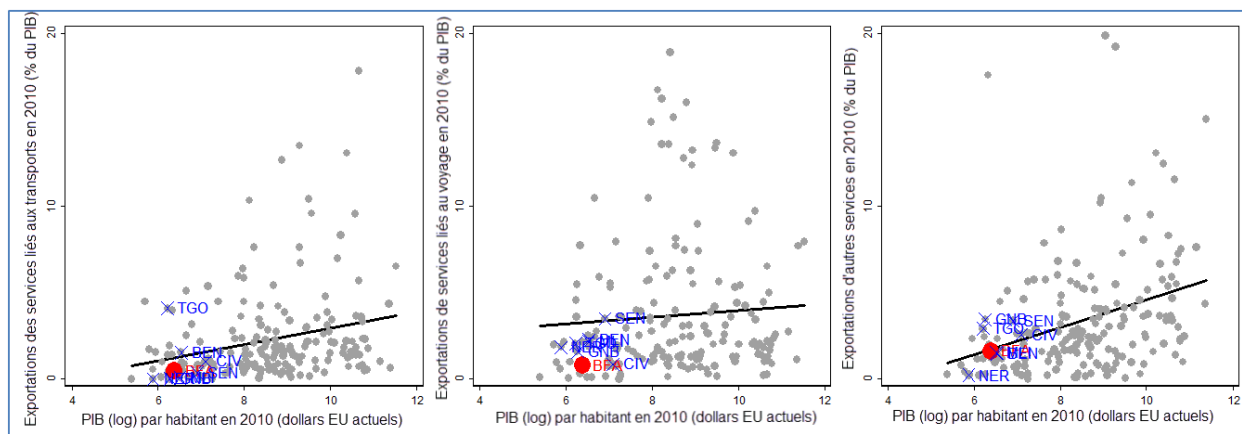
Source: Calculs des auteurs effectués à partir des chiffres de la CNUCED.

3.9 Bien que les services de la construction aient joué un rôle majeur dans l'augmentation des exportations entre 2009 et 2010, les services de la communication et les autres services aux entreprises sont eux aussi devenus des valeurs sûres des OCS au Burkina Faso. De 2 millions de dollars EU en 2009, les exportations de services de la construction sont passées à 71 millions en 2010, ce qui représentait alors 26 % des exportations de services commerciaux (Graphique 5). Cependant, la performance des exportations dans ce secteur s'est révélée capricieuse, et il est souvent arrivé qu'aucune exportation n'ait lieu pendant une année. Au contraire, depuis 2007, les exportations de services de la communication ont connu une croissance plus homogène, passant de 2 cette année-là à 50 millions de dollars en 2010. Les exportations d'autres services aux entreprises, qui s'élevaient à 16 millions de dollars en 2010, se sont révélées capricieuses mais profitables, représentant quelques 8 % en moyenne des exportations d'OCS depuis 2005.

3.10 Il existe aussi d'autres secteurs d'exportations de services commerciaux certes plus modestes, mais non moins dynamiques. Par exemple, les exportations de services financiers ont connu un taux de croissance annuel de 127 %, et les exportations de services informatiques, un taux de croissance de 215 % (Tableau A.1). Bien qu'elles partent d'une base faible, les courbes de croissance récentes laissent entrevoir le potentiel que peuvent représenter certains secteurs d'exportations de services plus modernes, dont le dynamisme favoriserait la croissance et contribuerait à diversifier davantage les exportations du Burkina Faso.

3.11 Dans l'ensemble, le niveau des exportations d'OCS, bien qu'inférieur à celui d'autres pays de la région, correspond à celui d'autres pays parvenus au même niveau de développement. En 2010, les exportations d'OCS au Burkina Faso représentaient 1,6 % du PIB, soit plus que le Niger avec 0,2 et autant que le Bénin ou le Mali avec 1,5 %. Néanmoins, c'est au Sénégal que la croissance des exportations d'OCS a été la plus vive, avec un ratio d'exportations/PIB de 3,4 %. Les exportations de services liés aux transports et au voyage, en part relative du PIB, sont inférieures tant aux niveaux attendus qu'aux niveaux d'autres pays de la région. D'autres pays sont parvenus à développer leur secteur d'exportations de services plus efficacement que le Burkina Faso, non seulement pour les services traditionnels, mais aussi les services modernes. Il est donc impératif de comprendre quels obstacles s'opposent à la croissance des exportations de services, ce que nous allons étudier ci-après.

Figure 0.17: Ratio des exportations liées aux transports, voyage et OCS / PIB en 2010

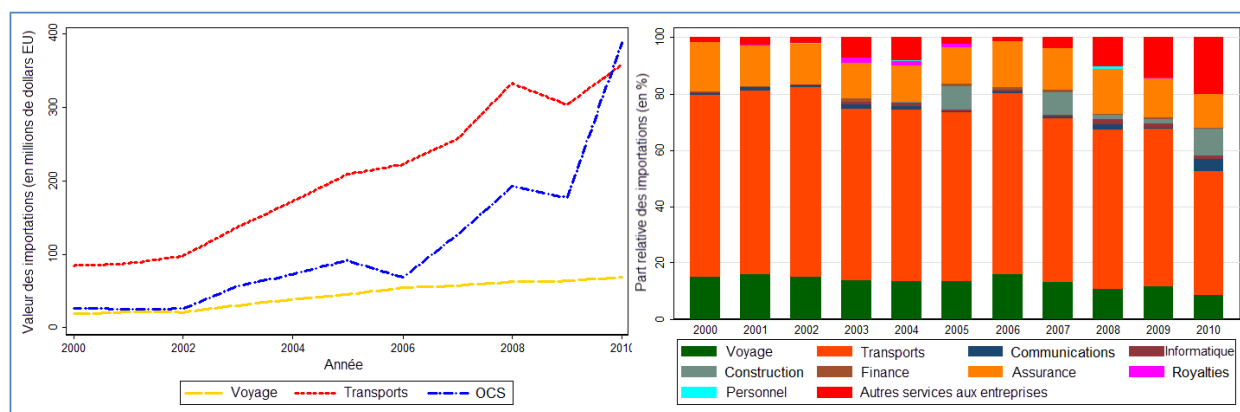


Source: Calculs des auteurs effectués à partir des chiffres des *Indicateurs de développement dans le monde* de la Banque mondiale.

3.12 Étant donné l'enclavement du pays et la présence d'un couloir de transport au centre de l'UEMOA et de la CEDEAO, on peut s'étonner que le niveau des exportations de services liés aux transports soit aussi faible. Ce chiffre suggère que ce secteur de services est probablement sous-développé, et que le Burkina Faso pourrait y obtenir un avantage comparatif en mettant au point une stratégie bien ciblée. Pour ce faire, il devrait aussi obtenir la coopération des pays voisins afin de s'assurer qu'il n'existe pas d'obstacles inutiles susceptibles de bloquer les entreprises de transport burkinabè. Néanmoins, pour déterminer quels facteurs ont pu causer ce sous-développement, il est nécessaire de procéder à de plus amples études, portant entre autres sur les politiques mises en œuvre (voir ci-dessous et le chapitre 5).

3.13 Les services liés aux transports dominant en revanche dans le domaine des importations ; cependant, depuis 2006, les importations d'OCS augmentent elles aussi. Dans le passé, les importations de services commerciaux concernaient surtout les services liés aux transports, mais en 2010, les importations d'autres services commerciaux ont dépassé ces derniers, représentant une valeur de 388 millions de dollars, contre 359 millions de dollars pour les transports (Graphique 3.6). Les plus importantes importations d'OCS sont les autres services aux entreprises (20 % des importations de services commerciaux), suivies par les assurances (12 %), la construction (9 %) et les communications (4 %). En outre, d'autres secteurs plus modestes voient depuis peu leurs importations décoller. Depuis 2005, les importations de services informatiques et financiers connaissent un taux de croissance annuel de 50 % en moyenne. Cette évolution est probablement due aux changements sous-jacents survenus dans la structure de l'économie burkinabè. Par exemple, l'importante croissance du secteur minier entraînerait un recours plus important aux OCS (comme les services indirectement liés au forage, les services professionnels, l'informatique, la communication ou les finances) que ne le faisaient des secteurs traditionnellement importateurs, comme le coton ou les autres produits agricoles. Et si les services en question ne sont pas disponibles dans le pays, les importer peut contribuer à moderniser et développer d'autres secteurs économiques, auxquels ils vont apporter des capitaux considérables. (De fait, ces importations jouent un rôle d'autant plus important que les liaisons entre les secteurs tertiaires nationaux et les autres secteurs économiques sont ténues ; voir ci-dessous.)

Figure 0.18: Valeur et part relative des importations de services en 2000-2010



Source: Calculs des auteurs effectués à partir des chiffres de la CNUCED

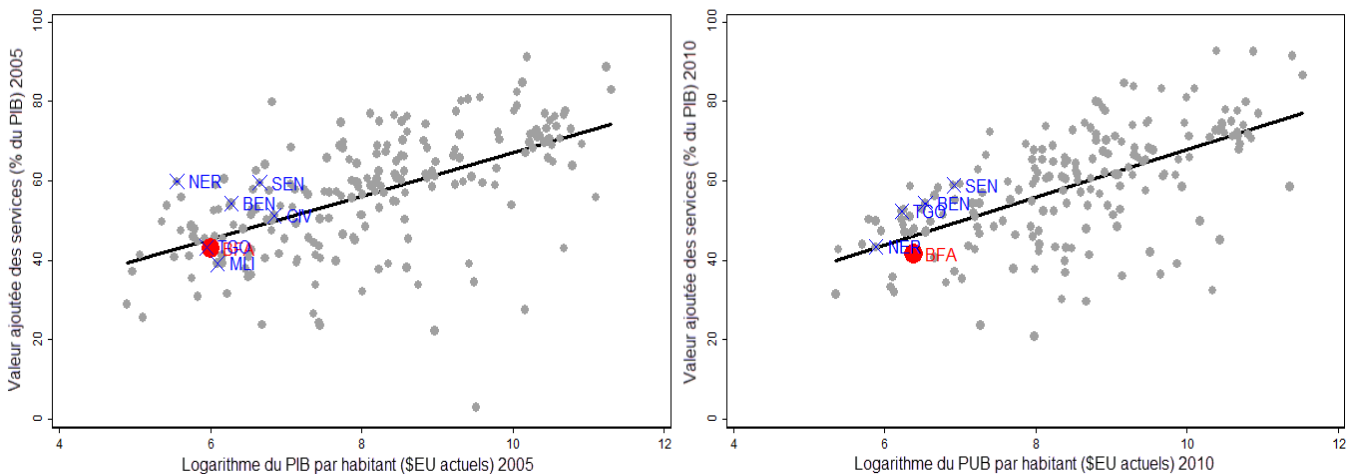
3.14 La balance commerciale des services commerciaux et financiers est positive. Cependant, le niveau global des importations d'OCS reste de loin supérieur à celui des exportations. Bien que, depuis quelques années, les exportations d'OCS aient connu une hausse plus importante que les importations, elles partaient aussi d'une base faible, si bien que la balance commerciale s'amenuise, atteignant 233 millions de dollars en 2010. Ce déclin est en grande partie dû à l'influence des autres services aux entreprises et des assurances : le déficit a plus que doublé dans le cas des assurances (94 millions de dollars) et il a été multiplié par 50 dans le cas des autres services aux entreprises (148 millions de dollars). Les services financiers et ceux de la communication ont en partie contrebalancé cet impact négatif, puisqu'en 2010, ils ont eu des balances positives de 15 et 7 millions de dollars respectivement. Les services liés aux transports ont, eux aussi, une balance commerciale de plus en plus négative depuis 2000, et cette tendance n'a cessé de s'accroître après 2005, pour atteindre un déficit de 315 millions de dollars en 2010.

3.15 Le Burkina Faso devrait prendre exemple sur les marchés régionaux de l'UEMOA et de la CEDEAO afin de développer ses exportations de services. Le développement des échanges de services à l'échelle régionale doit être considéré comme un moteur de croissance et de diversification des exportations. Malgré l'absence d'informations suffisantes pour analyser les flux de services bilatéraux au Burkina Faso, il est fort probable que ces marchés régionaux détiennent déjà une part considérable des échanges de services. Le Burkina Faso est parvenu à s'intégrer solidement au sein des pays membres de l'UEMOA, marché unique gouvernant le commerce et les flux d'investissements. En renforçant son intégration au sein de la CEDEAO, alors que celle-ci s'appête à instaurer une union douanière, le Burkina Faso aura encore plus de possibilités d'exporter ses services. Néanmoins, l'environnement réglementaire portant sur les fournisseurs de services, et le respect plus ou moins grand dont il fait l'objet, a une influence considérable sur la capacité de ces fournisseurs à mener à bien ces possibilités. En d'autres termes, bien qu'il relève en majeure partie du gouvernement burkinabè d'améliorer la gouvernance réglementaire, c'est sans doute de la coopération avec les partenaires commerciaux de ces deux organisations que dépendront d'autres politiques, qui affectent les échanges de services tels que la finance, les télécommunications ou les services liés au transport.

C. L'IMPORTANCE DES SERVICES DANS L'ÉCONOMIE NATIONALE

3.16 Le secteur des services au Burkina Faso est un générateur important de valeur ajoutée nationale mais la part du PIB a chuté depuis 2005. La part des services dans le PIB était de 41% en 2010, légèrement inférieure à celle de 2005 qui était de 43%. Bien que situé juste en dessous des autres pays dont les niveaux de revenus sont similaires, le développement du secteur des services au Burkina sur le plan national est parmi les plus bas de la région, ce qui est cohérent avec les observations ci-dessus sur les exportations (Diagramme 3.7). Le Niger est le comparateur le plus proche avec un niveau de 43% tandis que le Togo (au même niveau de performance que le Burkina en 2005) a augmenté la part des services dans l'économie pour atteindre 52% en 2010. Ces statistiques ne représentent pas nécessairement la contribution des services commerciaux dans la mesure où elles englobent également les services publics. Toutefois, au Burkina Faso la contribution en termes de valeur ajoutée des services publics (ou de services non marchands comme indiqué dans les tableaux d'entrées-sorties de 2010) est faible, même si l'on tient compte des liaisons en aval, à savoir les contributions des services publics à la valeur ajoutée d'autres secteurs. Par ailleurs, les services publics utilisent les apports à valeur ajoutée d'autres secteurs de l'économie, en particulier ceux des secteurs des services commerciaux, de sorte que la contribution à valeur ajoutée est plus élevée lorsque l'on tient compte des liaisons en amont. Néanmoins, le secteur des services demeure toujours important pour l'économie nationale.

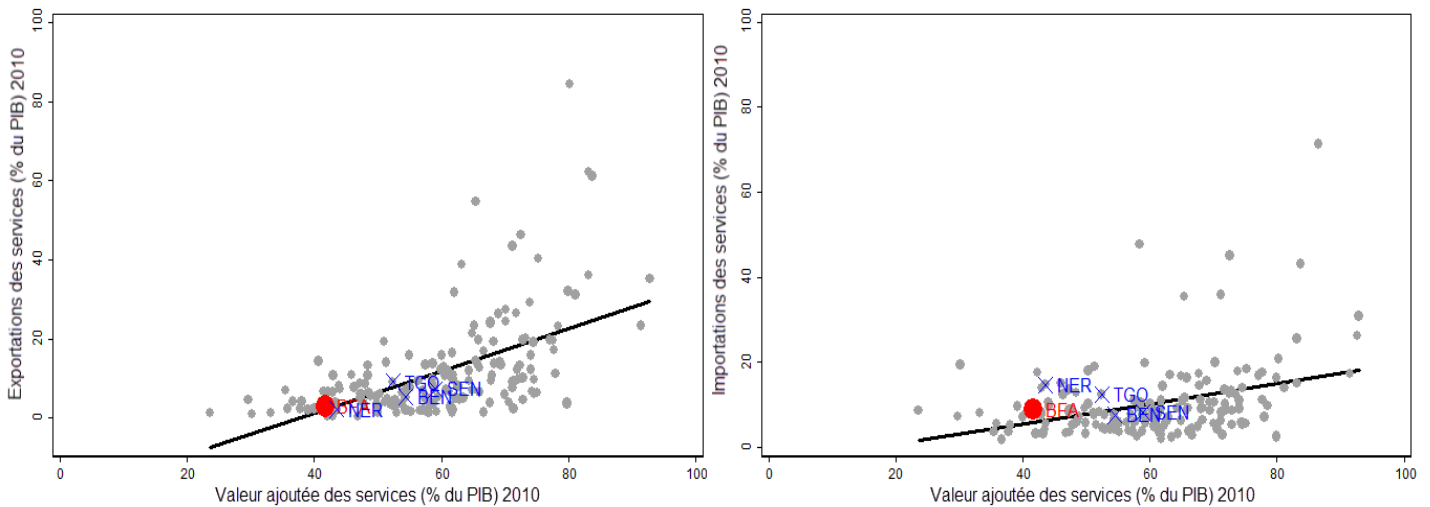
Figure 0.19: Valeur ajoutée des services pour 2005 et 2010



Source: calculs de l'auteur basés sur les données issues des *Indicateurs du développement dans le monde* établis par la Banque mondiale.

3.17 Les possibilités d'expansion des exportations de services sont limitées sans un développement accru du secteur des services au niveau national. Les exportations des services commerciaux sont relativement conformes à ce qui est attendu compte tenu de la taille du secteur des services au niveau national au Burkina Faso. Les pays dont les parts de services sont supérieures dans l'économie nationale sont mieux positionnés pour réaliser une croissance de l'exportation de services (Diagramme 8). Les pays dotés de secteurs de services nationaux plus importants tendent également à importer davantage de services, mais, au Burkina, les importations de services sont également supérieures à leurs niveaux envisagés compte tenu de la taille du secteur des services dans l'économie nationale.

Figure 0.20: Exportations des services par rapport à la valeur ajoutée, 2010



Source: les calculs de l’auteur sont basés sur les données issues des *Indicateurs du développement dans le monde* établis par la Banque mondiale.

3.18 L’augmentation du secteur des services pourrait avoir des répercussions importantes pour la création d’emplois, qu’elle soit fondée sur le marché intérieur ou sur les exportations. Malgré de bons résultats macroéconomiques, le pays n’a pas réussi à atteindre une croissance inclusive à fort coefficient de main d’œuvre. Hormis l’or et le coton, les résultats en termes d’exportation n’ont pas non plus créé de solides opportunités d’augmentation de création d’emplois et de possibilités d’emplois en dehors de l’agriculture. Augmenter les exportations par le biais des services pourrait donc constituer un moyen de favoriser la croissance des exportations à fort coefficient de main d’œuvre et inclusive.

3.19 Cependant, les statistiques indiquent que la part des emplois informels dans les services est faible lorsque l’on tient compte de leur part dans l’économie nationale. Bien qu’elle ne soit pas disponible pour ces dernières années, la part des services au Burkina Faso en 2005 dans la totalité des emplois était de 12,2% mais de 43% en valeur ajoutée au niveau national. L’agriculture, en revanche, affichait une part de l’emploi de 84,8% (39% de la valeur ajoutée nationale) et le secteur manufacturier de 3,1% (18% de la valeur ajoutée nationale). Même si la part de l’emploi dans les services est généralement en dessous de la part de la valeur ajoutée pour d’autres pays comparables au sein de l’UEMOA, les différences au niveau des parts sont loin d’être aussi importantes que celles du Burkina Faso (Tableau 1). Toutefois, ces chiffres relatifs à l’emploi englobent les employés qui travaillent pour un employeur public ou privé et qui perçoivent une rémunération sous forme de salaire, de commission, de pourboire, à la pièce, ou de versement en nature. Par conséquent, ils n’incluent pas les travailleurs indépendants informels susceptibles de représenter une part importante de l’emploi dans le secteur des services au Burkina Faso.

Tableau 0.13: Contribution des services à l’économie nationale, 2005

Pays	Part de l’emploi dans les services	Part de la valeur ajoutée des services
Burkina Faso (2005)	12,2	43,0
Bénin (2003)	46,2	54,2
Mali (2006)	28,3	39,1

Niger (2005)	31,1	59,9
Sénégal (2006)	36,1	45,7
Togo (2006)	37,5	61,1

Source: *Indicateurs du développement dans le monde* établis par la Banque mondiale.

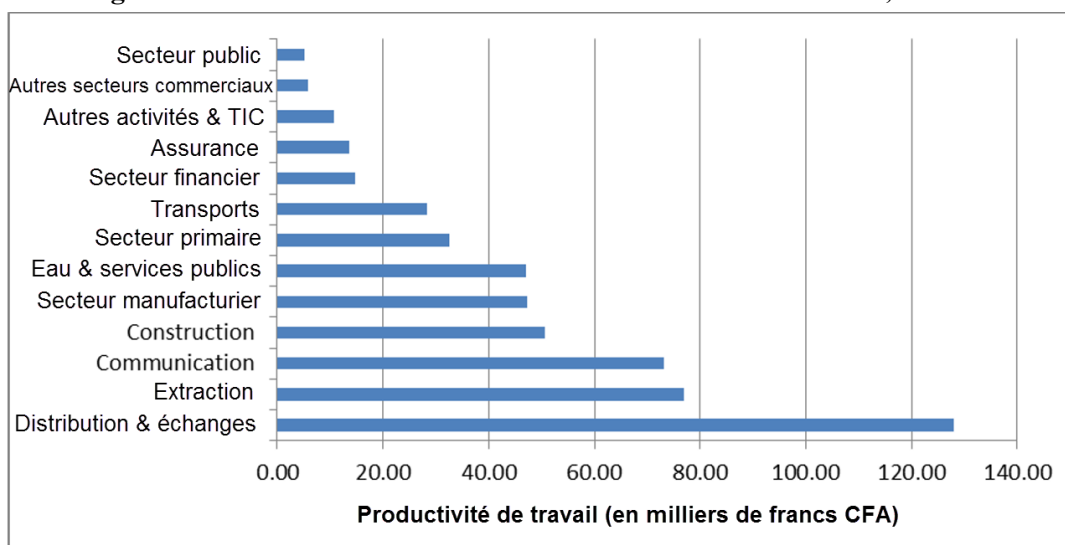
Remarques: les services correspondent à des divisions CITI 50-99 et incluent une valeur ajoutée dans le commerce en gros et de détail (y compris les hôtels et les restaurants), les services de transport et les services publics, les services financiers, professionnels et personnels comme l'éducation, les services de santé et immobiliers. Les tableaux entrées-sorties indiquent que les services publics au Burkina Faso créent plus de 20% de valeur ajoutée. Par conséquent, la valeur ajoutée des services commerciaux est bien inférieure à celle indiquée dans le tableau.

3.20 Les services peuvent avoir une forte capacité d'absorption des emplois informels. Cependant, les salaires des travailleurs informels restent faibles et la « formalisation » reste une voie importante vers une prospérité partagée. Selon les tableaux d'entrées-sorties pour le Burkina Faso en 2010, la part des services commerciaux dans la rémunération des employés représentait 24% de la rémunération totale sur l'ensemble de l'économie. Toutefois, lorsqu'elle est envisagée sous forme de taux de valeur ajoutée, la rémunération des employés du secteur des services informels est bien inférieure à celle des secteurs des services formels. À titre d'exemple, pour les prestataires déclarés de services commerciaux, la valeur ajoutée correspondait à 4 fois la rémunération contre 9 fois pour les prestataires informels. Les services publics représentent l'employeur le plus important dans le secteur des services en termes de rémunération bien qu'ils n'offrent qu'une production à valeur ajoutée limitée. En réalité, 48% de la rémunération des employés sur l'ensemble de l'économie proviennent des services publics (ou non marchands).

3.21 La « formalisation » du secteur des services peut également constituer un moyen pour soutenir la croissance nationale. Il est intéressant de constater que les secteurs des services commerciaux qui dépendent largement des importations sont également ceux qui ont une part importante de valeur ajoutée dans le secteur informel au Burkina Faso. Si l'on observe les tableaux entrées-sorties du pays pour 2010, la valeur ajoutée du secteur informel est élevée dans les services de construction, les services commerciaux et les autres services d'entreprises.

3.22 Les services de communication et de construction, deux secteurs d'exportation qui se sont développés récemment au Burkina Faso, ont également une productivité de travail élevé, supérieure au secteur manufacturier. Cela pourrait laisser supposer qu'il existe un avantage comparatif dans la fourniture de ces services et expliquer le potentiel de l'exportation. La productivité de travail dans le secteur de la distribution et du commerce, calculée en tant que ventes totales comparativement à l'emploi total du secteur, est la plus élevée (Diagramme 3.9). Ce secteur de services inclut les hôtels et les restaurants ainsi que le commerce, notamment la réparation automobile et les articles ménagers. (Mais dans la mesure où ces secteurs regroupent également les emplois informels les plus importants, et si les emplois informels ne sont pas pris en compte dans les données d'enquête auprès des entreprises, la productivité relative peut alors être surévaluée.) Le secteur de l'extraction, pour lequel les entreprises affichent un chiffre d'affaires important, mais de faibles niveaux d'emplois dans l'ensemble se classait en deuxième position. Compte tenu de l'importance particulière donnée à l'emploi et le faible niveau de production, les services publics devraient afficher une productivité de travail plus faible comparativement aux autres secteurs de l'économie.

Figure 0.21: Productivité du travail dans les secteurs de services, 2010



Source: les calculs de l'auteur sont basés sur des données issues d'une étude réalisée auprès des entreprises au Burkina Faso.

Remarques: la productivité du travail est calculée en tant que ventes totales du secteur en milliers de francs CFA divisées par l'emploi total.⁶⁰

3.23 En règle générale, la productivité est supérieure dans les plus grandes entreprises, mais la plupart des entreprises dans le secteur des services sont plutôt de petite taille ou de taille moyenne. Si l'on s'appuie sur une étude basée sur les données d'une enquête auprès des entreprises réalisée par la Banque mondiale pour le Burkina Faso en 2009, la majorité des entreprises sont petites avec moins de 20 employés dans les secteurs du commerce de gros (58%), de détail (79%) et des services de véhicules à moteur (67%). Deux tiers des entreprises de services liés à l'informatique sont de taille moyenne, tandis que les entreprises dans la construction sont les plus importantes (définies comme ayant 100 employés ou plus) avec 18%. La croissance de l'emploi dans le secteur des services peut également renforcer la productivité si les entreprises existantes ont la capacité de s'agrandir.

3.24 L'entreprise moyenne dans les services est plus petite que l'entreprise moyenne dans l'industrie mais avec une dispersion importante dans les différents secteurs de services. L'entreprise de services moyenne emploie 40 personnes contre 60 dans les entreprises industrielles. Les services de transport sont les plus importants avec une moyenne de 170 employés, suivis par l'informatique et la construction avec 55 et 45 employés respectivement. Les entreprises de détail sont généralement les plus petites, avec une moyenne de 18 employés.

3.25 Cependant, l'entreprise de services moyenne au Burkina Faso emploie plus de femmes que l'entreprise manufacturière moyenne, en particulier dans les hôtels et les restaurants. Mais l'emploi chez les femmes reste faible. Le nombre moyen d'emplois féminins dans les différents

⁶⁰ Les classifications de secteurs se basent sur la NAEMA (Nomenclatures d'activités): primaire 1-5; extraction 10-14; industrie 15-37; eau et services publics 40-41; construction 45; distribution et commerce 50-52 et 55; transport 60-63; communication 64; secteur financier 65 et 67; assurance 66; autres activités et TIC 70-74; autres commerces 85, 90-93 et 95; et secteur public 75, 80 et 99.

secteurs de services est généralement inférieur à 10, à l'exception des services de transport dont la moyenne est de 12 employées. Par conséquent, le ratio de femmes par rapport au nombre total d'employés est faible, généralement inférieur à 25% à l'exception du commerce de détail et des hôtels et restaurants avec 32%. Cela est particulièrement vrai dans le secteur de l'informatique qui exige davantage de qualifications, et qui compte 5% d'emplois parmi les femmes.

Relier les services à d'autres activités économiques: la valeur ajoutée des services dans les exportations

3.26 Outre le potentiel direct pour les exportations de services, les services sont également un apport majeur pour d'autres activités économiques, y compris les autres exportations. Le secteur des services est intrinsèquement lié à l'économie mondiale grâce aux chaînes de valeur. En mesurant les exportations sur une base de valeur ajoutée (exportations brutes moins les apports d'origine nationale et les apports d'origine étrangère), on peut mesurer ces liaisons de chaînes de valeur entre le secteur des services et les autres secteurs de l'économie. Cela inclut à la fois les liaisons en aval (la contribution d'un secteur particulier comme apport à la valeur ajoutée d'autres secteurs) et les liaisons en amont (la contribution de tous les autres secteurs à une valeur ajoutée d'un secteur particulier). (Voir Encadré 3.1 pour une discussion sur la manière dont les exportations peuvent être mesurées en termes de valeur ajoutée.) Ces liaisons de chaîne de valeur englobent non seulement la pleine contribution du secteur des services aux exportations du Burkina Faso mais également éclairent une stratégie exhaustive en vue d'améliorer la compétition des exportations à la fois des biens et des services.

Encadré 0.4: Mesurer la valeur ajoutée des exportations

Dans ce qui suit, nous analysons la contribution des services aux exportations du Burkina Faso fondée sur la valeur ajoutée recueillie dans la base de données de la valeur ajoutée de la Banque mondiale (*World Bank Value Added Database*) (François et coll. 2013), en ce qui concerne à la fois les exportations de services directes et les exportations de services indirectes lorsqu'elles sont utilisées comme apports pour les exportations d'autres secteurs. La base de données utilise des données entrées-sorties du projet d'analyse du commerce mondial (GTAP) pour établir des mesures spécifiques au pays sur la contribution directe et indirecte des services à la valeur ajoutée que renferment la production nationale et les exportations dans un pays donné. Plus spécifiquement, la série de données contient deux matrices, un tableau de la valeur ajoutée nationale et un tableau de la valeur ajoutée des exportations, qui identifient la part de la valeur ajoutée d'apports particuliers dans les secteurs qui vendent le bien final sur le marché intérieur ou l'exportent. La couverture sectorielle inclut 26 secteurs (9 secteurs de services commerciaux, 3 secteurs primaires, et 14 secteurs manufacturiers). La série de données sur plusieurs pays couvre environ 100 pays, sur une période intermittente comprise entre 1992 et 2007. Nous utilisons des données pour le Burkina Faso et d'autres pays membres de l'UEMOA entre 2004 et 2007.

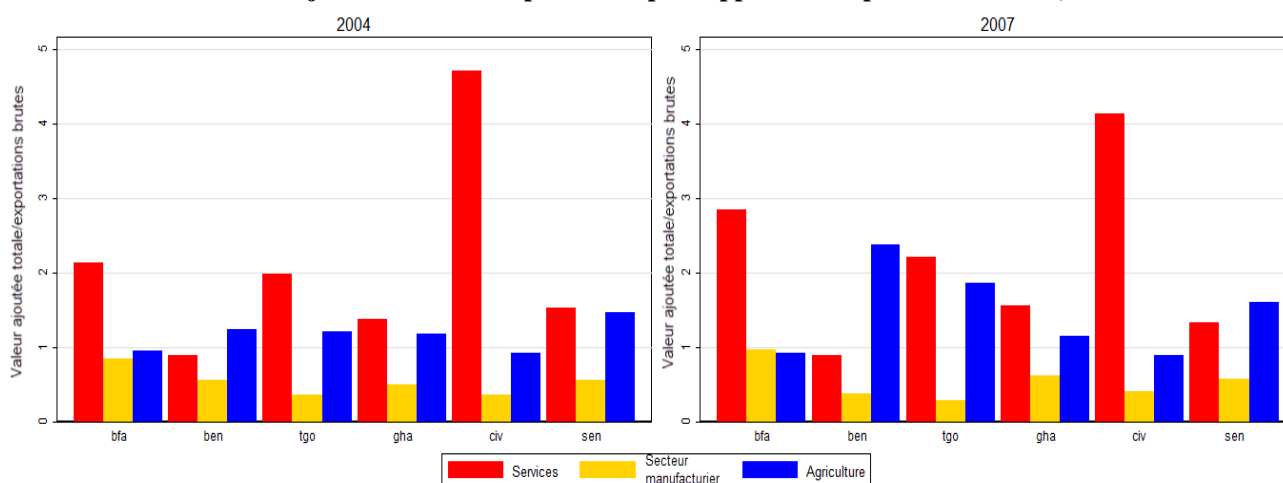
Les exportations de biens et services peuvent se mesurer comme suit :

- **Exportations brutes** : valeur totale des exportations. Cela englobe à la fois la valeur ajoutée que représente la production de l'exportation de même que tous les apports intermédiaires nationaux et importés. Les mesures brutes des statistiques des échanges commerciaux sont inscrites auprès des douanes ou dans la balance des paiements, habituellement en fonction de la valeur de transaction, à savoir le prix réellement payé ou exigible pour les biens et services. Les valeurs de transaction mesurent la valeur brute des biens et services.
- **Valeur ajoutée directe des exportations** : valeur ajoutée nationale du secteur reflétée par ses propres exportations, mesurée en tant qu'exportations brutes moins les apports nationaux et étrangers. Cette mesure englobe la valeur ajoutée réelle des exportations pour un secteur spécifique. Cet aspect est de plus en plus important dans un environnement où la production mondiale est fragmentée entre les réseaux de partage de la production. Par exemple, un service d'externalisation des processus métier (BPO) en Inde comporte des services de télécommunication, à la fois de prestataires locaux et de propriétaires étrangers de satellites. Le prix de livraison du service BPO représente le coût de ces intrants. Cette mesure déduit les apports nationaux et étrangers et englobe la valeur ajoutée réelle générée par le secteur du BPO en Inde.

- **Valeur ajoutée totale des exportations** : cette mesure ajoute à la valeur ajoutée directe des exportations la part de la valeur ajoutée des apports qui est produite au niveau national. Pour poursuivre avec l'exemple ci-dessus, la mesure englobe la valeur ajoutée du service BPO ainsi que la valeur des satellites nationaux utilisés en tant qu'apport dans le service de télécommunication sous-jacent (mais pas la valeur de l'apport des satellites détenus par des propriétaires étrangers). Cette mesure reflète l'intégralité de la composante nationale d'un service exporté. Ceci peut, à son tour, être exprimé en termes de liaisons en aval et en amont.
- **Liaisons en amont** : valeur totale d'un secteur lorsque l'on tient compte de la contribution d'un secteur particulier comme apport à la valeur ajoutée d'autres secteurs. On envisage donc le secteur particulier sous la forme d'une activité en amont.
- **Liaisons en aval** : valeur totale d'un secteur lorsque l'on tient compte de la contribution de tous les autres secteurs à la valeur ajoutée de ce secteur particulier. On envisage donc le secteur particulier sous la forme d'une activité en aval.

La mesure des exportations brutes peut sous-évaluer la contribution réelle d'un secteur au commerce si la valeur ajoutée de ce secteur est intégrée en tant qu'apport aux exportations d'autres secteurs. Cela est particulièrement vrai pour les exportations de services. En revanche, la mesure des exportations brutes peut surévaluer la contribution réelle au commerce si les apports des exportations du secteur intègrent des apports d'autres secteurs. Cela est particulièrement vrai pour les exportations manufacturières. En général, le ratio de la valeur ajoutée totale (en prenant en compte les liaisons en aval) des exportations brutes est supérieur à un pour les services, ce qui implique une sous-évaluation des exportations, et inférieur à un pour le secteur manufacturier, ce qui implique une surévaluation des exportations brutes. Cela est vrai au Burkina Faso aussi bien que dans d'autres pays de la région. Toutefois, le ratio pour le Burkina Faso dans le secteur manufacturier, de même que pour les services, est l'un des plus élevés de tous les comparateurs, ce qui porte à croire que les liens avec d'autres secteurs peuvent être faibles. Ces conclusions sont explorées plus en profondeur dans l'analyse réalisée.

Ratio de la valeur ajoutée totale des exportations par rapport aux exportations brutes, 2004 et 2007

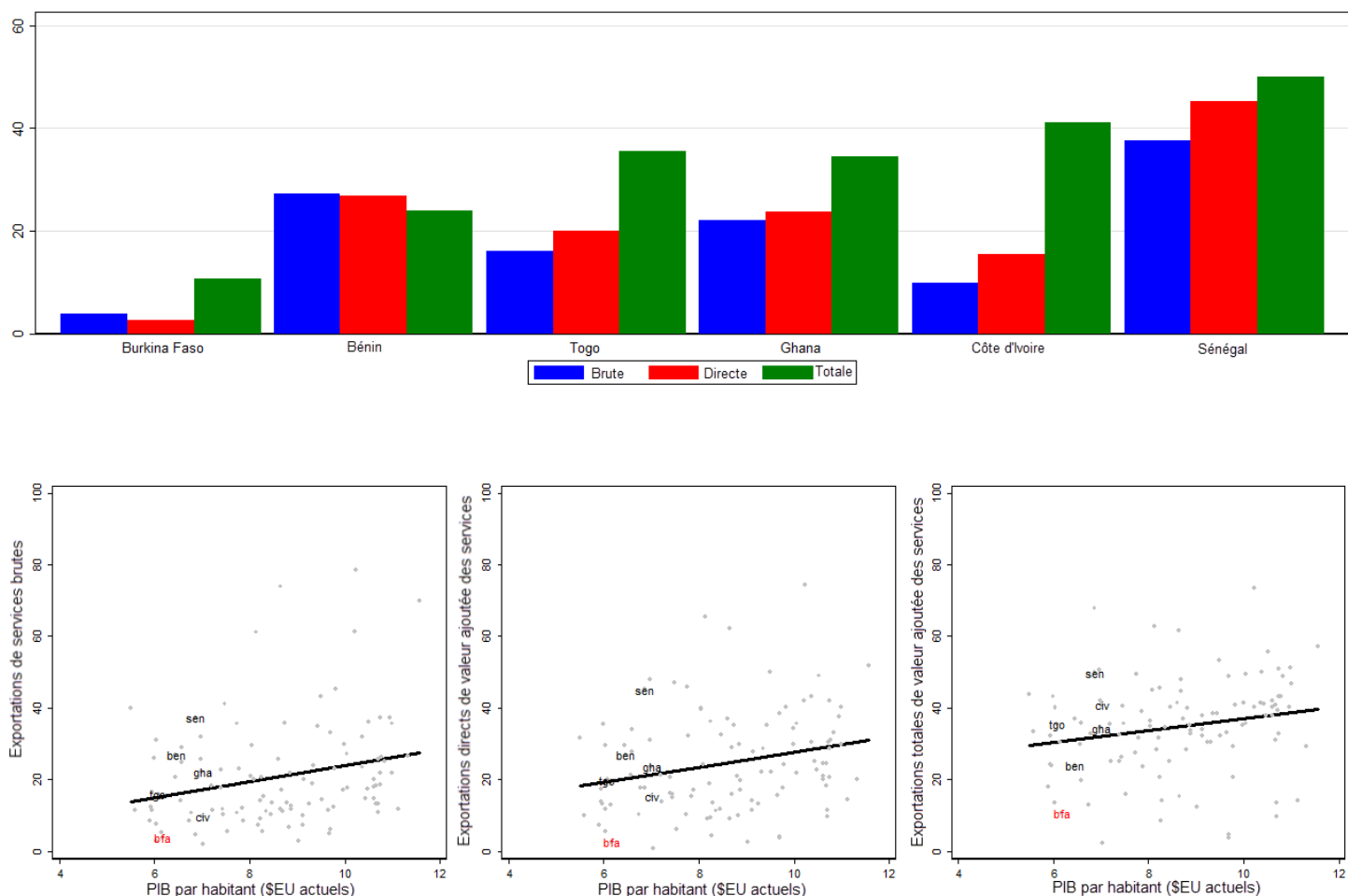


Source: les calculs de l'auteur sont basés sur les données issues de la *Base de données de la valeur ajoutée* établie par la Banque mondiale.

3.27 Même lorsqu'elles sont mesurées sur la base de la valeur ajoutée, les exportations directes de services sont relativement faibles au Burkina Faso. Nous commençons par étudier la part des services dans les exportations totales (biens et services) en termes de valeur brute, de valeur ajoutée directe et de valeur ajoutée totale pour le Burkina Faso et ses homologues régionaux en 2007 (Diagramme 10). La dernière mesure inclut la contribution directe du secteur des services aux exportations totales mesurée en termes de leur contenu à valeur ajoutée, de même que leur contribution indirecte mesurée par liaisons sectorielles en amont à d'autres activités d'exportation. Cela revient à considérer que les services sont des apports pour d'autres exportations de biens et services, contribuant à la valeur ajoutée des exportations finales d'autres secteurs. Lorsqu'ils sont mesurés en tant que valeur brute, les services commerciaux représentaient 3,7% des exportations totales en 2007, tandis que la part de services en termes de valeur ajoutée directe était de 2,8%. En réalité, parmi les pays de comparaison avec l'UEMOA, le Burkina Faso est le seul pays dans lequel la part de la valeur ajoutée directe est inférieure à la part de la valeur brute. Ces résultats suggèrent que le secteur des services au Burkina Faso fait face à des défis s'il veut exporter directement ses propres contributions à valeur ajoutée par rapport à ses homologues régionaux.

3.28 Les faibles parts des exportations de services au Burkina Faso sont encore plus frappantes lorsqu'on les compare aux autres pays du monde. Cela s'explique par la forte dépendance des exportations agricoles. Les parts de valeur brute et de valeur ajoutée directes du secteur des services au Burkina Faso sont parmi les plus faibles sur un échantillon d'environ 100 pays dans la base de données et bien en dessous des autres pays dont le niveau de revenu est similaire. Parmi les pays de l'UEMOA pour lesquels les données sont disponibles, notamment le Bénin, le Togo, le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Sénégal, la performance du Burkina Faso demeure marginale. Par exemple, le secteur des services au Sénégal a atteint une part de valeur brute et de valeur ajoutée directe de 38% et 45% respectivement.

Figure 0.22: Part des services dans les exportations totales, valeur brute par rapport à valeur directe par rapport à valeur ajoutée totale, 2007



Source: les calculs de l'auteur sont basés sur les données issues de la *Base de données de la valeur ajoutée* établie par la Banque mondiale.

3.29 D'autres secteurs n'exportent pas non plus la valeur ajoutée des services de manière intensive, ou, en d'autres termes, les liaisons en amont du secteur des services avec d'autres activités d'exportation sont faibles. Si l'on tient compte des liaisons en amont, la part des services en termes de valeur ajoutée totale était de 11% en 2007. Les liaisons vers l'amont reflètent combien les services sont importants en tant qu'apports aux autres activités d'exportation. Par exemple, l'accès aux transports est important pour le secteur agricole afin d'acheminer la production de la ferme vers la frontière en vue de l'exporter. La distribution de l'eau et de l'électricité importe également pour la production du secteur agricole et donc pour les exportations. Un accès inadéquat au financement est considéré comme l'un des plus gros obstacles à l'environnement économique au Burkina Faso. Nous examinons ci-dessous les indicateurs de performance de ces sous-secteurs de services par rapport à d'autres pays régionaux comme le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire qui ont tous réalisé des parts plus importantes de valeur ajoutée totale des services par rapport au Burkina Faso. Une stratégie visant à

dynamiser ces liaisons contribuerait non seulement à favoriser les contributions aux exportations de services mais aurait également des retombées intéressantes sur d'autres secteurs de l'économie.

3.30 Les communications, les autres services aux entreprises et le transport sont les apports en services les plus importants à la valeur ajoutée des autres secteurs. Sur la base du coût, 2,2% de la valeur ajoutée à l'échelle de l'économie dans son ensemble impliquent d'autres services aux entreprises utilisés comme apports intermédiaires par d'autres secteurs (ou la différence entre les liaisons en amont et en aval). Les apports des services de communications utilisés par d'autres secteurs ont contribué à hauteur de 1,9% à la valeur ajoutée à l'échelle de l'économie, tandis que le transport a contribué à hauteur de 1,2%. Toute autre activité de services commerciaux a contribué pour moins de 1% lorsqu'ils sont utilisés comme apports à des exportations d'autres secteurs, le financement étant le deuxième pourcentage le plus élevé avec 0,9%.

3.31 La structure de la valeur ajoutée des exportations est très différente de celle de l'économie nationale. En cohérence avec l'analyse du chapitre 1 traitant des flux bruts d'exportations, l'agriculture, l'énergie et les minerais dominent les exportations lorsqu'ils sont mesurés sur une base de valeur ajoutée même lorsqu'ils représentent les liaisons en amont. En 2007, l'agriculture, l'énergie et les minerais représentaient 83% de la valeur ajoutée totale (Tableau 2). Mais il existe un écart important entre les parts de la valeur ajoutée nationale totale et de la valeur ajoutée des exportations, l'agriculture, l'énergie et les minerais représentant seulement 44% de la valeur ajoutée nationale totale. En revanche, les contributions de la valeur ajoutée des services commerciaux et manufacturiers sont bien inférieures au niveau des exportations comparativement à l'économie nationale (10% pour les services et 9% pour le secteur manufacturier contre 17% pour chacun d'entre eux). En outre, la structure de la valeur ajoutée n'a guère changé depuis 2004, que ce soit sur le plan national ou de l'exportation. Il reste donc à savoir pourquoi, au Burkina Faso, les contributions en matière d'exportation de services aux activités globales d'exportation sont si faibles. En d'autres termes, il convient de savoir pourquoi le Burkina Faso n'est pas capable d'exporter la valeur ajoutée des services malgré son enjeu pour l'économie nationale?

3.32 L'écart observé entre la structure de la valeur ajoutée nationale et de l'exportation ne s'applique pas aux autres pays membres de l'UEMOA. Contrairement au Burkina Faso, les parts totales de valeur ajoutée de l'exportation pour les services commerciaux sont conformes aux parts totales de la valeur ajoutée nationale pour chacun des pays de comparaison (Tableau 3.2). Le secteur manufacturier contribue également davantage à la valeur ajoutée des exportations qu'il ne le fait pour la valeur ajoutée nationale dans d'autres pays membres de l'UEMOA, la dépendance du secteur primaire pour les exportations à valeur ajoutée étant moindre et la structure de la valeur ajoutée (à la fois nationale et de l'exportation) parmi les principaux secteurs économiques étant plus diversifiée.

Tableau 0.14: Parts totales de la valeur ajoutée nationale et des exportations, 2004 et 2007

Burkina Faso	2004		2007	
	Nationale	Exportations	Nationale	Exportations
Transport	1,7	2,2	1,7	2,2
Secteur financier	1,4	1,1	,5	1,6
Communications	3,1	1,8	3,2	2,3
Eau & services publics	1	0,5	1	0,6
Construction	3,8	0,3	4,5	0,4
Distribution & échanges	2,5	0,7	2,5	0,9
Assurance	0,4	0,1	0,4	0,2
Autres activités	2,2	2,7	2,2	2,4
Autres secteurs commerciaux	1,3	0,3	1,3	0,4
Services commerciaux	17,3	9,8	18,3	10,9
Agriculture, énergie & minerais	43,5	80,9	43,7	8,5
Secteur manufacturier	17	8,6	16	5,8

Autres	22,1	0,7	22,1	0,9
---------------	------	-----	------	-----

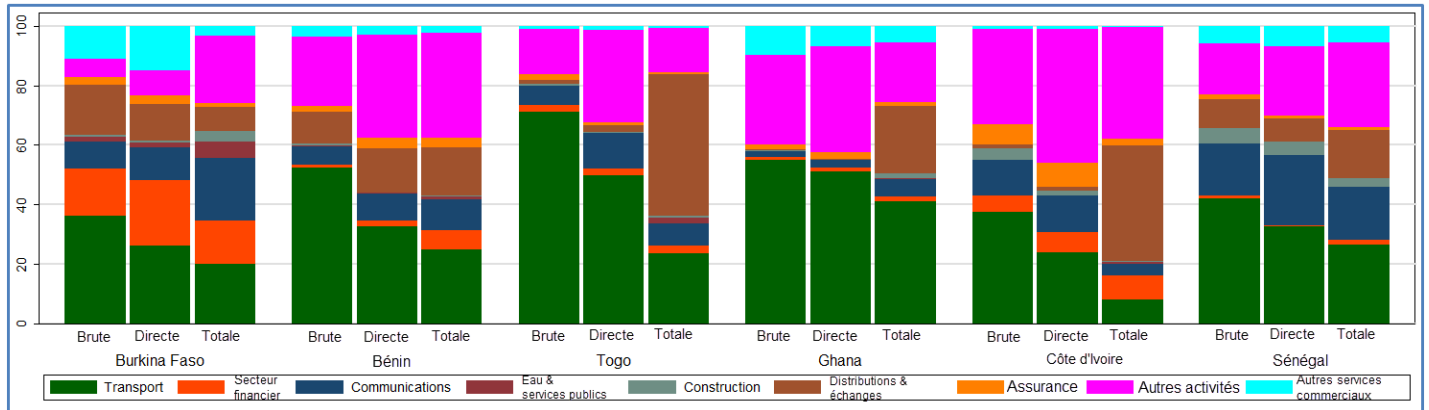
	Bénin		Togo		Ghana		Côte d'Ivoire		Sénégal	
	Nation ale	Exportati ons	Nation ale	Exportati ons	Nation ale	Exportati ons	Nation ale	Exportati ons	Nation ale	Exportati ons
Transport	2,4	6	6,3	8,4	8,2	14,2	3,7	3,4	7	13,3
Secteur financier	1,5	1,6	0,9	0,9	0,7	0,6	3,1	3,2	0,8	0,8
Communicat ions	4,1	2,5	2,9	2,6	2,4	2	1,9	1,7	3,5	8,9
Eau & Services publics	0,6	0,3	0,8	0,8	0,1	0,1	0,2	0,2	0	0
Construction	3,9	0,1	3	0,1	10,8	0,6	1,7	0,1	9,1	1,4
Distribution & échanges	7,7	3,9	13,4	17	5,8	7,9	11,7	15,9	14,6	8,1
Assurance	0,3	0,7	0,3	0,2	0,3	0,5	0,9	0,9	0,2	0,4
Autres activités	5,6	8,5	2,6	5,3	2	6,9	17,5	15,5	7,9	14,3
Autres secteurs commercia ux	0,6	0,5	1,1	0,2	2,5	1,9	1,1	0,1	3,4	2,7
Services commercia ux	26,7	24	31,3	35,5	33	34,6	41,8	41,1	46,6	50
Agriculture, énergie & minerais	32,3	55,5	39,2	43,5	36	30,8	34,6	39,4	21,6	18,2
Secteur manufactur ier	16	17,6	10,8	1,9	16,5	28	15,2	17,4	14,8	26,2
Autres	25	2,9	18,6	5,1	14,5	6,6	8,4	2,1	17	5,6

Source: les calculs de l'auteur sont basés sur les données issues de la *Base de données de la valeur ajoutée* établie par la Banque mondiale.

Remarques : la part de la valeur ajoutée nationale pour les services commerciaux en 2007 indiquée dans le Tableau 2 est nettement inférieure à la part de la valeur ajoutée des services indiquée dans le Tableau 1 en 2005, qui inclut les services publics. Les services publics dans le Tableau 2 sont inclus dans la catégorie « autres », puisqu'ils ne sont pas considérés comme des services productifs.

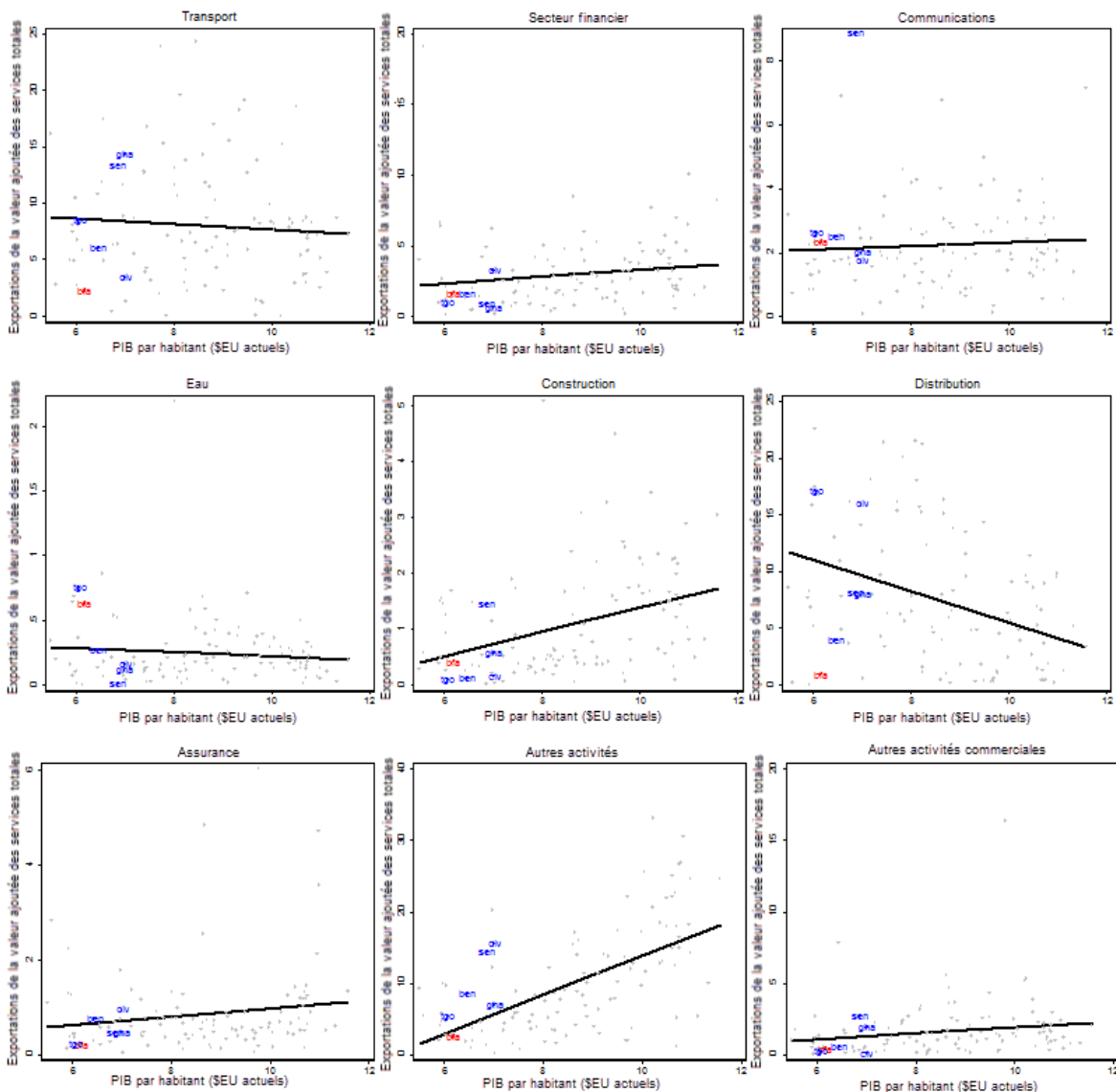
3.33 La structure de la valeur ajoutée des exportations des services commerciaux est également différente au Burkina Faso par rapport à d'autres pays de la région. À l'exception de la Côte d'Ivoire, les parts des exportations des services de transport dans la totalité des services commerciaux sont inférieures pour le Burkina Faso (pour les exportations brutes de même que pour la valeur ajoutée directe et totale des exportations (Diagramme 3.11). D'autre part, les exportations de services financiers sont bien plus importantes pour le Burkina Faso pour chacune de ces trois mesures. Les services de communications, de même que l'eau et les services publics, semblent fournir des liaisons en amont importantes vers d'autres secteurs d'exportation de l'économie, bien supérieures à n'importe quel autre pays de la région. D'autres services commerciaux sont également utilisés au Burkina Faso comme apports à d'autres activités d'exportation, bien que moins importants par rapport à des pays comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire ou le Bénin.

Figure 0.23: Part des exportations de services commerciaux, valeur brute par rapport à la valeur ajoutée directe et totale, 2007



Source: les calculs de l'auteur sont basés sur les données issues de la *Base de données de la valeur ajoutée* établie par la Banque mondiale.

Figure 12: Valeur ajoutée totale des exportations par rapport au PIB par habitant, 2007



Source: les calculs de l'auteur sont basés sur les données issues de la *Base de données de la valeur ajoutée* et des *Indicateurs du développement dans le monde* établie par la Banque mondiale.

3.34 La valeur ajoutée des exportations totales au Burkina Faso pour l'eau et les services publics, le secteur financier et les services de construction surpassent d'autres pays voisins mais également d'autres pays dans le monde. Toutefois, les exportations à valeur ajoutée des services de transport, de distribution, et d'autres services commerciaux sont inférieures à ses homologues régionaux et inférieures à la moyenne des autres pays dont le niveau de revenus est similaire (Diagramme 3.12). Cela est cohérent avec l'analyse ci-dessus selon laquelle les exportations brutes de services de transport sont relativement faibles et n'ont guère de liaisons en amont vers d'autres secteurs de l'économie. Mais cela est à l'opposé de ce à quoi l'on s'attendrait pour un pays enclavé comme le Burkina Faso. Cela soulève la question de savoir comment les exportations des services de transport au Burkina Faso se situent par rapport à d'autres pays enclavés, ce qui sera abordé dans l'encadré 2.

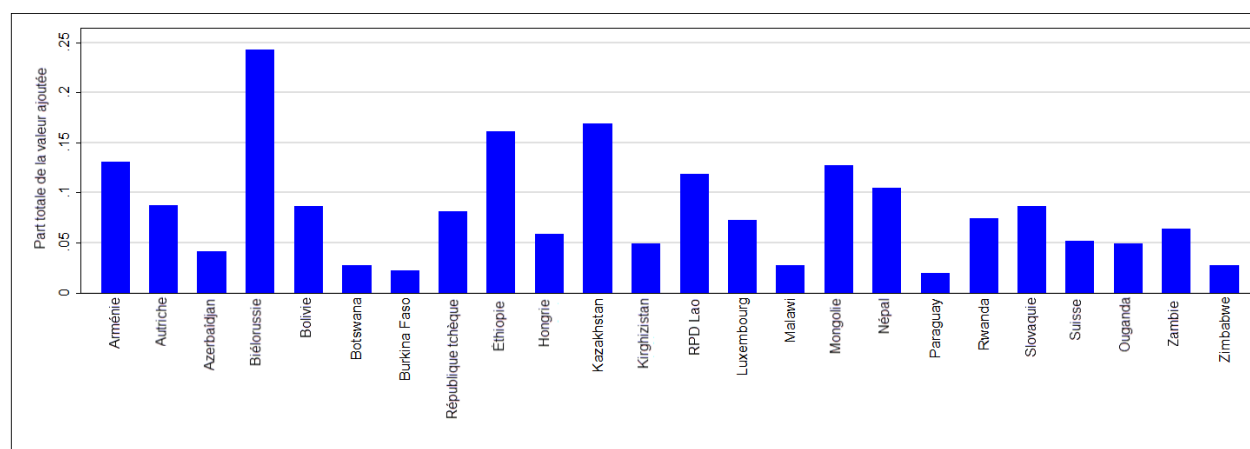
Encadré 0.5: Les exportations de transport au Burkina Faso sont-elles faibles?

On s'attendrait à ce que le Burkina Faso, pays enclavé au centre de l'UEMOA et de la CEDEAO, soit un exportateur important de services de transport. Pourtant, sur la base de la valeur ajoutée, les exportations de transport, même en tenant compte des liaisons en amont, ne représentent que 2,2%. Nous étudions dans cette analyse si cela est faible par rapport à d'autres pays enclavés et si les services de transport sont plus importants pour les pays enclavés en général.

Les pays enclavés exportent directement moins de services de transport que les pays non enclavés. La part directe de la valeur ajoutée pour les pays enclavés est en moyenne de 8,7% par rapport à 9,7% pour les pays non enclavés. Mais dès lors que l'on tient compte des liaisons en amont, ces parts sont quasi identiques. La part moyenne de la valeur ajoutée totale des services de transport est légèrement plus élevée pour les pays enclavés par rapport aux pays non enclavés (8,3% par rapport à 8,2%). Cela laisse supposer que les liaisons de transport sont relativement moins importantes pour les pays enclavés.

Le total des exportations à valeur ajoutée des services de transport au Burkina Faso est inférieur à celui d'autres pays enclavés dans la base de données. Toutefois, la structure de l'économie au Burkina Faso peut en être à l'origine. Par exemple, le Burkina Faso pourrait exporter des produits qui ne nécessitent pas d'importants services de transport. Pour étudier ce point, nous effectuons une régression du total des exportations à valeur ajoutée (en tenant compte des liaisons en aval) des services de transport par rapport à la valeur ajoutée nationale des secteurs manufacturiers et agricoles, de la taille du marché et d'une variable auxiliaire pour représenter l'enclavement. En réalité, les exportations des services de transport au Burkina Faso sont à peine inférieures à ce à quoi l'on s'attendait.

Part du total de la valeur ajoutée des exportations des services de transport, 2007



Source: les calculs de l'auteur sont basés sur les données issues de la *Base de données de la valeur ajoutée* de la Banque mondiale.

3.35 Le secteur primaire exporte une part plus importante de valeur ajoutée des services que le secteur des services s'exporte lui-même, favorisé par la domination des exportations de minerais et agricoles. En réalité, 7,3% de la valeur ajoutée totale exportée de l'économie provient des services que représentent les exportations agricoles, tandis que seulement 2,5% sont des exportations de services ayant leur propre valeur ajoutée (Tableau A.2). Le secteur manufacturier, en revanche, n'exporte quasiment pas de valeur ajoutée des services. Cela n'implique pas nécessairement que ces secteurs n'ont pas recours aux services comme apports mais peut simplement signifier que ces apports de services sont importés.

3.36 Les services représentent des apports importants pour certaines exportations du secteur manufacturier au Burkina Faso, en particulier ceux qui sont liés à l'extraction minière. Mais ces exportations en provenance de différents secteurs sont liées dans une moindre mesure à l'économie en général, si bien que, dans l'ensemble, les liens de services avec les exportations manufacturières sont inférieurs. Par exemple, 20% des coûts totaux de la valeur ajoutée pour les exportations de métaux transformés proviennent des apports de la valeur ajoutée des services. (Cela peut être mesuré comme part de services dans les exportations de valeur ajoutée totales lorsque l'on tient compte des liaisons en aval pour les secteurs en aval.) Pour les exportations des minerais non métalliques et des secteurs manufacturiers des métaux, les coûts des services représentent 16% et 15% de la valeur ajoutée, respectivement. Les services sont également une composante du coût importante de la valeur ajoutée de l'exportation des secteurs des machines et des équipements de transport (16% et 15%, respectivement). Des tendances similaires émergent lorsque l'on tient compte des liens de services avec la valeur ajoutée nationale des secteurs manufacturiers (contrairement à la valeur ajoutée des exportations). Les secteurs manufacturiers des métaux transformés, des minerais non métalliques et des métaux utilisent les services de manière plus intensive. Néanmoins, ce constat suggère que les liens avec le secteur manufacturier en particulier sont peu importants et que le renforcement de ces liens pourrait permettre au secteur manufacturier de devenir plus compétitif. En outre, compte tenu du secteur manufacturier du Burkina Faso basé sur l'agriculture (exportations de denrées alimentaires transformées par exemple), cela aurait des impacts supplémentaires sur l'économie. Il existe par ailleurs de fortes liaisons en aval entre le secteur manufacturier et le secteur agricole, étant donné que le secteur manufacturier exporte de la valeur ajoutée dans l'agriculture.

3.37 À l'inverse, l'extraction des énergies est le sous-secteur le plus important en termes d'exportation de valeur ajoutée pour quasiment chaque activité de services commerciaux. Basé sur la classification des 26 industries, le tableau 3 présente les cinq premières industries qui exportent différents sous-secteurs de valeur ajoutée des services. Les parts les plus élevées de valeur ajoutée des exportations ne proviennent pas des secteurs eux-mêmes, même si chacun contribue le plus à sa propre valeur ajoutée nationale. Cela démontre à nouveau que ces secteurs existent et sont importants pour l'économie nationale mais ne s'exportent pourtant pas. En revanche, pour l'ensemble des sous-secteurs de services, à l'exception des autres services commerciaux, l'extraction des énergies est le premier secteur exportateur. Le secteur de l'extraction et de la distribution des énergies comprend certaines activités minières, notamment l'extraction du pétrole et du charbon, de même que la production, la collecte et la distribution de l'électricité et du gaz. L'agriculture primaire est aussi importante, et dans bien des cas, elle représente le troisième secteur le plus important d'exportation de valeur ajoutée des services. Globalement, les cinq premières industries sur les 26 représentent plus de 90% de la valeur ajoutée des sous-secteurs, peu d'entre elles étant des secteurs manufacturiers, ce qui souligne à nouveau les faibles liens avec le secteur manufacturier.

Tableau 0.15: 5 premiers secteurs exportant la valeur ajoutée des services commerciaux, 2007

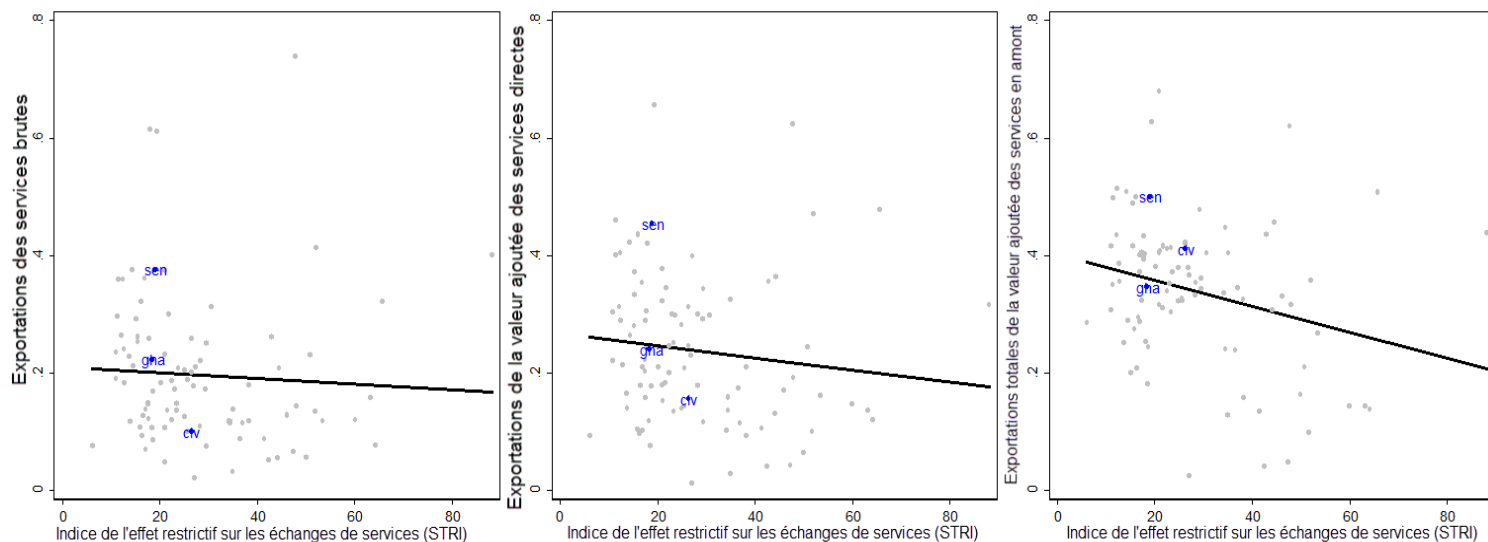
Secteur en aval	5 premières industries en amont exportant la valeur ajoutée des secteurs en aval (% des liens en amont des secteurs)					% dans les 5 premières industries
Transport	Extraction & distribution des énergies [58,9%]	Transport [27,7%]	Agriculture Primaire [6,7%]	Produits métalliques [1,0%]	Textiles [0,9%]	95,2
Secteur financier	Extraction & distribution des énergies [53,6%]	Secteur financier [32,3%]	Agriculture Primaire [3,8%]	Transport [2,0%]	Machines & équipement [1,1%]	92,7
Communications	Extraction & distribution des énergies [73,0%]	Communications [12,9%]	Agriculture Primaire [5,1%]	Transport [2,1%]	Finance [0,8%]	93,9
Eau & services publics	Extraction & distribution des énergies [75,5%]	Agriculture Primaire [7,1%]	Eau [5,9%]	Produits alimentaires transformés [1,5%]	Transport [1,2%]	91,1
Construction	Extraction & distribution des énergies [82,5%]	Construction [4,6%]	Agriculture Primaire [4,5%]	Finance [1,0%]	Communications [0,7%]	93,3
Distribution & échanges	Extraction & distribution des énergies [50,3%]	Distribution [32,0%]	Transport [7,7%]	Agriculture Primaire [3,9%]	Autres [1,3%]	95,3
Assurance	Extraction & distribution des énergies [42,5%]	Assurance [39,0%]	Transport [4,9%]	Agriculture Primaire [4,5%]	Autres consommateurs [1,3%]	92,3
Autres activités & TIC	Extraction & distribution des énergies [72,6%]	Autres activités & TIC [8,4%]	Agriculture Primaire [5,4%]	Finance [2,9%]	Transport [1,7%]	91,1
Autre consommateur	Autre consommateur [97,6%]	Boissons & Produits issus du tabac [0,7%]	Extraction & distribution des énergies [0,5%]	Autres [0,4%]	Distribution [0,3%]	99,5

Source: les calculs de l'auteur sont basés sur les données issues de la *Base de données de la valeur ajoutée* de la Banque mondiale.

3.38 L'environnement réglementaire à l'égard des services pourrait être l'une des raisons expliquant la faible valeur ajoutée des exportations de services. Les pays dotés de réglementations plus restrictives à l'égard des prestataires de services vont de pair avec des exportations de services totales inférieures en termes de valeur ajoutée (Diagramme 3.13). Cette relation n'est pourtant pas aussi forte en ce qui concerne les parts d'exportations de services bruts ou les parts d'exportations directes de valeur ajoutée des services, ce qui porte à croire que l'environnement réglementaire joue un rôle dans la capacité des autres secteurs à utiliser les services comme des apports à leurs exportations. Un cadre réglementaire restrictif freinerait par conséquent le double rôle des services dans une économie: il réduit les exportations de services et donc la diversification des exportations, tout en faisant baisser la compétitivité des autres secteurs de l'économie. Les parties restantes de ce chapitre

évaluent l'environnement réglementaire au Burkina Faso à l'égard des échanges de services, établissant un lien entre ces réglementations avec la performance nationale des différents sous-secteurs de services.

Figure 0.24: Exportations des services par rapport à l'indice de l'effet restrictif du commerce des services



Source: les calculs de l'auteur sont basés sur les données issues de la *Base de données de la valeur ajoutée* et de la *Base de données des restrictions du commerce des services* de la Banque mondiale.

Remarques: les données sur les échanges sont de 2007 et les données STRI sont de 2008 à 2010.

D. CONCLUSION

3.39 La performance des services au Burkina Faso est inférieure à ce que l'on pourrait attendre, compte tenu de son niveau de développement. Cela signifie qu'il existe une grande marge de manœuvre pour renforcer la contribution du commerce des services dans la performance économique globale, leur contribution à d'autres activités d'exportation et la diversification des échanges. La littérature empirique confirme l'importance du capital humain, la qualité de l'infrastructure et du réseau de télécommunication ainsi que la qualité des institutions dans la performance des services. Goswami et al (2012) soulignent l'importance à la fois des dotations factorielles d'un pays, en particulier du capital humain, notamment les compétences et les capacités entrepreneuriales et les ressources naturelles, et des dotations culturelles, telles que celles qui attirent le tourisme. Il convient également de souligner l'infrastructure, en particulier les réseaux de télécommunication qui facilitent la livraison de services et la qualité institutionnelle, notamment l'environnement réglementaire à l'égard des services (les fondamentaux) et des politiques qui affectent le commerce, l'investissement et la mobilité de la main-d'œuvre dans les services. Au niveau des politiques, un large éventail affecte les échanges transfrontaliers, tels que les services de transport et les services financiers, le recours aux services de la santé et de l'éducation à l'étranger, l'investissement étranger et la participation de multinationales au secteur bancaire et au secteur des télécommunications, ainsi que l'externalisation des processus métier (BPO). Il en est de même pour les déplacements des prestataires de services individuels dans les services de la construction et de l'informatique (IT). Le chapitre 4 examine plus en détail les politiques relatives aux services, notamment les politiques et les pratiques réglementaires au Burkina Faso.

A. CADRE RÉGLEMENTAIRE DU COMMERCE DES SERVICES : INTRODUCTION

4.1 Contrairement au commerce des marchandises, traditionnellement régi par des mesures frontalières qui réglementent l'entrée des marchandises étrangères, le commerce international des services est entièrement régi par des réglementations nationales. Le secteur des services fait généralement l'objet de différents règlements qui régissent, pour les sociétés nationales comme pour les sociétés étrangères, l'accès et les opérations dans ce domaine. De nombreux services, en particulier les services présentant les principales caractéristiques des réseaux (tels que les services dans les secteurs des télécommunications et des transports), sont confrontés aux défaillances du marché, comme par exemple des informations incorrectes et asymétriques, l'absence de concurrence et l'existence de barrières naturelles pour y accéder. Les réglementations visent à sauvegarder le marché et corriger ses défaillances ou les externalités et à s'assurer que les objectifs politiques sont atteints.

4.2 Bien que les réglementations soient nécessaires pour favoriser l'efficacité des marchés des services et mener des politiques non économiques, elles peuvent également créer des restrictions au commerce et à l'investissement dans les services. Les réglementations omettent souvent de respecter les principes fondamentaux de transparence et de non-discrimination en imposant des restrictions comme par exemple des limitations à la propriété étrangère, à l'accès aux marchés et aux activités des prestataires de services. Certaines mesures réglementaires peuvent être considérées comme des restrictions commerciales lorsque d'autres alternatives réglementaires existent, toutes aussi efficaces pour atteindre l'objectif politique désiré, mais moins restrictives pour le commerce des services. La qualité d'une réglementation ne dépend pas seulement du processus d'élaboration des règlements mais aussi des institutions réglementaires. Les propositions de réforme peuvent être irréalistes si ces institutions n'ont pas la capacité d'évaluer les conditions spécifiques des marchés des différents services ou n'ont pas la capacité de faire appliquer correctement les lois et règlements.

4.3 Les politiques de réglementation sont des facteurs clés de la performance économique. De nombreuses preuves empiriques montrent que la libéralisation des services revêt une importance cruciale pour l'augmentation de la productivité du travail et de la productivité globale des facteurs (PGF)⁶¹. De la même façon, le succès à l'exportation des producteurs de services dépend de la façon

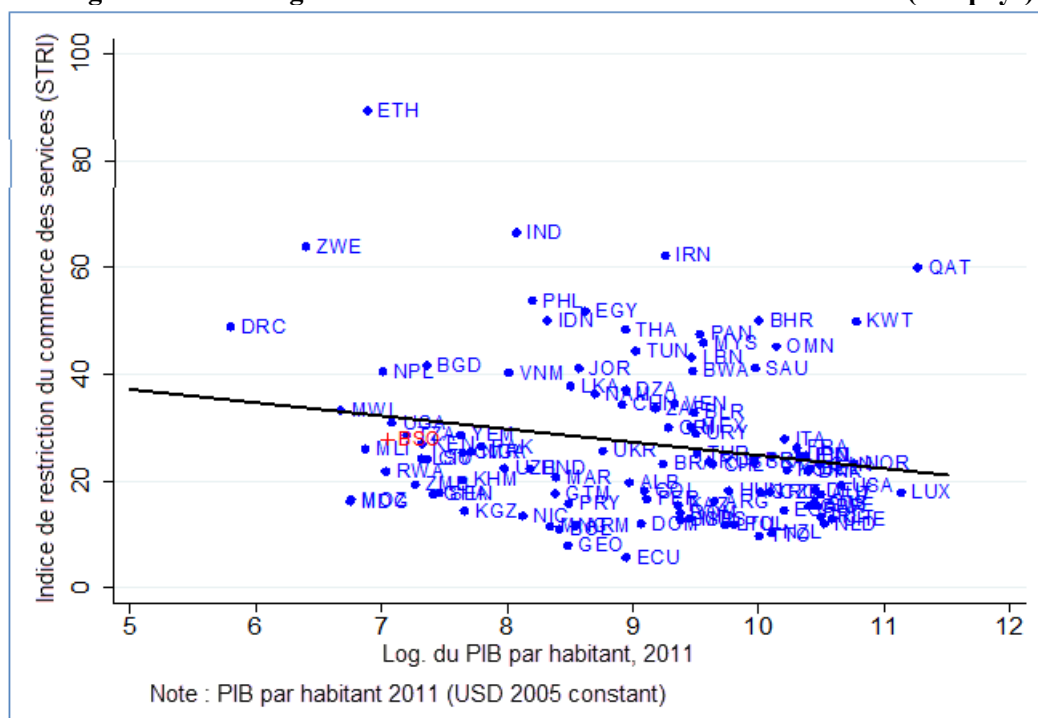
⁶¹ Marel (2011 et 2012) explore les effets du commerce et de la réglementation des services sur la croissance de la PGF des services et constate que les gains de PGF sont inhibés par différents types de réglementations nationales et de l'IDE. En fait, l'étude indique que les règlements sont le principal facteur expliquant dans le temps les différences de croissance de la PGF entre pays. Arnold, Mattoo et Narciso (2008) trouvent une relation significative et positive entre la productivité des entreprises et la performance des services, confirmant ainsi qu'un accès limité aux principaux prestataires de services pénalise les entreprises africaines en sapant leur productivité. Alexander (2012) trouve dans la libéralisation des services la preuve des importants gains de productivité du travail dans les industries russes. Klishchuk et Zelenyuk (2011) examinent l'impact de la libéralisation du secteur des services sur la productivité du travail des entreprises dans 21 pays en transition. Ils trouvent que la productivité au niveau des entreprises est positivement influencée par la libéralisation des services de transport, en particulier par routes et voies ferrées. Dans le cas du secteur bancaire, leurs résultats suggèrent que les réformes ont eu un effet négatif sur la productivité moyenne des entreprises à court terme. En utilisant les données de la période 2001-2007, Shepotylo et Vakhitovy (2012) ont également montré qu'en Ukraine, une augmentation de l'écart type de la libéralisation des services est associée à une augmentation de 9%

dont les institutions nationales (réglementaires) régissent ces marchés déréglementés en termes de développement du secteur privé. Enfin, le niveau de réglementation du secteur des services peut aider à expliquer pourquoi le secteur des services est prospère dans certains pays alors qu'il est relativement sous-développé ailleurs.

B. RÉGIME POLITIQUE DU SECTEUR DES SERVICES

4.4 Dans le cadre des travaux de fond de l'EDIC, la Banque mondiale a mené en décembre 2013 **une étude** sur la politique du commerce des services du Burkina Faso⁶². Les résultats de cette étude montrent que la politique du Burkina Faso dans le commerce des services est assez ouverte. Par rapport aux pays d'Afrique et à d'autres régions (Figures 4.1 et 4.2), le Burkina Faso dispose d'une politique commerciale des services un peu plus libérale. Son indice de restriction du commerce des services (STRI) s'élève à 27,7, est proche de la moyenne mondiale (27,6) calculée pour 109 pays et est inférieur à la moyenne régionale pour 24 pays africains sur 32. Outre le Burkina Faso, nous disposons de données pour d'autres états membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine, connue sous son acronyme français UEMOA : le Sénégal, le Nigéria, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Ghana. Il apparaît que les états membres de l'UEMOA ont des niveaux de STRI équivalents : ils sont ouverts dans la plupart des secteurs à l'exception du secteur des transports.

Figure 0.1 : STRI global du Burkina Faso dans le contexte mondial (109 pays)

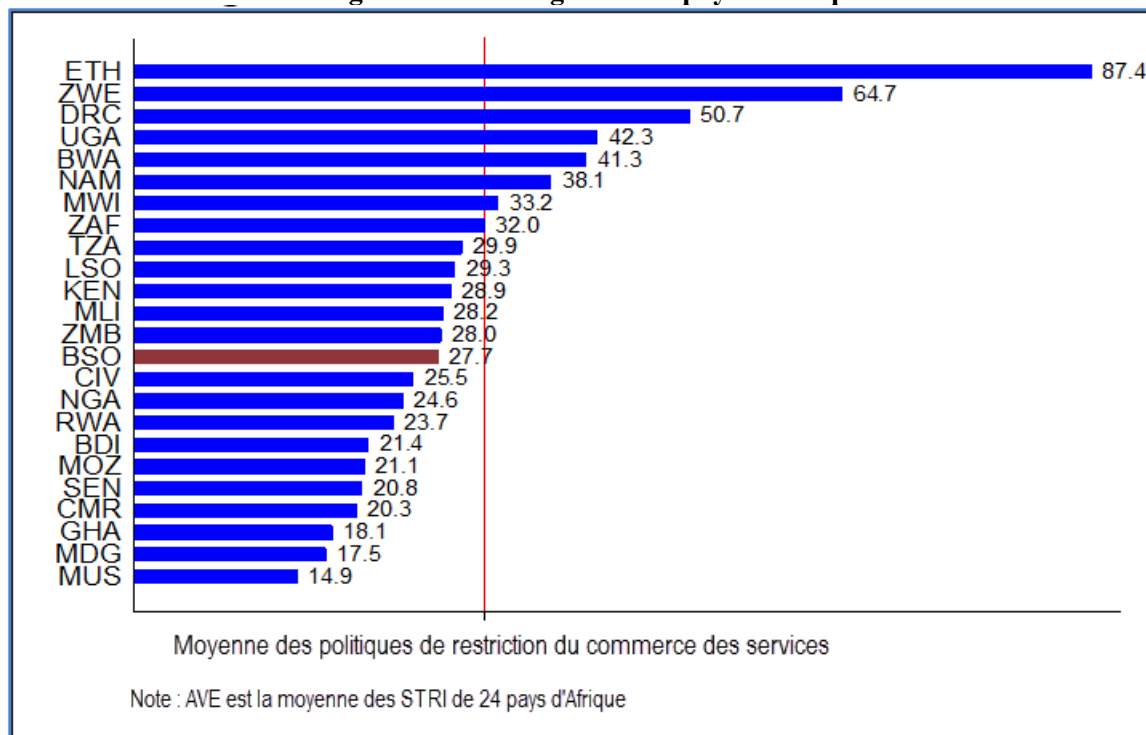


de la productivité des entreprises qui utilisaient plus largement les services libéralisés. Voir aussi Tarr (2012) pour une étude récente dans le même domaine.

⁶² Un cabinet juridique ayant l'expérience des études du commerce des services pour d'autres pays de la région a réalisé l'étude pour le Burkina Faso.

Note : Les résultats des autres pays proviennent d'études réalisées entre 2008 et 2010. L'étude date de 2011 pour certains pays africains, entre 2008 et 2010 pour d'autres.

Figure 0.2 : STRI global des pays d'Afrique



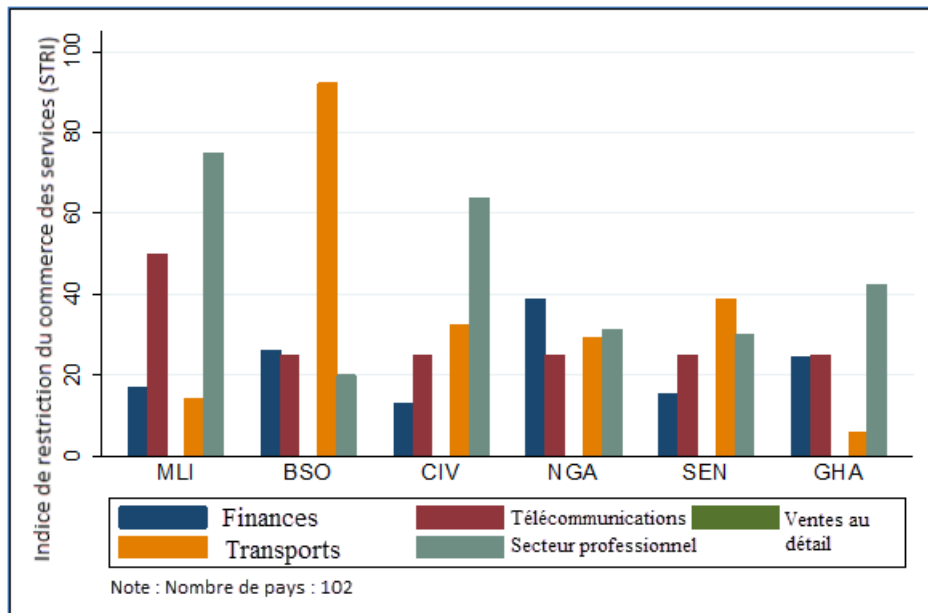
4.5 Le caractère restrictif de la politique par secteur montre une tendance intéressante. Les politiques du Burkina Faso dans les domaines des services financiers, des télécommunications, de la vente au détail et des services professionnels sont assez libérales et il n'y a pas d'importante restriction. Les cadres juridiques et réglementaires du Burkina Faso sont largement ouverts, non discriminatoires et orientés vers la promotion de l'investissement privé. Le Burkina Faso a adopté récemment un certain nombre de réformes orientées vers la suppression des restrictions injustifiées visant les investissements étrangers et la simplification des procédures administratives. En particulier, le Code des investissements, tel que modifié en 2010, définit le cadre général des investissements en confirmant le principe de non-discrimination entre sociétés nationales et étrangères et en énonçant un certain nombre de garanties pour le secteur privé, incluant l'utilisation et la libre disposition de la propriété, les transferts de fonds, l'accès aux terres et aux ressources naturelles et le libre choix des fournisseurs et prestataires de services.

4.6 Les procédures formelles de création d'entreprises ont été grandement simplifiées. Avec l'appui des organisations internationales et des bailleurs de fonds, les autorités du Burkina Faso ont mis l'accent sur la réduction de la charge administrative dans la création et l'enregistrement des entreprises.

Le nombre des procédures d'enregistrement des entreprises a été limité à une poignée, le temps nécessaire pour enregistrer une société a été réduit de 40 jours à deux semaines, tandis que les coûts et les exigences en fonds propres ont également été réduits (Figure 4.1). La transparence du processus d'établissement s'est également améliorée en définissant clairement les étapes et les exigences requises, y compris en ligne⁶³. La création de la *Maison de l'entreprise* avec le soutien de la Chambre de commerce a contribué à faciliter la procédure d'enregistrement en centralisant et regroupant en une seule étape plusieurs procédures réalisées auparavant dans différentes agences.

4.7 Cependant, et malgré le handicap de l'enclavement, la politique du secteur des transports est très restrictive. Le STRI global du secteur des transports atteint le niveau élevé de 92 (100 indiquant un secteur complètement fermé). Le secteur des transports comprend le fret ferroviaire (présence commerciale ou mode 3), le transport routier de marchandises (mode 3), le transport aérien des passagers et du fret (par livraison transfrontalière ou mode 1 et mode 3), le transport maritime et les services maritimes auxiliaires. Comme le Burkina Faso est un pays enclavé, la politique du secteur maritime est sans objet et non applicable. Le transport ferroviaire est détenu et exploité par l'état. Les investissements dans le transport routier ne sont pas autorisés, sauf pour les prestataires de services appartenant aux états membres de l'UEMOA.

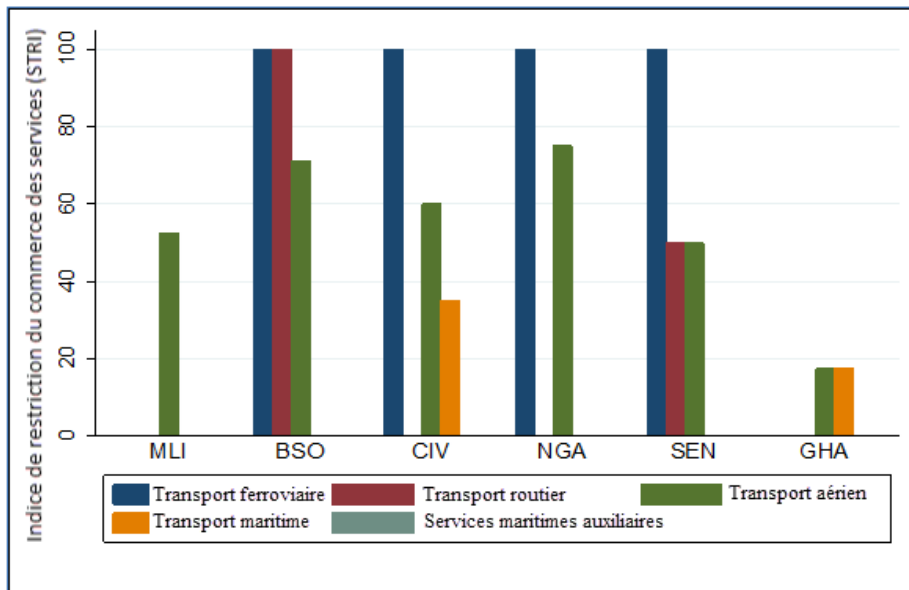
Figure 0.3 : STRI par secteur pour le Burkina Faso et les états membres de l'UEMOA



Note : MLI = Mali, BSO = Burkina Faso, CIV = Côte d'Ivoire, NGA = Nigéria, SEN = Sénégal, GHA = Ghana.

⁶³ Voir <http://burkinafaso.eregulations.org/> (accédé en février 2014)

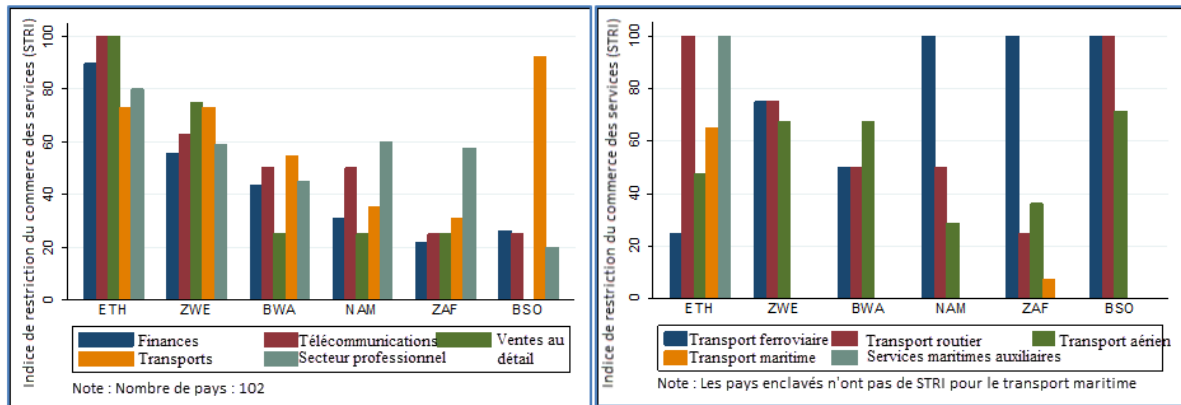
Figure 0.4 : STRI par sous-secteur des transports des états membres de l'UEMOA



Note : Pour les deux pays enclavés, Mali (MLI) et Burkina Faso (BSO), les STRI maritimes sont sans objet. Pour le Nigéria (NGA) et le Sénégal (SEN), les STRI sont à zéro et les services sont donc complètement ouverts.

4.8 Pour le transport aérien transfrontalier, la politique est assez restrictive. Nous avons obtenu des données sur le transport aérien transfrontalier à partir de la base de données des services du transport aérien de l'OMC qui calcule l'indice de libéralisation du transport aérien (ALI - Air Liberalization Index) basé sur les accords bilatéraux en ce qui concerne les services aériens (BASA - Bilateral Air Services Agreements) signés par différents pays. Au Burkina Faso, les services de transport aérien transfrontalier de passagers sont soumis à des politiques restrictives, comme l'indique le bas niveau (2,2) de l'indice ALI (50 caractérise une politique complètement ouverte). Cet indice équivaut à un STRI de 75 (100 caractérise une politique complètement fermée). Pour le transport aérien en mode 3, une participation étrangère majoritaire n'est pas autorisée, sauf pour les prestataires de l'UEMOA. Les membres des conseils d'administration et les employés des prestataires de services doivent être des ressortissants du Burkina Faso ou des états membres de l'UEMOA. Le même régime restrictif s'applique au transport aérien du fret en mode 3. De plus, la politique des transports du Burkina Faso est plus restrictive que celle des autres pays de l'UEMOA (le STRI des transports du Burkina Faso est égal à 92. Les STRI des transports des autres états varient entre 5,8 et 40). Le Burkina Faso n'autorise pas les investissements dans le transport routier de marchandises, tandis que d'autres pays les autorisent dans une certaine mesure. Ils sont similaires dans le fait qu'ils n'autorisent pas les investissements dans le transport ferroviaire et ne permettent aucune participation étrangère majoritaire dans le transport aérien. Par rapport à d'autres pays africains comme l'Éthiopie, le Botswana, l'Afrique du Sud ou la Namibie, les politiques du Burkina Faso sont restrictives dans les transports (Figures 4.5.A et 4.5.B).

Figure 0.5 : STRI par secteur pour le Burkina Faso et d'autres pays africains
A. STRI par secteur **B. STRI des transports par sous-secteur**



4.9 Les clauses de NPF du Burkina Faso, applicables aux pays avec lesquels ce pays n'a pas d'accords préférentiels, démontrent que ses politiques en matière de transports sont plus restrictives par rapport aux autres secteurs et par rapport aux autres politiques du pays.

Cependant, le Burkina Faso autorise les investissements dans les transports par les états membres régionaux. En dehors des clauses de NPF applicables au commerce des services, nous avons regardé quel était le degré d'intégration atteint suite aux efforts déployés dans le cadre de l'intégration régionale de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Actuellement, la base de données STRI de la Banque mondiale enregistre les données de quatre pays de l'UEMOA : le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal. La dernière étude portant sur le Burkina Faso a été réalisée en 2013, les autres enquêtes ont été menées en 2008 et toutes les enquêtes, sauf celle du Mali, ont été mises à jour en 2011. Même si ces études n'ont pas spécifiquement porté sur l'intégration régionale des politiques sur le commerce des services, les résultats montrent une convergence claire des politiques commerciales régionales entre ces quatre pays. Par rapport aux clauses de NPF, ces pays sont plus ouverts à l'échelle régionale dans le secteur bancaire, le secteur des transports et celui des services professionnels. Dans le secteur bancaire, ces quatre pays indiquent que la gestion d'une banque doit être dirigée par des ressortissants du pays ou par des citoyens des états membres de l'UEMOA. Pour le transport routier (intérieur) du fret via le mode 3, l'entrée est autorisée uniquement aux prestataires nationaux ou aux fournisseurs des MS de l'UEMOA. Nous enregistrons le même schéma pour le transport aérien des passagers via le mode 3 et les services comptables via le mode 4, l'entrée et la propriété étant autorisées aux ressortissants du pays ou aux prestataires appartenant aux états membres de l'UEMOA.

4.10 Les principales restrictions au commerce et à l'investissement dans les services sont dues aux mauvaises pratiques administratives qui entraînent un environnement commercial opaque et aléatoire. L'insuffisance du cadre de gouvernance ne constitue pas seulement un obstacle au commerce et à l'investissement dans les services, mais elle augmente aussi les coûts pour les entreprises existantes et limite leur compétitivité. De plus, certains secteurs, comme les transports et la distribution, souffrent de l'absence d'un cadre réglementaire adapté, ce qui favorise l'apparition d'un secteur informel et des services de mauvaise qualité.

C. GOUVERNANCE ET PRATIQUES ADMINISTRATIVES

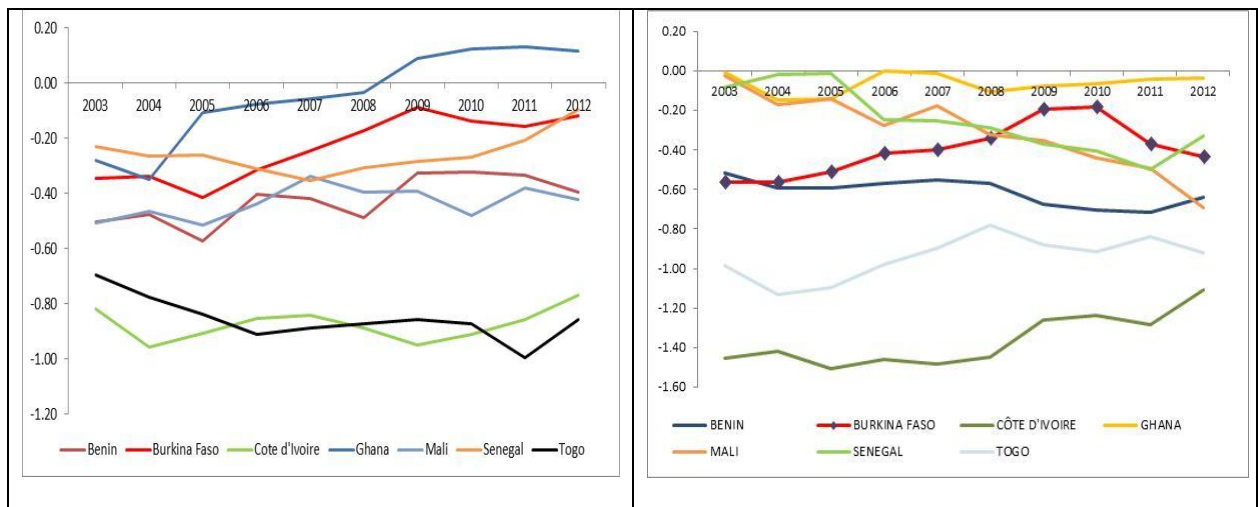
4.11 La qualité de la réglementation, la primauté du droit et la gouvernance générale jouent un rôle clé dans la définition de l'environnement économique global. Alors que les procédures d'investissement et d'enregistrement des sociétés se sont améliorées, le cadre réglementaire en général

et l'environnement économique n'ont enregistré ces dernières années que peu de progrès. La qualité de la réglementation, définie comme étant la capacité du gouvernement à formuler et mettre en œuvre des politiques et des réglementations saines permettant et favorisant le développement du secteur privé, a enregistré une certaine amélioration entre 2005 et 2010, période coïncidant avec l'adoption de politiques sur l'environnement des affaires, mais a stagné depuis (Figure 4.6 A). La perception de la primauté du droit, liée au respect des règles relatives à la qualité de l'exécution des contrats, aux droits de propriété, à la police et aux tribunaux, ainsi que la réduction de la criminalité et de la violence, ont également diminué au cours des dernières années (Figure 4.6 B). Ceci va à l'encontre des progrès autrement plus grands réalisés dans la libéralisation de l'investissement et la simplification des procédures commerciales.

Figure 0.6 : Indicateurs de gouvernance

A. Qualité de la réglementation

B. Primauté du droit



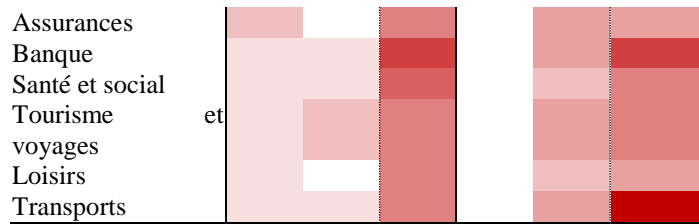
Source : Banque mondiale, Indicateurs de gouvernance

Tableau 0.1 : Environnement du commerce des services au Burkina Faso (Mode 3)

	Établissement			Fonctionnement		
	Mesure réglementaire		Pratiques administratives	Mesure réglementaire		Pratiques administratives
	quantitative	qualitative		quantitative	qualitative	
HORIZONTAL						
Professionnels						
Commerce						
Postes et courrier						
Télécoms						
Audiovisuel						
Construction						
Distribution						
Éducation						
Environnement						

4.12 Une analyse plus détaillée de la réglementation relative au secteur des services confirme que les principaux obstacles de ce secteur sont les mauvaises pratiques administratives.

Le tableau 4.1 recense les types d'obstacles rencontrés par les sociétés et les secteurs les plus touchés. Une couleur



Source: auteurs

foncée indique que plusieurs de ces restrictions affectent le secteur. Les mesures horizontales s'appliquent à tous les services et forment la base de l'environnement réglementaire général des services. Les restrictions supplémentaires dans les différents secteurs s'ajoutent aux mesures horizontales et assombrissent la coloration du secteur et des mesures. Les mesures sont classées dans l'ordre d'importance des impacts sur la capacité d'une société de services à s'établir au Burkina Faso et montrent aussi celles qui ont un impact sur le fonctionnement du prestataire de services. À chacune de ces étapes, les restrictions peuvent découler d'une mesure réglementaire, d'une restriction spécifique qui suit généralement un objectif politique ou seulement d'une pratique administrative non motivée par un but politique particulier. Les mesures réglementaires sont à leur tour classées en restrictions quantitatives et qualitatives. Les restrictions quantitatives sont celles qui cherchent à contrôler le nombre de prestataires de services, les opérations, le niveau de la participation étrangère ou les limitations qui, en raison de leur manque inhérent de transparence comme par exemple l'analyse des besoins économiques (ENT - Economic Needs Tests), sont généralement utilisées à cet effet⁶⁴.

4.13 Les pratiques administratives sont, donc, dans le secteur des services, les principaux obstacles à l'établissement et au fonctionnement des sociétés de services.

Les restrictions administratives recensées dans cette analyse incluent des mesures telles que le manque d'accès à l'information (publicité) et de clarté dans les règlements, l'imposition de frais non officiels, l'application incohérente ou aléatoire des règlements par les administrations concernées, leur application discriminatoire (quand les règlements sont appliqués de manière à entraîner une charge plus importante pour les prestataires étrangers), les procédures d'exécution ou autres procédures administratives déficientes. Alors que certains secteurs peuvent être particulièrement sensibles à certaines pratiques administratives, une mauvaise gouvernance se traduit généralement par des restrictions qui affectent tous les secteurs économiques. Ceci se reflète également dans le secteur des services au Burkina Faso où les pratiques administratives en tant que restrictions horizontales ont un plus grand impact (couleur plus foncée) que les mesures réglementaires. Comparativement, les mesures réglementaires apparaissent comme des restrictions mineures, à la fois horizontalement et sur une base sectorielle. La section C ci-dessous analyse en détail les mesures légales et réglementaires.

4.14 La faiblesse du cadre de gouvernance affecte principalement la présence de prestataires de services étrangers à travers l'investissement ou la présence de personnes physiques.

Le commerce transfrontalier est, en revanche, et de façon générale moins affecté par les pratiques administratives nationales car les services sont fournis par les prestataires situés en dehors du territoire du Burkina Faso. Le tableau 4.8 montre de façon plus détaillée comment les pratiques administratives impactent les différents modes de fourniture des services. Comme annoncé, le commerce transfrontalier et la consommation à l'étranger sont moins vulnérables aux carences de la gouvernance dans le pays importateur (ici le Burkina Faso) car la production et la consommation des services sont

⁶⁴ Dans le jargon de l'OMC, ceci se réfère aux limitations d'accès aux marchés citées dans l'article XVI de l'AGCS.

réalisées en dehors de son aire de compétence. Les sociétés ou les particuliers étrangers prestataires de services et souhaitant offrir leurs services au Burkina Faso sont confrontés aux carences de la gouvernance lors de leur établissement ainsi que pendant le fonctionnement régulier de leurs services.

4.15 Les pratiques administratives limitent à la fois l'installation des prestataires et le fonctionnement des sociétés. Après le succès rencontré par les programmes d'enregistrement des sociétés mis en œuvre ces dernières années, la faiblesse des pratiques de gouvernance utilisées pendant l'établissement des sociétés de services peut surprendre pas mal de monde. En réalité, les procédures administratives défaillantes ne sont pas localisées dans le processus d'enregistrement, mais au cours du processus d'octroi des licences, après que l'enregistrement et l'inscription formelle (conçue comme la création *de jure* de la société) aient eu lieu. La délivrance des licences d'exploitation n'est pas encore centralisée et dépend du ministère ou de l'organisme chargé de la réglementation du secteur.

Tableau 0.2 : Impact des pratiques administratives générales sur le commerce des services

	Accès au marché/Établissement							Fonctionnement							
	Pas de licence délivré	Obligations publiées	Obligations ambiguës	Frais non officiels	Règlements inconsistants	Application discriminatoire	Lourdeur des procédures administratives	Autres	Obligations publiées	Obligations ambiguës	Frais non officiels	Règlements inconsistants	Application discriminatoire	Procédures de contrôle / d'application déficientes	Autres
Transfrontalier	•								•						
Consommation à l'étranger															
Présence commerciale	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Personnes physiques	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•

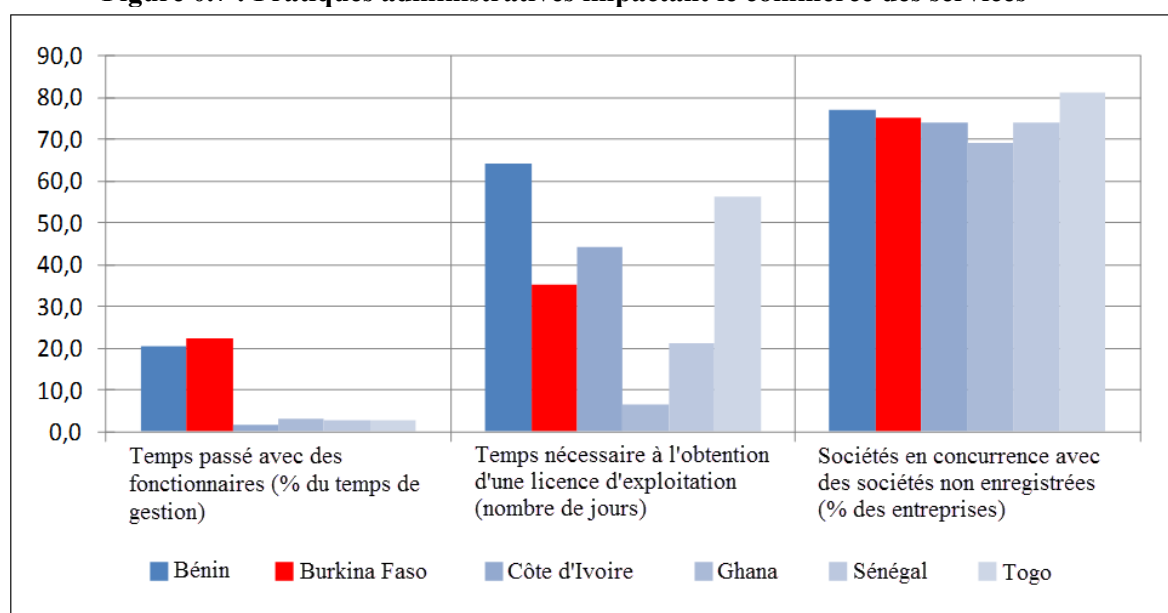
Source: Auteurs

4.16 Au Burkina Faso, les principales lacunes affectant l'établissement des sociétés sont le manque de transparence et l'application incohérente des obligations nécessaires à l'octroi des licences. Alors que, de façon générale, les organismes de réglementation accueillent avec bienveillance les investissements et ne souhaitent pas créer de problèmes supplémentaires, la procédure d'octroi des licences est généralement plus aléatoire que l'enregistrement des sociétés. Le degré de transparence et la complexité varient considérablement entre les différents organismes mais il est généralement admis que l'information donnée sur les licences est insuffisante et ambiguë. Les procédures d'octroi des licences sont souvent rédigées en termes généraux, laissant ainsi aux autorités une large marge discrétionnaire dans leur mise en œuvre. La création d'une société est de façon générale contrariée par le paiement par le demandeur de nombreuses taxes, taxes qui souvent ne figurent pas dans la réglementation. En conséquence, le processus d'octroi des licences est généralement coûteux et dure généralement beaucoup plus longtemps que l'enregistrement des sociétés en lui-même. La figure 4.9 montre que la délivrance d'une licence d'exploitation au Burkina Faso dure

en moyenne près de 40 jours, durée largement supérieure aux 10 jours nécessaires au Ghana ou aux 20 jours au Sénégal.

4.17 Le fonctionnement des sociétés est entravé par l'application incohérente ou aléatoire des lois et règlements. Les règlements détaillés sur des questions comme les conditions de travail ou les obligations sanitaires sont généralement inexistantes ou définis au sens large, ce qui favorise une grande disparité dans leur application. Cette application vise souvent les grandes sociétés où les sociétés étrangères ont une plus grande participation, entraînant de facto un effet discriminatoire. C'est notamment le cas du régime d'imposition. Les grandes sociétés, généralement des sociétés étrangères, ont tendance à être contrôlées de façon plus stricte que les sociétés nationales. Un certain nombre de sociétés nationales sont alors en mesure d'échapper à ces contrôles en restant dans le domaine informel ou en sous-déclarant leurs revenus.

Figure 0.7 : Pratiques administratives impactant le commerce des services



Source : Banque mondiale, Doing Business.

D. ACCÈS AU MARCHÉ ET ÉTABLISSEMENT : LOIS ET RÉGLEMENTATION

4.18 Il existe pour un prestataire de services étranger quelques restrictions limitant l'accès au marché des services du Burkina Faso. Cela est vrai pour le commerce transfrontalier, les investissements étrangers et les déplacements des individus prestataires de services. Le Burkina Faso ne maintient aucune restriction horizontale formelle pour le commerce transfrontalier. A contrario, deux grandes restrictions formelles s'appliquent à l'établissement de prestataires étrangers, soit par le biais de l'investissement soit par le biais de la présence des personnes. Pour l'investissement, une autorisation générale décernée par le Ministère du Commerce est toujours nécessaire pour toute société étrangère souhaitant s'établir sur le territoire du Burkina Faso. Cette obligation est restée en vigueur malgré la mise à jour en 2010 du Code des investissements qui a simplifié les procédures et établi le principe de non-discrimination entre les investissements nationaux et étrangers. Cette mesure n'est

accompagnée d'aucune orientation dans les objectifs qu'elle poursuit et ne précise pas les conditions de délivrance de l'autorisation par la Commission nationale d'investissement⁶⁵. Cette obligation d'autorisation n'a, en pratique, pas présenté d'obstacle aux investissements étrangers. De même, aucun rapport n'a été établi quant à des sociétés étrangères qui se seraient voir refuser l'accès au marché intérieur. Dans un souci de transparence, les bonnes pratiques voudraient que les autorités émettent des directives complémentaires précisant les objectifs visés par cette obligation d'autorisation et les critères qui jouent un rôle dans la décision du gouvernement.

Tableau 0.3 : Restrictions horizontales formelles au commerce des services

	Restrictions NPF	Accès au marché/Établissement	Fonctionnement
	MI: Présence locale / M3 : Obligations des JV MI: Lien avec un prestataire local / M3 : Limitations des types d'établissement Restrictions quantitatives Limites géographiques Examen des besoins économiques Limitation des participations étrangères Obligation d'autorisation Autres	Restrictions quantitatives Accès aux subventions Obligation de résidence et de nationalité Contrôle des prix Limitation de la propriété foncière Transfert de fonds Limitation du nombre d'employés étrangers Obligation de performance Autres	
Transfrontalier			
Consommation à l'étranger			
Présence commerciale			●
Personnes physiques	○	○	○

Source : Auteurs

Légende : ● = restrictions appliquées ○ = restrictions non appliquées en pratique

4.19 Des restrictions similaires s'appliquent à l'emploi des étrangers, bien qu'en pratique le système reste le plus souvent ouvert. Le personnel étranger devant être employé dans les sociétés du Burkina Faso fait l'objet d'un examen des besoins économiques démontrant qu'aucun ressortissant du pays ne peut satisfaire aux exigences de l'emploi vacant. Cette autorisation implique également une limitation selon la clause de NPF basée sur l'intégration régionale, le Burkina Faso accordant une préférence à l'embauche pour les ressortissants de ses partenaires de l'UEMOA. Comme pour l'obligation d'autorisation des investissements, l'autorisation d'emploi ne s'est pas traduite dans la pratique comme un obstacle majeur à l'embauche d'experts étrangers puisque l'ANPE (Agence nationale pour l'emploi) n'applique pas strictement les conditions relatives aux emplois nationaux, au moins pour le personnel étranger qualifié.

⁶⁵ Code des investissements, Article 8.

Tableau 0.4 : Mesures impactant l'investissement dans le secteur des services

	Mesures réglementaires														Pratiques administratives													
	quantitatives							qualitatives																				
	Prestataires de services exclusifs / Monopoles	Restrictions numériques	Restrictions géographiques / de zonage	Limitations de la participation étrangère 1-50	Limitations de la participation étrangère 50-99	ENT	Obligation d'autorisation / permis	Obligations des JV	Autres	Licence (qualifications)	Licence (expérience)	Nationalité (pour les prestataires de service)	Résidence (pour les prestataires de service)	Obligation de suivi des enregistrements	Obligation de s'inscrire à une association	Obligation d'un partenaire national	Forme d'établissement	Interdiction	Obligation d'un capital minimum	Autres	Aucune licence ou aucun permis délivré	Exigences non diffusées publiquement	Obligations ambiguës / imprécises	Frais non officiels	Réglementation incohérente / aléatoire	Application discriminatoire	Lourdeur des procédures administratives	Autres
Professionnels	○						●			●	●	●	●	●	●	●	●				○			○	○	○		
Commerce	●																											
Postes et courrier	●																											
Télécoms	●																●											
Audiovisuel			●																				○					
Construction																												
Distribution	●																			●								
Éducation																												
Environnement																												
Assurances							●																					
Banque																				●								
Santé et social												●											○					
Tourisme et voyages												●								●								
Loisirs																												
Transports												●																

Légende : ● = restrictions appliquées ○ = restrictions appliquées de façon informelle

4.20 Ce cadre horizontal sur l'investissement est remarquablement ouvert, même si on le compare à celui d'autres pays voisins économiquement plus avancés. Citons comme exemple le Ghana qui maintient pour tous les investisseurs étrangers l'obligation horizontale d'un capital minimum requis lors de l'établissement d'une coentreprise avec des partenaires ghanéens.

4.21 Les lois et règlements horizontaux du Burkina Faso sur les activités des sociétés de services ont également pour objectif d'offrir un environnement sans obstacle. Les restrictions affectant le fonctionnement des sociétés ne limitent pas forcément l'accès au marché mais augmentent inutilement les coûts des prestataires de services, entraînant par conséquent des prix plus élevés pour les consommateurs. Les restrictions réglementaires appliquées sur le fonctionnement des entreprises

peuvent inclure des mesures quantitatives, telles que la limitation du nombre d'opérations ou certaines obligations de performance, mais les mesures qualitatives sont plus fréquentes et incluent entre autres la nationalité et le lieu de résidence des gestionnaires, la limitation des transferts de fonds et d'autres mesures fiscales. Le tableau 4.12 montre les restrictions appliquées sur le fonctionnement des sociétés, limitations auxquelles sont confrontés les prestataires de services dans les différents secteurs au Burkina Faso. Il n'y a pas de restriction horizontale sur le commerce transfrontalier. Concernant la présence commerciale, le Burkina Faso n'impose pas de limitation à l'accès aux terres pour les étrangers, restriction pourtant communément appliquée dans la région.

4.22 Certaines restrictions réglementaires horizontales subsistent encore mais ne sont pas des obstacles majeurs au commerce des services. La seule restriction qui s'applique à l'investissement étranger dans le secteur des services est la nationalité requise pour les gestionnaires et les administrateurs. Dans le cadre de son régime d'incitation à l'investissement, le Burkina Faso maintient également une série d'obligations de performance basées sur le montant de l'investissement, le nombre d'emplois créés et, dans certains cas, sur la destination des exportations de la société. En ce qui concerne la circulation des personnes, le Code du travail impose des limites à l'embauche des étrangers, embauche qui ne peut être faite que sous la forme d'un contrat à durée déterminée et pour une durée maximum de trois ans.

Tableau 4.5 : Mesures impactant le fonctionnement des entreprises de service

	Mesures réglementaires		Pratiques administratives
	quantitatives	qualitatives	
	Restrictions numériques Examen préalable / Quotas de performance Obligation de performance (obligatoire) Demande de performance (non obligatoire) Autres	Absence / Obsolescence de la réglementation Obligation de nationalité / résidence (pour les Obligation de résidence (pour les prestataires Restrictions pour l'emploi des étrangers Taxes discriminatoires Accès aux subventions Transfert de connaissances Limitation de la publicité Règles sur le comportement anticoncurrentiel Limitation des canaux de distribution Contrôle des prix Transfert de fonds Type d'actions détenues par des étrangers Accès aux contrats gouvernementaux Autres	Aucune licence ou permis délivré Exigences non diffusées publiquement Obligations ambiguës / imprécises Frais non officiels Réglementation incohérente / aléatoire Application discriminatoire Lourdeur des procédures administratives Autres
Professionnels			
Commerce		•	
Postes et courrier			
Télécoms		•	
Audiovisuel	•		•
Construction			
Distribution		•	
Éducation			
Environnement			
Assurances			
Banque		•	•
Santé et social			•
Tourisme et		•	•

voyages					
Loisirs					
Transports		•		•	• • • • •

Légende : • = restrictions appliquées ○ = restrictions non appliquées en pratique

E. RÉGULATION PAR SECTEUR : FINANCES, TÉLÉCOMMUNICATIONS, TOURISME

4.23 Les lois et réglementations sectorielles sont nécessaires pour remédier aux défaillances potentielles du marché dans les différents secteurs des services. De nombreux marchés des services sont sujets à des dysfonctionnements, principalement en raison de monopoles, d'externalités et du déficit d'information et de coordination. Laissées sans surveillance, les défaillances du marché conduisent à une baisse du bien-être social et l'entraînent à produire trop de certains services (actifs financiers à haut risque) et trop peu d'autres (services de télécommunications dans les régions isolées, services liés à l'environnement). Les défaillances du marché limitent également les options des consommateurs et font augmenter les prix. Les lois et réglementations sectorielles sont généralement adaptées pour répondre le plus efficacement possible à ces défis car elles correspondent aux caractéristiques spécifiques de chaque secteur des services.

4.24 La réglementation des services peut également servir à atteindre des objectifs politiques non-économiques. Les politiques sociales les plus courantes concernent la justice distributive, les valeurs de la communauté et le bien-être individuel. Les politiques de justice distributive englobent généralement la redistribution des richesses et des revenus à travers les politiques budgétaires, les paiements directs, les avantages sociaux ou d'autres programmes sociaux. Dans la réglementation des services, les gouvernements visent la justice distributive en garantissant les droits des consommateurs et en fixant les conditions minimales pour des services qui, s'ils n'étaient pas réglementés, ne seraient pas accessibles aux consommateurs dénués de pouvoir de négociation. Les obligations universelles de service sont présentes dans les services de base tels que les télécommunications, la distribution de l'eau et l'assainissement.

4.25 Les services professionnels sont l'un des secteurs les plus fortement réglementés au Burkina Faso. Ceci est largement dû au fait que la plupart des marchés des services professionnels de l'UEMOA ont été réglementés au niveau régional, avec pour objectif le développement et l'intégration des marchés des professionnels. C'est le cas des services comptables et fiscaux, des services juridiques et de l'architecture. Ce fait, combiné à la nécessité usuelle d'une réglementation destinée à surmonter les asymétries d'information, a fait que certains services professionnels, à la différence de certains autres secteurs, ont une réglementation plus stricte au Burkina Faso.

4.26 Alors que la plupart des professions sont réglementées au niveau régional, il existe une grande diversité dans la qualité et la transparence des réglementations. Les conditions de nationalité et de résidence sont la principale limitation imposée aux professionnels étrangers. Ces restrictions s'appliquent aux professionnels comptables et fiscalistes ainsi qu'aux architectes et professionnels de la santé. Les architectes et juristes étrangers doivent être associés à des sociétés du Burkina Faso afin d'exercer dans le pays. Cependant, les plus grands défis pour ces secteurs ne proviennent pas de restrictions spécifiques mais de la réglementation sectorielle. Dans le secteur juridique, les futurs avocats doivent non seulement se conformer aux fortes exigences de qualification de l'UEMOA, mais ils doivent en plus suivre au Burkina Faso une formation complémentaire et obtenir un certificat de capacité professionnelle. Dans la pratique, la profession a payé un lourd tribut à ces obligations : seuls deux avocats ont été officiellement admis à exercer au Burkina Faso entre 2006 et 2012. Les pratiques dans le secteur de l'architecture ont pris la direction opposée : malgré des obligations réglementaires formelles, les cabinets d'architecture étrangers sont très actifs au Burkina Faso. Le principal défi dans le secteur de l'architecture demeure cependant la qualité des services car

un cadre réglementaire obsolète (la réglementation remonte à 1980) et des contrôles défailants ne parviennent pas à assurer le contrôle qualitatif nécessaire.

4.27 Ces différences réglementaires ont entraîné des degrés divers de développement des services professionnels. Alors que certains secteurs comme les cabinets juridiques et d'architecture se sont peu développés, d'autres comme le secteur de la comptabilité ont grandement bénéficié des règlements régionaux. De fait, certains cabinets comptables du Burkina Faso exportent dans les pays voisins leurs services, notamment les services d'audit. Ils se concentrent en particulier sur les projets internationaux menés par des organisations internationales ou des entreprises multinationales dans les pays du Sahel, là où ils détiennent l'avantage de la langue.

4.28 L'accès au financement reste une préoccupation majeure pour le développement des entreprises au Burkina Faso. Selon une enquête menée en 2009 sur les entreprises au Burkina Faso, 75 % d'entre elles identifient l'accès au financement comme une contrainte majeure, ce qui représente l'un des pourcentages les plus élevés parmi les pays d'Afrique de l'Ouest, alors que ce chiffre n'est que de 44,9 % pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. Le système financier est dominé par les banques et les activités de financement ne sont pas diversifiées. Il y avait 11 banques commerciales réglementées opérant au Burkina Faso en 2011 et 68 adultes sur 1000 détenaient un compte dans une banque commerciale. Seules deux banques se sont spécialisées dans le logement et la micro-finance. Grâce à leur proximité avec la population rurale du Burkina Faso, les institutions de micro-finance et les services postaux ont contribué à améliorer l'accès au financement, mais la couverture reste faible⁶⁶. Une part plus importante de la population, 100 adultes sur 1000, ont un compte dans le secteur de la micro-finance, secteur qui joue un rôle important en permettant l'accès à des services financiers à un plus grand segment de la population. L'accès au crédit au Burkina Faso est dans la moyenne des autres pays de l'UEMOA.

4.29 La profondeur du marché financier au Burkina Faso est similaire à la moyenne régionale et aux autres pays à faible revenu. Le crédit intérieur au secteur privé s'élève à 22 % du PIB, chiffre supérieur à la médiane régionale (20 %) et à la médiane d'autres pays à faible revenu (17,8 %). Les dépôts bancaires nationaux s'approchent également de la médiane des pays comparables avec 28,6 % du PIB. La distribution du crédit est faible par rapport à d'autres pays en développement. Seulement 3 % de la population du Burkina Faso s'est vu accorder l'année dernière un prêt auprès d'une institution financière, niveau légèrement inférieur à la plupart des autres pays de la région. Par contre, un pourcentage beaucoup plus élevé (31 %) de la population a emprunté à des membres de la famille ou à des amis. De plus, seulement 2 % de la population adulte détient une carte de débit. Les taux d'intérêt sont élevés, ce qui est l'indicateur d'un secteur bancaire inefficace. Un défi majeur pour le système financier du Burkina Faso réside dans le taux d'intérêt élevé du crédit et le faible taux d'intérêt des dépôts. Alors que le taux d'intérêt créditeur est, selon la nature et la durée du dépôt, de 5,5 % au maximum, le taux d'intérêt débiteur au secteur privé peut facilement atteindre 14 %, soit près de trois fois le taux des dépôts.

Tableau 0.6 : Indicateurs de performance du secteur financier

	Burkina Faso	Bénin	Guinée-Bissau	Cote d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Moyenne régionale	Moyenne du groupe de revenu
Nbre de comptes pour mille adultes	67,61	99,85	5,81	75,44	116,02	25,07	109,35	186,73	259	151

⁶⁶ Banque mondiale (2013), Burkina Faso : Priorités politiques pour promouvoir la compétitivité

– Banques commerciales											
Nbre de comptes pour mille adultes – IFM	100,35	174,07	N/D	35,12	107,11	26,83	96,72	104,26			
Nombre d'institutions réglementées – Banques commerciales	11	12	4	20	13	10	18	12			
Nombre d'agences pour 100 000 adultes – Banques commerciales	1,82	2,89	N/D	N/D	3,48	N/D	4,05	3,47	4		3
Nombre d'agences pour 100 000 adultes – IFM	4,75	4,55	N/D	2,12	14,76	1,64	8,75	4,25			
Crédit au secteur privé (en % du PIB)	22,1	24,0	15,3	18,3	20,9	14,5	29,9	30,9	20		17,8
Dépôts des banques (en % du PIB)	28,6	28,3	18	27,4	23,4	13	33	34	28,1		26,0
% de prêts non performants	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	4,2		6,7
Ratio Dépôts/Prêts	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	8,6		9,4
Concentration d'actifs des 3 premières banques	100	100	N/D	87,8	71,8	100	90,2	100	87,8		82,8
Prêt d'une institution financière au cours de l'année précédente (% des personnes de plus de 15 ans)	3	4	N/D	N/D	4	1	4	4			
Prêt d'un membre de la famille ou d'un ami au cours de l'année précédente (% des personnes de plus de 15 ans)	31	32	N/D	N/D	24	43	26	19			
Carte de débit (% des personnes de plus de 15 ans)	2	1	N/D	N/D	2	1	2	1			

Source: CGAP (2010), WDI, Banque mondiale Global Findex 2011, Banque mondiale FinStats.

Services financiers

4.30 Les services financiers sont presque entièrement réglementés au niveau régional et n'apportent que quelques restrictions aux prestataires de services étrangers. Les services financiers sont soumis aux dispositions prudentielles et à la surveillance réglementaire de la Commission bancaire de l'UEMOA. La Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la

Commission bancaire de l'UEMOA sont responsables de cette réglementation ainsi que de la surveillance et de la supervision prudentielle des banques et institutions financières des pays membres. Les demandes d'agrément des établissements de crédit sont adressées au ministre chargé des finances et déposées auprès de la BCEAO qui les envoie à la Commission Bancaire de l'UMOA pour avis puis les approuve et nomme les auditeurs externes. Une fois approuvée dans un état membre de l'UEMOA, une banque peut ouvrir des agences dans un autre état membre sans avoir à demander de nouvelle approbation dans chaque pays.

4.31 Il n'existe pas de restriction à l'établissement des banques étrangères et, en fait, la plupart des grandes banques au Burkina Faso sont sous contrôle étranger. Concernant le fonctionnement des banques, l'article 14 de la loi bancaire commune de l'UEMOA indique que seul un ressortissant d'un pays de l'UEMOA peut diriger, administrer ou gérer une banque, une institution financière ou une de leurs agences. Cependant, le Ministère des Finances de chaque pays membre de l'UEMOA peut, après avis favorable de la Commission bancaire, accorder des dérogations individuelles à cette disposition. Cette dérogation est en fait devenue pratique courante et les banques étrangères ne rencontrent pas d'obstacle à la nomination d'étrangers aux postes de direction.

4.32 La réglementation de l'UEMOA est ouverte en comparaison avec les pays à un niveau de développement similaire. La figure 4.14 reflète le niveau de restriction pour le commerce transfrontalier et l'investissement étranger dans ce secteur des services dans des pays comparables et l'UEMOA⁶⁷. Le faible niveau de restriction pour le commerce transfrontalier des services reflète la possibilité d'accéder à des prêts et à des services de dépôt auprès d'une banque établie dans l'Union. Le cadre ouvert pour la création de banques étrangères est également compris dans l'indice, qui enregistre comme principale restriction de l'UEMOA les règlements sur la nationalité des dirigeants des banques.

4.33 Le secteur bancaire au Burkina Faso reste solide, convenablement capitalisé et rentable. À fin juin 2013, toutes les banques sauf une satisfaisaient à l'obligation du niveau minimum de fonds propres (Tableau 4.15)⁶⁸. Les autorités se sont engagées à améliorer l'accès aux services financiers en faisant passer de 10 à 20 % la population ayant accès à ces services. Pour atteindre cet objectif, elles poursuivront la mise en œuvre de la stratégie nationale de micro-finance pour renforcer ce secteur. Il subsiste quelques faiblesses dans la réglementation prudentielle et les systèmes judiciaires des banques. En particulier, le recouvrement des dettes et la forclusion des garanties sont inefficaces et les systèmes judiciaires restent faibles (FMI 2012)⁶⁹. De plus, certaines normes relatives au respect des obligations en fonds propres ne sont pas conformes aux normes internationales (FMI 2013)⁷⁰.

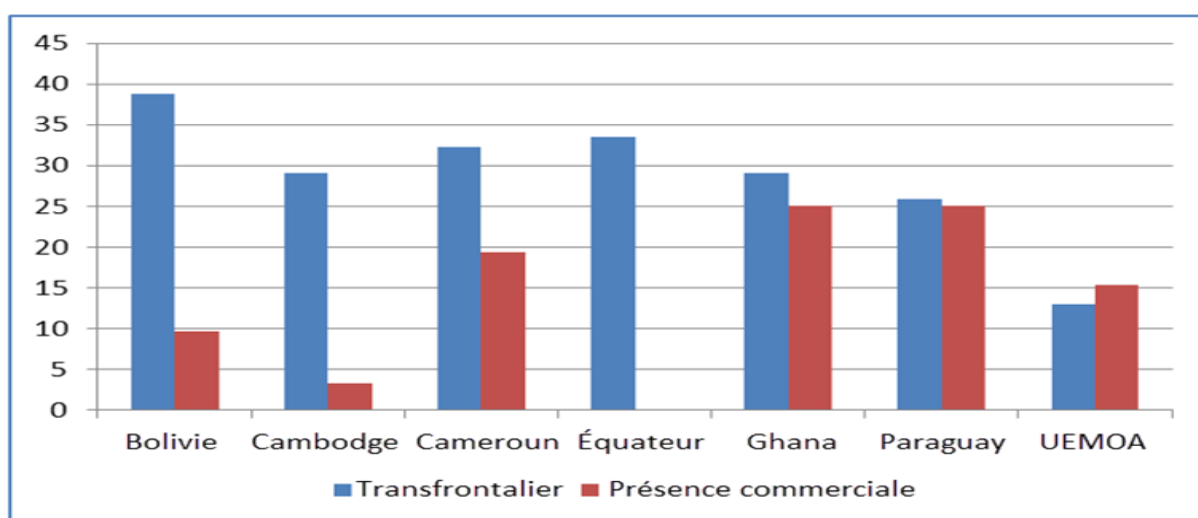
⁶⁷ Les indices de restriction du commerce des services (STRI) sont calculés pays par pays pour 103 pays. Le Burkina Faso n'est pas dans la base de données. Nous utilisons le STRI de la Côte d'Ivoire qui enregistre le cadre réglementaire de l'UEMOA sur les services bancaires.

⁶⁸ FMI, Burkina Faso, 7^e examen de l'accord de facilité élargie de crédit et demande d'un nouvel accord de facilité élargie de crédit triennal, Rapport Pays du FMI n° 14/43, 2014. .

⁶⁹ Fonds monétaire international, Burkina Faso: Rapport du personnel pour l'Article IV Consultation 2011 et le 3^e examen de la facilité élargie de crédit – rapport du personnel, Washington, DC, 2012.

⁷⁰ FMI, Union économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) Rapport de l'équipe sur les politiques communes pour les pays membres, Rapport Pays du FMI n° 13/92, 2013.

Figure 4.8 : Indice de restriction pour le commerce et l'investissement dans les services bancaires



Source: Banque mondiale – Indices de restriction pour les services commerciaux

4.34 Le contrôle au niveau national et l'application de la réglementation sont cependant considérés par certains acteurs comme très arbitraires. Alors que les principales politiques et la réglementation dépendent de la Commission bancaire, les autorités régionales collaborent dans la pratique avec les autorités nationales pour contrôler les banques commerciales. Certains agents considèrent que certains règlements, en particulier ceux liés à l'exercice de la diligence raisonnable, sont appliqués de façon inconstante au Burkina Faso, donnant ainsi un avantage concurrentiel à certaines banques nationales.

Tableau 0.7 : Solidité du secteur bancaire

Sélection d'indicateurs de la solidité financière				
	2010	2011	2012	Juin 2013
Capital réglementaire / Actifs à risques pondérés	9,6	11,0	9,2	12,2
Prêts inexécutés	9,5	5,3	3,6	4,0
Rendement après impôt / Moyenne des fonds propres	22,7	18,9	15,9	17,4
Total des dépôts / Total des prêts	110,8	105,2	104,5	101,3

Source: IMF 2014

4.35 Les services d'assurance sont également régis au niveau régional par la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA). Le code de la CIMA établit le cadre réglementant les activités d'assurance directe non maritime dans 14 pays africains, dont les états

membres de l'UEMOA⁷¹. Les contrats d'assurance maritime, fluviale et aérienne ainsi que les contrats de réassurance sont exclus du champ d'application de ce code. Au Burkina Faso, l'organe de réglementation du secteur est la Direction des Assurances qui dépend de la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique au sein du Ministère des Finances et du Budget. Le Burkina Faso détient une participation de 21 % dans la Société nationale d'assurances et de réassurances (SONAR) et dans la société Allianz. La plupart des compagnies d'assurance au Burkina Faso sont des sociétés étrangères et sont regroupées au sein de l'Association professionnelle des Sociétés d'Assurances du Burkina (APSAB).

4.36 Les services d'assurance, comme les services bancaires, se voient imposer quelques limitations réglementaires dans un secteur largement ouvert à la concurrence étrangère. Conformément au code de la CIMA, la création d'une compagnie d'assurance est soumise à l'approbation préalable du ministre responsable du secteur de l'assurance, sous réserve d'un avis favorable préalable donné par la Commission régionale de Contrôle des Assurances (CRCA) qui est l'organisme régional de réglementation. Les conditions d'établissement pour les nationaux et pour les étrangers sont identiques. Le commerce transfrontalier dans l'assurance directe nécessite une autorisation préalable du ministre. Dans la pratique, les ministres accordent régulièrement sur une base ad hoc des autorisations à des compagnies étrangères pour des prestations d'assurance de risques ou de catégories de risques spécifiques. Les services de réassurance ne sont pas traités par le code de la CIMA et ne sont pas soumis à ses exigences, mais les transferts pour les services de réassurance portant sur plus de 75 % d'un risque lié à une responsabilité sur le territoire d'un état membre sont soumis à l'autorisation du ministre responsable du secteur de l'assurance (OMC 2010).

Autres services financiers

4.37 La disponibilité de services économiques et fiables d'envoi de fonds et de transfert d'argent sont le principal service financier non bancaire au Burkina Faso, pays d'origine de nombreux émigrants en Afrique subsaharienne. On estime que plus de 1,5 million de ressortissants du Burkina Faso vivent à l'étranger et que les envois de fonds personnels représentent environ 1,2 % du PIB. Comme dans d'autres services, l'obstacle à l'expansion du secteur est à chercher dans la concurrence des prestataires informels. Les opérateurs de transfert d'argent formel considèrent généralement les lois et règlements, notamment ceux relatifs à l'approbation et aux garanties, comme des obligations contraignantes et néfastes à la création d'entreprises, ce qui augmente l'informalité du secteur.

Télécommunications et services publics

4.38 Le coût des télécommunications au Burkina Faso est prohibitif, notamment en raison d'une mauvaise application de la réglementation. Le Burkina Faso se classe avec le Togo comme le pays où les appels locaux sont les plus chers. En 2010, le coût d'un appel local au Burkina Faso était de 126 CFA/min alors qu'il était plus de la moitié moins cher au Bénin, avec 60 CFA/min. À l'exception du Niger, le nombre d'abonnements au réseau cellulaire mobile au Burkina Faso et au Togo figure également parmi les plus bas, avec moins de 60 % de la population. L'utilisation d'Internet est peu

⁷¹ Traité signé le 10 juillet 1992, à Yaoundé par les 14 états membres : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée équatoriale, Gabon, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Les Comores ne l'ont jamais ratifié, tandis que la Guinée-Bissau l'a rejoint ensuite.

répandue dans tous les pays de la région, à l'exception du Sénégal, et les abonnés à Internet représentent moins de 1 % de la population de tous ces pays.

Tableau 0.8 : Télécommunications, 2012

	Burkina Faso	Bénin	Guinée-Bissau	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Lignes téléphoniques (pour 100 habitants)	0,8	1,7	0,3	1,3	0,7	0,6	2,6	3,6
Abonnés téléphonie mobile (pour 100 habitants)	57,1	89,9	69,4	96,3	89,5	32,4	87,5	56,0
Abonnés Internet Ligne Fixe haut débit (pour 100 habitants)	0,1	0,1	0,0	0,2	0,0	0,0	0,7	0,1
Utilisateurs Internet (pour 100 habitants)	3,7	3,8	2,9	2,4	2,2	1,4	19,2	4,0
Coût Appel local (CFA/min)	126	60	N/D	100	110	10	85	125

Source : Banque mondiale – Indicateurs du développement

4.39 Le coût des appels téléphoniques au Burkina Faso a considérablement baissé depuis 2010. Bien qu'il existe des différences entre les opérateurs de téléphonie mobile au Burkina Faso (Telmob, Airtel et Telecel), les coûts ont baissé de plus de 30 %. Par exemple, un appel entre téléphones cellulaires Telmob vers Telmob coûtait 119 CFA/min en janvier 2010 et 76 CFA/min à fin 2012 (de 190 à 90 pour Airtel, de 127 à 71 pour Telecel). Les appels locaux sur lignes fixes étaient passés de 119 CFA/min à 51 CFA/min.

4.40 Après la libéralisation et l'ouverture du marché, les services de télécommunications sont en pleine expansion au Burkina Faso. En 2006, le Burkina Faso a vendu la majorité du capital de l'Office national des Télécommunications (ONATEL) à des investisseurs privés (Maroc Telecom). Par la suite, la pénétration de la téléphonie mobile a été multipliée par 12 pour atteindre 60 mobiles pour 100 habitants. L'état détient actuellement 20 % du capital de la société.

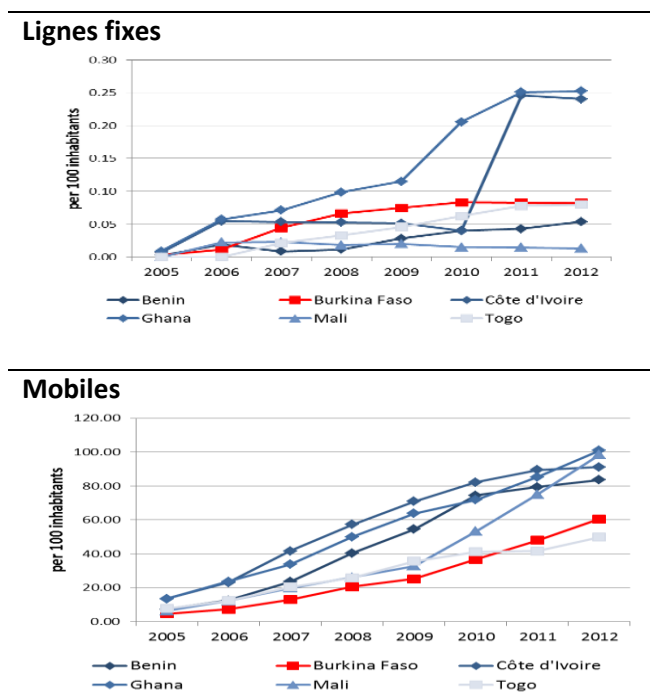
4.41 La réglementation du secteur des télécommunications en Afrique de l'Ouest est édictée par l'UEMOA. Au niveau régional, la coopération entre l'UEMOA, l'UE et l'UIT a porté sur l'harmonisation des principaux règlements applicables aux services de télécommunications. Le cadre harmonisé couvre la création d'un organisme de réglementation indépendant, les régimes juridiques applicables aux opérateurs de réseaux et prestataires de services de télécommunications, l'interconnexion entre les réseaux de télécommunications, la fixation des tarifs, l'étendue des services universels et la coopération entre les autorités réglementaires nationales.

4.42 Les règles de l'UEMOA, bien que détaillées, constituent une base régionale minimum qui doit être complétée par des réglementations nationales et être appliquée au niveau national. Pour prendre effet, les directives de l'UEMOA devaient être transposées dans le cadre réglementaire national, ce que les autorités du Burkina Faso ont réalisé en 2008⁷². Ce cadre repose sur la Loi sur les télécommunications de 1998 qui a initié la libéralisation du marché des télécommunications, créé un organisme de réglementation séparé et indépendant du Ministère des Services postaux et des

⁷² Loi n° 061 2008/AN du 27 novembre 2008

Télécommunications et établi le principe de la séparation des pouvoirs entre l'élaboration des règles, la réglementation et le fonctionnement⁷³.

Figure 0.9 : Pénétration – Secteur des télécommunications



Source: UIT

4.43 Suite à une aide internationale et une politique ouverte des télécommunications, le secteur des télécommunications dispose au Burkina Faso d'un des cadres réglementaires les plus solides. Il a favorisé l'arrivée de prestataires étrangers et l'expansion du marché des communications, en particulier dans le secteur de la téléphonie mobile. L'Autorité de régulation des communications électroniques (ARCE) est considérée comme une institution efficace disposant de plus de compétences techniques que la plupart des agences gouvernementales du Burkina Faso.

4.44 Toutefois, des lacunes apparaissent dans l'adoption et la mise en œuvre des règlements techniques, lacunes qui impactent le niveau des investissements dans le secteur. Les opérateurs de télécommunications considèrent les objectifs de l'ARCE plutôt orientés vers l'augmentation des revenus et l'amélioration de leur position au sein du gouvernement du Burkina Faso que vers un fort développement du secteur des télécommunications. De nouvelles licences et les taxes correspondantes sont nécessaires à la mise en œuvre par les opérateurs des nouvelles technologies, même lorsqu'une licence générale pour ce service est encore en vigueur. Cette politique va à l'encontre du principe de

⁷³ Décret n° 99-419/PRES/PM/MC du 20 octobre 1999. Voir : <http://www.artel.bf>

neutralité technologique, augmente les coûts nécessaires à l'amélioration du service et agit comme un frein à la mise en place de nouvelles technologies plus efficaces. La forte compétition entre acteurs du secteur de la téléphonie mobile, plus un contrôle de facto exercé par l'ARCE sur les tarifs limitent le revenu des opérateurs et ont pour conséquence un faible investissement. Le Fonds d'accès au service universel, constitué à partir d'un prélèvement de 5 % sur les revenus des opérateurs, n'a été que très peu utilisé pour son objet spécifique et réintègre les recettes générales du gouvernement. Alors que de nombreux facteurs favorisent le coût élevé des télécommunications au Burkina Faso, le manque de transparence dans la structure des licences et une application discrétionnaire de la réglementation limitent encore la progression du secteur.

4.45 Contrairement aux services de téléphonie mobile, les services de téléphonie fixe à large bande n'ont pas attiré la concurrence et restent un monopole. Les services de téléphonie à large bande n'ont que peu progressé au cours des dernières années, entraînant des coûts élevés, une faible pénétration d'Internet et des liaisons de mauvaise qualité. Alors que le développement des connexions mobiles de données a aidé à satisfaire la demande des consommateurs finaux, la faible qualité des connexions Internet à haut débit entraîne des coûts importants pour les sociétés, en particulier celles qui utilisent de façon importante la communication de données, telles que les services financiers et informatiques.

Autres services

4.46 De façon générale, les secteurs des services les plus importants sont pénalisés par un cadre réglementaire et institutionnel insuffisant. Il n'existe pas pour les services liés à la distribution de cadre réglementaire perceptible instituant des normes et des règles de protection des consommateurs, ce qui favorise les services informels et la mauvaise qualité. Même lorsqu'une réglementation existe, comme par exemple pour les autorisations d'importation, celle-ci n'est que très vaguement contrôlée. Le caractère informel du secteur des services de la distribution est l'un des principaux défis à relever pour les entreprises nationales qui tentent une percée sur le marché international. L'importation et la distribution des biens ne sont par exemple pratiquement pas réglementées, ce qui a pour conséquences non seulement une perte de recettes publiques mais aussi l'augmentation des coûts pour les entreprises qui utilisent des produits importés. Alors que les multinationales établies au Burkina Faso disposent de leurs propres ressources pour importer les produits nécessaires, les petites entreprises dépendront de la qualité des services de la distribution. Des règles de protection des consommateurs, des contrôles plus stricts des licences commerciales et l'application stricte et cohérente d'un régime de taxation sont nécessaires pour promouvoir un secteur des services de la distribution plus efficace et plus fiable.

Le tourisme au Burkina Faso

4.47 Un secteur touristique fort pourrait contribuer aux objectifs de diversification des exportations, de croissance et de création d'emplois au Burkina Faso. Le plan de développement national à 10 ans du Burkina Faso, publié en 2009, inclut le tourisme dans sa stratégie de développement national. Selon une récente étude de la Banque mondiale sur le tourisme en Afrique réalisée en 2013, le niveau de développement du tourisme au Burkina Faso est situé au stade "émergent" (troisième stade sur quatre), aux côtés du Sénégal et au-dessus du Bénin, de la Côte d'Ivoire (stade "potentiel") et de la Guinée-Bissau (stade "pré-émergent"), autres pays membres de l'UEMOA. Cependant, la poursuite du développement de ce secteur exigera des efforts considérables étant donné les contraintes liées à l'offre limitée des exportations touristiques du pays.

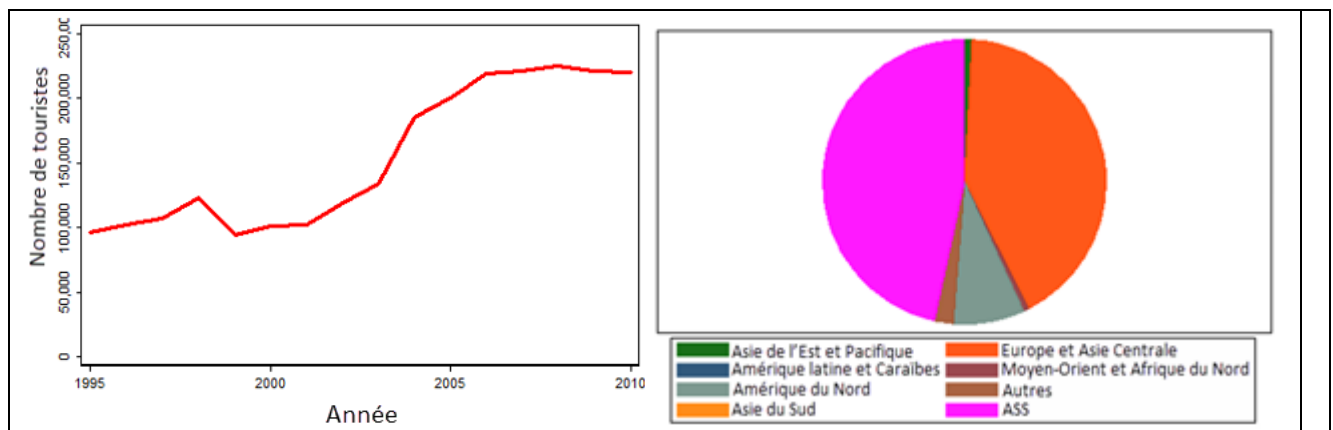
4.48 Le Burkina Faso a connu une augmentation considérable du nombre de touristes entrés dans le pays depuis l'an 2000, mais le tourisme reste une activité émergente. En 2000, le nombre de touristes entrés dans le pays dépassait juste 100 000, il a plus que doublé en 2006 avec un peu

moins de 220 000 entrées. En 2007, et parmi les pays de l'UEMOA, le Burkina Faso a enregistré le plus grand nombre de touristes après le Sénégal (plus de 650 000 entrées) et avant le Mali (109 000 entrées). Les nombres de touristes entrés en Guinée-Bissau, au Niger et au Togo sont tous inférieurs à 50 000 en 2007.

4.49 La majorité des touristes entrés au Burkina Faso sont des ressortissants d'autres pays de l'Afrique subsaharienne. En 2010, 47 % des touristes venaient d'autres pays de l'Afrique subsaharienne. Les touristes en provenance d'Europe et d'Asie centrale étaient presque aussi nombreux, représentant 42 % des entrées. Les ressortissants d'Amérique du Nord représentaient 8 % des touristes entrés au Burkina Faso et le nombre de touristes des pays de l'Asie de l'Est, du Pacifique, du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord était très faible (moins de 1 % chacun).

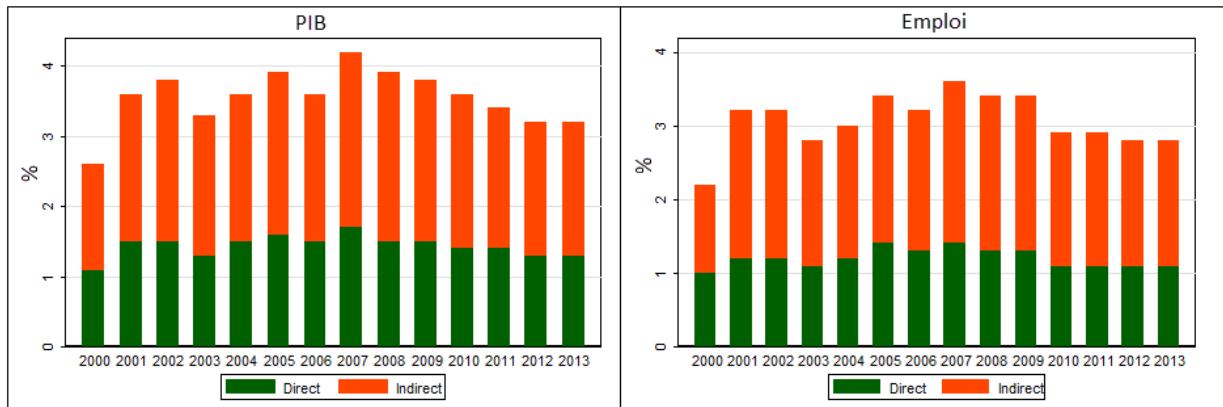
4.50 L'impact économique du tourisme au Burkina Faso est resté relativement constant depuis 2000, bien que le nombre de touristes ait presque doublé. Selon des estimations récentes du Conseil mondial du tourisme et des voyages (WTTC), la contribution directe du tourisme et des voyages au PIB du Burkina Faso s'est élevée à environ 1,4 % entre 2000 et 2013. L'impact total sur cette période passe à 3,55 % si l'on prend en compte les impacts indirects, mais la tendance varie fortement, avec un pic à 4,2 % en 2007. L'impact sur l'emploi est légèrement inférieur, avec environ 1,2 % des emplois directement liés au tourisme et aux voyages et environ 3 % si l'on tient compte des emplois indirects de l'industrie.

Figure 0.10: Fréquentation touristique, 1995 – 2010



Source: Organisation mondiale du tourisme des Nations Unies.

Figure 0.11 : Contribution du tourisme et des voyages au PIB et à l'emploi, 2000-2013



Source : WTTC.

4.51 Malgré la croissance du secteur, l'impact estimé du tourisme et des voyages au Burkina Faso reste inférieur aux autres pays de la région. Les recettes touristiques se sont élevées à 105 millions de dollars EU en 2010, soit 5,6 % du total des exportations, montant supérieur à celui de la Guinée-Bissau et du Niger et égal à celui du Togo. Le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal enregistrent des recettes supérieures provenant du tourisme international, tant en valeur absolue qu'en pourcentage des exportations. La contribution directe (et indirecte) au PIB est également sensiblement plus faible et s'élève à 1,4 % (3,6 %) pour le Burkina Faso par rapport à 2,6 % (6,5 %) pour le Bénin et à plus de 5 % (12 %) pour le Mali et le Sénégal.

Tableau 0.9 : Estimation des impacts économiques du secteur du tourisme et des voyages, 2010

	Burkina Faso	Bénin	Guinée-Bissau	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Recettes touristiques (millions \$ EU)	105	149	13.6	213	296	86	464	105
Recettes touristiques (% des exportations)	5,6	9	8	1,7	12,1	6,8	14,5	8,1
Contribution directe au PIB Tourisme et voyages (%)	1,4	2,6	N/D	2,8	5,6	N/D	5,4	N/D
Contribution totale au PIB Tourisme et voyages (%)	3,6	6,5	N/D	5,6	12,4	N/D	11,9	N/D
Emplois directs Tourisme et voyages (milliers)	31	42,9	N/D	115,4	101,7	N/D	133,6	N/D
Total des emplois Tourisme et voyages (milliers)	92	112	N/D	242	233	N/D	303	N/D

Source: Banque mondiale (2013) et WTTC.

4.52 Il existe des contraintes majeures au développement du secteur du tourisme. L'indice de compétitivité du tourisme et des voyages publié par le Forum économique mondial en 2011 place le Burkina Faso à la 132^e position sur 139 pays et 24^e sur 30 pays d'Afrique subsaharienne. Cet indice est la compilation des trois sous-indices notant le cadre réglementaire (pour lequel le Burkina Faso se classe 117^e), l'environnement des affaires et l'infrastructure (135^e) et les ressources humaines, culturelles et naturelles (132^e). Malgré de bons indicateurs de durabilité environnementale du secteur du tourisme ainsi que de sûreté et de sécurité, d'autres domaines contrarient le développement de ce secteur. Il s'agit en particulier des domaines de la santé et de l'hygiène, des infrastructures, y compris le transport aérien, des TIC, des infrastructures touristiques telles que routes et hôtels et des ressources

humaines, incluant l'éducation et la formation d'une main-d'œuvre qualifiée. Plus important encore, le Burkina Faso se classe 91^e pour les ressources naturelles, ce qui signifie qu'il doit exister un avantage comparatif que le secteur peut offrir aux touristes si le pays est en mesure de surmonter les contraintes liées à l'offre.

4.53 Le développement de ce secteur demandera des efforts politiques redoublés afin d'améliorer l'environnement des opérateurs touristiques et la compétitivité générale du secteur.

Le plan de développement national à 10 ans du Burkina Faso, publié en 2009, inclut le tourisme comme stratégie de développement national. Une partie des travaux comprend l'inventaire des principaux sites touristiques et leur gestion ainsi qu'une évaluation de la façon d'augmenter la valeur de ces sites. Bien qu'il existe un système de surveillance de ce plan, celui-ci est insuffisant. Le renforcement de cette surveillance est nécessaire si le Burkina Faso souhaite atteindre ses objectifs. Il n'est pas clair, cependant, que le tourisme soit une priorité pour le gouvernement. L'amélioration des infrastructures du transport routier et des TIC ne doit pas être réalisée dans le cadre de la création d'un secteur du tourisme mais dans le contexte de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, et les améliorations dans ce domaine auront des effets secondaires importants dans le secteur du tourisme.

A. INTRODUCTION

5.1 Une géographie défavorable et les coûts élevés de transport et d'énergie qui en résultent sont les principaux obstacles à la croissance du Burkina Faso. Comme les autres pays enclavés, le Burkina fait face à des contraintes majeures qui tournent autour de son absence d'accès territorial à la mer, de son éloignement et isolement des marchés mondiaux et de ses coûts de transit élevés. La géographie peut influencer le destin⁷⁴, et de nombreux pays en développement sans littoral sont généralement parmi les plus pauvres du monde en développement, en particulier ceux de l'Afrique subsaharienne. À cause de son éloignement, le Burkina est fortement dépendant des pays de transit voisins, notamment la Côte d'Ivoire et le Ghana, pour son commerce extérieur, et il souffre de coûts de transaction élevés.

5.2 Une facilitation du commerce qui laisse à désirer et des coûts élevés de transport découragent l'investissement au Burkina Faso et augmentent les coûts de ses intrants. Le gouvernement burkinabè ne peut pas contrôler le transport de ses exportations et importations au sein de l'Afrique de l'Ouest. Outre le problème de la distance à partir de la mer, la recherche de rentes par les Burkinabè et les agents des douanes des pays de transit, ainsi que les barrages routiers informels et les retards exacerbent les difficultés rencontrées par les responsables du transport des importations et des exportations à destination et en provenance du Burkina. Les corridors de transit externes du Burkina sont parmi les plus coûteux et les plus lents au monde, et les infrastructures de transport n'ont pas réussi à suivre le rythme de la demande croissante⁷⁵. Les importateurs nationaux au Burkina sont obligés de payer une somme importante de 28 % du prix FOB pour les importations (contre une moyenne mondiale de 6 % et une moyenne de l'Afrique subsaharienne de 10 %). Les trois principaux couloirs de transit pour atteindre le Burkina Faso de la côte via Tema (Ghana), Lomé (Togo) et Abidjan (Côte d'Ivoire) souffrent de retards, coûts élevés, marges bénéficiaires élevées et de la mauvaise qualité de service tout le long des couloirs. La présence de monopoles de transport par camion dans les ports d'entrée a encore ajouté aux coûts de transport à cause de services inefficaces.

5.3 Les coûts de transport et les retards sont particulièrement élevés comparés aux pratiques internationales. Les frais de transport et les retards en Afrique de l'Ouest (du port de Tema à Ouagadougou) sont comparés avec les coûts pour une situation semblable en Amérique du Nord⁷⁶ (du port de Newark à Chicago). En 2010, les coûts de transport en Afrique de l'Ouest étaient près de 2,5 fois plus élevés, et les temps et retards étaient 2 à 3 fois plus longs, toujours avec beaucoup d'incertitude en ce qui concerne les coûts et les délais. En 2012, le constat a été fait selon lequel l'Afrique de l'Ouest s'est améliorée par rapport à l'Amérique du Nord. Cependant les coûts en Afrique de l'Ouest sont toujours 1,6 fois plus élevés que ceux des États-Unis, et les durées des transports deux à trois fois supérieures à celles des États-Unis, avec en plus des risques divers tout au long du trajet.

⁷⁴ Il est intéressant de noter que, parmi les 30 économies les plus riches du monde, trois seulement sont situées dans des zones tropicales - Brunei, Hong Kong et Singapour.

⁷⁵ La CNUCED (2008) estime que les coûts économiques directs de l'enclavement du Burkina avoisinent les 60 millions de dollars, ce qui représente environ 5 pour cent des recettes d'exportation du Burkina. Radelet et Sachs (1998) constatent que les coûts de transport en Afrique sont 50 pour cent plus élevés que dans les pays enclavés.

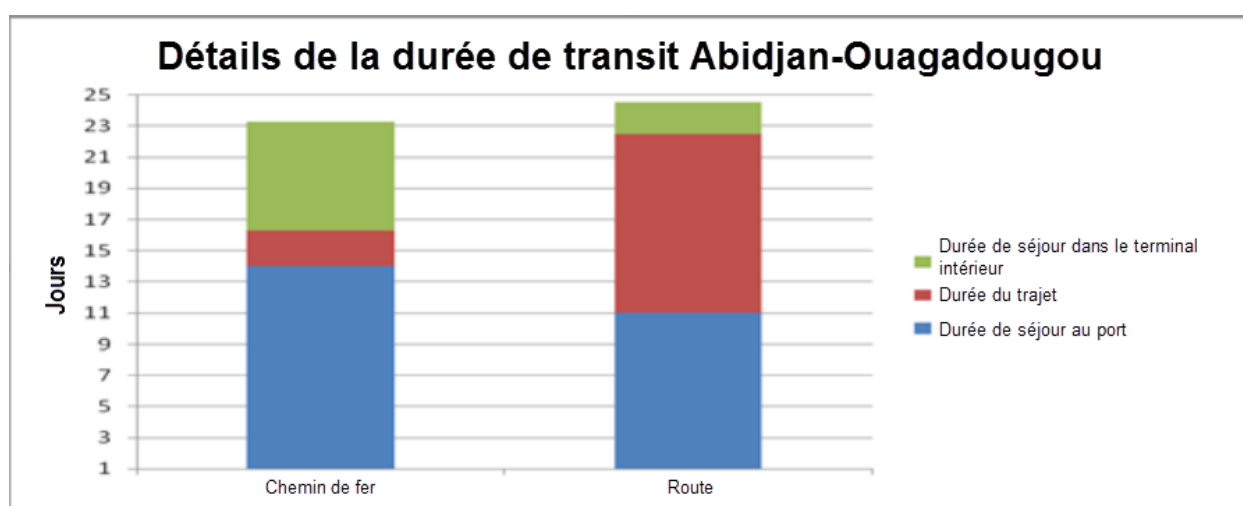
⁷⁶ US AID West Africa Trade Hub, *Coûts de Transport et des Logistiques sur le Corridor Tema-Ouagadougou*, US AID, Avril 2010.

B. LES DÉFIS DU BURKINA FASO EN MATIÈRE DE COMMERCE ET DE TRANSIT

Transport et logistique

5.4 Les différents modes de transport doivent faire face à des défis à chaque étape du corridor de transport international. Chose tout à fait surprenante, une analyse du corridor de transport international Abidjan - Ouagadougou n'a pas révélé de grande différence dans le temps de transit entre le transport ferroviaire et le transport routier de conteneurs débarqués au port d'Abidjan jusqu'à la livraison à Ouagadougou, ce malgré le fait que le transport ferroviaire aurait été le moyen le plus rapide pour atteindre la destination finale dans l'arrière-pays. Bien que la durée de séjour au port semble être un grand défi pour les deux modes de transport, le temps de transit représente également un défi majeur, en particulier pour le transport des cargaisons par route. La moyenne pondérée est de 11,5 jours, ce qui est excessif pour un itinéraire de 1 150 km. Les pratiques douanières inefficaces sont aussi pointées du doigt, car la moitié des conteneurs ne sont déclarés à la douane que cinq jours après leur arrivée. La durée de séjour dans les terminaux intérieurs représente également un défi important pour le transport ferroviaire dans la mesure où il réduit à néant l'avantage d'accélérer le temps de voyage ferroviaire à destination d'Ouagadougou.

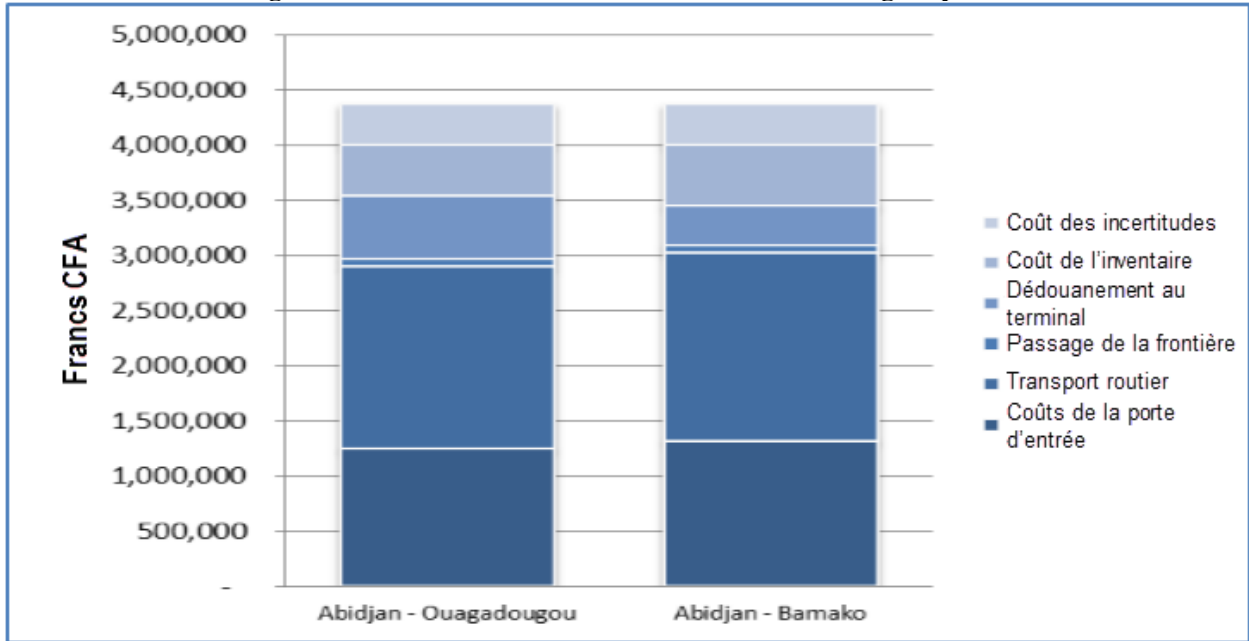
Figure 0.1: Temps de transit des marchandises conteneurisées



Source : Banque mondiale (2013).

5.5 Les coûts du transport terrestre constituent le principal poste de coût pour le Burkina Faso et les autres corridors de commerce en Afrique de l'Ouest. Une analyse effectuée en 2012 sur les corridors ouest-africains a évalué les coûts totaux de la logistique pour l'importation des marchandises, en tenant compte non seulement du coût financier des services de logistique de la porte d'entrée maritime à la destination finale, mais aussi de l'impact économique du délai de livraison et de l'incertitude à ce moment-là. Les coûts de transport routier étaient la principale composante des coûts logistiques totaux, suivis par les coûts de la porte d'entrée, qui comprennent plusieurs sous-éléments correspondant à différents frais et services logistiques. La première priorité de réduction des coûts de transaction commerciale est donc de réduire les prix du transport.

Figure 0.2 : Présentation détaillée des coûts de la logistique



Source : Banque mondiale (2013).

5.6 Le Burkina Faso a fait des progrès en ce qui concerne les coûts de transport. Un rapport récent révèle que l'efficacité du transport et de la logistique sur le corridor Tema-Ouagadougou s'est considérablement améliorée au cours de la période 2008 – 2012. En termes de dollars EU, le coût total du déplacement d'un camion de marchandises conteneurisées d'un navire dans le port de Tema à travers la procédure de dédouanement dans le terminal intérieur de *Ouaga Inter* à Ouagadougou a baissé de 9 %, étant passé de 4 444 dollars à 4 058 dollars. Les pots de vin ou paiements informels signalés ont chuté de plus de 50%. Alors que les pots de vin représentent une partie relativement petite du total des coûts de transport et de la logistique, soit 6 % des coûts totaux de 2008 et 3,1 % des coûts totaux de 2012, il n'en reste pas moins qu'éviter ou négocier les paiements informels est néanmoins frustrant, prend du temps et introduit des éléments d'incertitude dans le temps et les coûts. Les pots de vin et les paiements de « facilitation » informels sont donc encore un obstacle important au commerce. Les délais de traitement pour l'importation des cargaisons en transit le long du corridor se sont également améliorés d'environ 15 % et le temps de transit total de 4 %, malgré le fait que le trafic portuaire en hausse ait provoqué de nouveaux retards.

5.7 Les cadres réglementaires sont parmi les plus faibles en ce qui concerne le transport et le secteur des services logistiques. Une loi-cadre qui fait du transport terrestre une priorité du gouvernement a été adoptée en 2008. Elle recommande le développement des transports collectifs, de manière à rendre les services de transport accessibles à un plus grand nombre d'utilisateurs à moindre coût et dans des conditions respectueuses de l'environnement. La loi-cadre stipule que l'efficacité des transports constitue un facteur majeur pour assurer le succès de la politique de décentralisation poursuivie par le Burkina Faso depuis 1998 et qu'elle contribue également à la réduction de la pauvreté. Cependant, en pratique, il n'existe pas de texte de loi spécifique et de réglementations secondaires. Bien que certaines réglementations soient censées exister, elles ne sont pas accessibles aux experts et aux praticiens locaux. Le laxisme de ce cadre se traduit par un secteur très largement non réglementé, où le caractère informel et la faiblesse des normes restent la règle. Les normes de l'UEMOA réservent les services de transport terrestre transfrontalier aux fournisseurs des États membres de la CEDEAO. Au Burkina, le transport du fret de cabotage, cependant, demeure réservé aux fournisseurs nationaux.

5.8 Outre le cadre réglementaire, d'autres facteurs contribuent aux coûts élevés et à la lenteur du transit, et le Burkina n'a de contrôle direct que sur peu d'entre eux. Premièrement, il existe des traités bilatéraux de transit qui établissent des quotas de répartition du fret pour les flottes des pays côtiers et intérieurs selon un rapport de deux tiers-un tiers (système de quota). Deuxièmement, dans les principaux ports d'entrée, il y a actuellement dans la pratique un système de file d'attente (*tour de rôle*)⁷⁷ utilisé pour répartir les cargaisons, ainsi qu'un système de vidage des conteneurs. Cette pratique a augmenté les temps d'attente pour les camions, limité la concurrence, protégé les camionneurs inefficaces, et réduit le nombre de voyages par camion. Ces facteurs, combinés avec le coût élevé de la garantie des conteneurs, ont encouragé la surcharge. Une prolifération de petits camionneurs dans la file d'attente, qui ne sont pas des prestataires professionnels de transport, nuit à l'efficacité globale du port. Les services de transport de cargaisons sont caractérisés par un nombre élevé de petits opérateurs non professionnels avec une flotte vétuste, de mauvaises pratiques de gestion et une rentabilité et des investissements faibles. Les ports de Tema et de Lomé sont les principaux goulets d'étranglement de l'importation au Burkina Faso, dans la mesure où presque la moitié du temps normal et plus de la moitié des retards supplémentaires se produisent au cours des processus de dédouanement portuaire. Troisièmement, il y a une multiplicité de points de contrôle le long des corridors de transit international du Burkina dans chacun des pays côtiers, ce qui augmente encore le coût du voyage. Quatrièmement, les textes juridiques régionaux et nationaux obsolètes réglementant l'accès à la profession de transporteur routier et définissant la nature des différents sous-secteurs de transport sont soit obsolètes soit incomplets. À cet égard, le gouvernement du Burkina a publié une stratégie de transport révisée pour la période 2011-2025, établissant un diagnostic des contraintes qui pèsent sur les transports au Burkina Faso⁷⁸.

5.9 La partie terrestre du transport des marchandises d'importation et d'exportation, en direction ou en provenance du Burkina, constitue souvent le segment le plus onéreux du trajet. Cela signifie que si les obstacles entre le Burkina Faso et les ports ouest-africains pouvaient être éliminés, le coût des échanges diminuerait considérablement. Une étude récente menée par US AID⁷⁹ compare les coûts de transport et de logistique le long du corridor entre Ouagadougou et le port ghanéen, Tema, à ceux entre Chicago et Newark aux États-Unis, qui sont situés plus ou moins à la même distance. Les coûts de transport du côté terrestre étaient utilisés comme un point de référence pour l'analyse d'Ouagadougou-Tema. Selon le constat fait par le rapport, le transport des marchandises de Tema à Ouagadougou coûte cinq fois plus cher que leur transport sur la même

⁷⁷ Le système « *tour de rôle* » est un système instauré dans les ports de nombreux pays africains francophones, qui établit les paramètres en vertu desquels les marchandises sont dédouanées. Essentiellement, le système plafonne les chargements et les revenus des camionneurs, incitant les principaux fournisseurs de transport à essayer de maximiser leurs revenus en soudoyant les bureaux de fret, les agents des douanes et la police afin qu'ils laissent passer les véhicules surchargés. Dans la série de PRSC précédente, plusieurs réformes ont été menées : (i) la réalisation d'un recensement des camionneurs et de leur entreprises et équipements de transport de fret, (ii) la réalisation d'une étude visant à évaluer l'impact social et économique de la suppression des quotas de transport régionaux de fret et le système de file d'attente des camions pour la répartition des cargaisons entre les camionneurs, et (iii) sur la base de ce recensement et de cette étude, l'adoption d'un plan d'action assorti de délais pour l'élimination de ces quotas et du système de file d'attente des camions, un tel plan devant inclure des consultations entre les syndicats de transport, ainsi que des représentants des pays côtiers voisins et des pays enclavés sur ces questions.

⁷⁸ *Actualisation de la Stratégie de Développement du Secteur des Transports au Burkina Faso – Rapport Final*, juillet 2011 (disponible à : http://www.sips.gov.bf/img_tmp_fichiers/MIDT-PS-3.pdf).

⁷⁹ US AID, 2010.

distance de Newark à Chicago et un imprévu de 13 à 22 jours, par rapport aux cinq jours fiables aux États-Unis. Le but de l'étude était de démontrer que le transport en provenance et à destination de l'Afrique de l'Ouest, dans ce cas, du Burkina Faso, est beaucoup plus long et coûteux que dans les pays développés. Cette incertitude entraîne des coûts supplémentaires pour la programmation, le partage des informations, l'inventaire et l'assurance des commandes, car les opérateurs doivent se couvrir face à une prestation de services peu fiable⁸⁰. Néanmoins, l'Afrique de l'Ouest bénéficie de coûts salariaux 25 fois plus faibles qu'aux États-Unis. Il est donc possible de réduire considérablement les frais de transport et de la logistique, même sans économies d'échelle et ainsi de diminuer le déséquilibre persistant entre les exportations et les importations⁸¹.

5.10 Les principaux obstacles à l'efficacité des transports en provenance ou en direction du Burkina sont les coûts formels et informels, qui, de façon générale, sont plus élevés pour les importations. Les coûts officiels renvoient généralement aux frais officiels et aux charges légitimes de la manutention et du transport, tandis que les pots de vin et autres frais sans reçus font partie des coûts informels. La durée et les retards causés par ces procédures aggravent le problème, en plus des barrages routiers et de l'application récente des limites de charge à l'essieu par certains, mais pas tous, les États membres de la CEDEAO. La corruption représente environ 8,2 % du total des coûts de transport et de la logistique pour les importations, et 2,9 % pour les exportations⁸². Des paiements informels ou des pots de vin sont exigés tout au long du transport et de la chaîne logistique en Afrique de l'Ouest. Les agents des douanes réclament les pots de vin les plus élevés, en particulier pour les cargaisons d'importation. Il convient de noter que, le long du corridor de transit Ouagadougou-Tema, 80 % des paiements informels effectués auprès de la douane pour les importations sont collectés par des agents au Burkina Faso⁸³. La Figure 5.1 ci-dessous offre un résumé des points de contrôle et des coûts sur les principaux corridors de transit du Burkina. Les exportations sont généralement moins coûteuses, car elles sont soumises à moins de droits et de taxes et attirent moins l'attention des agents des douanes. Cela diminue le temps d'attente pour les exportateurs et réduit le nombre de pots de vin qu'ils doivent payer. Cependant, les coûts élevés imposés sur les importations ont des répercussions négatives sur la compétitivité des exportations du Burkina, car la plupart des exportations dépendent des importations à un certain degré. En outre, depuis que le Burkina importe beaucoup plus qu'il n'exporte, de nombreux camions sont obligés de faire le voyage vers les ports à vide pour transporter les produits d'importation vers le pays. Un blog récent de Ouagadougou à Accra par certains membres de l'équipe décrit les différents problèmes rencontrés le long du corridor de transport (encadré 5.1).

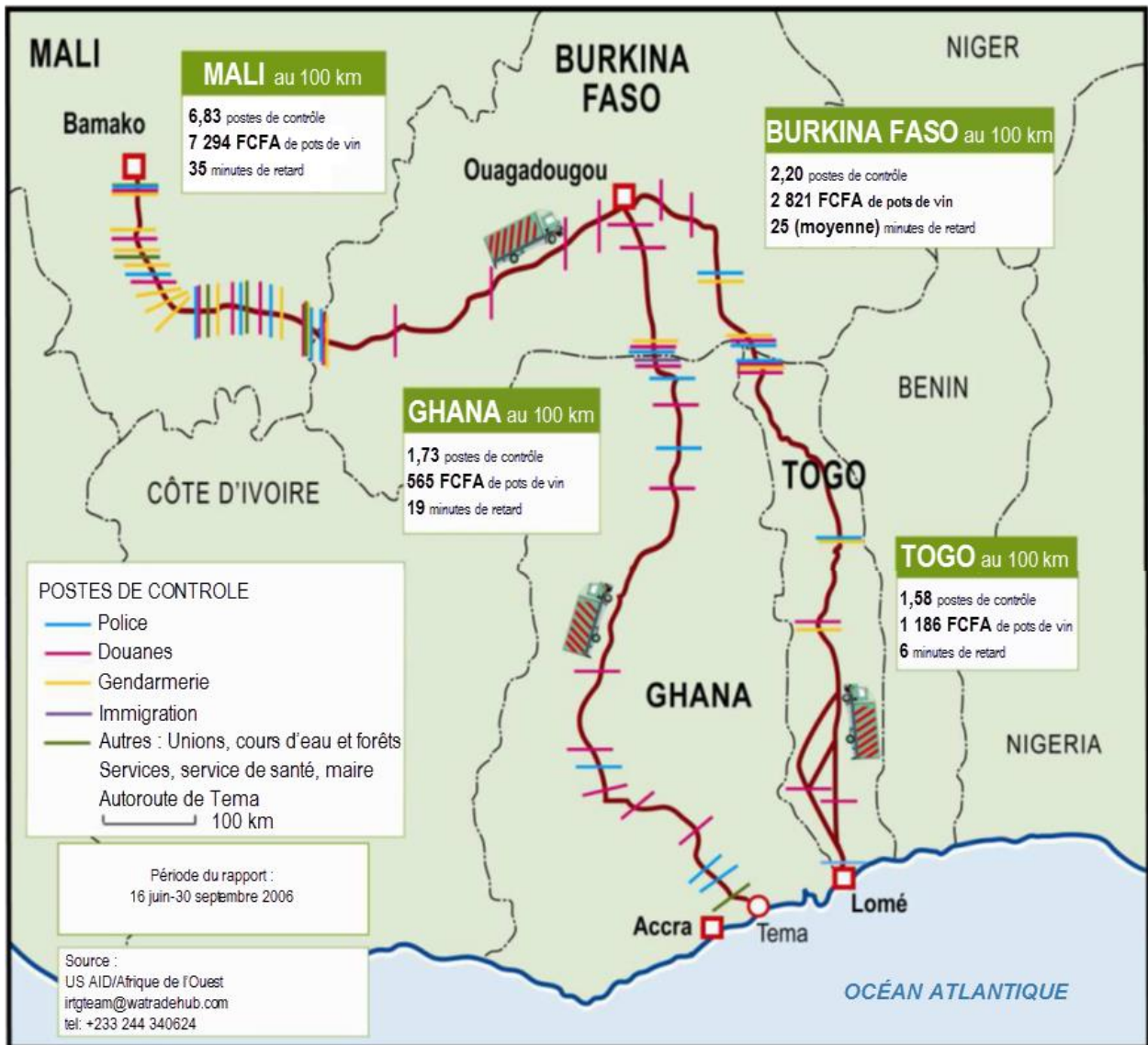
⁸⁰ US International Trade Commission, *Land Transport for Exports: the Effects of Cost, Time and Uncertainty in Sub-Saharan Africa*, April 2009.

⁸¹ US AID, 2010: 13.

⁸² Ibidem.

⁸³ Ibidem: 75.

Figure 0.3 : Points de contrôle et coûts le long des principaux corridors de transport du Burkina Faso



5.11 Le transport par camions représente l'un des principaux domaines où les coûts et durées de transit peuvent être réduits, non seulement parce qu'il est sujet à la corruption, mais aussi à cause de la surcharge excessive des véhicules. Les camions représentent plus de 60 % de la part ouest-africaine des coûts du transport et de la logistique des importations et sont relativement élevés par rapport aux normes mondiales. Les camionneurs et les transitaires, par conséquent, paient la majorité des pots de vin, qui sont ensuite inclus dans le prix qu'ils facturent aux commerçants. Le long du corridor Tema-Ouagadougou, les camionneurs seront arrêtés à environ 36 points de contrôle dans

les deux sens, où ils sont retardés pendant un total de 4 heures⁸⁴. L'application récente par un certain nombre d'États membres de la CEDEAO d'une convention de 1982 qui stipule une charge maximale par essieu des véhicules autorisés pour le transport inter-États a créé une certaine confusion et des pertes temporaires pour les camionneurs et les exportateurs burkinabè. L'étude de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) a révélé que 84 % des camions burkinabè étaient surchargés, dépassant parfois de trois fois la limite légale⁸⁵, ce qui a un effet néfaste sur l'infrastructure routière de l'Afrique de l'Ouest. Les camions burkinabè ont été arrêtés par les autorités ghanéennes et nigériennes, entre autres, et bloqués pendant de longs moments aux frontières et dans les ports. Ce qui entraîne des retards et des coûts supplémentaires et affecte aussi négativement la qualité de certaines exportations sensibles au facteur temps, en particulier les fruits et les légumes périssables. La surcharge constante, en outre, entraîne une plus grande incidence des pannes, générant plus d'incertitude pour les exportateurs et les importateurs burkinabè. L'adhésion à cette convention de 1982, par conséquent, réduirait directement les coûts et les retards le long des corridors de transit terrestre.

5.12 Le Burkina est également pénalisé par les coûts associés à sa propre administration des douanes et la durée élevée des dédouanements à la gare routière de Ouaga Inter. La plupart des cargaisons de fret qui entrent au Burkina Faso doivent être approuvées à *Ouaga Inter*, la gare routière officielle. En plus des coûts associés aux corridors commerciaux et aux systèmes de transit des pays côtiers, une grande partie du problème de transport réside au Burkina lui-même à ce point d'entrée. Selon des estimations récentes, plus de 50 % des coûts informels le long du corridor de transit critique Tema-Ouagadougou sont engagés à la gare routière de *Ouaga Inter* à Ouagadougou (USAID, 2009). Les temps d'attente pour le dédouanement normal rendent les affaires difficiles aux importateurs du secteur privé et entraînent une prolifération des pots de vin. En février 2012, le directeur général de la Direction générale des douanes a été limogé pour détournement de ressources et corruption. Son successeur a été nommé en février 2012, avec une mission claire de simplifier les procédures douanières et d'améliorer l'efficacité des entreprises privées.

Encadré 0.1 : Blog axe routier Ouaga-Accra (élaboré dans le cadre du travail de terrain de l'EDIC)

Un voyage en camion à travers l'Afrique de l'Ouest

Le corridor Ouagadougou -Accra-Tema, une route qui s'étend d'Ouagadougou du [Burkina Faso](#) en Afrique de l'Ouest à la ville capitale animée du [Ghana](#) Accra, et sur la ville portuaire Tema du pays, est l'un des corridors les plus connus de l'Afrique. En octobre, nous avons rejoint Albert, un chauffeur de 50 ans du Burkina Faso, dans un voyage de 750 km afin de mettre en évidence les coûts économiques élevés auxquels font face les pays enclavés et les passages frontaliers encombrants qui entravent les échanges. Le voyage, qui aurait duré sept heures de voiture, nous a pris 17 heures, 1 passage de la frontière et 20 points de contrôle. Il y a trente-sept ans, les dirigeants de 16 pays ont établi une zone de libre-échange régionale appelée Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). L'organisation a depuis adopté des politiques publiques pour réduire les barrières commerciales. Alors que les tarifs ont baissé de manière significative, d'autres obstacles demeurent, conduisant certains des pays les plus pauvres du monde – dont beaucoup sont enclavés – à commercialiser moins de 30% par rapport à leurs homologues côtiers. Ces pays sont en proie à des prix des importations très élevés et des investissements étrangers directs très bas. Le ralentissement de la croissance économique, la rareté des emplois et les gens les plus pauvres en sont la conséquence.

Il est urgent de trouver une solution pour aider ces pays à s'intégrer dans le commerce mondial des biens et des services. L'un des objectifs de notre voyage était d'apprécier par nous-mêmes les difficultés rencontrées par les commerçants et d'informer notre futur travail d'étude sur la compétitivité régionale. La route à une seule voie qui s'étend à travers des zones peu peuplées de Ouaga à la frontière du Burkina-Ghana était étonnamment paisible. Deux heures et demie après avoir quitté la ville, nous nous sommes arrêtés à la gendarmerie du Burkina où le passeport de notre chauffeur a été tamponné. La

⁸⁴Ibidem: 75.

⁸⁵Ibidem : 21.

circulation frontalière était dense. Tandis que nous approchions du passage à niveau, des dizaines de camions étaient garés en rang en attendant qu'on s'occupe d'eux. Une fois après avoir traversé les 15-20 mètres qui nous séparaient du Ghana, nous nous sommes arrêtés au poste de contrôle des passeports et de validation des documents, où les autorités demandent trois timbres de trois bureaux différents. Cette étape a duré 90 minutes ennuyeuses pour nous, mais un jeu d'enfant pour les camionneurs qui passent souvent entre plusieurs heures et, dans les cas extrêmes, des jours à la frontière à négocier leur passage avec leurs frets.

Une fois au Ghana, nous avons suivi notre chemin à travers la partie nord du pays, où la végétation était incontestablement plus verte et les maisons et les villages nettement plus riches. Les questions de **Transport** dans cette région en particulier ont été résolues à un certain degré. Les routes étaient en bon état, les voies de taille adéquate et les panneaux de signalisation des rues clairs. A Tamale, vers midi, nous nous sommes arrêtés à un marché animé le dimanche, pour avoir une idée. Quand nous sommes partis, nous avons vu des camions surchargés de frets. Comme nous, ces camions en voyage dans le corridor Ouagadougou-Accra-Tema doivent passer par vingt points de contrôle de la police ou des douanes, beaucoup d'entre eux apparemment ad hoc. Selon les camionneurs, les retards moyens au niveau des frontières et des points de contrôle peuvent ajouter une journée et demie à l'un quelconque des voyages. Pour beaucoup d'entre eux, cela signifie une nuit passée à dormir sous leur camion. La conduite à travers Kumasi, la deuxième ville du Ghana, nous a pris une heure et demie. Les routes de Kumasi sont pour la plupart en excellent état sauf pour les 40 derniers kilomètres entre Apadwe et Accra. Cette partie de la route n'est pas asphaltée et est pleine d'énormes trous en forme de cratères qui rendent un voyage agité, lent et difficile. Le long de la route, de nombreux camions se sont arrêtés pour procéder à quelques réparations ; d'autres roulaient à côté de notre véhicule, se balançant dangereusement d'un côté à l'autre à mesure qu'ils traversaient les cratères.

Après 16 heures de route avec un arrêt pour le repas, nous avons pris la route d'une heure d'Accra au port de Tema, le plus grand et le plus actif des deux ports du Ghana. Environ 2 000 travailleurs transportent environ 10 millions de tonnes de marchandises par an à travers le port. Sur place, nous avons vu une magnifique frégate argentine à trois mâts accostée, inactive, dans le port. La Libertad, comme nous l'avons appris, avait passé deux semaines au port à cause d'un différend international. En dépit de son organisation et de sa gestion apparemment bonnes, un arrêt au port de Tema signifie passer par un labyrinthe complexe de paperasserie. Les statistiques montrent qu'il faut en moyenne 19 jours pour déplacer un conteneur de 20 pieds du port à un terminal intérieur. Au total, notre voyage d'Ouagadougou au port de Tema au Ghana a pris 17 heures sur des routes cahoteuses et à travers de multiples arrêts. Pour les camionneurs, les 17 heures peuvent facilement devenir 48 heures. Ce qui pourrait aider à faciliter les voyages le long de ce corridor de commerce est la réduction du nombre de postes de contrôle, un changement des politiques régionales et des projets de facilitation du commerce qui éliminent les goulets d'étranglement.

Source : Zafar, Ali et Valerie Nusenblatt Blog, janvier, 2013 <http://www.howwemadeitinafrica.com/the-costs-of-being-landlocked-a-road-trip-in-africa/23334/>

C. RÉSEAU DE TRANSPORT : PROGRAMME DE RÉFORME

5.13 Une administration des douanes plus dynamique et plus équitable est essentielle pour permettre au Burkina d'améliorer son intégration dans l'économie mondiale. Les autorités burkinabè et le secteur privé doivent développer une vision commune de lutte contre la corruption et d'amélioration des procédures douanières. Les principaux éléments de la vision à moyen terme pour la douane comprennent : la professionnalisation de l'administration des douanes, la simplification des procédures douanières et l'informatisation accrue des opérations ; des procédures douanières simplifiées pour certaines entreprises et une grande disponibilité des documents et manuels douaniers internationaux. Dans la région dans son ensemble, il est nécessaire de coordonner une suppression du système de file d'attente dans les pays enclavés, et d'établir un système permettant de mesurer les progrès en matière de libéralisation du fret. En outre, il est nécessaire de supprimer les quotas régionaux de transport par camion, sur la base de consultations avec les pays côtiers.

5.14 Des réformes visant à réduire les coûts élevés, les temps d'attente et le caractère imprévisible des trajets sur les corridors de transit doivent être entreprises au niveau national et régional ; la plus importante d'entre elles serait l'élimination des frontières intérieures au titre d'un marché CEDEAO unique. Bien que la réduction des cas de corruption et la simplification des procédures douanières puissent permettre d'éliminer certains coûts supplémentaires et les retards, il s'agit d'un défi d'ordre régional qui doit être traité comme tel. La CEDEAO doit encore établir un marché unique qui permettrait d'éliminer les frontières intérieures et de réduire, du même coup, les incidences des paiements informels et des points de contrôle. La déréglementation du marché du transport par camion en Afrique de l'Ouest, en outre, est essentielle pour l'amélioration des délais et de la qualité des services de transit. Dans le système actuel, le système de partage du fret et celui de file

d'attente opèrent sous le mode « premier arrivé, premier servi », qui n'encourage pas les camionneurs à entretenir régulièrement leurs camions, et maintient donc en circulation des modèles obsolètes et surchargés qui occasionnent des dégâts aux routes inter-États. Un marché libre des services de transport par camion aurait pour priorité le prix et la qualité et établirait une industrie du transport par camion plus professionnel en Afrique de l'Ouest avec des camions plus récents et mieux entretenus et, par conséquent, de meilleures routes et des services de livraison plus fiables. En dépit de la nécessité d'une coordination régionale, le Burkina Faso peut encore donner l'exemple et éliminer les retards et les coûts engendrés dans ses propres frontières, en particulier au niveau des points de contrôle et des barrages routiers.

5.15 Les autorités du Burkina, en collaboration avec la Banque mondiale et d'autres institutions dans le cadre d'une opération régionale de politiques de développement, ont élaboré un programme ambitieux de réformes. Un point central de la vision des autorités est une tentative d'amélioration du cadre institutionnel pour la coordination régionale des efforts visant à assurer l'amélioration du transit international, une meilleure gestion de l'infrastructure routière, la réduction des frais par l'amélioration de la conteneurisation, et l'amélioration du réseau routier. Les réformes sont envisagées pour renforcer l'efficacité du réseau routier du Burkina.

Tableau 5.1 : Priorités stratégiques du gouvernement burkinabè pour le transport routier international

Axes	Problème	Mesures envisagées
Politique		
Transit international	<p>Cadre réglementaire et institutionnel inadéquat pour le transit, avec des responsabilités diluées entre plusieurs acteurs ;</p> <p>Impact négatif des pratiques telles que la répartition du fret et le « tour de rôle » sur la quantité, la qualité et le prix des services de transport ;</p> <p>Obstacles le long des corridors, tels que le nombre élevé de contrôles et les manœuvres d'intimidation</p>	<p>Amélioration du cadre institutionnel des corridors régionaux et coordination au sein des, et entre les pays ;</p> <p>Libéralisation des marchés nationaux et régionaux du fret et promotion de la concurrence, des mesures d'accompagnement visant à atténuer l'impact négatif pour les opérateurs inefficaces ;</p> <p>Mise en œuvre de normes régionales pour limiter les points de contrôle, mise en place d'un système de suivi des cargaisons le long des corridors ;</p> <p>Interconnexion des douanes ;</p> <p>Postes frontière communs ;</p> <p>Système de suivi des camions le long des couloirs</p>
Gestion des infrastructures routières	<p>Augmentation des coûts des travaux routiers et surcharge systématique des camions</p>	<p>Modernisation et décentralisation du cadre institutionnel de gestion et d'entretien routier ;</p> <p>Mesures visant à réduire la surcharge « en amont » (en réduisant les incitations à surcharger grâce à l'amélioration de la compétitivité du fret routier et la promotion de la conteneurisation par un fonds de garantie) et « en aval » (mise en œuvre de la réglementation charge par essieu et des contrôles améliorés) ;</p>
Frais des services de transport	<p>Forte proportion de frets transportés par conteneurs</p> <p>Coût élevé de l'entretien et de la garantie des conteneurs.</p>	<p>Promotion de la conteneurisation</p> <p>Réduction des frais d'entretien et de garantie des conteneurs</p>
Industrie du transport par camion	<p>Accès facile à la profession de transport et absence de conditions claires limitant les responsabilités</p>	<p>Professionnalisation de l'industrie du transport par camion</p>
Sécurité routière	<p>Augmentation des problèmes de sécurité routière, de nombreux accidents</p>	<p>Soutenir de nouvelles acquisitions de la flotte de transport.</p> <p>Limiter la vitesse des voitures des particuliers</p> <p>Réglementer le renouvellement des permis pour le transport de passagers avec un contrôle technique et un âge limité des véhicules.</p>
Infrastructure		
Réseau routier	<p>Densité limitée et mauvaise qualité du réseau routier</p>	<p>Augmentation de la taille et de la densité du réseau primaire ;</p> <p>Réhabilitation du réseau, modernisation des principaux axes de transport ; autoroute Ouagadougou-Yamoussoukro.</p>
Infrastructures ferroviaires	<p>Mauvais état des chemins de fer reliant le Burkina et la Côte d'Ivoire et nombre de wagons insuffisant pour le transport de fret</p>	<p>Réhabilitation de la ligne Abidjan-Ouagadougou-Kaya ; construction de la liaison ferroviaire Ouaga-Niamey.</p>

Source : Banque mondiale (2014), Mise en œuvre de la politique régionale de développement, PCN, Washington, DC.

D. ENERGIE : VULNERABILITE ET OPPORTUNITES

5.16 Le Burkina, un pays enclavé sans ressources énergétiques fossiles et hydro-électriques, dépend fortement d'hydrocarbures importés des pays voisins, en particulier du Moyen-Orient et de la Côte d'Ivoire, pour sa production d'électricité et pour ses transports. Il ne dispose pas des ressources nécessaires pour investir dans les infrastructures d'énergie. La plupart des services d'énergie sont concentrés autour des grands centres urbains d'Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso⁸⁶. La demande d'électricité a augmenté sur le réseau régional de Bobo-Dioulasso (CRCB) et le Réseau régional d'Ouagadougou (CRCO) à un taux moyen de plus de 10 % entre 1995 et 2010, créant de fortes contraintes de capacité. Seulement environ 18 % de la population ont accès à l'électricité (environ 40 % dans les zones urbaines et environ 3 % dans les zones rurales). La consommation par habitant est de 44 kWh au Burkina Faso, comparativement à 100 kWh au Cameroun, à 200 kWh au Sénégal et 270 kWh en Côte d'Ivoire.

5.17 La compagnie d'électricité appartenant à l'État (SONABEL) a connu des difficultés financières au cours des dernières années et a dû compter sur des subventions gouvernementales. La SONABEL est une entreprise publique disposant d'un capital de 46 milliards de FCFA, et chargée de l'importation, la production, la distribution et la fourniture d'électricité dans le pays. La SONABEL avait accusé des coûts élevés d'approvisionnement en électricité. Il y a plusieurs raisons pour lesquelles les coûts de l'électricité sont plus élevés au Burkina Faso que dans les pays voisins. Premièrement, la production thermique (avec des coûts de production très élevés pour la SONABEL dus à la forte volatilité des prix mondiaux du pétrole) est dominante. Deuxièmement, le coût de transport des produits pétroliers importés aux centrales électriques est plus élevé que dans les pays voisins. Troisièmement, les liens et les faibles interconnexions avec les pays voisins ont augmenté les coûts du pétrole.

5.18 La SONABEL a été confrontée à des défis majeurs. La SONABEL a des coûts élevés d'approvisionnement en électricité. Les tarifs ont été subventionnés depuis 1994 à cause de la dévaluation de la monnaie (FCFA) pour compenser l'augmentation du coût de l'alimentation électrique. Les coûts élevés de l'électricité et les contraintes émergentes d'approvisionnement en électricité limitent la compétitivité économique du pays. Au cours des deux dernières années, la SONABEL a connu des difficultés financières, recourant aux subventions publiques de 0,3 à 0,4 % du PIB pour couvrir ses pertes. À cause des perturbations dans les importations d'énergie en provenance de Côte d'Ivoire (fournisseur principal du Burkina), le coût de production du kilowattheure de la SONABEL a augmenté (passant d'une moyenne de 132 FCFA en 2010 à 160 FCFA en 2012), forçant la SONABEL à rechercher d'autres sources d'approvisionnement. La plupart d'entre elles devaient être produites par ses centrales thermiques, des générateurs loués ou des partenaires privés, qui ont tous été

⁸⁶L'approvisionnement en produits pétroliers est contrôlé par la Société Nationale Burkinabé d'Hydrocarbures (SONABHY), une entreprise publique. Le ministère du Commerce supervise la SONABHY en ce qui concerne les questions d'importation et de commerce, tandis que le Ministère des Finances contrôle toutes les questions financières. Le Bureau des Mines et de Géologie du Burkina est chargé du contrôle de la qualité des produits pétroliers vendus au détail. La SONABHY met l'accent sur l'importation, le stockage et la commercialisation des produits du pétrole et du gaz ainsi que les fonctions de recherche et de construction.

considérablement plus chers que l'électricité importée. En réponse aux coûts élevés, et en partie motivée par l'augmentation de la facture pétrolière, la SONABEL a tenté de mettre fin au gaspillage, à la fraude et aux arriérés de paiements avec un succès notoire. Actuellement, la SONABEL fait face à deux problèmes majeurs : les contraintes d'approvisionnement et la hausse des coûts contre un plan tarifaire fixe— le plan tarifaire actuel pour les clients a été adopté en 2006 et n'a pas connu de modification depuis (FMI, 2013)⁸⁷.

5.19 Un autre acteur-clé dans le jeu de l'énergie est la SONABHY, la Société nationale des hydrocarbures appartenant à l'État du Burkina Faso, responsable du stockage et de l'importation des hydrocarbures, et disposant d'un capital social de 3 milliards de FCFA. Les importations d'hydrocarbures s'élevaient à environ 990 000 m cubes en 2012 et devraient atteindre 1,25 million en 2013 et 1,37 million en 2014. Légalement tenue de maintenir une capacité de stockage équivalente à 120 jours de consommation, la société a une capacité actuelle de moins de 60 jours. Pour le Burkina, l'alimentation en carburant est assurée à travers les réservoirs côtiers de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo et du Bénin où le stockage de transit des produits achetés sur le marché international est garanti. La SONABHY opère sur le marché international (i) soit par des offres, (ii) soit par le biais de contrats à long terme avec certains fournisseurs disposant de réservoirs de stockage sur la côte, soit (iii) par des achats directs (FMI, 2013). Le transport jusqu'au Burkina se fait essentiellement par voie terrestre, ce qui concerne principalement les livraisons au dépôt de Bingo à la périphérie de Ouagadougou, livraisons fournies par des entrepreneurs privés, des partenaires de la SONABHY. Le transport ferroviaire est assuré par la société opérant les chemins de fer en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso SITARAIL (Société internationale de transport africain par rail).

5.20 La diversification énergétique fait l'objet d'un programme de réforme de grande envergure. La SONABEL peut faire des réformes et des moyens doivent être trouvés pour accroître l'offre d'énergie. Il est nécessaire que son approvisionnement en énergie soit développé dans le pays à travers l'utilisation des panneaux solaires et de nouvelles centrales thermiques, ainsi que l'expansion des importations en provenance de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Niger. Une telle mesure va créer une source d'énergie moins coûteuse et plus stable pour les investisseurs privés au Burkina et permettre au gouvernement de modifier le tarif douanier, qui n'a pas été modifié depuis 2006. Par ailleurs, des réformes internes à la SONABEL visant à accroître son efficacité sont nécessaires. Au cours des dernières années, il y a eu des tentatives pour résoudre ce problème. Les autorités et les partenaires au développement (UE, AFD et Banque mondiale) travaillent ensemble pour développer de nouveaux projets visant à améliorer la qualité et la quantité de l'approvisionnement et à réduire les coûts de production. En parallèle, la SONABHY peut contribuer à la diversification et obtenir de meilleures primes sur le marché international en réduisant les dépenses d'exploitation et en encourageant la concurrence entre les transporteurs via des appels d'offres, ce qui devrait limiter le poids financier du transport.

⁸⁷En moyenne, la SONABEL vend de l'électricité à 138 FCFA le KW-heure, ce qui est très élevé, mais en dessous des coûts de production actuels. Pendant la haute saison, elle est obligée de rationner l'énergie électrique.

Encadré 0.2 : Le Système d'Échanges d'Énergie Électrique Ouest-africain (EEEOA)

Le Système d'Échanges d'Énergie Électrique Ouest-Africain (EEEOA) a été créé et approuvé par les chefs d'État et gouvernements de la CEDEAO en 1999 avec pour but de promouvoir une alimentation unifiée dans la sous-région ouest-africaine. Lors d'un sommet ultérieur en 2006, les fonctions de l'EEEOA ont été officiellement définies et son Secrétariat a obtenu le statut d'une institution spécialisée de la CEDEAO. La vision de l'EEEOA est « d'intégrer le fonctionnement des systèmes électriques nationaux dans un marché d'électricité régional unifié qui, à moyen et à long terme, assurera aux citoyens des États membres de la CEDEAO un approvisionnement en électricité stable et fiable à [un] coût compétitif. » La mise en œuvre réussie de l'EEEOA permettrait d'assurer la production et le transport d'énergie, ainsi que la facilitation du commerce de l'électricité entre le Burkina Faso et les autres États membres de la CEDEAO. Cela permettrait d'assurer une continuité fiable dans les réseaux d'électricité du Burkina et de réduire sa vulnérabilité aux prix internationaux des carburants (en 2010, l'électricité n'a fourni que 2 % de l'énergie consommée)⁸⁸.

Tout en reconnaissant la grande diversité des systèmes nationaux d'énergie des États membres de la CEDEAO, une « feuille de route » de l'EEEOA a mis en place une approche à deux volets pour développer des mécanismes coopératifs de mise en commun de l'énergie sous régionale, certes distincts, mais qui se renforcent mutuellement⁸⁹. Le Burkina Faso fait partie du North-Core Transmission Sub-program, qui vise à améliorer et à étendre les capacités existantes de transfert d'énergie à faible coût, produite par des centrales hydroélectriques à grande capacité sur le bassin du fleuve Niger et les usines de production d'électricité alimentées au gaz. L'alimentation en énergie émane du Nigéria vers le Niger et d'autres pays riverains du bassin du Niger, notamment le Burkina, le Bénin et le Mali. Le Sous-programme de l'Inter-Zonal Transmission Hub, quant à lui, établira des corridors de transport plus sûrs et plus fiables, produits par les États côtiers de l'EEEOA, tels que la Côte d'Ivoire et le Ghana. Le but de l'Inter-zonal Transmission Hub est de déplacer les sources à base de gazole dans les systèmes électriques nationaux enclavés du Sahel 3 (Burkina et Mali).

Certaines lignes de transmission ont déjà été mises en place et sont pleinement opérationnelles au Burkina Faso, tandis que d'autres attendent un financement. Financée par un ensemble combiné de bailleurs de fonds, notamment la Banque mondiale, la BEI et le gouvernement burkinabè, — la ligne de transmission Bobo-Dioulasso-Ouagadougou est opérationnelle depuis 2009. Une ligne similaire partant de Bolgatanga, au Ghana, à Ouagadougou devrait être mise en service cette année, tandis que l'EEEOA et les gouvernements concernés cherchent à obtenir du financement pour la mise en œuvre d'une ligne entre Han au Ghana, Bobo-Dioulasso et Sikasso et Bamako au Mali. Depuis 2011, les réseaux électriques reliant Ouagadougou aux approvisionnements en énergie ivoiriens, via Bobo-Dioulasso, sont en place et fonctionnent⁹⁰. Assurer le financement nécessaire à la mise en œuvre du projet, principalement des bailleurs de fonds et du secteur privé, est essentiel pour l'établissement d'un marché de l'électricité régional vaste et complet.

Source : Banque mondiale

⁸⁸ *Annex 2 Burkina Faso in Trade Policy Review: Benin, Burkina Faso and Mali WT/TPR/S/236*, WTO Secretariat, 30 août 2010: 229.

⁸⁹ *Business Plan for the West African Power Pool (WAPP) Organization*, 16 juin 2006.

⁹⁰ État de tous les projets obtenus sur le site de l'EEEOA.

Chapitre 6. La diversification à travers l'agro-industrie et l'horticulture

A. INTRODUCTION

6.1 Ce chapitre donne un aperçu des domaines clés du secteur agricole qui représente le plus potentiel pour diversifier les exportations du Burkina Faso et les gains de change. Comme il a été élaboré précédemment, il existe des grandes préoccupations quant à la dépendance du Burkina sur l'or et le coton, dont les recettes d'exportation ont augmenté à près de 89 pour cent. En conséquence, le Burkina Faso est plus vulnérable que jamais aux fluctuations des prix internationaux, comme la contribution de ces secteurs aux recettes fiscales reste instable. Afin de garantir une revenue stable et une plus grande diversification des exportations, plusieurs sous-secteurs à fort potentiel ont été identifiés sur la base de l'avantage comparatif du Burkina Faso. Il s'agit notamment de riz, oignons, mangues, noix de karité (karité) et de gomme arabique. Comme ces produits agro-pastoraux sont généralement cultivés à petite échelle, une expansion de la production contribuerait également à la création d'emplois et de réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Les producteurs et les exportateurs, cependant, font face à des contraintes sévères, y compris des engorgements institutionnels et financiers, la mauvaise gestion de la distribution et du contrôle de la qualité, ainsi que le manque d'infrastructures et de transport le plus efficace par rapport au coût qui touche le mouvement des marchandises à l'intérieur du pays et au-delà aux marchés étrangers. Pour maîtriser pleinement et effectivement le potentiel inexploité de ces secteurs, ces questions en suspens doivent être abordées.

B. LA FILIERE RIZ

6.2 A l'instar des autres pays Ouest africains, le Burkina Faso présente une consommation du riz en constante augmentation alors que la production nationale de riz ne couvre à peine que 30% des besoins de la population. Le riz est unique parmi les sous-secteurs étudiés dans ce chapitre, car son importance réside dans le marché intérieur et la garantie de la sécurité alimentaire de la population, plutôt que générer des revenus à l'exportation pour le gouvernement. Les importations de riz ont pratiquement triplé en l'espace de 10 ans, passant de 137.185 tonnes en 1998 à 305.180 tonnes en 2006 pour des valeurs respectives de 26,800 milliards à plus de 37,8 milliards de FCFA.

6.3. La demande en riz au Burkina a poursuivi depuis sa tendance haussière de 7 à 8 pour cent par an. Les importations sont passées de 32.000 tonnes en 2011 (44.574.000.000 FCA) à 40.000 tonnes en 2012 (58.795.000.000 FCFA). Celle-ci pourrait atteindre un volume de 50.000 tonnes en 2015 et de 60.000 tonnes en 2025. Le tableau 6.1 donne l'origine et le poids des importations du riz du Burkina.

6.4. Cet accroissement de la demande est une source de préoccupation pour le pays. A ce rythme d'accroissement de la demande, les sorties de devises à l'horizon 2015 seraient de l'ordre de 70 milliards de FCFA⁹¹ contre 58 milliards de FCFA⁹² aujourd'hui. Cela représente autant de ressources qui ne pourront pas être employées dans le renforcement des performances économique et sociale de la filière notamment dans la transformation (étuvage) et la commercialisation.

⁹¹ DGPER, analyse de la compétitivité de la filière riz en 2009.

⁹² Rapport d'étude de faisabilité d'un programme d'aménagement de bas-fonds et de suivi de la filière riz au Burkina Faso (Août 2007).

Tableau 6.1: Poids des pays partenaires dans les importations du riz du Burkina Faso entre 2006 et 2010

Pays	2006	2007	2008	2009	2010	Période 2006-2010
Myanmar	0,00%	0,00%	1,53%	10,93%	18,68%	6,16%
Chine	15,34%	7,86%	6,87%	4,67%t	2,29%	6,65%
Côte d'Ivoire	2,65%	0,02%	3,01%	3,85%	5,58%t	2,88%
Etats-Unis	4,13%	8,49%	3,62%	1,63%	2,58%	4,15%
Inde	23,23v	57,72%	27,37%	0,00%	0,00%	22,78%
Pakistan	31,04%	11,02%	3,09v	16,86%	26,68%	15,04%
Thaïlande	10,77%	7,28%	49,57%	34,44%	21,92%	27,30%
Vietnam	2,49%	2,22%	3,77%	23,93%	17,51%	10,73%
Autres	10,35%	5,39%	1,17%	3,69%	4,76%t	4,31%
Totale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00 %

Source : calculer à partir des données de l'ONAC 2005-2010

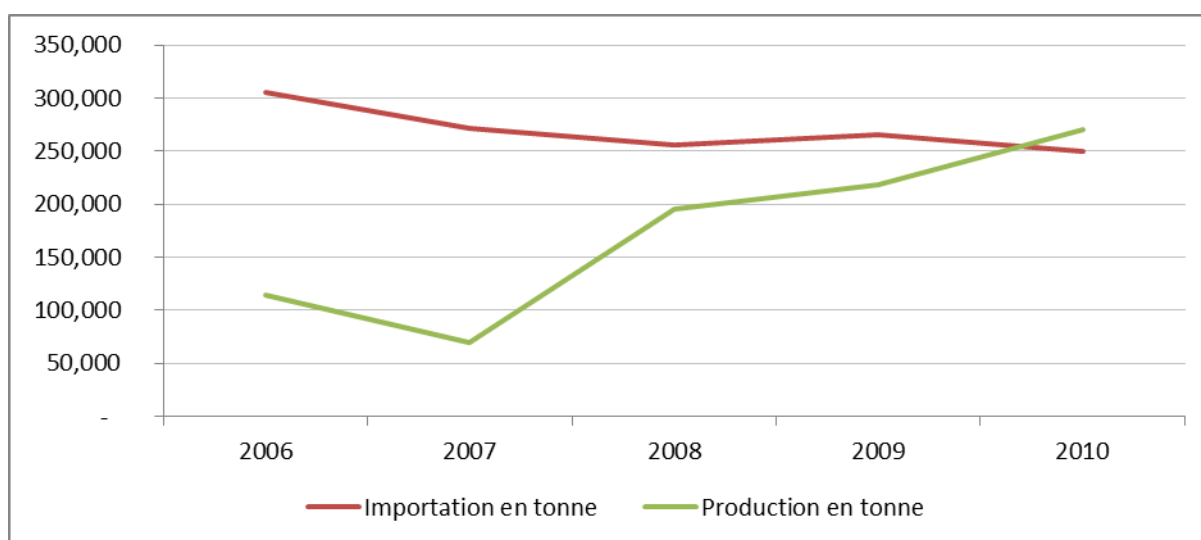
6.5 Paradoxalement, le Burkina dispose d'un potentiel important non encore exploité dans le domaine de la riziculture. Environ 500.000 ha de bas-fonds aménageables dont moins de 10 pour cent sont aujourd'hui aménagés et plus de 233.500 ha irrigables dont moins de 5 pour cent sont actuellement mis en valeur. Cependant, avec l'accompagnement de l'Etat, la filière riz a fait un bond de plus de 200% de la production de la campagne 2007-2008 à la campagne 2008-2009 avec une production record de riz de 195 102 tonnes. La production de paddy pour la campagne rizicole 2009/2010 (213 584 tonnes) est en progression de 9 pour cent par rapport à la campagne 2008/2009⁹³.

6.6. La contribution de la filière à la croissance économique reste encore très modeste. La valeur ajoutée de la filière riz local est estimée à 8 milliards de FCFA (soit 0,31% du PIB) dont 6 milliards de FCFA environ provient de la production (PAFASP, 2007). Quant aux revenus tirés de la riziculture par les producteurs, ils demeurent modestes en rapport avec les efforts déployés. En effet le nombre de personnes dépendantes des producteurs du riz est estimée à 180.500 environ pour un revenu global d'environ 5 milliards de francs CFA, soit un revenu net de 16 616 FCFA/personne. Ce revenu est équivalent à 32,2% de celui du seuil de pauvreté estimé à 82 672 F CFA. Les marges bénéficiaires dégagées après déduction des coûts de production sont de l'ordre de 60 000 FCFA/ha en riziculture

⁹³ DPSAA/DGPER/MAHRH, 2010

pluviale, 82 000 à 125 000 FCFA en riziculture de bas-fonds (non aménagés et aménagés), et 168 000 à 270 000 F CFA en riziculture irriguée (par gravitation et par pompage).⁹⁴

Figure 6.1: Production et échanges du riz au Burkina Faso, en quantité en tonne, entre 2006 et 2010



Source : INSD, 2012

Tableau 6.2: calcul du prix étalon (prix CAF) du riz importé en provenance de la Thaïlande

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Valeur en FCFA	42 996 594	844 278 157	1 249 207 776	12 120 646 525	6 354 554 392	2 811 073 034
Quantité en kg	137 449	6 488 505	10 722 045	73 462 819	55 804 384	20 816 074
Valeur unitaire (en FCFA/tonne)	90000	130 119	116 508	164 990	113 872	135 043
Taux de change	528	523	479	448	485	495
Valeur unitaire de référence (en USD/tonne)	169	249	243	368	235	273

Source: calculer à partir des données de l'ONAC (importations de riz en provenance de la Thaïlande) 2005-2010

6.7. Au Burkina Faso, la production de riz se fait selon trois modes bien distincts : irrigué, bas-fond et pluvial. L'analyse de ces trois modes de production de riz indique un grand potentiel pour développer des zones de culture du riz. La riziculture irriguée occupe de nos jours 23 pourcent des superficies rizicoles mais fournit près de 48% de la production nationale. Introduite dans les années 60 au Burkina Faso, elle constitue le mode le plus performant de production de riz dans le pays avec des

⁹⁴ ONRIZ, 2005.

rendements de 4 à 7 tonnes/ha, en raison de la maîtrise totale de l'eau permettant la double campagne annuelle. La riziculture de bas-fond est la forme traditionnelle de riziculture la plus pratiquée au Burkina Faso dans toutes les régions du pays. Elle est pratiquée soit dans des sites sans maîtrise de l'eau (bas-fonds traditionnels non aménagés) soit dans des sites avec maîtrise partielle de l'eau (bas-fonds aménagés simples ou bas-fonds améliorés). Les données sur le potentiel rizicole indiquent une superficie exploitable de 500 000 ha de bas-fonds dont moins de 10% seulement seraient mis en valeur. Avec 62% des superficies totales exploitées en riz, les bas-fonds fournissent 43% de la production nationale en riz, avec un rendement moyen variant de 1,3 t/ha (bas-fonds non-aménagés) à 2,5 t/ha (bas-fonds aménagés). La riziculture pluviale stricte : elle occupe 15% des superficies dévolues au riz et fournit 9% de la production nationale en riz (ONRIZ, 2005) avec un rendement moyen de 1 T/ha. Cependant, elle pourrait revêtir une grande importance pour la production nationale pour peu qu'elle puisse s'insérer dans le système de rotation pratiqué en particulier dans les zones cotonnières. Tributaire de la quantité et de la répartition des pluies, ce type de riziculture n'est adapté qu'aux régions du Burkina où la pluviométrie annuelle atteint ou dépasse 800 mm.

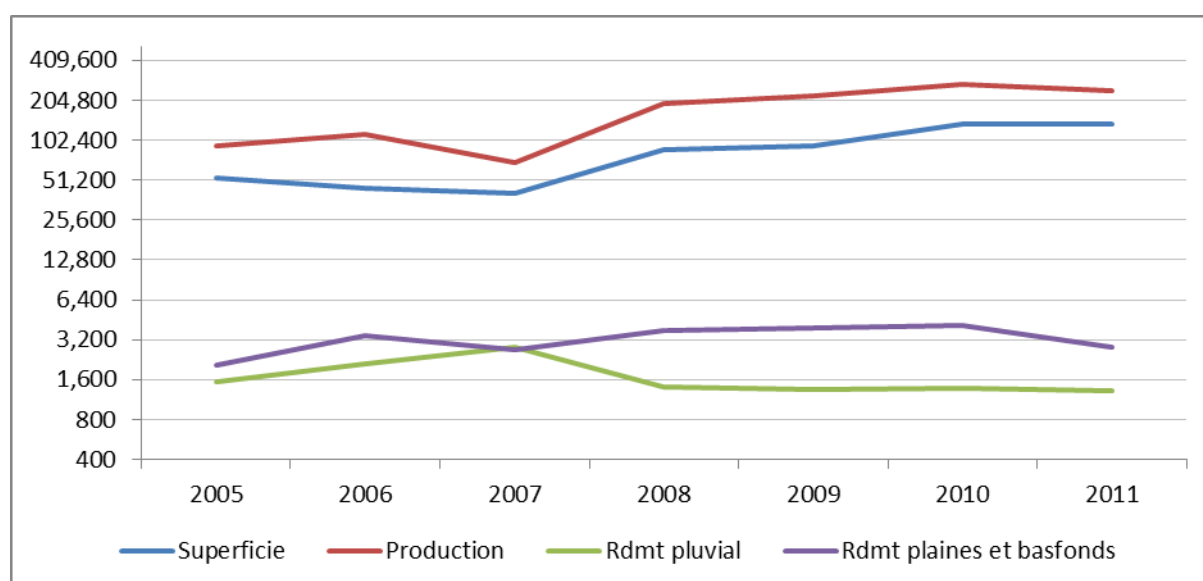
6.8. L'examen des trois modes de production pratiqué au Burkina Faso indique qu'il existe un grand potentiel d'accroissement des superficies, notamment en riziculture de bas-fonds et en riziculture pluviale stricte. Au cours de la période 1998-2007, la superficie moyenne annuelle exploitée en riziculture est de 45.000 ha dont 14.000 ha en irrigué⁹⁵. La production moyenne en riz paddy sur la même période est 108.000 tonnes soit l'équivalent de 64.800 tonnes de riz usiné⁹⁶. Les niveaux de rendements varient d'un mode rizicole à un autre. Ils sont en moyenne de 1 t/ha environ pour le riz pluvial strict, 2 t/ha pour le riz de bas-fonds et 5.5 t/ha pour le riz irrigué. Ces rendements peuvent être améliorés notamment par l'application de paquets technologiques appropriés. La riziculture irriguée est celle qui, en plus de l'intensification permet de sécuriser la production. En outre, c'est elle qui offre la meilleure valeur nette de l'augmentation significative de la production nationale.

6.9. Pour espérer couvrir sa consommation de riz à l'horizon 2020, le Burkina devrait investir plus 258 milliards dans la production du riz dont plus de 50% dans les aménagements. Avec un tel investissement, la production attendue en 2018 serait de l'ordre 787 500 tonnes de paddy (511 875 tonnes de riz usiné) et couvrirait la demande nationale projetée (500.000 tonnes de riz usiné) en 2018. La répartition des superficies, des rendements et des productions par mode de riziculture est présentée dans le tableau 6.3.

⁹⁵ DPSAA/DGPER/MAHRH (2008)

⁹⁶ Le taux de rendement à l'usinage utilisé est de 60%

Figure 6.2: Evolution des superficies (ha), des productions (kg) et des rendements (kg par ha) du riz au Burkina Faso (2005 à 2011)



Source : DGPER/MAH, 2010

Tableau 6.3. Données de base par mode de production : projection de 2008 à 2018

	Riziculture pluviale			Riziculture de bas-fond			Riziculture irriguée					Total		
	Sup (000ha)	Rdt (T/ha)	Prod (000t)	Sup (000ha)	Rdt (T/ha)	Prod (000t)	Sup (ha)	Rdt (T/ha)	Prod (000t)	Coéf	Prod totale (t)	Sup (000ha)	Rdt (T/ha)	Prod (000t)
2008	12.0	1.1	13.2	47	2.5	117.5	12.5	5.5	68.8	1.52	104.5	71.5	3.03	216.9
2013	21.0	1.5	31.5	75	3.5	262.5	21.0	6	126.0	1.66	209.2	117.0	3.67	429.0
2018	35.0	2.5	87.5	110	4	440.0	30.0	7	210.0	1.81	380.1	175.0	4.50	787.5

6.10. De l'ensemble des systèmes, la culture du riz au Grand Périmètre irrigué Par Pompage (GPPP) a le coût de production moyen le plus élevé soit 98,08 FCFA/kg de paddy.⁹⁷ Afin d'apprécier les revenus des producteurs, il a été procédé à une estimation des coûts de production moyenne du riz décortiqué dans les systèmes de production les plus représentatifs de la culture du riz au Burkina Faso : Pluvial strict (PS), Bas-fond Non Aménagé (BNA), Bas-fonds Aménagé (BFA),

⁹⁷ Selon le cas de Sourou.

Grand Périmètre irrigué Aval Barrage (GPAB) Grand Périmètre irrigué Par Pompage (GPPP). Au regard de ce coût, l'Etat a proposé une marge relativement substantielle de 30 FCFA/kg pour le producteur et 15 FCFA/kg pour le transformateur⁹⁸ de, une marge grossiste de 10 FCFA/kg et une marge détaillant de 15 FCFA/kg. Ainsi donc, quel que soit le système de production adopté, la riziculture est financièrement rentable pour la majorité des producteurs, surtout lorsqu'elle est comparée à la culture du mil ou du sorgho, qui sont actuellement les productions céréalières.

6.11. La vente du riz décortiqué permet de rembourser les crédits et frais de campagne qui s'élèvent en moyenne à 346 167 FCFA par hectare et par an. Ainsi, la majorité des producteurs préfèrent vendre leur production en riz décortiqué. L'entrée des producteurs dans les activités de transformation est un fait majeur qui leur permet de capter une partie de la valeur ajoutée en aval de la filière (de l'ordre de 15 FCFA/kg de paddy). Cependant le riz local est moins compétitif que le riz importé au regard des prix, du marketing et des quantités offertes. Des actions vigoureuses méritent d'être entreprises pour assurer la compétitivité du riz local et dynamiser la filière.

6.12. L'analyse de la filière riz local en 2008, montre qu'elle a créé une richesse de plus de 10 milliards de francs CFA et qu'elle a distribué en termes de revenus, plus de 7,5 milliards de francs CFA aux agents directs qui la constituent. L'examen de la création de la valeur ajoutée fait apparaître que les producteurs sont les principaux pourvoyeurs avec 70% des richesses générées par la filière et s'approprient d'un profit quasiment égal à leur poids dans la création de la valeur ajoutée. Le maillon de la transformation crée autant de richesses qu'il ne distribue des revenus aux agents qui le composent soit 22%. Tous les acteurs tirent profit de leur activité allant d'un revenu annuel de 23 000 FCFA pour le producteur en système pluvial strict à plus de 5 millions de FCFA pour le commerçant grossistes de riz local.

6.13. Pour palier au faible niveau de production du riz, le Gouvernement a renforcé ses mesures de soutien à la production à partir des années 2007/2008 quand survint la crise économique qui engendra une hausse généralisée des prix internationaux des produits alimentaires. Ainsi en 2008, le Gouvernement a injecté 5 milliards de FCFA pour soutenir la production agricole en général et celle du riz en particulier. En 2009, le coût des actions de soutien à la production par le gouvernement et ses partenaires se chiffre à près de 10 milliards de FCFA.⁹⁹ En 2010, l'ensemble de ces actions se chiffre à 7 milliards de F CFA environ.

Encadré 6.1: La révolution du riz en Asie pourrait-elle se répéter en Afrique?

La révolution du riz en Asie a amélioré la vie de millions de ménages pauvres. A bien des égards, une révolution du riz a déjà eu lieu en Afrique, en particulier en Afrique de l'Ouest, où le riz devient une part croissante de l'alimentation africaine et les importations de riz continuent d'augmenter. Comme indiqué en haut, la production de riz a également fortement augmenté au Burkina Faso depuis la crise alimentaire. La croissance tirée par l'agriculture pourrait être particulièrement efficace pour réduire la pauvreté dans un pays comme le Burkina parce que ses pauvres travaillent de manière disproportionnée en milieu rural et dépendent de l'agriculture pour leur subsistance.¹⁰⁰ Les gains provenant de l'adoption des technologies du riz plus productives seraient importants, comme ils pourraient augmenter les revenus agricoles et baisser les prix des aliments de base pour les consommateurs.

La révolution du riz de l'Asie a été fondée dans les innovations technologies, les meilleures pratiques de culture et

⁹⁸ Un coût de décorticage de 45 FCFA/kg

⁹⁹ CPSA, 2010.

¹⁰⁰ Larson, Otsuka, Kajisa, Estudillo and Diagne, *Can Africa Replicate Asia's Green Revolution in Rice*, World Bank, 2010.

d'importants investissements dans la recherche qui doivent être répliqués au Burkina Faso. Le succès de l'Asie est due à l'amélioration des rendements, en particulier dans l'élevage des cultures et des pratiques de gestion de l'eau, ainsi que la nouvelle famille de variétés de riz développée par les chercheurs. Les rendements plus bas au Burkina Faso sont principalement dues au fait que beaucoup de son riz est toujours cultivé dans des conditions pluviales, plutôt que de parcelles irriguées, comme dans le cas de l'Asie. La technologie d'irrigation, avec une expansion des zones humides exploitées qui sont abondantes au Burkina Faso, améliorerait grandement les rendements de riz. Des percées dans le riz irrigué et semi-irrigué en Asie étaient le résultat d'années d'accumulation de connaissances scientifiques et de bonnes méthodes de production. La révolution du riz asiatique n'a pas eu lieu grâce à une seule innovation ou une seule politique, c'était le résultat des efforts durables et soutenus dans la recherche du riz qui a duré quatre décennies.¹⁰¹ Des générations successives de riz moderne développées en Asie ont été construites sur des innovations précédentes et ont intégré le potentiel de rendement, des traits résistants aux ravageurs et maladies, des périodes de maturation précoce, des qualités privilégiées par les consommateurs et, plus récemment, l'utilisation de la biotechnologie. Même sans la recherche et un tel développement, la mise à niveau des techniques agricoles fondée sur la technologie moderne utilisée en Asie serait possible à court terme au Burkina. Par exemple, l'adoption des engrais chimiques, des graines améliorées et élevées pour des conditions locales et des pratiques de gestion des cultures efficaces pourraient tous augmenter la production et les rendements.¹⁰²

L'alimentation, les marchés et la géographie en Afrique sont beaucoup plus hétérogène qu'en Asie, néanmoins les leçons importantes d'Asie peuvent être tirées et adaptées pour le Burkina Faso. Le rôle central du riz dans l'alimentation et la subsistance des pauvres en Asie (le riz représentait plus d'un tiers de l'apport en calories en Asie). Bien que la consommation et l'importation du riz soient en hausse en Afrique, notamment au Burkina, il est peu probable que le riz devienne aussi important pour l'alimentation et les revenus en Afrique comme en Asie. De même, il est probable que les différentes variétés de riz qui jouissent d'une popularité en Asie plairont de même façon aux consommateurs burkinabés. Aucune approche unique ne suffira pour l'ensemble du continent. Une approche sur mesure pour le Burkina devra être mise au point. Le riz aura un rôle plus important dans l'agriculture burkinabée. Comme en Asie, les petits exploitants burkinabés devraient bénéficier de l'augmentation de la demande locale et de l'expansion de la production des zones humides. Le potentiel de ces zones pourrait même être exploité par l'adoption des pratiques de production de base, par exemple la construction de murets, le nivellement, les inondations ou de plantation en ligne.¹⁰³ Lorsque les rendements et la production auront augmenté et la demande nationale sera satisfaite, les autorités burkinabés pourront envisager la possibilité de solliciter des marchés à l'étranger. Aucun excédent généré par des rendements plus élevés, cependant, n'aurait pas nécessairement des nouveaux marchés immédiatement. Les investissements publics dans les infrastructures de transport et de communication permettraient de relier les marchés et les centres de populations aux producteurs de riz. En Asie, des avancements au niveau de la technologie encouragent directement des marchés existants du riz. Les gains de productivité au Burkina Faso, par conséquent, doivent être accompagnés par des politiques de soutien qui répondent à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Au bout de compte, le potentiel inexploité du Burkina Faso dans la filière riz doit être conçu à l'égard de la recherche et du développement, ainsi que l'irrigation, les infrastructures, l'éducation et les institutions qui soutiennent les marchés. En profitant des meilleures pratiques en Asie, le Burkina doit aussi intégrer les conditions et préférences locales dans chaque transfert de technologie et de méthodes.

6.14. La relance de la production rizicole initiée en 2008 a permis une amélioration des performances de la riziculture au Burkina au cours de ces dernières années, même si elle ne couvre pas la demande nationale. Les productions ont atteint un niveau record de 270.658 tonnes pour une superficie emblavée de 88 813 ha soit un rendement moyen de 3.048 tonnes en 2010. Cette production ne couvre cependant que 30,4 pour cent des besoins de consommations en riz estimé à 506.724 tonnes de paddy. L'augmentation de la production rizicole a donc toujours été un enjeu stratégique dans la politique nationale de sécurité alimentaire. Pour se faire, une stratégie nationale de développement de la riziculture (SNDR) a été élaborée en 2011 par le Gouvernement du Burkina Faso. Cette politique a été réaffirmée dans le Programme National du Secteur rural (PNSR), cadre de référence pour toutes les interventions publiques dans le secteur rural dans la Stratégie de Croissance

¹⁰¹ Ibidem.

¹⁰² Ibidem.

¹⁰³ Ibidem.

Accélérée pour le Développement Durable (SCADD). La SNDR vise à faire de la riziculture un des leviers certains pour l'atteinte de la sécurité alimentaire du pays.

6.15. L'objectif global de la SNDR est de contribuer à une augmentation durable de la production nationale de riz en quantité et en qualité afin de satisfaire aux besoins et exigences des consommateurs. De façon spécifique, il s'agit d'intensifier et accroître la production rizicole ; d'améliorer la qualité du produit fini mis sur le marché et de renforcer les capacités des acteurs de la filière riz. Les axes stratégiques identifiés dans le cadre de l'atteinte des objectifs de la SNDR sont l'accroissement des superficies exploitées, l'intensification durable de la production rizicole, la valorisation de la production rizicole et la recherche et la diffusion de l'appui-conseil et du renforcement des capacités des acteurs.

C. LA FILIERE ANACARDE

6.16. L'anacardier est le sous-secteur « oléagineux » le plus récent au Burkina Faso et maintenant représente le quatrième marché d'exportation du pays. La noix de cajou est le fruit de l'anacardier et les plus grands peuplements si situent au Sud-Ouest. Les premières plantations ont été réalisées vers 1960 par le Centre Technique Forestier Tropical (CTFT) dans le cadre de la recherche. L'anacardier a été longtemps considéré comme une essence plus forestière que fruitière. En 1997, le gouvernement a lancé un programme de développement de la filière de l'anacarde, avec pour objectif, la mise en terre de 100.000 de plants, ce qui aura eu pour résultat l'accroissement de la production constatée au début des années 2001-2002. Sur cet objectif de 100.000 de plants, environ 500.000 pieds d'anacardiens ont été plantés dans l'Ouest et le Sud-ouest. Les données du RGA (Recensement Général Agricole) dénombraient en 2008, 61272 vergers d'anacarde au Burkina Faso, dont 53604 (soit 87,5%) étaient en « culture pure » et 7668 (12,5%) en association avec d'autres cultures ; 97 % d'entre eux étaient localisés dans les régions des Cascades, du Sud-ouest, des Hauts-bassins et du Centre-ouest. La taille des vergers varie de 0,5 ha à 50 ha, la majorité se situant dans les groupes 2-5 ha et 5-10 ha. Depuis quelques années, de très grandes plantations (jusqu'à 300 ha) ont été mises en place par des entreprises agroalimentaires. La plupart de ces plantations se situent dans les provinces du Ziro et de la Sissili (région Centre-ouest) ; leur nombre et leur superficie totale ne sont pas connus. De nos jours, le rendement des noix de cajou est estimé à 300 à 400kg/ha sur le plan national pour une production annuelle estimée à 30 000 tonnes environ.

6.17. Les exportations de noix de cajou sont estimées d'avoir fluctuées entre 500 et 7.000 tonnes entre 1997 et 2007, mais en générale elles sont en hausse. L'essentiel de la production nationale (environ 90 %) est exportée sous forme de noix brutes et seule une très faible part de la production est transformée et/ou consommée au niveau local. La demande extérieure potentielle est évaluée à environ 500.000 tonnes en amandes blanches.¹⁰⁴ Cette demande est en forte croissance et répartie comme suit : Inde (30 pour cent), Amérique du Nord (25 pour cent), UE (17 pour cent), Chine (6 pour cent), Reste Asie (6 pour cent), reste du monde (16 pour cent). Les exportations sont estimées à 23 000 tonnes pour les noix brutes et 3 000 tonnes pour les amandes blanches.¹⁰⁵ Les tableaux 6.4 et 6.5 donnent les destinations et les quantités de l'acajou du Burkina Faso. L'essentiel des exportations de la noix de cajou sans coques se fait avec les Pays-Bas et les Etats Unis d'Amérique, tandis-que les noix en coques sont destinées vers trois autres pays que sont Singapour, l'Inde et la Ghana. En 2012, la noix de cajou représentait 1,5 pour cent (16.730.000.000 FCFA) des exportations totales du pays et occupait le

¹⁰⁴ Staistika 2010.

¹⁰⁵ Douane, 2011.

quatrième rang après l'or, le coton et le sésame. La concurrence est quasiment inexistante pour l'amande, car la demande est largement supérieure à l'offre. Cependant, le Burkina Faso est un petit exportateur d'amandes de cajou par rapport à plusieurs pays de la côte ouest-africaine, comme Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Bénin, le Nigeria, le Sénégal et le Ghana. Tous ces concurrents partagent l'accès à la mer qui facilite les exportations vers l'Inde, où les amandes de cajou sont traitées.

6.18. Les marchés de l'amande de cajou sont en expansion dans tout le monde, mais il y a beaucoup de pays producteurs et de transformation, dont la plupart bénéficient d'avantage de coûts par rapport au Burkina Faso, surtout pour le transit et le transport maritime. Les efforts de développement au Burkina devront tout d'abord exploiter totalement les vergers d'anacarde existants. L'élan et l'enthousiasme pour le traitement de l'amande de cajou en Afrique est en croissance grâce à l'économie de l'industrie actuelle, l'impact potentiel sur le développement et les perspectives pour le marché international de l'amande de cajou. Le marché de l'amande de cajou a augmenté à un taux d'environ 5 pour cent au cours des 15 dernières années. Alors que les prix ont fluctué, ils ont été plus ou moins stables à long terme, car l'amande de cajou représente un marché haut de gamme. Il est probable que la demande accroisse grâce à ses avantages pour la santé, sa commodité et son goût qui sont tous des thèmes principaux des consommateurs aux Etats-Unis et l'UE, ainsi que la hausse du pouvoir d'achat des pays émergents et l'utilisation traditionnelle de l'amande de cajou comme ingrédient dans tout le monde.

Tableau 6.4: Destinations des noix de cajou sans coques en millions de FCFA (Poids en milliers de tonnes)

	2011		Poids	2012		Variation
	Valeur	Part		Valeur	Part	
MONDE	2713,9	100,0%	3,1	3 105,5	100,0%	14,4%
PAYS-BAS	992,1	36,6%	0,7	1 827,3	58,8%	84,2%
GHANA	49,1	1,8%	1,2	465,8	15,0%	849,6%
TOGO	0,0	0,0%	0,7	221,6	7,1%	-
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	382,1	14,1%	0,0	170,4	5,5%	-55,4%
COTE D'IVOIRE	0,0	0,0%	0,1	107,0	3,4%	-
TOTAL (5 pays)	1 423	52,4%	3	2 792	89,9%	96,2%

Source : DGC, à partir des données de l'INSD

Tableau 6.5: Destinations des noix de cajou en coques en millions de FCFA (Poids en milliers de tonnes)

	2011		Poids	2012		Variation
	Valeur	Part		Valeur	Part	
MONDE	26 419,4	100,0%	45,9	13 624,9	100,0%	-48,4%
GHANA	5 000,3	18,9%	18,7	5 094,5	37,4%	1,9%
SINGAPOUR	11 829,7	44,8%	15,1	4 831,6	35,5%	-59,2%
INDE	3 582,7	13,6%	4,5	1 470,7	10,8%	-59,0%
VIETNAM	1 882,2	7,1%	3,1	1 299,8	9,5%	-30,9%
TOTAL (4 pays)	22 294,9	84,4%	41,4	12696,6	93,2%	-43,1%

Source : DGC, à partir des données de l'INSD

6.19. Le Burkina Faso a une capacité de transformation limitée qui pourrait encore être mise à profit. La transformation se fait essentiellement dans six unités situées dans les régions des Cascades et des Hauts-bassins. La plus grande société est SOTRIAB, la Société de Transformation Industrielle de l'Anacarde à Banfora qui a une capacité de transformation d'environ 1.000 tonnes. Deux autres unités sont fonctionnelles, l'une basée à Bobo-Dioulasso, la Société de Transformation Industrielle de l'Anacarde (ANATRANS), avec une capacité de transformation de 3.500 tonnes et l'autre, basée à Kampti, dans la région du Sud-ouest avec une capacité de 400 tonnes. Parallèlement à ces unités de transformation, de nombreux groupements de transformatrices artisanales existent depuis longtemps dans les zones de Diéri, Orodara, Bobo-Dioulasso et plus récemment dans la Sissili et au Sud-ouest. Il existe aussi une Association Nationale des Transformateurs de l'Anacarde (ANTA). Pour le moment, seulement 10 pour cent des noix brutes sont transformées.

6.20. L'expansion de la capacité de traitement du Burkina permettrait au pays de se positionner comme un exportateur d'amandes de cajou qui générerait des emplois et des revenus plus importants. L'Afrique cultive plus de 40 pour cent de la récolte d'amandes de cajou du monde, jusqu'à 90 pour cent de ces amandes brutes sont exportées pour qu'elles soient transformées à l'étranger, principalement en Inde et au Vietnam (Encadré 6.2). L'Inde et le Vietnam représentent la majorité du marché mondial pour l'amande de cajou transformée, également en termes de la transformation et de l'exportation. Les amandes de cajou de l'Afrique de l'Ouest sont traitées en Inde et au Vietnam et sont expédiées à l'Europe et aux Etats-Unis pour la torréfaction, le salage et la vente au détail. Toutefois, la hausse des coûts de main-d'œuvre en Inde et au Vietnam pose des défis pour leurs perspectives à long terme pour la transformation et il est prévu qu'à moyen terme, l'Inde et le Vietnam seront en mesure de couvrir eux-mêmes leurs besoins en matières premières et ils n'auront plus besoin de les importer. Cela laisse une place ouverte pour les exportateurs burkinabé d'amandes brutes s'ils réussissent à renforcer leur capacité de transformation et à transformer plus de leurs produits eux-mêmes, profitant ainsi de leur proximité aux marchés américains et européens. La transformation des amandes brutes en Afrique de l'Ouest créera des milliers d'emplois et améliorera l'économie grâce à la génération de change. On estime que, si la récolte d'amandes de cajou est transformée à l'intérieure, plus que 150 million de dollars seraient générés en valeur ajoutée, ainsi que 25.000 nouveaux emplois qui bénéficierait en particulier des femmes des zones rurales. L'Afrique de l'Ouest compte pour environ 85 pour cent de la récolte du continent. De plus grands efforts de transformer ont été réalisés ces dernières années. Depuis 2011, trois nouvelles usines de transformation mécanisée ont ouvert dans la région, dont la plus grande se trouve à Bouaké en Côte d'Ivoire. Elle est capable de traiter 30.000 tonnes par an et emploie 2.400 personnes.

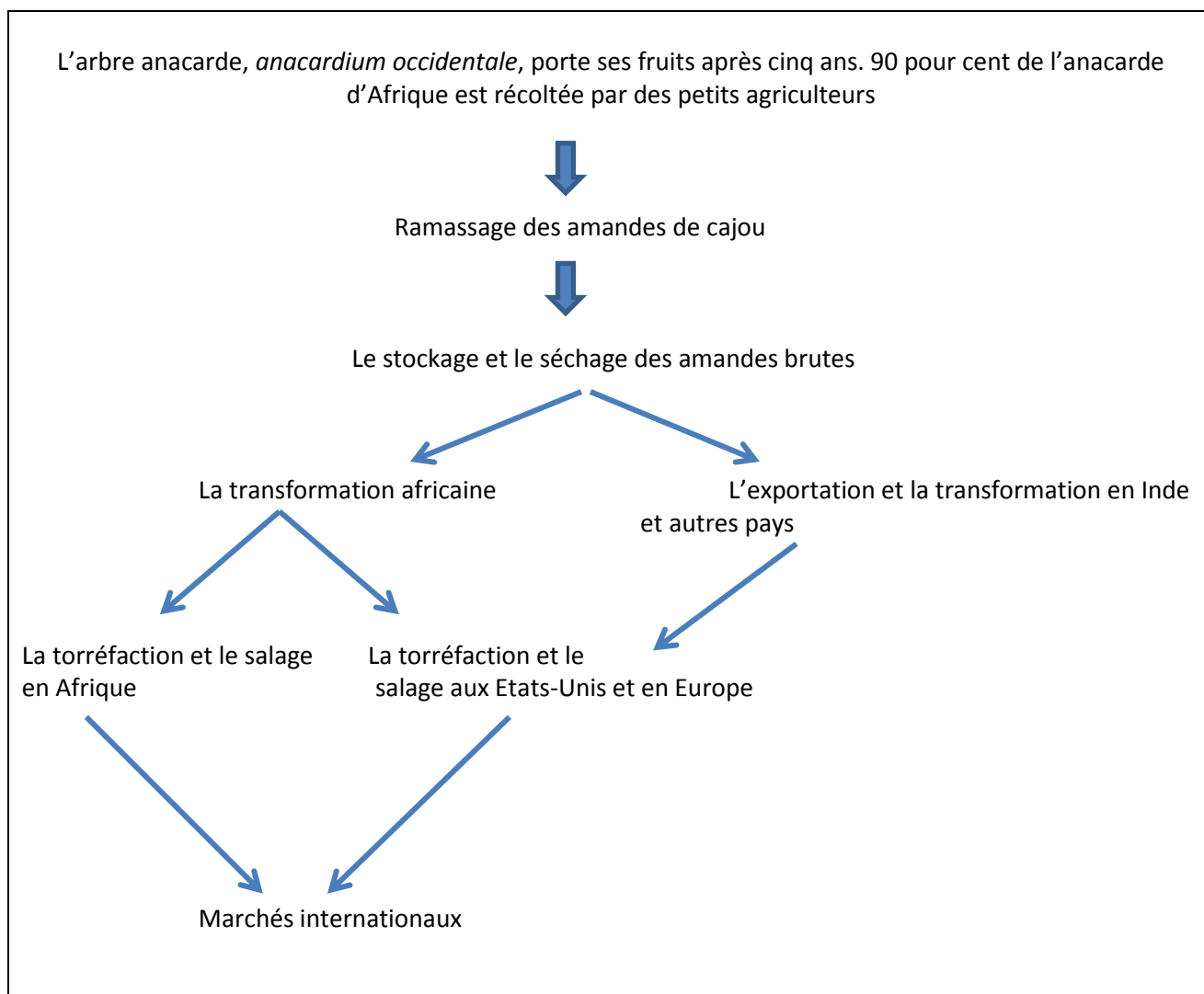
6.21. La plupart des producteurs sont membres d'associations villageoises, de groupements, d'unions ou de coopératives dont le degré de fonctionnement est très variable. Il existe actuellement une représentation nationale des producteurs (Union nationale des producteurs d'anacarde du Burkina Faso, UNPA-BF). Trois groupes d'acteurs sont impliqués dans l'exportation de l'amande de cajou au Burkina Faso. Le premier groupe exporte des produits certifiés (bio et/ou équitable) et il s'agit de Gebana Afrique et Burkinature basés à Ouagadougou qui répondent principalement à des demandes de clients européens. Le deuxième groupe exporte les amandes blanches conventionnelles. Ce sont pour la plupart des transitaires qui acheminent le produit des unités de transformation vers les clients; parfois, le client achète les amandes « bord usine » et se charge du transport. Le troisième groupe exporte les noix de cajou brutes. Il s'agit surtout de grossistes/exportateurs basés à Bobo et Ouagadougou qui travaillent avec les collecteurs pour le stockage et acheminent les noix jusqu'aux ports par leur propre moyen ou par l'intermédiaire de transitaires. Les « acheteurs étrangers occasionnels » viennent généralement du Mali, de la Guinée, du Ghana et de la Côte d'Ivoire pour s'approvisionner dans le but de compléter leur commande. Les acheteurs occasionnels internationaux sont généralement des Indiens qui n'appartiennent pas aux sociétés d'exportation mais qui passent au Burkina Faso en se rendant en Côte d'Ivoire. Ils

s'approvisionnent aussi chez les pisteurs collecteurs et les commerçants grossistes. Enfin, les pisteurs collecteurs sont composés des collecteurs installés dans les villages et des pisteurs qui parcourent les zones de production à la recherche de noix à acheter sur instruction d'un acheteur. Ils approvisionnent généralement les commerçants grossistes, les acheteurs occasionnels et les exportateurs et ils sont en relation avec tous les acteurs de la commercialisation.

6.22. Malgré cette performance, quelques contraintes minent encore les maillons de la filière. Au niveau de la production, les principales demeurent : la baisse de la pluviométrie et la mauvaise répartition des pluies, le non-respect des bonnes pratiques agricoles, la faible productivité des arbres, le faible niveau d'organisation des producteurs, l'insuffisance d'encadrements techniques des acteurs, le non-respect des contrats par certains producteurs. Au niveau de la transformation, on peut noter : l'accès difficile aux emballages adaptés (sacs en jute), l'insuffisance de matière première, le faible maîtrise des techniques de transformation, l'insuffisance de valorisation des sous-produits. Concernant la commercialisation, les contraintes se résument à l'instabilité des prix au niveau national et international et aux mauvais traitements post-récolte des noix chez le producteur et chez les commerçants grossistes. En outre, le marché de l'anacarde est difficile. Les producteurs reviennent souvent sur des contrats à terme conclu avec des commerçants afin de vendre à d'autres à un prix légèrement plus élevé, ce qui crée une incertitude au marché. Une telle pratique est la preuve que les marchés agricoles au Burkina restent simplistes et peu fiables. Cela peut être en partie stimulé par les prix bas et volatiles de l'amande de cajou qui ne parvient pas à inciter les agriculteurs à suivre des meilleures pratiques. En 2011, un kilo d'amandes de cajou brutes a culminé à environ 500 FCFA au Burkina Faso, mais en 2012, ce chiffre est tombé à environ 200 FCFA.

6.23. Cette incertitude pour les opérateurs et les producteurs, cependant, ne peut pas durer beaucoup plus longtemps. En dépit des difficultés, les potentialités du secteur de l'anacarde se résument par l'engouement des acteurs directs à améliorer leurs pratiques, l'existence des structures d'appui technique et de financement, l'intérêt manifeste du gouvernement et de ces partenaires au développement pour la promotion de la filière à travers la mise en œuvre des projets et programmes et la croissance demande internationale, l'existence de mesures fiscales incitatives (pas de taxes sur l'exportation de l'anacarde) et l'existence de relations commerciales avec le marché Européen. L'amande de cajou reste la collation de noix la plus populaire du monde et comme la demande continue d'augmenter dans tout le monde, cette filière semble d'autant plus attrayant pour la création d'emplois et la réduction de la pauvreté.

Encadré 6.2 : Chaîne de valeur de l'anacarde



D. LA FILIERE MANGUE

6.24. La filière mangue occupe une place primordiale dans la production fruitière au Burkina-Faso. La production annuelle est comprise entre 120.000 et 250.000 tonnes sur 12.250 ha avec un potentiel commercialisable estimé à 100.000 tonnes, pourtant, le Burkina Faso exporte moins de 10.000 tonnes annuellement. Pendant les années 80, le Burkina Faso était parmi les plus gros producteurs d'Afrique de l'Ouest. Aujourd'hui, elle a perdu sa place. De nos jours, le label Burkina est devenu un label par défaut. On achète les mangues au Burkina Faso pour honorer les contrats avec d'autres pays. Au niveau de l'exportation de la mangue fraîche vers l'Union Européenne, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Ghana et le Mali sont les plus gros exportateurs en Afrique de l'Ouest. On peut aussi citer la Guinée et la Gambie. Le Burkina exporte moins de 10.000 tonnes annuellement — 6.500 tonnes en 2010, 7.000 tonnes en 2011 et 8.800 tonnes en 2012, pour une contre valeur respective de 2,646, 2,517 et 3,08 milliards de FCFA (tableau 6.6). Bien que les quantités exportées aient une tendance haussière, les recettes d'exportation évoluent en dents de scies. Le Burkina Faso est connu traditionnellement pour ses mangues "*Amélie*", variété qui s'était particulièrement bien adaptée à l'Afrique de l'Ouest. Mais depuis une dizaine d'années, du fait que le marché européen s'est tourné vers

Tableau 6.6 : Production et exportations de la mangue du Burkina Faso

Pays de destination	2012		2011		2010		2009	
	Poids net (kg)	Valeur FOB	Poids net (kg)	Valeur FOB	Poids net (kg)	Valeur FOB	Poids net (kg)	Valeur FOB
ALLEMAGNE	461360	410188198	412 060	453 135 754	157997	249646543	107129	88379010
BELGIQUE	145 419	215 882 626	328 904	298 304 844	5004	26947178	484704	229813848
COTE D'IVOIRE	48420	92290834	9 500	1 525 602	168960	88387320		
FRANCE	582572	257531438	607 205	281 888 772	1344103	710217875	1337628	615963794
GHANA	613 000	38 931 463	932 000	42 400 000	420554	15692635	21627	114211622
JORDANIE			331	302 108				
MAROC	140 160	32 820 274	96 000	62 703 278	63360	39483363	147840	81081374
MONACO	122 840	27 185 527	71 040	18 712 467				
NIGER	2 574 000	21 120 000	2 808 000	23 040 000	1989000	17020000	1989000	22270000
PAYS-BAS	3 855 654	1 949 873 347	1 660 980	1 329 058 374	2237939	1441347125	603312	328264696
SUEDE	2 773	4 365 904	1 992	2 897 309	1989000	17020000	1150	1712998
SUISSE			400	1 012 500	9759	41011080	7841	40800581
IRLANDE					1000	774400		
LIBAN					180000	4464000	220000	6322500
RUSSIE	21 120	9 462 287						
ALBANIE	19 510	4 565 000						
EMIRAT ARABE	180 000	4 100 000						
GABON	4 420	628 200						
LIBIE	9 500	5 372 800					2990	1362500
KOWEIT	3 300	5 740 118						
Total	8784048	3080058016	6 928 412	2 514 981 008	8566676	2652011519	4923221	1530182923

des variétés dites "colorées", ou encore "Floridiennes" (les variétés *Kent* et *Keitt*), le Burkina Faso s'est adapté à cette nouvelle demande du marché par la mise en place de nouvelle plantation et le sugreffage des plantations existantes.

6.25. L'Ouest du Burkina Faso est la grande zone de production de mangue. Cette zone est bien adaptée à la culture du manguier, qui a besoin de 600 à 1000 mm d'eau par an. La production de la mangue fait partie des systèmes agricoles traditionnels et elle est principalement cultivée dans de petites exploitations. Différentes catégories de qualité de mangue sont exportées depuis le Burkina Faso : des mangues certifiées biologiques/issues du commerce équitable ainsi que des mangues classiques. En outre, une part importante des mangues est transformée en mangues séchées, jus ou pulpe, pour les marchés intérieurs et à l'exportation. Il existe un important potentiel d'exportation très important, pourvu qu'il maîtrise mieux sa production et le marché au niveau international.

6.26. L'introduction de variétés tardives et précoces a permis d'étaler la production du mois de février au mois d'août, selon les espèces, avec une concentration en avril, mai et juin. La production de la mangue est saisonnière. L'étalement des productions permet de fournir les marchés ivoiriens, ghanéens et européens sur différentes périodes au cours de l'année.

Table 6.7 : Evolution de la production en fonction des différentes variétés de mangue au Burkina Faso

Variété	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
AMELIE							
KENT							
KEITT							
BROOKS							
VALENTIA							

Source : Guide d'exportation de la mangue au Burkina Faso (PAFSP)

6.27. Le secteur de la mangue au Burkina Faso est de manière générale structuré comme suit : dans les villages, les producteurs sont organisés en groupes d'agriculteurs villageois et plusieurs groupes forment une coopérative. Au niveau national, les producteurs se sont réunis dans diverses associations et groupements professionnels. On peut citer en autres qui ont été tous fondés de 2006 à 2011, par exemple l'association des professionnelles de la mangue du Burkina en 2006 (APROMA-B), l'association des professionnelles de la transformation de la mangue du Burkina en 2009 (PTRAMA-B), l'union nationale des producteurs de la mangue du Burkina en 2010 (UNPM-B), l'association pour la promotion du maraîchage au Burkina Faso (APM-B), et l'association nationale des exportateurs de la mangue.

6.28. La filière compte de nombreux atouts mais son exploitation est confrontée à des contraintes spécifiques. Ils s'agissent de : (i) la très faible capacité institutionnelle et de gestion des organisations professionnelles des acteurs à tous les niveaux, (ii) la connaissance très limitée, voire inexistante des mécanismes d'exportation et des exigences des marchés extérieurs par les acteurs et leurs organisations professionnelles, (iii) le peu de cas des soucis relatifs à la qualité des produits, (iv), le coût élevé des emballages destinés à l'exportation (parce que grevés de la TVA), (v) et la mouche de mangue qui pose des problèmes à l'exportation de la mangue fraîche.

6.29. La stratégie nationale d'exportation (SNE) a identifié pour la mangue 5 chaînes convergentes mais distinctes par leurs portées, les créneaux et marchés desservis et la spécificité de leurs chaînes de valeur. Elles sont (i) la chaîne d'approvisionnement de la mangue d'exportation

par voie maritime sur les marchés européens, (ii) la chaîne d'approvisionnement de la mangue séchée pour l'approvisionnement des marchés internationaux, (iii) la chaîne d'approvisionnement de la mangue pour les exportations par voie aérienne sur les marchés internationaux, (iv) la chaîne d'approvisionnement de la mangue pour l'approvisionnement des marchés urbains dans la sous-région et (v) la chaîne d'approvisionnement des produits de transformation de la mangue pour l'approvisionnement des marchés urbains au niveau national et sous-régional : jus, confitures et vinaigre.

6.30. La chaîne d'approvisionnement de la mangue d'exportation par voie maritime sur les marchés européens présente le plus fort potentiel de développement. La production abondante, la diversité variétale et la qualité intrinsèque du produit, liée aux conditions pédoclimatiques favorables pour la culture de la mangue au Burkina Faso, sont les principales sources de compétitivité de la filière. Les principaux défis pour la compétitivité de cette chaîne sont liés à la gestion de la logistique multimodale d'exportation (terrestre-ferroviaire/maritime fluviale/ aérienne). La chaîne d'exportation par bateau est directement concurrencée par les réseaux d'exportation des autres pays de la sous-région, notamment la Côte d'Ivoire, le Sénégal, la Guinée et le Mali mais aussi par les mangues en provenance de l'Amérique latine. En outre, la disponibilité des fruits des variétés colorées est un fort avantage, car elles sont beaucoup plus demandées sur le marché international (Kent et Keitt). Les normes de qualité imposées par les marchés d'exportation sont aussi un grand défi.

6.31. La chaîne d'approvisionnement de la mangue séchée pour l'approvisionnement des marchés internationaux. Elle s'agit de la chaîne d'approvisionnement de la mangue transformée par le séchage, utilisant des technologies de séchage et de conditionnement de type semi-industriel. Le Burkina Faso jouit d'une position de leadership sur cette chaîne d'approvisionnement pour les origines ouest africaines. Cette chaîne d'approvisionnement porte aussi bien sur les mangues naturelles séchées bio ou standards et sur le marché de l'équitable, mais également à travers les circuits commerciaux conventionnels.

6.32. La chaîne d'approvisionnement de la mangue pour les exportations par voie aérienne sur les marchés internationaux s'agit d'une chaîne d'approvisionnement où le Burkina Faso peut occuper une position confortable parmi les origines ouest africaines. La chaîne concerne les variétés Amélie, Kent et Keitt, exportées par avion en Europe en particulier la Belgique, la Hollande, la Grande Bretagne, la France et l'Allemagne mais aussi sur d'autres marchés internationaux, notamment au niveau des pays du Maghreb (Libye) et du Moyen Orient (Arabie Saoudite, Émirats Arabes Unis). La compétitivité de la filière est étroitement liée à la disponibilité de fret aérien à des tarifs compétitifs. Ce créneau de marché est d'autant plus exigü du fait des clients exigeant en matière sanitaire et phytosanitaire et des calendriers d'approvisionnement appropriés pour les distributeurs internationaux qui ont des contrats avec des supermarchés et superettes spécialisés en fruits. Il serait judicieux que le Burkina explore davantage les marchés suivants, dont le taux de croissance 2004-2008 des importations de mangue sont considérables à savoir : l'Islande (54 pour cent), le Luxembourg (44 pour cent), la Belgique (42 pour cent), la Hollande et l'Allemagne avec chacune 25 pour cent, surtout en fréquentant les grandes foires agroalimentaires telles que Anuga de Cologne, SIAL, Salon OCI des produits alimentaires de Djedda, World Food Moscow, et les foires régionales africaines, mais également en organisant des missions spécialisées de prospection dans les pays du Golfe et de l'Europe de l'Est.

6.33. La chaîne d'approvisionnement de la mangue pour l'approvisionnement des marchés urbains dans la sous-région, particulièrement pour les variétés Kent, Keitt et Amélie en termes de volumes. Il s'agit de la chaîne d'approvisionnement la plus importante de la filière mangue principalement. La chaîne d'approvisionnement des produits de transformation de la mangue pour l'approvisionnement des marchés urbains au niveau national et sous-régional utilise généralement des

technologies et des procédés semi-industriels, elle concerne essentiellement la transformation de la mangue en jus et en confiture destinés principalement au marché national, et récemment sous-régional avec l'entrée en production d'une nouvelle usine moderne « DAFANI ». Les principaux clients du Burkina Faso à cet égard sont le Niger et le Mali. Mais la filière souffre d'une faible valorisation du produit commercialisé sur les marchés extérieurs.

6.34. L'analyse de la structure de coûts de la mangue du Burkina¹⁰⁶ en 2007 avait montré le manque de compétitivité de la mangue du Burkina comparativement à celle du Pérou et du Brésil sur le marché de Rungis en France. La compétitivité d'un produit peut être définie comme étant d'une part sa capacité à se différencier de ses concurrents aux yeux du client et d'autre part la possibilité de l'acquérir à moindre coût tout en générant des bénéfices. Elle est un facteur clé du commerce international. En effet, le prix du Kg de la mangue du Burkina ressortait à 1.035 CFA/Kg par avion et 515 CFA/Kg par bateau. En comparant avec les prix de vente de la mangue du Pérou (772 CFA/Kg pour le bateau et 3.248 pour l'avion au mois de février 2007) et du Brésil 655 F/Kg pour le bateau et 1.000 F pour l'avion au mois de février) sur le marché européen (Tableau 6.8 et 6.9) cette étude émettait déjà des réserves sur les chances de la mangue du Burkina.

6.35. La compétitivité globale de la filière mangue pourrait être améliorée si les réformes importantes sont réalisées. Des recommandations avaient été faites afin de mieux maîtriser les coûts notamment : la réduction de prix chez le producteur, la suppression de la fonction de pisteur et sa prise en charge, soit par l'exportateur lui-même soit par les organisations paysannes ou par l'interprofession. Enfin, la réduction des charges du terminal pourrait miser beaucoup plus sur des économies d'échelles.

6.36. Le « Suivi commercial des mangues du Burkina Faso sur les marchés européens commandité par le PAFASP en 2011 » a fait encore ressortir l'existence de problèmes au niveau de la qualité et du conditionnement. Des recommandations ont été faites et des efforts devraient être faits, particulièrement sur la sélection des fruits destinés à l'exportation, afin que leur qualité corresponde mieux aux exigences des marchés. Cette amélioration est contraignante, car elle doit bien sûr tenir compte des dispositions réglementaires, notamment en matière phytosanitaire (essentiellement mouche du fruit) mais aussi des conditions locales d'approvisionnement des structures d'exportations. En outre, l'amélioration de la qualité des expéditions, tant au niveau individuel des entreprises qu'au niveau général de l'origine, forgerait une image plus positive du potentiel burkinabé d'exportation.

Tableau 6.8 : Synthèse des coûts à l'exportation de la mangue fraîche

Structures des coûts de la mangue par avion		Structure des coûts de la mangue par bateau	
chez le planteur		chez le planteur	
Investissement +		Investissement +	
Charges courantes +	109 FCFA/Kg	Charges courantes +	109 FCFA/Kg
Résultats net d'exploitation		Résultats net d'exploitation	

¹⁰⁶ Conduite par le PAFASP

Chez le collecteur ou le pisteur		Chez le collecteur ou le pisteur	
- Récolte + - Trie + - Location camionnette + - Location de camion de transport + - Carburant camion + - Chauffeur + - Résultats nets d'exploitation	66 FCFA/Kg	- Récolte + - Trie + - Location camionnette + - Location de camion de transport + - Carburant camion + - Chauffeur + - Résultats nets d'exploitation	66 FCFA/Kg
Chez l'exportateur lui même pour l'expédition par avion		Chez le terminal fruitier	
- Coûts de conditionnement achat de cartons non inclus - Coûts des autres opérations	710 FCFA/Kg	- Coûts de conditionnement achat de cartons non inclus - Coûts des autres opérations	190FCFA/ Kg
Autres coûts définis : achats cartons par l'exportateur	150 FCFA/Kg	Autres coûts définis : achats cartons par l'exportateur	150 FCFA/Kg
Autres coûts non définis : commission de l'importateur	/	Autres coûts non définis : commission de l'importateur	/
Coût total moyen /KG par avion	1 035 FCFA sans charges de commission	Coût total moyen /KG par avion	515 FCFA/Kg sans charges de commission

Tableau 6.9: Comparaison des coûts et des prix internationaux / janvier à février

Pays de provenance	Variétés	Marché	Période	Prix moyen (FCFA)
Brésil par bateau	Keith	Rungis	6 février 2007	655
Brésil par avion	Kent	Rungis	12 dec 2006 au 9 jan 2007	1008,7
	Kent	Rungis	19 jan au 6 fev 2007	687,75
Pérou bateau	Kent	Rungis	2 au 16 janvier 2007	772,9
		Rungis	23 jan au 6 fev 2007	799,1
Pérou avion	Kent	Rungis	19 dec 2006 au 16 jan 2007	3248,8
		Rungis	23 jan au 6 fev 2007	3078,5

Encadre 6.3: Comment la technologie du transport pourrait accroître les exportations horticulturales – le succès au Mali et aux Etats-Unis

L'exportation des fruits et légumes burkinabés pourraient obtenir un coup de pouce grâce à l'utilisation de la technologie du transport de pointe, comme on l'a vu récemment au Mali et aux Etats-Unis. Des innovations de l'emballage, le revêtement, la bio-ingénierie et d'autres techniques qui retardent la détérioration des produits alimentaires ont aidé les exportations du Mali et des Etats-Unis à étendre les destinations de leurs exportations agricoles périssables. A la suite de ces innovations, maintenant les exportations horticoles américaines et maliennes voyagent plus loin et durent plus longtemps qu'avant.

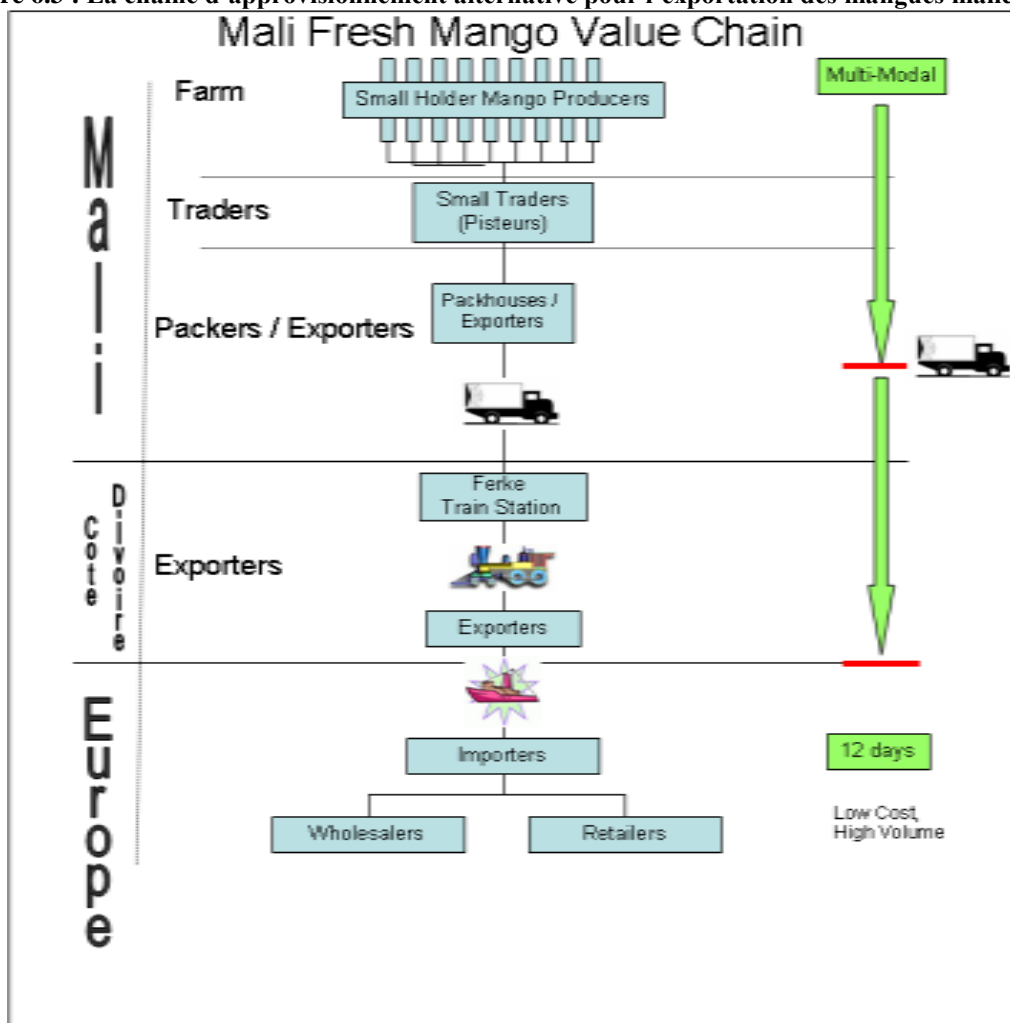
Les principales innovations au cœur de cette transformation sont la conteneurisation et un système de transport multimodal (aussi connu comme l'intermodalité, ce qui facilite l'exportation de produits frais et d'agir comme une alternative au fret aérien (Figure 4). Cette révolution dans le transport de produits périssables a pu contourner les coûts élevés associés au chargement et déchargement des biens. La combinaison de la conteneurisation, la manutention des conteneurs standardisés remplis de marchandises, plutôt que la manutention de la cargaison elle-même, et l'intermodalité, le transport des marchandises en reliant deux ou plusieurs modes de voyage, ont conduit à une réduction constante des coûts de transport du monde depuis les années 1950. La mise en œuvre de ces innovations a permis aux agriculteurs américains de vendre leurs produits périssables aux nouveaux marchés qu'ils n'auraient pas imaginé sans cette technologie. Ces produits horticoles représentent maintenant environ 20 pour cent des exportations de produits alimentaires et agricoles des Etats-Unis.¹⁰⁷ Dans le cas du Mali, une combinaison de transport routier, ferroviaire et maritime a transporté avec succès un volume plus élevé des exportations de mangues fraîches du Mali vers les marchés européens, en ouvrant la voie à l'accès du Mali au marché important et en expansion des périssables transportés par mer. Les mangues fraîches sont transportées dans des conteneurs réfrigérés qui peuvent être chargés sur des camions ainsi que des trains, ce qui permet aux produits d'être maintenus à la même température, sans interruption, du début à la fin. Le nouveau système a réduit de moitié le temps de transit de Sikasso à l'Europe du Nord à environ 12 à 15 jours (il avait été 25 à 30 jours auparavant) et a également diminué le taux de détérioration des mangues — un problème commun pour les frais exportations des pays comme le Mali et le Burkina Faso.

Les exportations de mangues fraîches du Mali a connu une augmentation de six fois en volume entre 1993 et 2008 grâce à des réformes novatrices dans la chaîne d'approvisionnement et du système de transport. Le Mali est un excellent pays de comparaison pour le Burkina Faso, car ils sont très similaires. Les deux pays sont enclavés, se trouvent en Afrique de l'Ouest et ont des industries d'exportation qui sont fortement tributaires de l'or, du coton et du bétail. Comme le Burkina, le Mali a un fort potentiel inexploité dans les produits agricoles non-traditionnels de grande valeur, tandis que ses conditions agro-climatiques lui rendent le candidat idéal pour une filière mangue en plein essor. Les obstacles, par exemple les coûts élevés du transport et l'infrastructure faible, rendent l'accès aux marchés étrangers difficile et freinent des industries d'exportations viables.

Avec le soutien des bailleurs de fonds, comme la Banque Mondiale, l'USAID et le secteur privé, le Mali a pu capitaliser sur des changements importants aux marchés d'exportation européens, en particulier la hausse de la demande pour les fruits frais et la prise de contrôle de fret maritime comme canal principale d'importation aux grands ports européens. Grâce à une chaîne d'approvisionnement plus forte, le Mali a pu servir ces marchés à une échelle beaucoup plus grande, ce qui génère des revenus plus élevés, des changes et des possibilités d'emploi pour le secteur. Le contournement du fret aérien, en outre, assure le transport de volumes plus importants en une fois, tout en réduisant l'empreinte carbone du commerce. La poursuite des investissements du secteur privé dans les vergers commerciaux et dans la transformation maintient le processus d'innovation, en assurant une plus grande capacité d'adaptation à l'évolution des marchés d'exportation.

¹⁰⁷ Mattoo, Mishra and Narain, *From Competition at Home to Competing Abroad: A Case Study of India's Horticulture*, World Bank, Oxford University Press, 2007: 39

Figure 6.3 : La chaîne d'approvisionnement alternative pour l'exportation des mangues maliennes



Comme culture de petits exploitants, la mangue a le potentiel d'améliorer directement la vie des producteurs et de leurs communautés. L'expansion de la filière a fourni aux agriculteurs du Mali une culture de rente alternative au coton, qui a donc réduit la pauvreté rurale dans les régions de mangue. La nouvelle chaîne d'approvisionnement, en outre, a établi des liens plus solides entre ces agriculteurs et le marché, qui a permis une plus grande connaissance et le renforcement des capacités, ainsi que des pratiques innovantes en amont et en aval de la chaîne de valeur.

Le redressement impressionnant du Mali peut servir d'exemple pour le Burkina Faso, car on voit que les contraintes géographiques et infrastructurelles peuvent être surmontés avec des solutions innovantes. Des nouvelles modalités de transport et de logistique qui permettent aux exportations d'être transportées dans de grands volumes et en bon état sont essentielles à ce succès. Le soutien des bailleurs de fonds et des partenariats public-privé peuvent améliorer et consolider les leçons apprises au long de la chaîne de valeur pour que les meilleures pratiques soient diffusées dans tout le secteur au niveau national et local.

E. AUTRES FILIERES — LES OIGNONS, LA GOMME ARABIQUE ET LE KARITE

6. 37. La filière oignon — La filière oignon s'affirme de plus en plus comme un important secteur de création d'emplois et de lutte contre la pauvreté. La production annuelle d'oignon varie entre 250.000 et 300.000 tonnes sur 5.000 ha de superficies maraîchères exploitées. C'est un secteur de production qui crée de nombreux emplois en milieu rural pendant la saison sèche et génère de revenus

substantiels pour les jeunes et les femmes qui assurent la commercialisation de l'essentiel de la production. Le chiffre d'affaire annuel total de l'oignon bulbe est d'environ 24.87milliards FCFA. En 2006, selon le recensement général de l'agriculture première phase, environ 100.000 ménages agricoles (7 pour cent de ménages agricoles du pays) pratiquaient la culture d'oignon en saison sèche contre 40.000 environ (2,7 pour cent) en saison pluvieuse. La culture de l'oignon s'est développée sur l'ensemble du pays, avec cependant des concentrations dans les régions du Nord, des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Ouest, du Plateau Central et du centre-nord qui représentent à elles seules 80 pour cent de la production totale nationale (tableau 6.10).

6.38. Le développement de la production de l'oignon représente un grand espoir pour l'emploi, la réduction de la migration et la réduction de la pauvreté en milieu rural. Le développement de la filière a engendré des changements dans la vie socio-économique des communautés et ménages dans les zones productrices. En général, l'amélioration du pouvoir d'achat a eu des incidences positives sur la sécurité alimentaire, la scolarisation et la santé. Les revenus de l'oignon ont souvent engendré de nouvelles activités génératrices de revenus, telles que le petit commerce, l'élevage et autres. Et en outre la culture d'oignon a promu l'organisation et la professionnalisation des producteurs, ce qui a aussi des incidences sur d'autres activités économiques.

Tableau 6.10: Evolution des superficies, rendements et productions de l'oignon de 2008 à 2012

	2008	2009	2010	2011	2012
Production en tonne	242.258	240.787	254.040	266.742	329.319
Rendement (t/ha)	21	25	19	22	23,5
Superficies (ha)	11.449	-	13.390	-	14.000

6.39. La dynamique de la commercialisation a beaucoup évoluée depuis 2011 notamment avec l'existence de l'interprofession oignon. On note trois niveaux d'organisation des producteurs. Il s'agit: des producteurs individuels ou privés, des groupements pré-coopératifs et des coopératives. En outre, d'autres structures interviennent indirectement, dans l'organisation de la filière par la distribution, le transport, l'appui financier et l'appui technique.

6.40. La saisonnalité des productions, leur périssabilité et le manque de moyens de stockage favorisent d'une part une grande variabilité des prix, d'autre part un grand écart entre le prix au producteur (bord champ) et le prix au consommateur. La situation du marché actuel de l'oignon est de type oligopsonne, avec les producteurs subissant des prix faibles imposés par un nombre réduit d'acheteurs. La valeur ajoutée de la filière est très inégalement répartie entre les acteurs de la production et ceux de la commercialisation. L'activité de production, qui selon les estimations occupe 80 à 90 pour cent des emplois ne reçoit que le 1/3 de la valeur ajoutée engendrée. Le maximum de la valeur ajoutée est fait par le marché.

6.41. Au niveau sous régional, la filière oignon s'intègre dans une dynamique régionale par sa participation à l'Observatoire Régional d'Oignon de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (ORO-AOC). Dans la chaîne de valeur de l'oignon, on distingue comme acteurs l'Etat, les producteurs, les commerçants et les transformateurs. Lorsque l'on cumule les exportations d'oignons entre 2009 et 2012, la Côte d'Ivoire est le principal partenaire suivi du Togo du Ghana et du Benin. L'année 2012 enregistre le record d'exportation vers la Côte d'Ivoire (17.153 tonnes). Si cette tendance se poursuivait dans les années avenir, l'oignon du Burkina s'installerait confortablement sur le marché Ivoirien. Il faut signaler que cette exportation est assurée en grande partie par les commerçants burkinabés mais certaines productions sont vendues directement aux acheteurs étrangers venus essentiellement, de la Côte-d'Ivoire, du Ghana et du Togo.

6.42. L'étalement de l'offre sur une période plus importante et le développement de la transformation sur une base compétitive permettront d'écouler davantage de produits sur le marché intérieur. Il convient cependant d'approfondir les investigations en raison de la forte compétitivité du Niger et des importations extra-africaines. On constate, malgré une production abondante au Burkina et dans la sous-région, que nombre de pays dont les pays producteurs, doivent importer de l'oignon d'Europe pour répondre à la demande interne. En outre, les importations d'oignons du Burkina Faso à certaines périodes indiquent l'existence de niches et d'efforts à accomplir pour les exploiter.

Tableau 6.11: Destinations de l'oignon en millions de FCFA (Poids en tonnes)

pays de destination	2012		2011		2010		2009	
	Poids Net	Valeur FOB	Poids Net	Valeur FOB	Poids Net	Valeur FOB	Poids Net	Valeur FOB
BENIN			191, 3	142,0				
COTE D'IVOIRE	16374,8	443,861	290, 7	12, 510			931,5	26,650
TOGO	750,000	90	750,0	90,0	65,3	8,960	375	45,000
GHANA	27,5	3,900	8,0	1, 280	32,9	4,014	38	4,860
France	0,750	0,620						
Total	17153,1	538,381	1 240,0	245, 790	98,25	12,974	1344,5	76,510

Source : Statistiques APEX

6.43. Les obstacles proviennent d'un certain nombre de contraintes liées à la production, à la conservation et à la qualité des produits. Au niveau de la production, on peut relever des problèmes de disponibilité des semences et d'approvisionnement en intrants et l'absence de crédit de campagne pour le financement des intrants. Un autre problème est les bas prix de l'oignon importé de l'Europe résultant de rendements à l'hectare supérieurs à ceux du Burkina Faso. En effet, les rendements atteignent facilement 40 tonnes à l'hectare dans ces pays, soit au moins le double de ceux observés au Burkina Faso. Cette forte productivité permet aux producteurs européens de concurrencer la production nationale.

6.44. Les problèmes de la conservation et de la qualité affectent l'achat de l'oignon burkinabé aux marchés locaux et internationaux. Au niveau de la conservation, les défis s'agissent des mauvaises conditions de stockage, de conditionnement et de transport entraînent des pertes importantes en cours d'acheminement. Les infrastructures sont l'un des facteurs déterminants de la production et de la commercialisation. Au niveau de la filière oignons, on déplore l'absence d'infrastructures de qualité. En effet, on peut noter le manque de moyens de conservation, de stockage et de transformation appropriés. Par exemple, il n'existe pas de moyens de stockage au froid qui auraient pu conserver la qualité des oignons jusqu'au lieu de consommation et mauvais état des pistes rurales rend difficile l'accès aux marchés et aux centres de consommation et renchérit les coûts de transport. En outre, la mauvaise qualité liée en partie aux techniques de production (insuffisante maîtrise de la fertilisation), affectant ainsi le goût, le calibrage et les qualités de conservation. Cette mauvaise qualité est aggravée par les conditions de stockage (pas de stockage au froid) et de transport (paniers au lieu de cageots). Par ailleurs, la compétitivité de l'oignon est affectée par une différence sensible de qualité par rapport aux oignons importés. Les problèmes de qualité affectent l'image de l'oignon local et en découragent l'achat, même lorsque les prix sont favorables au produit local.

6.45. Les conditions agro-climatiques du Burkina Faso et la non maîtrise des techniques de conservation de l'oignon par les producteurs ne permettent pas d'envisager un approvisionnement régulier de l'oignon au cours de l'année. Cela laisse ainsi la place aux oignons européens pour occuper le marché en période de soudure. La maîtrise de la distribution est également indispensable pour un meilleur écoulement des oignons. Cependant, force est de constater que les réseaux de distribution de l'oignon, aussi bien au niveau national que sous-régional, ne sont pas encore bien maîtrisés par les acteurs. Cela est dû en grande partie à la faible organisation des producteurs et des commerçants. Au niveau des accords commerciaux, les Accords de Partenariat Economique (APE) peuvent constituer un enjeu majeur pour l'oignon, en particulier par rapport à l'entrée sur le marché UEMOA des oignons en provenance des Pays-Bas exemptés de tout droit de douanes dans les différents pays. Cela pourrait rendre inopérants les efforts d'appui institutionnel et de développement à décider tant sur le plan régional que sur le plan national. Avant toute signature avec l'Union Européenne, les institutions nationale et régionale doivent préparer les APE afin d'assurer d'importantes compensations permettant d'augmenter la protection des produits agricoles en général, et des oignons en particulier.

6.46. En conclusion la filière oignons est un créneau porteur au vu de la croissance forte de la demande au niveau international et au niveau du Burkina Faso, l'oignon enregistre ces dernières années des productions de plus en plus importantes. Les débouchés existent dans la sous-région et au niveau international. Cependant, il existe quelques contraintes à une compétitivité affirmée des producteurs nationaux liées notamment à la qualité du produit, aux coûts de production, à la régularité de l'approvisionnement au cours de l'année et à l'organisation de la filière. En agissant sur les facteurs décisifs de marché, le Burkina Faso peut améliorer sa compétitivité au niveau sous-régional. Pour cela, il est nécessaire que les goulots d'étranglement aux niveaux institutionnel, infrastructurel, financier, du design et de la qualité soient levés.

6.47. La filière gomme arabique — Avec une production annuelle évaluée à 1000 tonnes par an, la part de la gomme arabique du Burkina Faso sur le marché international est insignifiante compte tenu de divers facteurs qui freinent le développement de la filière (Tableau 6.11). En effet, pour la période de 2004 à 2008, sur un volume de production mondiale estimé à 290 573 tonnes, le Burkina n'a exporté (selon les statistiques officielles) que 200 tonnes soit à peine 0,07 pour cent du volume exporté par les pays africains. La contribution de la filière au PIB est difficilement appréciable du fait que la gomme qui suit les circuits informels est beaucoup plus importante que celle exportée officiellement. Au cours des cinq dernières années, les statistiques disponibles font état de 82 tonnes de gomme exportées en moyenne par le Burkina Faso ; bien entendu ce chiffre ne prend pas en compte les quantités qui sortent par les frontières du Mali et du Niger.

6.48. Le Potentiel du pays est relativement important en peuplement d'espèces gommifères¹⁰⁸ qui couvrent environ 15.000.000 pieds sur une superficie estimée à 286.000 ha.¹⁰⁹ Selon l'annuaire statistique des PFNL réalisé par l'APFNL en 2012, la seule région du Sahel a produit au cours de

¹⁰⁸ Acacia senegal, Acacia laeta, Acacia seyal et Acacia dudgeoni

¹⁰⁹ Document de Plan décennal de développement de la filière gomme arabique au Burkina Faso, 2007

2012, 563.805 Kg de gommés pour un montant de 498 474 847 FCFA. De ce montant, 422.330.548 FCFA ont été alloués à l'achat d'aliments par les ménages.¹¹⁰

6.49. La cueillette de la gomme est pratiquée par des groupes vulnérables (les femmes, les jeunes, les bergers) parmi les plus pauvres de la population. Ces acteurs tirent des revenus additionnels substantiels de la filière. De ce fait la filière prend en compte les aspects genre et contribue au développement socio-économique des zones de production. L'APFNL dispose d'un répertoire d'une cinquantaine d'organisations de producteurs, plus d'une dizaine de faitières de collecteurs et de commerçants de gomme arabique. Une association d'envergure nationale, l'Association des Professionnels Exportateurs de Gomme Arabique (PEGA), représente l'ensemble des exportateurs de la gomme arabique. Au Burkina Faso, les possibilités de transformation de la gomme demeurent artisanales et se limitent essentiellement à l'emploi de la gomme dans les petites unités locales de transformation par exemple de la savonnerie et la teinture. Pour développer le potentiel de la filière, le Département de Technologie Alimentaire (DTA), a initié l'atomisation de la gomme arabique à travers son programme de recherche qui contrôle aussi la qualité de la gomme et fait de la recherche sur les utilisations et valorisations locales de la gomme.

Tableau 6.12: Exportation de gomme du Burkina Faso de 1999 à 2009

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Quantité (Kg)	15000	-	20 000	-	31 018	35 300	80 282	113 410	95 975	57 100	63 390
Valeur (X1000 FCFA)	7 500	-	7 940	-	17 408	12 560	7 681	39 375	16 737	12 778	17 507

6.50. Le développement de la filière gomme arabique est d'une grande importance pour les plus hautes autorités du pays depuis ces dernières vingt années. Il s'inscrit dans les différentes orientations du gouvernement en matière de développement (notamment le Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CLSP), la Stratégie de Croissance Accélérée pour un Développement Durable (SCADD), le Programme Pays de Gestion Durable des Terres (GDT), la Politique Nationale en matière d'Environnement (PNE), le Programme Décennal d'Action de l'Environnement et du Cadre de Vie 2006 – 2015 (PDA/ECV). Il s'insère également dans la Stratégie Nationale de Promotion et de Valorisation des PFNL et précise davantage les orientations et actions relatives à la gomme arabique.

6.51. Cependant, force est de constater que la filière traîne depuis des décennies des problèmes d'ordre organisationnel et de marché qui influencent négativement son développement harmonieux. Au niveau du maillon production, des méconnaissances des techniques de saignée et de tri parmi les producteurs et leurs difficultés d'application des techniques de saignée sont des grands problèmes et l'insuffisance d'organisation des acteurs à la base (faible nombre et faible fonctionnalité des groupements et des unions) n'aide pas non plus. En outre, le stockage représente aussi un grand défi, car l'accès aux bonnes installations pour collecter et transporter la récolte est très limité. Enfin, les intervenants souffrent d'une information imparfaite sur les prix de marché et de la demande en générale, tandis que les taux élevés d'analphabétisme parmi les acteurs limitent la capacité de la filière à diffuser de nouvelles techniques pour la production, le contrôle et la gestion des sites de qualité. Cette situation est aggravée par le faible prix d'achat des produits de la

¹¹⁰ Enquête sur l'exploitation des PFNL à l'échelle nationale, APFNL-FAO, 2012.

gomme, qui n'incite pas à améliorer la production, en termes de quantité et de qualité. Un autre grand obstacle est le manque d'un secteur financier qui pourrait fournir l'accès au crédit ou des prêts des cultures, ainsi que l'incapacité du secteur d'influencer le marché et le prix à l'exportation.

6.52. En se fiant à l'évolution de la demande mondiale des dernières années (tableau 6.12), la tendance générale qui se dégage est à la hausse. Cette tendance continuera à évoluer positivement, voire s'imposer sur le marché mondial si toutes les potentialités étaient exploitées. La demande est essentiellement constituée par l'industrie occidentale et la consommation locale. Il semble cependant que l'offre mondiale est stagnante depuis une vingtaine d'années. Ces tendances, montrant clairement que la demande est largement supérieure à l'offre. Ce sont autant de signes qui annoncent un avenir radieux pour la filière gomme arabique au Burkina Faso. L'inorganisation semble être le seul handicap de la filière gomme au Burkina. Il serait impératif d'y penser, en plus d'une formation sérieuse des producteurs et commerçants de ce produit un peu exigeant en termes de qualité, mais qui peut rapporter gros à l'économie nationale.

Tableau 6.13 : Evolution des importations de gomme arabique des vingt premiers pays entre 2004 et 2009 (Tonnes) Importateurs

Pays	2005	2006	2007	2008	2009
Monde	110212	97677	114076	116002	109668
France	25293	18567	29661	34778	24027
Inde	14435	18688	15082	16132	19899
Etats-Unis d'Amérique	18335	17866	15956	13114	16975
Royaume-Uni	9983	5127	9561	5783	7908
Allemagne	8092	6262	6195	7042	4966
Italie	4167	3413	4176	3690	3515
Chine	1567	1601	2374	2293	2618
Japon	2322	1780	2635	3124	2322
Belgique	1339	1599	1305	1823	2080
Irlande	1910	1131	2984	4826	1815
Pays-Bas	1314	1463	1101	1693	1399
Brésil	981	1155	1220	1494	1365
Suisse	1287	1883	2174	1975	1341
Mexique	1374	1342	1386	1296	1284
Fédération de Russie	724	890	1086	1138	1192
Pologne	890	896	1146	1167	1079
Espagne	630	650	567	958	922
Suède	1497	1853	1699	372	843

Source : ITC

6.53. La filière karité — Les produits du karité occupent le quatrième rang des produits d'exportation pour le Burkina après l'or, le coton et l'élevage; il constitue une source particulière de revenus pour les femmes qui occupent une place prépondérante dans les maillons production, transformation et commercialisation de la filière. Le Burkina Faso est un des pays de la sous-région qui a le plus fort peuplement d'arbres de karité. Le karité couvre 28 pour cent du

territoire soit 65.000 km² avec une densité moyenne de 30 pieds à l'hectare. Les plus forts peuplements se situent dans le sud-ouest avec près de 142.500 tonnes de production d'amandes par an et sur le plateau central avec une production qui atteint 135.000 tonnes, la production au nord et à l'est est estimée à 60.000 tonnes par an. La production totale au Burkina varie entre 450.000 à 600.000 tonnes par an. Le peuplement est estimé à 195 millions d'arbres. Chaque arbre produit entre 15 à 20 kg correspondant à la production de 3 à 4 kg d'amandes séchées. Sur la base de 3kg d'amandes séchées on peut estimer la production d'amandes à 585.000 tonnes.¹¹¹

6.54. Une augmentation des quantités exportées a été constatée du fait de la conquête de marchés en Europe (France, Allemagne, etc.) aux USA, au Canada et en Afrique (le Ghana, le Sénégal, le Niger, le Mali. Cette situation s'explique par le fait que le beurre et les amandes de karité du Burkina Faso sont de très bonne qualité et bien appréciées par ces pays. Le karité du Burkina Faso s'est affirmé par ses qualités physiques et chimiques être le meilleur de la sous-région en chocolaterie donc le meilleur CBE (cocoa Butter Equivalent). Face à l'importance du karité dans l'amélioration des revenus des acteurs, dans la contribution à la sécurité alimentaire et à l'amélioration de la santé des populations, l'on assiste à un regain d'intérêt pour sa promotion qui se traduit par une multitude d'initiatives. En effet, les produits du karité ont toujours retenu l'attention des autorités du Burkina Faso. Les amandes et le beurre de karité font l'objet d'un commerce international contribuant ainsi à la réduction du déficit de la balance commerciale du Pays. Les amandes de karité ont représenté par exemple, le troisième produit d'exportation du Burkina Faso et contribuaient pour 15 pour cent au PIB dans les années 1980s.¹¹²

6.55. Selon le rapport d'étude sur la contribution du karité à l'économie nationale commandité,¹¹³ la contribution de la filière karité est évaluée à 28,991 milliards de FCFA, soit de l'ordre de 0,60 pour cent de la valeur du PIB du Burkina Faso pour l'année 2011.¹¹⁴ L'exportation des amandes pour la même année est de l'ordre de 113.130 tonnes et celle du beurre de 2.343 tonnes. Les exportations des amandes et du beurre de karité ont permis ainsi de mobiliser des devises d'un équivalent monétaire de 20,128 milliards de FCFA.¹¹⁵ Le karité assure de manière exclusive l'apport en matière grasse pour plus de 90 pour cent des ménages en milieu rural et au niveau urbain 25 pour cent des ménages le consomment régulièrement. Les dépenses des ménages Burkinabé en beurre pour l'année 2011 est de l'ordre de 6.066.738.186 FCFA.¹¹⁶ Ce qui dénote d'une demande de plus en plus croissante du beurre sur le marché national.

6.56. Malgré la demande croissante et à l'étranger, le secteur du karité doit surmonter des contraintes sévères à travers la chaîne de valeur pour qu'elle se développe pleinement. La production a été ralentie par des mauvaises pratiques de récolte et le non maîtrise de la taille sanitaire, ainsi que la faiblesse des moyens de stockage, des longs délais de la première mise à fruit et l'insécurité foncière. Des faibles prix d'achat des produits, en outre, n'incitent pas à améliorer la production. Au niveau de la transformation, l'absence ou l'insuffisance régulière du matériel et une mauvaise connaissance des techniques rendent des normes élevées et la certification autant plus difficile à réaliser. Enfin, le manque de coordination entre les marchés nationaux et internationaux,

¹¹¹ Données, juillet 1994.

¹¹² Terpend, 1982.

¹¹³ L'Agence de Promotion des PFNL

¹¹⁴ IAP, 2011.

¹¹⁵ DGD, 2011.

¹¹⁶ INSD, 2011- Analyse des Résultats provisoires de l'Enquête Intégrale Dépenses des Ménages.

aggravé par l'insuffisance des infrastructures, ainsi que la mauvaise organisation et consultations entre les parties prenantes de la chaîne de valeur, entrave la distribution et la commercialisation appropriée dans la filière. Les grands espoirs pour le karité, donc, doivent être accompagnés par les réformes nécessaires si le sous-secteur va réaliser son immense potentiel.

F. La hausse des standards sanitaires et phytosanitaires (SPS)

6.57. La majorité des entreprises burkinabées (60 pour cent) sont touchés par des mesures non tarifaires (MNT)¹¹⁷, ceci dans leurs activités quotidiennes, les exportateurs étant confrontés à bien plus d'obstacles en moyenne que les importateurs. Les normes élevées exigées par les gouvernements et les acheteurs étrangers, en particulier dans les pays les plus riches, tranchent avec les normes et mécanismes faibles d'évaluation de la conformité au Burkina Faso. Les évaluations de conformité constituent l'obstacle majeur MNT selon les entreprises interrogées, surtout les exportateurs, et beaucoup estiment que ces normes à l'étranger constituent un obstacle rédhibitoire pour les produits, par exemple les fruits et les légumes périssables. Plus de 50 pour cent des plaintes enregistrées auprès des exportateurs concernaient les réglementations de conformité. Les entreprises burkinabées étaient particulièrement préoccupées par la demande du processus de certification et par les inspections liées aux mesures SPS, mais elles ont également évoqué la nécessité d'obtenir davantage d'information sur les normes dans les pays partenaires à l'importation, en particulier dans les pays développés, ainsi que le problème du manque d'infrastructure et la lourdeur des procédures.

6.58. Les entreprises exportatrices se plaignent également du processus de certification imposé par les partenaires commerciaux et par les autorités burkinabés. La certification nationale et étrangère constitue les obstacles principaux pour les exportateurs, mais la perception de la gravité du problème varie selon la taille de l'entreprise. Pour les petites et les très petites entreprises, les normes de pays partenaires exportateurs représentent le principal obstacle majeur réglementaire aux exportations, tandis que les entreprises moyennes et grandes se plaignent principalement des exigences nationales en matière de certification imposées par le Burkina Faso lui-même. L'obtention des certificats et des autorisations entraînent des retards et des frais additionnels pour les entreprises exportatrices, alors que ceux qui ne font pas les ajustements contractent des pertes en rejet des produits qui ne répondent pas aux normes requises.

6.59. Les exportateurs de produits horticoles souffrent particulièrement de la demande de certification, à la fois au Burkina Faso et à l'étranger. La plupart des exportations de produits horticoles doivent être accompagnées d'un certificat phytosanitaire et soumises aux contrôles de qualité afin d'être exportées. Les exportateurs doivent naviguer dans un labyrinthe des autorités réglementaires pour obtenir l'accès aux marchés mondiaux. Les exportateurs de mangues, de beurre et de noix de karité et de sésame ont tous relaté au CCI (Centre du Commerce International) qu'ils considéraient ces exigences trop longues et complexes et qu'elles constituaient donc un obstacle à leurs activités. L'obtention d'un certificat délivré par les autorités compétentes doit souvent être accompagnée par des formes et des documents délivrés par un ou plusieurs organes ministériels

¹¹⁷ CCI: Publiée en 2012, elle est fondée sur un sondage réalisé sur une période de trois mois en 2010, au cours duquel 172 entreprises ont été interrogées sur leurs expériences relatives à la réglementation du commerce par l'État lors de l'exportation ou de l'importation de marchandises. L'étude a porté sur un échantillon représentatif d'entreprises importatrices et exportatrices dans les secteurs qui comptent pour au moins 90 pour cent de la valeur totale des exportations et des importations au Burkina Faso, à savoir les produits agricoles et les matières premières pour l'industrie

nationaux, selon le produit, et peut inclure, par exemple, le Ministère de l'Agriculture, de la Santé et des Douanes, ainsi que d'autres.

6.60. Il existe un grand nombre d'organes de réglementation qui peuvent autoriser les certifications sanitaires et phytosanitaires, qui comprend des ministères, des institutions de promotion des exportations et d'autres organisations de normalisation. Alors que les entités publiques exécutent et approuvent la certification (soit selon les normes internationales, soit nationales), les exportateurs abordent souvent volontairement des structures privées qui fournissent aussi des certifications spécifiques, telles que pour le commerce équitable ou les produits biologiques. Les exigences et préférences des consommateurs, aux marchés nationaux et étrangers, déterminent le type de certification qu'un produit doit obtenir. Les entreprises exportatrices donnent en générale la priorité aux exigences des clients qui vont les orienter vers les démarchés de certification ou vers des types d'analyses. Si un exportateur de mangues veut recevoir un certificat biologique ou du commerce équitable, donc, il doit s'adresser en plus aux organes privés comme ECOCERT, FLO-CERT, Certisys et Lacon. Les normes différentes de qualité que les exportateurs doivent satisfaire sont donc la responsabilité des institutions séparées et des entreprises privées qui n'ont pas toujours connaissance de la législation ou des pratiques actuelles dans les pays développés. Après qu'ils reçoivent le certificat, les exportateurs doivent le vérifier à divers niveaux publics avant l'exportation. En outre, les documents requis pour l'exportation varient en fonction du produit. Pour les fruits et légumes, un certificat phytosanitaire doit être accompagné par un certificat d'analyse ou bulletin de vérification qui peuvent être délivrés seulement par des structures publiques. Cela laisse les exportateurs frustrés, car les exportations agroalimentaires subissent souvent essentiellement un processus de double certification, d'abord au Burkina, puis plus tard dans les pays importateurs plus stricts qui ne reconnaissent pas les certificats burkinabés. En plus d'être coûteux, les entreprises trouvent le processus de certification et ses frais pas transparents.

6.61. Au secteur manufacturier, les exportateurs de l'artisanat semblent particulièrement touchés par le processus de certification, ainsi que par des frais supplémentaires et des retards administratifs. Ce processus est souvent accompagné par des retards et des coûts supplémentaires qui sont souvent imposés par le gouvernement burkinabé. Les exportateurs de textiles, en outre, souffrent souvent de la corruption, pas seulement au Burkina et aux pays partenaires, mais aussi par les agents des douanes dans les pays de transit. Ces retards et coûts administratifs rendent les exportations burkinabées moins compétitives aux marchés régionaux où il existe déjà de forte concurrence entre les pays.

6.62. Bien que certaines normes aux marchés étrangers servent des objectifs protectionnistes, il est difficile de distinguer des mesures d'interdiction de ceux qui servent des objectifs légitimes de la santé et sécurité. Il est important de noter qu'un bon nombre de normes plus strictes aujourd'hui sont imposées par les consommateurs et pas par les autorités importatrices, ce qui reflète l'augmentation de la sensibilité à la qualité aux marchés étrangers, en particulier aux pays en développement. Les insuffisances des produits burkinabés donc légitiment ces obstacles étrangers, en particulier les faiblesses de l'application des règlements et des normes en matière de pesticides et d'hygiène qui minent la crédibilité des processus de certification nationale au Burkina.

Les normes SPS, par conséquent, ne devraient pas être considérées uniquement comme obstacle, mais aussi comme une occasion. Les normes sont en hausse aux marchés étrangers et sous-régionaux et accentuent les faiblesses du processus de certification burkinabé qui impactent négativement ainsi sa position concurrentielle, mais ils mettent en évidence les principaux domaines d'amélioration pour les producteurs et les exportateurs. Les préoccupations exprimées à propos des lacunes des exportations burkinabées peuvent agir comme signal aux producteurs et exportateurs pour les inciter à répondre aux normes internationales. Certains pays et industries ont utilisé des normes élevées de qualité et de sécurité à l'étranger pour se positionner avec succès aux marchés étrangers. Si les producteurs et les

exportateurs burkinabés réussissaient à faire de même, ils pourraient bien se tailler une place pour les produits à l'étranger, en particulier au marché de fruits et légumes de haute qualité qui est actuellement en pleine expansion. Une approche proactive, plutôt que défensive, ne serait donc exploiter les points forts du secteur de l'horticulture burkinabée et pourrait surmonter les faiblesses pour bénéficier de la réglementation internationale.

6.63. Les coûts initiaux de la mise en conformité sont élevés, mais à long terme se traduiront par des gains importants pour les entreprises et leur fournisseurs agricoles. Il existe des avantages énormes à satisfaire aux normes plus élevées et à réduire les temps d'attente pour l'exportation. Cela ressort clairement dans l'expérience des exportations horticoles du Kenya au début des années 1990, où les grandes entreprises de l'industrie de produits frais du Kenya, en profitant de leur connexion avec les supermarchés britanniques, ont investi à servir le marché de qualité supérieure au Royaume-Uni, car la demande pour les salades et des autres produits végétaux semi-préparés avait augmenté. Le coût d'une telle stratégie comprenait la construction des installations de traitement de haute qualité, des investissements dans les laboratoires privés et le développement de la traçabilité totale de la chaîne d'approvisionnement, alors que les entreprises modernisaient et agrandissaient leurs installations, en installant de nouveaux systèmes d'assainissement et des systèmes avancés de stockage et de traitement par le froid. La plupart de ces coûts, par conséquent, sont la responsabilité des entreprises et des exportateurs, mais cela veut dire que aussi les gains de ces investissements et de la conformité en général aux exigences des supermarchés des pays développés sont retirés principalement par les producteurs. Les marges bénéficiaires nettes de grands exportateurs kenyans sont aussi élevées que 14 pour cent pour les produits emballés « de haut soins », tandis que les exportateurs apprécient des autres avantages, par exemple la demande régulière, l'information en avance de clients sur les tendances du marché, la certitude de satisfaire aux exigences en matière de qualité et d'hygiène et enfin, une réputation améliorée. De 1991 à 2003, le volume et la valeur des exportations de légumes frais du Kenya ont quintuplé.

Chapitre 7 : Pôles de Croissance et Parc Industrielles

A. INTRODUCTION

7.1. L'une des caractéristiques les plus intéressantes sur le terrain économique des pays du tiers-monde après la guerre sont les pôles de croissance et les parcs industriels. Afin d'aider les pays pauvres à s'industrialiser, ces pôles ont été choisis dans une logique économique et industrielle, ainsi que divisés en secteurs et organisés en conséquence. Dans plusieurs pays, les autorités ont trouvé que les pôles de croissance et les parcs industriels étaient un outil utile pour accélérer la production économique. de même que pour les parcs industriels et zones spéciales dans les pays développés, ces zones étaient situées à l'extérieur de la zone résidentielle principale d'une ville et dotées de bonnes infrastructures et d'installations de transports, et se trouvaient parfois encore dans des régions plus éloignées à cause de l'espace disponible.

7.2. Malgré un degré d'hétérogénéité, les zones (pôles de croissance et parcs) ont eu un certain nombre de caractéristiques intéressantes. Construit en conformité avec les lois locales, les zones ont permis aux entreprises qui y opéraient de bénéficier d'avantages fiscaux. Des exonérations fiscales et une charge fiscale générale faible ont été des caractéristiques déterminantes. Il y avait beaucoup de dévotion pour les équipements d'infrastructure dans ces zones, en particulier les routes, et il y avait une différence considérable dans la qualité des infrastructures au sein de la zone et au-delà. La plupart des zones ont été gérées par les collectivités locales en association avec des sociétés de gestion, qui ont contribué à créer un degré d'efficacité administrative. Dans la plupart des pôles de croissance, les

procédures bureaucratiques ont été réduites au minimum afin d'assurer un service rapide pour les entreprises. Des équipements d'infrastructure intégrées ont été fournis pour réduire les dépenses d'entreprise pour les industries et attirer de nouveaux concurrents dans la base industrielle du pays.

7.3. Au fil des ans, il y a eu une prolifération de ces zones – à la fois dans le type et la sophistication. Plus d'une cinquantaine de pays en développement ont une sorte de concept de pôle de croissance / parc industriel, même si beaucoup sont récents. Certains pays ont établis des régimes dans les années 1970 et 1980, mais les pays comme l'Inde ont seulement établis des régimes formels dans les années 1990. Les zones ont également des degrés de succès variés en attirant les secteurs agro-alimentaire et industriel, et en l'aidant à se développer en ampleur et importance. En outre, plusieurs pôles de croissance ont été confrontés au défi de former un groupe d'employés en raison des emplacements loin des agglomérations. Les zones varient en taille de relativement petites à très grandes (des milliers d'hectares) et diffèrent également selon la nature des entreprises qu'elles attirent. Les transports en commun et les protections environnementales varient considérablement en fonction du pays et de la région. La tendance générale a été d'attirer des entreprises plus grandes et de ne pas cibler les industries légères et moyennes.

B. ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES ET POLES DE CROISSANCE EN AFRIQUE

7.4. L'Afrique a été relativement en retard avec la construction de zones spéciales mais récemment, il y a eu un grand changement au niveau de la politique et de la direction. Dans les premières années post-coloniales, l'accent a été mis sur l'élaboration du bon cadre de droit budgétaire et stratégique à travers les mécanismes de planification traditionnels. Les pôles de croissance et les parcs industriels n'étaient pas beaucoup utilisés par les pays dans les années 50, 60 et 70. À l'exception de l'île Maurice, où les parcs construits n'ont jamais vraiment été mis à l'échelle et sont restés seulement à la phase de conception. Alors que les macro-économies se sont améliorées au cours des dix dernières années, l'accent a été remis sur une stratégie de pôle de croissance. Toutefois, dans les cinq dernières années, il y a eu un changement de dynamique important lorsque le capital étranger a été encouragé d'aider à construire ces zones. Des pays comme l'Ethiopie et le Rwanda sont apparus comme étant en première ligne de la réforme.

7.5. L'Éthiopie reste l'un des pays d'Afrique qui se trouve à l'avant-garde de la construction de zones spéciales. Le gouvernement éthiopien a été un pionnier en Afrique pour essayer de construire des zones industrielles pour faire démarrer l'investissement et utiliser des capitaux étrangers, ainsi que l'expertise pour ce faire. Les autorités éthiopiennes ont fait de la création d'emplois une partie importante de leur stratégie et essaient de suivre l'expérience asiatique pour ce qui est de la construction et la conception de ces pôles. Ces dernières années, il y a eu une vague d'activités liées à des investissements en Ethiopie comme une variété de pays ont travaillé en parallèle avec le gouvernement pour construire des zones industrielles, avec comme principaux intervenants la Chine, l'Inde et l'Égypte. Le ministère du commerce et de l'industrie a été un pionnier important de cette approche.

7.6. Dans ce cadre, il y a eu un certain nombre d'initiatives concernant ces zones. En 2008, dans le cadre d'une initiative visant à se déplacer vers l'Afrique en 2008, la Chine a décidé d'investir plus de 700 millions de dollars pour construire le premier parc industriel d'Éthiopie en dehors de la capitale, Addis-Abeba, dans un endroit appelé Debre Zeit. Les chinois construisent actuellement des infrastructures routières dans et autour d'un périmètre de 5 millions de m² de terrain autour de la zone. Le plan prévoit que plus de 70 entreprises chinoises investissent dans la zone dans un certain nombre de secteurs, tels que le textile, le cuir et la fabrication de matériel de construction – . Financé par le Fonds de développement Chine-Afrique, le projet entend accélérer l'activité industrielle légère en Ethiopie. En parallèle, les Indiens construisent une zone industrielle dans une ville appelée Kombolcha, et comptent avoir de 50 à 100 usines.. Récemment, un investisseur égyptien a envisagé de

construire un parc industriel avec des prévisions de dépenses de près de 500 millions de dollars. Des études de faisabilité et des plans d'affaires de la zone sont en cours, et l'emplacement du terrain et la taille de la zone seront déterminés après cette période d'analyse initiale.

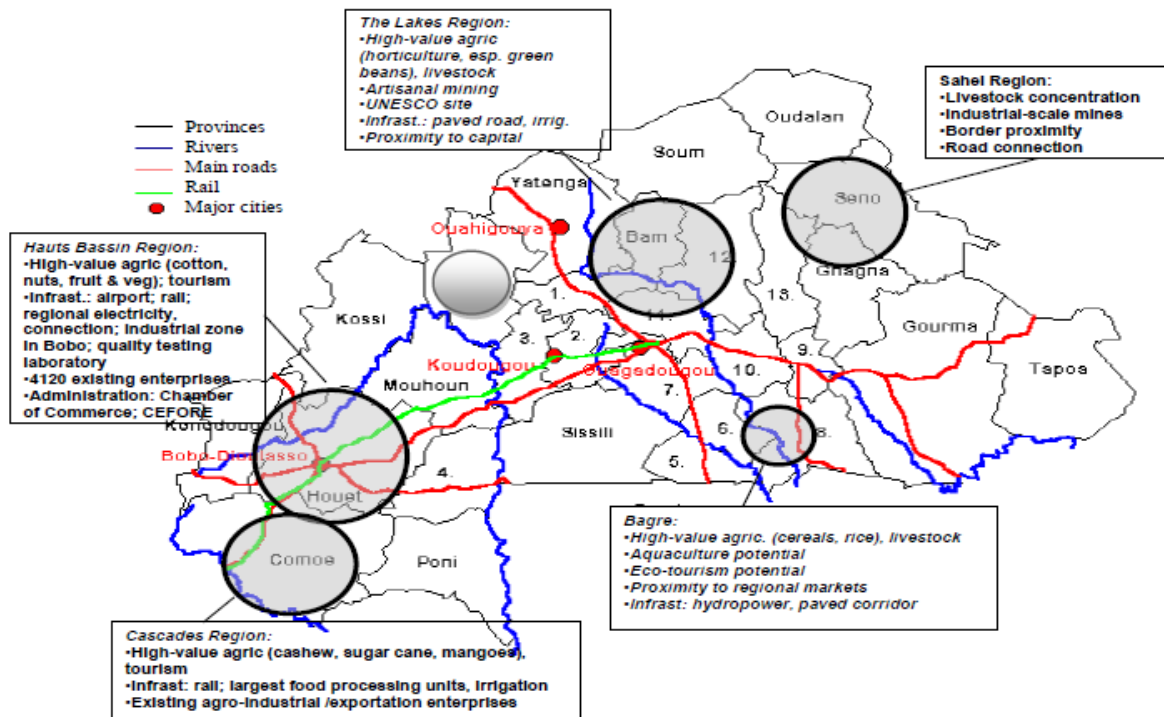
7.7. En parallèle, un certain nombre d'expériences politiques sont menées par d'autres gouvernements africains en matière de pôles de croissance et de parcs industriels. La vague a désormais frappé le continent avec un certain nombre de pays qui s'y engagent de manière active. En plus de l'Éthiopie, des investisseurs chinois ciblent l'île Maurice, le Nigeria, le Rwanda et la Zambie. Indépendamment, le Botswana et la Gambie sont sur le point de construire des zones industrielles. Le Rwanda reste un exemple marquant étant donné qu'il compte établir quatre zones spéciales dans les quatre provinces afin de valoriser les produits locaux et amorcer le développement. L'espoir est que les près de 70 grandes industries et les plus de 3000 PME auront une zone fertile pour l'expansion. Au Botswana, un parc industriel est en voie de construction dans le centre ville avec l'espoir d'attirer des emplois dans les secteurs des bijoux et des textiles, et en Ouganda, les autorités ont ordonné l'*Uganda Investment Authority* de localiser des terres à travers le pays en vue de créer au moins 20 zones économiques spéciales.

7.8. Les zones africaines qui sont envisagées détiennent un certain nombre d'éléments communs, bien que ces pays ont des caractéristiques différentes. Tout d'abord, le grand nombre de zones devraient être construits avec des capitaux étrangers, surtout chinois. Les plus de 700 millions de dollars en Éthiopie et les plus de 900 millions de dollars en Zambie sont des sommes importantes qui ont été décidées lors de discussions entre les autorités locales et les organismes gouvernementaux et les investisseurs chinois. Toutefois, des zones plus petites en Gambie et au Botswana seront pour la plupart autofinancées. Deuxièmement, les pôles de croissance se situeront surtout loin des villes principales en Éthiopie et au Rwanda, alors qu'ils seront construits à proximité des centres au Botswana et en Gambie. Cependant, les emplacements ont été choisis en fonction de l'espace disponible, plutôt qu'en fonction de l'existence de groupes particuliers, et plusieurs des parcs sont loin des marchés. Troisièmement, une grande partie de l'investissement servira à financer les infrastructures, en particulier les routes et il y a une plus grande importance accordée à la fourniture d'électricité et d'assainissement. Enfin, les régimes fiscaux seront conçus de manière à être assez légers, après l'expérience faite en Asie de l'est et à l'île Maurice.

7.9. Dans le cadre de la tendance croissante, le Gouvernement burkinabè dont une des stratégies récentes est de créer une diversification et encourager l'emploi, vient de vivre le développement de zones de croissance pôles/industriels et les chaînes de valeur. Dans le but d'être plus innovants et tenter de diversifier les sources de revenus d'exportation de l'or et du coton, le gouvernement a conçu une nouvelle stratégie, la stratégie de cinq ans pour accélérer la croissance et le développement durable 2011-2015 (SCADD). Cette stratégie repose sur la mise au point sur les pôles de croissance prometteurs et des chaînes de valeur pour l'accélération de la croissance et la création d'emplois grâce à des investissements privés et la production diversifiée de grande valeur. La chaîne de valeur, les possibilités sont regroupés autour de six emplacements géographiques et ciblent l'agriculture, l'agro-alimentaire et la promotion du tourisme et des mines. Les zones doivent être une combinaison des pôles de croissance avec des parcs industriels (Figure 7.1).

Figure 0.1: Poles au Burkina Faso

Figure 1: Identified Growth Poles in Burkina Faso



7.9. La stratégie de pôle de croissance du gouvernement pour 2013-2105 repose sur quatre piliers stratégiques. Tout d'abord, l'objectif a été de créer le cadre institutionnel pour le développement et le suivi des pôles de croissance. Deuxièmement, le gouvernement a pour objectif de contribuer au dynamisme des économies locales et régionales pour accroître la concurrence. Troisièmement, il y a une tentative par les autorités pour renforcer l'effort de renforcement des capacités. Enfin, les autorités veulent renforcer la capacité de surveiller et d'évaluer l'évolution des pôles de croissance.

7.10. Un parc central de la stratégie industrielle du Québec a été la création du parc industriel à Ouagadougou. Dans le cadre de son expertise stratégique dans les années 1980 et 1990, le gouvernement a essayé de créer l'industrie par la construction de plusieurs zones de parc industriel dans la périphérie de Ouagadougou en sites allant de quelques hectares à 30 hectares. Le gouvernement a créé une zone industrielle, en bordure de l'agglomération de la ville. Elles étaient constituées d'espaces ouverts avec relativement des grands bâtiments aux toits de tuiles, avec des lignes d'arbres le long des routes. Dans le cadre du plan initial, trois zones industrielles ont été mises de côté et situés au nord-est de la périphérie de l'ancienne, au sud de l'aéroport et à l'ouest du centre-ville. Cependant, leur occupation a été faible car quelques industries s'y trouvent, et la terre est plus souvent abandonnée. Les connexions électriques aux infrastructures restent faibles.

7.11. En dehors de Ouagadougou, il y a un parc industriel à Bobo-Dioulasso, capitale économique du pays. La ville a toujours été un centre de l'industrie et de la logistique par le biais de ses infrastructures de transport excellents, mais il a subi un déclin économique relatif dans les premiers jours de l'indépendance. La ville a bénéficié d'une combinaison de l'agriculture fertile et la connexion du rail à la Côte d'Ivoire. Construit dans la périphérie de la ville dans les années 1980, la zone industrielle est composée de terres défrichées. Cependant, une grande partie de celui-ci se trouve abandonnée et les infrastructures de transport et la production d'électricité sont faibles. Beaucoup d'industries bobolaises, telles que l'usine d'assemblage de bicyclettes, les usines de cigarettes, les

égrenes de coton et une variété d'usines de transformation des aliments, sont situées dans la ville elle-même plutôt que dans la zone industrielle.

Encadre 0.1: Expérience de la Chine avec les Pôles et les Parcs Industriels

Le Burkina Faso a bénéficié de l'expérience chinoise énorme avec des parcs industriels, qui ont été des outils importants de la politique industrielle du gouvernement dans les deux dernières décennies. Dans le cadre de sa politique industrielle globale, la Chine a développé plus de 1000 zones industrielles suite à une politique du gouvernement central et relativement une forte adhésion par les autorités municipales et locales. En d'autres termes, la direction de la politique et de la stratégie proviennent du gouvernement central, mais les politiques et les procédures à mettre en œuvre les procédures concrètes viennent des gouvernements locaux. Tous les investisseurs nationaux et internationaux dans les zones négocieraient avec le bureau de promotion de l'investissement local de la zone industrielle ou du parc industriel. Dans le parc industriel, le point focal est le comité administratif, généralement choisi par le gouvernement local pour superviser la gestion économique et sociale de la zone pour le compte de l'administration locale. Tout cela est en contraste avec leur faible nombre en Afrique et l'absence d'autorité décentralisée ou comité administratif particulier. En Chine, les gouvernements locaux sont motivés à développer des zones industrielles à obtenir plus de revenus des recettes fiscales et de la vente des terres, ainsi que de belle de performance administrative. Puisque les gouvernements régionaux en concurrence pour le financement en Chine, il est vital pour les autorités locales afin de démontrer au gouvernement central un record de succès dans le développement de l'industrie locale.

La genèse de la stratégie zone spéciale ou de parc en Chine remonte au début des années 1980 sous la direction de Deng, et les zones sont passées par plusieurs étapes. Dans la foulée de l'attraction très réussie de Hong Kong et de Taïwan capitale de la diaspora à l'étranger dans les années 1980, Deng a constaté que la ZES pourrait être complétée par le développement d'autres villes dans les régions côtières et l'aménagement de parcs. En 1984, le gouvernement central a créé une variante de ZES, où ils ont doublés zones de développement économique et technologique (ZDET), officieusement connu comme les parcs industriels nationaux de la Chine (Zhen et al, 2008). De 1984 à 1988, 14 ZDET ont été établies dans les villes côtières supplémentaires, et l'année suivante aux villes dans le Pearl River Delta, le delta du Yangtsé, et le Delta Min dans le Fujian. En 1992, dans le cadre d'un objectif plus stratégique de la diversification économique, le Conseil d'Etat a créé 35 autres parcs industriels. L'objectif était double: étendre les parcs industriels de la côte aux régions intérieures; et se concentrer moins sur les industries fondamentales et plus sur les industries à forte intensité technologique. Cependant, l'accent mis sur les industries légères n'a pas vraiment changé au fil des ans, en mettant l'accent sur les textiles et les vêtements, les chaussures, les meubles et les objets à petite échelle, comme les fermetures éclair et les serrures. Ici, il est important de noter que de nombreux bourgs et villages en Chine, qui n'avaient pas les marchés et les services publics stables et un soutien financier solide ont énormément bénéficié en raison de la formation des parcs industriels, car il leur a permis d'accroître leur production de manière significative.

L'ampleur de l'expansion a été spectaculaire au cours des vingt dernières années. À la fin des années 2000, plus de 5000 parcs et zones industriels ont été mis en place dans le pays, y compris au niveau étatique, provincial et municipal. Au niveau de l'Etat, il y avait 54 parcs qui ont été les piliers de la stratégie du parc industriel. Beaucoup de petits parcs ont été intégrés dans les grands parcs. Cependant, depuis 2003, la Chine a lancé une politique de corriger les parcs industriels parce qu'il y avait certaines questions relatives à l'utilisation optimale des terres. En 2007, au niveau du comté, le nombre de pôles de croissance / parcs industriels a été réduit à 1568 et depuis lors, les chiffres sont restés relativement constants.

Dans l'ensemble, les pôles et des zones de croissance ont été un succès spectaculaire par trois raisons clés. Tout d'abord, la sortie générée par les zones et les exportations associées ont fortement contribué à la croissance économique de la Chine. Deuxièmement, les parts de l'emploi ont été importantes. Troisièmement, ils ont été des domaines importants pour attirer les investissements directs étrangers (IDE) et les nouvelles technologies. En 2006, les principaux parcs industriels (54 ZDET nationales) représentent 5 % du PIB total, 15% des exportations et 22 % des entrées totales d'IDE. En 2006, les cinq premières ZES représentaient 5% du PIB réel total de la Chine, 22% des exportations totales de marchandises, et 9 % du total des entrées d'IDE. Ainsi, les pôles de croissance et des parcs ont été un élément important du paysage économique en Chine.

7.12. En plus des parcs industriels, le gouvernement articule sa stratégie sur plusieurs pôles de développement clés. Tout d'abord, il y a six pôles de croissance qui sont ciblés par les autorités : l'agropoles de Bagre, Cascades, Hauts Bassins (Samendeni), Sourou, les lacs et la région du Sahel. Il y a aussi des pôles de croissance possible exploitation minière dans le Sahel et un pôle touristique à l'Est.

Deuxièmement, il y a deux zones économiques spéciales dans les principales villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso. Troisièmement, les autorités étudient trois chaînes possibles : culture, moulins à huile et du tourisme. Un quatrième domaine d'activités est notamment d'examiner les niches possibles où les produits spécifiques peuvent être développés. En parallèle, le gouvernement est dans le traitement de l'élaboration des textes juridiques afin de clarifier le régime juridique de l'administration publique, la gestion des terres et l'investissement dans les pôles de croissance. Cela assurera également les droits de propriété stable pour les investisseurs en offrant un régime fiscal transparent et stable.

7.13. Les différents projets ont été préparés selon un cadre institutionnel clair. Bagre, comme les autres, a été préparé en collaboration avec le Comité technique multisectorielle et le Comité National sur les pôles de croissance créée par le Conseil des ministres. La stratégie du gouvernement est de commencer avec un pôle de croissance et répliquer avec succès cette expérience à travers les autres grâce à un effet de démonstration. La stratégie consiste à mobiliser l'aide des donateurs pour aider les pôles de croissance supplémentaires de finances. Du point de vue institutionnel, la coordination des donateurs dans le développement du secteur privé est assurée par un groupe thématique sous la présidence de la Banque mondiale. En parallèle, le gouvernement a créé un groupe consultatif qui comprend des parties prenantes publiques et privées et a mis en place un Comité National, présidé par le premier ministre, de mener le dialogue national avec les donateurs sur les pôles de croissance différents au Burkina Faso.

C. HISTORIQUE DU POLE DE BAGRE

7.14. Au cœur de la stratégie du gouvernement, Bagré a été identifié par les autorités comme l'un des pôles de croissance pour son potentiel élevé pour l'industrie agroalimentaire, l'horticulture, élevage, pisciculture et la production de cultures de base. Le projet de Bagré, préparé en collaboration avec la Banque mondiale, cherche des investisseurs privés – micro, petites, moyennes, grandes, nationales et internationales – pour tirer parti de l'infrastructure dans la zone, y compris un barrage et le réservoir ; acquérir des terrains, mais davantage de terres irrigables en particulier ; un réseau routier et l'accès au pouvoir, notamment de l'installation hydro-électrique de 16 MW construite sur le barrage. Les investisseurs qui choisissent d'investir dans Bagré peuvent également bénéficier de processus de création d'entreprise simplifiée et les incitations fiscales étendues dans le cadre du paquet, y compris un régime fiscal très favorable. Afin d'accélérer le projet, la Banque mondiale a octroyé un financement IDA de 115 millions de dollars en subvention au Burkina Faso pour le financer. En outre, le projet a financé l'établissement d'une Zone de développement Plan (ZDP) qui incarne une vision commune pour le développement

7.15. Bagre a une histoire intéressante et possède un grand potentiel de succès. La Zone de développement de Bagré (BDZ) a une histoire intéressante et a commencé en 1989 avec la construction d'un barrage hydroélectrique construit principalement pour la production d'électricité pour le réseau national¹¹⁸. Pour commencer, la zone de développement a été mises en place pour attirer les

¹¹⁸ La zone de développement couvre environ 500.000 hectares autour du lac créé par le barrage, avec 57 800 hectares de terres irrigables en aval du barrage appelé la zone de concentration (ZC), qui constitue la zone du projet, 7400 hectares qui peuvent être irriguées par irrigation gravitaire. En plus du barrage, qui génère 16 mégawatts pour le réseau national, et la terre irriguée a noté, d'autres investissements dans la région comprennent un centre de pisciculture, une usine de production alimentaire pour animaux, et un centre

investisseurs nationaux et étrangers. Environ 1 880 hectares de terres ont été mis au point (sur les 57 800 hectares), avec l'aide de l'Union Européenne et d'autres donateurs, à un coût d'environ 15 000 \$ US par hectare et distribués à environ 1 800 ménages pour la production de riz par hectare de parcelles. Environ 1 500 hectares ont été financés par le gouvernement. Au fil du temps, le développement de Bagre a augmenté comme il a grandi comme une zone de croissance de l'industrie agro-alimentaire. Jusqu'en 2012, le gouvernement du Burkina Faso a investi près de 200 millions \$ pour développer 3 380 hectares de terres allouées aux petits exploitants. Les investissements gouvernementaux clés dans la région comprennent un réseau de canaux d'irrigation, une centrale hydroélectrique de 16 MW relié au réseau, de bonnes infrastructures de route avec un accès raisonnable aux marchés (à 240 km de Ouagadougou et à 30 km de frontière avec Ouagadougou), ainsi que deux zones pastorales couvrant 7,00 hectares et une aire de protection de la faune. Avec l'aide de la Banque mondiale, le gouvernement a décidé d'accélérer le développement de la région pour attirer les investisseurs nationaux et étrangers.

7.16. Bagre présente plusieurs possibilités pour les investisseurs. Six avantages de base ont été cités: (i) la disponibilité considérable et jusqu'à présent largement inexploitée, d'eau et de la taille importante de la région avec un réseau d'irrigation primaire excellente à être construit par le gouvernement avec l'appui des donateurs ; (ii) un régime foncier pour les terres existantes et un cadre juridique qui établit l'espace comme un espace public (zone d'utilité publique)¹¹⁹ qui facilitera l'accès des investisseurs potentiels pour les zones de terrain assez grand pour réaliser des économies d'échelle nécessaires au développement ; (iii) le développement possible des activités diversifiées telles que la pêche, la pisciculture et l'élevage avec des infrastructures existantes ; (iv) des conditions agro-écologiques adéquates avec une pluviométrie annuelle d'environ 950 millimètres entre juin et octobre. v) l'existence de l'énergie électrique du barrage ; et des infrastructures routières commerciales (vi) un accès raisonnable aux gros consommateurs nationaux et régionaux (240 kilomètres de Ouagadougou, trente à quarante kilomètres de Niger, Ghana et Togo).

7.17. Ensemble, tous ces facteurs ont contribué à rendre cette zone potentiellement très rentable. Enfin, l'impact sur l'emploi est importante puisqu'il y a peut-être plus de 20 000 bénéficiaires directs dans la zone qui pourrait bénéficier des diverses activités, y compris plus de 30 pour cent de femmes. Les premiers résultats ont été positifs. Il y a eu une variété de salons où il y a eu vif intérêt auprès des investisseurs de l'agro-industrie. À la fin de décembre 2013, l'appel du projet à manifestation d'intérêt (EOI) a obtenu des réponses provenant de plus de 800 entreprises. Il s'agit de petits producteurs nationaux de produits agricoles, de moyennes entreprises et des multinationales. Des acteurs majeurs dans les systèmes d'irrigation, de machines agricoles et de la technologie agricole ont également montré un fort intérêt à Bagre. Au fil du temps, plus de 9 000 hectares sont apparues à des investisseurs privés qui ont souscrit aux offres de Bagre. Plusieurs investisseurs ont été intéressés par la pêche, l'agriculture et la production animale (élevage et engraissement basé sur les cultures fourragères irriguées) en raison de l'installation de pisciculture pilote réussie et une usine de production d'aliments pour animaux avec une capacité productive forte.

d'écotourisme. La zone de développement comprend également deux zones de développement pastoral couvrant 7000 hectares et une zone de protection de la faune d'environ 10.000 hectares

¹¹⁹ Le gouvernement a informé les populations qu'il pourrait procéder à l'expropriation des terres conformément à la loi sur les motifs d'utilité publique. C'est la première étape pour le gouvernement d'engager un processus juridique d'évaluation des droits, de la négociation et de compensation des populations locales avant toute réinstallation afin de dégager les droits fonciers, et de faire usage de la terre pour des projets publics ou les donner à des investisseurs et / ou pour des projets nationaux.

7.18. Le projet de pôle de croissance de Bagré fournit un exemple de comment sont élaborées les pôles de croissance. L'idée derrière Bagré était de s'assurer que cette industrie agroalimentaire peut investir, créer des emplois et générer des externalités positives. Un plan directeur a été élaboré avec l'assistance d'experts internationaux. Un déploiement dense de l'infrastructure, y compris la construction de l'irrigation des canaux, lignes électriques, les actifs de télécommunications et les routes sont en cours. Entrepôts, marchés, un centre d'affaires et autres équipements sont actuellement construits ou améliorés pour la privatisation. Ces concessions feront l'agro-business plus compétitif, ce qui rend la région plus attrayante pour les investisseurs. Pour assurer le succès, la nouvelle entité de gestion, Bagré Pole, a été renforcée et étant donnée les outils appropriés pour gérer le financement, d'investissement et de fonctionnement de la zone. Des lois et décrets sont mis en œuvre pour que le système fonctionne et améliore l'environnement des entreprises et donc augmenter l'attrait des opportunités que Bagré présente (PAD, 2012). Des dispositions financières et juridiques sont complexes et se poursuivent, comme gère la planification étendue sociale et environnementale. Selon les estimations de l'équipe de la Banque mondiale, le coût total du projet pôle de croissance de Bagré peut atteindre 250 millions \$ en financement public seul.

7.19. Bagre est un microcosme d'une importante série de questions qui se poseront dans n'importe quel pôle de croissance au Burkina Faso. La meilleure réussite du projet jusqu'à présent a été de restructurer l'organisme public hérité qui a déjà gérer la zone du projet et créer une organisation nouvelle et dynamique, BagrePole, qui est sur le plan institutionnel adapté à la gestion de l'évolution des besoins d'un pôle de croissance. Deuxièmement, il y a encore quelques questions en suspens qui doivent être résolus. Il reste encore des actions juridiques et réglementaires importantes qui sont nécessaires: (i) le paiement de la SONABEL (la compagnie d'électricité) de l'eau des frais imposés aux BagrePole pour l'utilisation de l'eau provenant du réservoir de Bagre pour la production d'électricité, (ii) un décret conférant une autorité unique pour gérer l'eau dans le réservoir de Bagre à BagrePole et conférant à l'autorité de la BagrePole de se procurer et de signer des contrats de bail au nom du gouvernement. Enfin, l'un des défis de Bagre a été le processus de travail avec les conseillers en placement pour aider Bagre à conclure des arrangements contractuels et à veiller à aider plus de 80 entreprises locales qui ont répondu à répondre à leurs attentes de façon transparente et efficace.

7.20. Dans l'ensemble, plusieurs contraintes persistent avant que Bagre ne devienne un pôle de croissance réelle. En dépit d'un potentiel de Bagre, il existe des obstacles à son développement. Tout d'abord, en raison des questions d'investissement plus larges et l'isolement géographique du Burkina, il a été difficile à attirer les investissements étrangers dans Bagre. Bien qu'il existe clairement amélioration de revenu potentiel d'exportation de produits tels que du bétail, du cuir, de la viande, de la noix de cajou, du sésame, du beurre de karité, des mangues séchées et de l'horticulture, les investisseurs étrangers n'ont toujours pas réuni les capitaux liés. Le gouvernement a alloué une part substantielle de toute surface développée supplémentaire aux moyens et grands fermiers commerciaux capables de générer un rendement financier et économique adéquat sur le terrain, les investisseurs étrangers ont été découragés par le manque d'infrastructure et de services essentiels. Des lacunes importantes dans l'infrastructure et la distribution des lignes ont entravé le développement de Bagre Pole. En outre, il y a des services clés qui ne figurent pas dans le projet de Bagre Pole, y compris l'approvisionnement en carburant, les services bancaires et les services professionnels.

7.21. Une deuxième série de défis sont liés aux questions agraires. Alors que les systèmes de rémunération sont bien développés, il y a encore certaines ambiguïtés en ce qui concerne la

rémunération réelle pour certains les pôles de croissance, y compris Bagre Pole. Le gouvernement a essayé d'aider la mise en place d'un décret déclarant la région comme une zone d'intérêt public afin d'ouvrir la voie à des investisseurs potentiels, sécuriser des titres fonciers inutilisés et partiellement atténuer le risque lié à la disponibilité des terrains¹²⁰. Pour traiter efficacement les problèmes fonciers, un processus complet de neuf étapes a été suivi par les autorités: 1) déclaration de Zone d'utilité publique (ZUP) par le décret n ° 98/476/PRES/PM/MEE/MEF du 2 décembre 1998 ; 2) informer les gens dans la zone sur les implications de la loi déclarant la ZUP ; 3) création d'un Comité chargé des enquêtes et de la négociation par arrêté conjoint n° 2012-00246 /MEF/MAH/MATDS du 23 juillet 2012 et créée officiellement le 23 novembre 2012 ; 4) sondage social et économique par site et l'évaluation des biens par une firme de consultants (ATEF) pour validation par le comité responsable des enquêtes ; 5) schéma indemnisation et rémunération : suivant le processus mené par le Comité, validation par le gouvernement ; 6) publication des listes de PAPs ayant droit à indemnisation ou dédommagement ; 7) enregistrement, traitement des plaintes par le Comité de Bagrèpôle ; 8) indemnisation/rémunération du PAPs par l'État ; 9) ordonnance d'Expropriation Purge de droits fonciers ; 10) marquage hors de la zone au nom de l'Etat au nom de Bagrèpôle. La capacité institutionnelle pour gérer les questions de terre de Bagrè pôle semble adéquate, mais l'architecture institutionnelle doit toujours être rester-à l'écoute en ce qui concerne les questions de rémunération.

D. AUTRES POLES DE CROISSANCE

7.22. Est construit autour d'un pôle de croissance de la seconde ville dans la région des Hauts Bassins autour de Samendeni dans la partie ouest du Burkina Faso. Le pôle de croissance de Samendeni est prévu pour développer de manière similaire au pôle de croissance de Bagré. Le projet est situé près du village de Samendeni dans le bassin supérieur du fleuve Volta dans la partie occidentale du pays non loin de Bobo-Dioulasso. Selon la conception du projet, il y aura deux phases du projet. Dans la Phase 1, il y aura la construction d'un barrage hydroélectrique d'électricité et l'acheminement de plus de 50 km de la rivière dans les canaux et le développement de 1 500 hectares de terres agricoles. Le coût global du projet est estimé à près de 400 millions de dollars, étalé sur plusieurs phases de réalisation, avec la première phase des coûts US \$130 millions. La première phase, la construction du barrage, coûterait US\$ 130 millions, dont les autorités cherchent à couvrir le financement avec les donateurs. À la fin de 2012, le gouvernement a mobilisé des financements concessionnels de neuf donateurs, dont les banques de développement. Au cours de la Phase 2, il y a un autre tracé de 142 km de la rivière dans les canaux, le développement de 5 000 hectares de terres agricoles et le développement de 20 000 hectares de rivière pour la pêche et l'agriculture, couplé avec le développement du tourisme.

7.23. Un troisième agropole est centrée autour de Sourou dans la partie nord du pays. Le plan stratégique pour le développement de la vallée du Sourou en 2025 s'inscrit dans un contexte de revitalisation de l'agriculture en général en mettant l'accent sur la production irriguée. Elle est compatible avec les politiques et stratégies de développement du gouvernement, à savoir: (i) la

¹²⁰ Par les règles de la Banque, les activités de réinstallation seront guidées par les principes et objectifs de la Banque OP 4.12, y compris: (i) le principe de minimiser la réinstallation: éviter les déplacements de population, autant que possible, (ii) le principe de la réduction de la réinstallation: aide et assistance à la réinstallation et (iii) le principe de l'indemnisation: versement d'une indemnité avant toute réinstallation et le paiement au moins au coût de remplacement.

stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) et (ii) l'approche de la croissance des pôles comme un vecteur de réformes pour la croissance et l'emploi. Le plan stratégique 2011-2025, estimé à 240 milliards de FRANCS CFA, vise la transformation sociale, économique et financière : la création d'emplois, l'augmentation des revenus, la contribution au développement économique municipal, régional et national et l'amélioration de l'accessibilité de la population aux services sociaux de base. En outre, travail envisage d'équiper les zones avec 11 200 ha et de réhabiliter tout le périmètre de 3 800 ha en 2025. Donc, il y a une barre de planning ambitieux à venir.

7.24. Sourou a un bon potentiel pour l'agro-alimentaire. Le Sourou qui a environ 120 kilomètres, prend sa source au Mali et se jette dans la Volta noire dans l'ouest du Burkina Faso et a un grand potentiel pour l'agro-alimentaire et l'agriculture. Sourou a été choisi pour plusieurs raisons par les autorités pour améliorer la sécurité alimentaire à la suite des famines répétées dans les années 1970. Tout d'abord, c'est le lieu d'un important projet d'irrigation, soutenu par les pays donateurs, à partir de 1985 pour améliorer l'état nutritionnel de la population régionale. Selon le scénario le plus optimiste, plus de 30 000 hectares de terres peuvent être cultivés. Deuxièmement, la région a de la végétation naturelle dans la savane, et il y a la présence de chèvres au pâturage et du bétail. Depuis le début de l'irrigation de la région, du riz pluvial est devenu le principal produit et est cultivé sur les deux-tiers du pays. D'autres cultures sont : le maïs, la pomme de terre et la canne à sucre. Il est possible de cultiver des cultures spécialisées, y compris les tomates et les oignons.

7.25. Sourou a eu une intéressante historique du soutien gouvernemental. En 1985, des capitaux publics ont été fournis par les autorités pour dynamiser la région et faire en sorte qu'une partie importante de la fourniture nationale de céréales, sucres et huiles ont été produites en Sourou. À la conception, les autorités espéraient que Sourou pourrait devenir un pôle d'exportation pour les fruits et légumes. Le plan initial prévoyait le développement intensif de près de 70 000 hectares. Selon l'étude, au lancement de l'activité, la vallée du Sourou a un potentiel pour 28 980 hectares, soit environ 30 000 convertibles hectares en zones irriguées, bien qu'il existe des difficultés lors du remplissage du bassin en raison de l'évolution irrégulière en cascade. Entre 1966 et 2012, près de 4000 hectares ont été développés, soit près de 15 % du potentiel total de 30 000 hectares. D'autres constructions ont été suspendues en raison de l'insuffisance des fonds publics.

7.26. La législation foncière autour de Sourou a une évolution intéressante. Jusqu'en 1991, la législation a été catégorique en excluant toute possibilité de propriété foncière. Au fil du temps, il y a eu une évolution de la législation afin d'inclure les droits des collectivités territoriales et des particuliers. Par la nouvelle législation, il y a plus de possibilités de la propriété foncière rurale. En 2011, il y avait une évaluation de l'impact sur l'environnement. En 1999, il y a eu une évaluation environnementale à réaliser la viabilité d'autres projets d'irrigation. En 2011, le gouvernement a déclaré une zone d'utilité publique et une zone particulière en ce qui concerne les lois foncières (Décret N ° 2011-425/PRES/PM/MAHRH/MEF/MATD du 24 juin 2011). Étant donné la prolifération des différents acteurs, notamment les entités gouvernementales, les coopératives, les communes.

Encadre 0.2: Burkina Droits de Propriété et Question Foncière

Au Burkina, toutes les terres sont détenues par l'État, bien qu'il y ait eu des réformes visant à attirer des investisseurs privés dans les secteurs de l'agriculture et l'agro-industrie. D'une part, l'augmentation de l'autorité de l'état dans le foncier était justifiée de l'intérêt de l'État dans l'expansion de son patrimoine, et d'autre part elle était due à une volonté de limiter le pouvoir des chefs traditionnels. Cependant, depuis le milieu des années 1990, le gouvernement a changé les lois sur la sécurité foncière pour étendre les droits de propriété privée. En application de la législation agraire et la réforme agraire (Réorganisation Agraire et Foncière (RAF)), tandis que l'État possède toutes les terres sans titre et ceux qui cherchent l'accès à la terre doit se soumettre aux droits de l'utilisation, l'État peut céder la pleine propriété des droits des terres à des opérateurs privés sur demande et moyennant

paiement¹²¹. Le gouvernement du Burkina Faso a récemment adopté deux actes législatifs pour atteindre l'objectif de sécurisation foncière : la Loi de 2009 sur les terres rurales et une nouvelle version de la RAF (2012).

La Loi de 2009 sur un terrain Rural reconnaît les droits fonciers coutumiers et créé trois types de foncier rural au Burkina : terre appartenant au gouvernement¹²², la terre détenue par les gouvernements/collectivités locales et des terres privées. Les terres privées peuvent consister en des terres occupées et cultivé par une personne d'une manière incontestée sur une période de temps (possession foncière), des baux à long terme de jusqu'à 99 ans (bail emphytéotique), ou la pleine propriété formalisée par arrêté ministériel (cession de propriété foncière). L'enregistrement d'une transaction immobilière avec l'État était un processus fastidieux et coûteux, nécessitant six procédures. La Loi de 2009 permet un système de la propriété privée, basée sur le titrage et l'enregistrement, mais en pratique, une grande partie des terres rurales reste sans titre et régi par des droits coutumiers. Le niveau de formalisation des droits d'utilisation du sol dépend de la région. Selon la nouvelle loi, seul un bien-fonds enregistré peut être loué sur une base à long terme. Cependant, environ 95 pour cent des baux au Burkina Faso entre parties privées sont informels. En somme, les nouvelles lois ont fourni aux propriétaires fonciers un certain degré de droits de propriété, qui est particulièrement important pour les petites et moyennes entreprises.

Dans une importante réforme, le gouvernement a également créé en 2009 le guichet unique pour le cadastre (Le Guichet Unique Foncier - GUF), ce qui a simplifié la procédure de délivrance de titres fonciers et consolidé le processus de registre de terre. Depuis l'indépendance, le système d'enregistrement foncier au Burkina a été tourmenté par des coûts élevés et de longs délais, et il n'y a aucun mécanisme officiel permettant de vérifier la propriété de titres de propriété de terres, rendant difficile l'utilisation des titres fonciers comme une forme de garantie. Le gouvernement du Burkina Faso a adopté un plan visant à simplifier les procédures pour l'enregistrement d'un titre foncier et réduire les coûts et les délais associés. La mise en place d'un guichet unique d'enregistrement des terres visant à accélérer le processus de transfert de propriété et de réduire le coût et le nombre de procédures.

Source : Banque mondiale, « Note sur la compétitivité, sur les principes » AFTP4

¹²¹ La loi de 1996 sur l'agriculture et la réorganisation du territoire (Loi n ° 014/96/ADP du 23 mai 1996 portant sur la Réorganisation agraire et foncière au Burkina Faso - RAF 1996) a autorisé le transfert de propriété des zones sélectionnées de terres de l'Etat à des individus ou des entités privées. Elle prévoit également différentes formes de droits d'utilisation des terres (titre de jouissance) qui peuvent être convertis en propriété privée complète par arrêté ministériel, ainsi que pour les baux à durée déterminée. Le RAF 1996 prévoit un cadre pour l'enregistrement public de terre (au cadastre) et également pour le transfert des droits d'utilisation des terres et le règlement des différends liés à ces droits.

¹²² Cela comprend les terrains acquis ou expropriés de parties privées. Les terres peuvent être expropriées pour être utilisé pour des projets publics ou à attribuer à des investisseurs privés. La RAF-2009 prévoit une procédure juridique pour évaluer les droits d'utilisation des terres et de négocier et indemniser les titulaires de droits avant la réinstallation. Selon la loi, l'indemnisation pour la valeur des droits fonciers est uniquement disponible pour ceux qui ont officiellement enregistré leurs droits à la terre.

7.27. Il y a un certain nombre de caractéristiques de l'expérience chinoise qui se rapportent à l'expérience du Burkina avec les pôles de croissance. Tout d'abord, les chinois ont été stratégiques pour décider de l'emplacement, design opérationnel et orientation stratégique de leurs pôles et leurs parcs. Plusieurs pôles de croissance et de parcs industriels sont situés dans les régions de banlieue d'une grande ville et occupé un espace géographique défini. Par exemple, à Nanchang, il y a deux zones de niveau nationales et sept zones de niveau provinciales. Parcs varient d'une province à l'autre, mais sont essentiellement gérées par des autorités locales ou provinciales. Parcs industriels sont souvent dirigés par un Comité de gestion qui assure la gestion économique des zones pour le compte de l'administration locale. Au Burkina, tel que discuté, les parcs sont souvent situés dans des régions éloignées et ne sont pas gérés par des comités administratifs fortes.

7.28. En outre, les chinois ont défini une meilleure pratique internationale pour un régime fiscal idéal et des politiques préférentielles pour attirer des entreprises dans les parcs. Les pôles de croissance et les parcs en Chine ont des innombrables avantages, en termes d'infrastructure, la terre moins cher et offre de forte utilité – ont été les principaux facteurs motivants dans la décision de déménager. Il y avait une variation dans le degré auquel Gouvernement a alloué des terrains bon marché, selon la zone et l'industrie. Le gouvernement a mis l'accent sur la fourniture de biens publics et sur les politiques de réglementation. Dans les premiers stades du développement du parc, le fort investissement du gouvernement local dans l'infrastructure a été favorable pour les entrepreneurs. Dans les sondages, l'approvisionnement prévu en gaz approprié, le système de gestion des eaux usées et les télécommunications a été une variable important pour que les entrepreneurs aient des terres bon marché et abondante, les utilitaires mis en commun et les taux d'impôts sur l'intérieur du parc qu'à l'extérieur. Certaines exemptions opèrent également dans certains parcs. Plusieurs entrepreneurs disent que la défiscalisation dans les premières années, les crédits bonifiés et une série d'autres incitations ont contribué à attirer au parc. Au cours des années, des entreprises paient des prix de marché pour l'utilisation des services publics et la forte concurrence garde les entreprises en bonne santé. Les plans de sauvetage sont très rares, et le régime fait en sorte que les entreprises sont prises en charge mais pas choyés.

7.29. Outre la fourniture d'infrastructures, les chinois ont mis l'accent sur la fourniture de services souples. Un des avantages supplémentaires des parcs est la facilitation dans les enregistrements des entreprises, l'octroi de licences, et les formalités de dédouanement sont traitées rapidement et efficacement. Les gestionnaires du parc ont aidé les investisseurs à obtenir les permis nécessaires pour exploiter et résoudre les problèmes qu'ils rencontrent alors qu'ils tentent de lancer leur entreprise, mais il y avait quelques variations dans les réponses concernant le degré d'aide gouvernementale. En Chine, des parcs industriels plus avancés offrent l'analyse de marché, comptabilité, importation-exportation d'informations et des conseils de gestion et aider les entreprises à recruter et former des travailleurs. Aussi, les parcs ont pu intégrer des difficultés environnementales aux installations. Autour du Delta du fleuve Yangtze, l'accent a été mis dans les parcs pour aider les entreprises à obtenir des licences commerciales et l'embauche de travailleurs. Enfin, en Chine, il a été fortement l'accent sur le logement et les repas pour les travailleurs. Les ouvriers en Chine ont beaucoup de biens gratuits fournis à eux, qui le rend assez facile pour les jeunes travailleurs migrants d'accumuler de grandes économies. Par contre en Afrique, les coûts de transport et de nourriture pour les travailleurs sont tellement élevés que les travailleurs ne peuvent sauver une grande partie de leurs revenus. En Chine dans de nombreux cas, ils aident les entreprises à recruter et à former les travailleurs et les parcs ont leur propre législation en conformité avec les législations nationales. Les entreprises de la zone ont la discrétion des contrats de travail, pourvu qu'ils respectent certaines normes. .

E. POLES DE CROISSANCE MINIERES

7.30. Un élément très important de la nouvelle stratégie au Burkina pour développer l'économie est les pôles de croissance de mines. Les mines dans le Sahel, compte plus de 60 % de l'activité minière nationale, se diversifient et ont suffisamment de réserve pendant au moins 10 ans d'exploitation. À partir de février 2013, le Burkina Faso avait sept sites d'exploitation minière industrielle au Nord de Ouagadougou : cinq mines d'or (Bissa, Essakane, Inata, Kalsaka et Taparko), une mine de zinc (Perkoa) et le site de manganèse de Tambao. Ces mines représentent une grande partie de la production de minéraux et de l'emploi du secteur. Selon les estimations, l'industrie minière a fourni près de 400 millions de dollars des flux budgétaires au gouvernement. En 2011, les cinq mines d'or conjointement représentaient 62 % de la production nationale et employé 76 pour cent du personnel du secteur minier (Banque mondiale, PCN, 2012). L'objectif est de développer les efforts dans les communautés minières dans le Nord pour aider le Burkina au développement économique. Les activités de développement économique local peuvent aider les collectivités minières à bâtir des entreprises autochtones, à améliorer les liens entre les entreprises et le secteur privé local, à améliorer la prestation des services et mieux canaliser les ressources vers des investissements durables. Cela peut être bénéfique dans le développement agricole et les industries de services qui peuvent servir les mines ainsi que les autres marchés¹²³. À plus long terme, un développement économique dans les collectivités minières peut conduire à des liens économiques accrus entre les communautés dans la région et au-delà. L'ajout de projets de grande infrastructure régionale financée partiellement par les compagnies minières permettra d'améliorer ce processus.

7.31. Un défi important dans les pôles de croissance minière sera la création d'emplois pour la population locale. Une des idées derrière les pôles de croissance miniers est de créer des emplois, que ce soit par des liens directs ou indirects. Alors que l'exploitation minière crée moins d'emplois, estimés à 10 000, il y a des possibilités de création d'emplois auxiliaires. Éléments de preuve provenant d'autres pays montrent que l'industrie minière est capable de créer beaucoup plus d'emplois par le biais de sous-traitance et d'achat de biens et services sur place. Une étude récente, qui mettait l'accent sur la mine d'or de Ahafo au Ghana, a conclu qu'un emploi créé dans une mine mène à 28 autres emplois¹²⁴. La proximité géographique du Ghana, les capacités humaines et techniques avancées dans le secteur minier et des minéraux extraits rend cette estimation plausible avec des effets sur l'augmentation des liens avec les sociétés minières. Dans le cas de la mine de IAMGOLD Essakane, les achats auprès de fournisseurs locaux dépassent déjà les contributions directes versées au gouvernement avec 80 milliards de francs CFA dans les achats, les 50 milliards FCFA versés directement à l'État en 2011 (Banque mondiale, 2014)¹²⁵. En somme, il y a un énorme potentiel pour l'exploitation minière de créer des emplois.

F. LECONS DE L'EXPERIENCE BURKINABE

7.32. L'expérience globale du Burkina avec les pôles de croissance et de parcs industriels a été mitigée. Du côté positif, il y a eu quelques succès, particulièrement parmi les pôles de croissance. Côté négatif, le pays n'a toujours pas réussi à attirer les investissements conséquents pour les pôles de croissance et les parcs industriels et toujours pas à régler la logistique de transport et d'énergie, qui demeurent un défi urgent. Alors que la Chine a réussi à faire appel à un certain nombre d'entreprises

¹²³ L'Alliance des Fournisseurs Burkinabé en Biens et Services Miniers – ABSM créé en 2011, comprend actuellement 20 entreprises et œuvre dans l'amélioration des relations avec les entreprises minières.

¹²⁴ Kapstein & Kim, The socioeconomic impact of Newmont Ghana Gold Limited, 2011

¹²⁵ World Bank PCN, Mining Growth Pole, FPD, 2014

dans des secteurs allant de l'agro-alimentaire aux vêtements, Burkina n'a toujours pas d'agro-business significatif. Les parcs en Chine et au Vietnam ont été construits près des centres existants de l'activité économique et appuyés par une bonne infrastructure et de l'électricité, tandis que ceux de Burkina Ouagadougou et Bobo-Dioulasso n'ont pas bénéficié de l'appui du gouvernement en matière de fourniture d'infrastructures. Deuxièmement, il n'y a pas eu un marketing efficace des parcs industriels aux investisseurs au Burkina. En troisième lieu, plutôt que de l'Asie de l'est, il n'y a pas eu des efforts au Burkina Faso pour fournir des services pour les travailleurs. Quatrièmement, les pôles de croissance à l'heure actuelle sont plus prometteurs que les parcs industriels. Bagre-Pôle représente une opportunité prometteuse du fait que le l'objectif est passé à la transformation industrielle agro-alimentaire. Cinquièmement, le succès des pôles de croissance dépendront sur l'aptitude à résoudre les problèmes fonciers et les préoccupations de la compensation.

7.33. Afin que le Burkina soit réussie avec ses parcs et ses pôles de croissance, il y a des leçons importantes de l'expérience de la Chine et du Vietnam. Tout d'abord, le régime politique doit signifier clairement aux investisseurs en Afrique subsaharienne, et il ne faut pas des inversions arbitraires des règles. Deuxièmement, l'expérience de la Chine et du Vietnam suggère que la proximité des marchés doit être renforcée grâce à de bonnes infrastructures. En troisième lieu, l'attention s'impose au Burkina, à la fois sur Bagre et Bobo, pour assurer que les entreprises obtiennent un approvisionnement prévisible des services publics. Quatrièmement, une grande attention doit être consacrée à avoir un organe administratif privé qui gère les zones ou les parcs. Ceci peut aider avec des questions administratives, tels que les formalités d'enregistrement et les formalités douanières. Cinquièmement, l'interface entre le gouvernement et le secteur privé doit être renforcée au Burkina Faso afin d'assurer une coordination plus étroite et le partage de l'information. Avec l'avantage de l'expérience asiatique, le Burkina a de bonnes possibilités au cours des prochaines décennies.

7.34. Les pôles de croissance décrivent les systèmes qui génèrent de la croissance économique. Encourager leur développement nécessite que l'Etat, les acteurs privés et d'autres activités connexes crée un environnement propice à la croissance économique. En général, les pôles de croissance doivent s'unir autour d'une industrie florissante au sein d'une région géographique. L'existence d'industries compétitives est critique pour le pôle de croissance à développer. Ce sont ceux où les entreprises peuvent financer, investir et opérer de manière rentable. Une industrie qui ne peut pas trouver des personnes qualifiées pour embaucher, n'a pas une quantité suffisante d'électricité, importe des matières premières systématiquement avec de long délais en raison d'un service des douanes inefficace ou ne peut pas accéder aux services financiers n'est pas compétitif. Par conséquent, ces problèmes sont des exemples de ceux que les stratégies de développement pour le pôle croissance cherchent à résoudre.

CONCLUSIONS

La mise à jour de l'étude diagnostique sur l'intégration commerciale (EDIC) a été établie dans le programme du Cadre intégré (CI) d'assistance technique liée au commerce en faveur des pays moins avancés (PMA) en réponse à une demande du gouvernement du Burkina Faso. Le rapport principal EDIC a été préparé en 2007 pour fournir des analyses et des conseils sur l'amélioration de l'intégration de l'économie du Burkina dans les marchés régionaux et mondiaux. Le rapport évalue la performance des exportations du pays, le degré d'intégration du commerce dans le cadre du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), et la capacité des institutions d'appui au commerce à stimuler une dynamique de croissance des exportations. L'EDIC révisé met à jour une partie de l'analyse et examine certains des points essentiels et les plus urgents de façon plus détaillée. La mise à jour de l'EDIC prend en compte les changements de l'environnement économique, institutionnel et socio-politique du Burkina Faso entre 2007 et 2013. Le rapport fournit une analyse de l'évolution macroéconomique récente, évalue la performance commerciale, jauge le potentiel des chaînes de l'agro-industrie et se penche sur les pôles de croissance. Il fournit ensuite une série de recommandations visant à accroître la diversification et l'intégration dans l'économie mondiale.

Le rapport a quinze principales conclusions :

- 1) Le pays a bénéficié d'une bonne stabilité macroéconomique, avec une croissance solide et une inflation basse. Cela a été un point d'ancrage pour le développement du pays.
- 2) Le commerce a considérablement augmenté et l'or a remplacé le coton comme le principal produit d'exportation ; il y a eu une diversification limitée. En fait, la concentration des exportations s'est aggravée depuis 2007.
- 3) Les tarifs niveaux sont restés faibles et stables, avec une moyenne taux de 12,1 %.
- 4) Burkina devrait signer un APE si l'EPA, avec un calendrier raisonnable, de produits exonérés, les règles d'origine plus favorables, et un bon remplacement de perte de recettes avec les fonds structurels de l'UE.
- 5) Une prolifération des mesures non tarifaires fait obstacle à l'expansion du commerce.
- 6) Secteur services est dynamique mais il est toujours inférieur à la capacité du pays et en dessous de ses voisins, en particulier dans le tourisme, télécom et finances.
- 7) Le secteur des services au Burkina est très libéralisé sauf dans le secteur des transports. Une faible STRI montre quelques obstacles à les investissements étrangers.
- 8) Burkina rencontre des difficultés de définir le régime de réglementation optimal.
- 9) Il existe trois principaux problèmes avec le secteur des services: la gouvernance et de transparence, la coordination entre les ministères et la capacité des institutions et des organismes de réglementation.
- 10) Il y a un potentiel énorme pour l'industrie agro-alimentaire, en particulier mangue, riz et oignons.

- 11) Les principaux défis pour l'agriculture sont organisation de producteurs, la qualité des produits, intrants très chers et difficulté à accéder aux marchés.
- 12) Les coûts d'électricité et de transport empêchent le développement de l'agro-industrie.
- 13) Les parcs industriels et les pôles de croissance représentent une nouvelle voie pour le Burkina
- 14) Bagre représente le pôle agro-alimentaire plus prometteur et reflète la grande organisation, planification et un modèle d'affaires solides avec une forte capacité d'attirer des investissements.
- 15) Les investissements étrangers au Burkina dans les secteurs non minières restent un défi.

Annexe 1 : Le Bétail

Le bétail et les exportations d'animaux vivants

D'après l'EDIC du Burkina Faso de 2007, le secteur de l'élevage méritait d'être prioritaire, étant donné le nombre de pauvres impliqués, et son potentiel d'amélioration pour des exportations de viande à plus forte valeur ajoutée. Les exportations d'animaux vivants, notamment de bovins, ont fluctué depuis 2005, vraisemblablement en raison des troubles du principal marché d'exportation, la Côte d'Ivoire, mais une reprise est attendue à présent que la crise ivoirienne s'est apaisée. (Une observation similaire a d'ailleurs été faite dans l'EDIC du Burkina Faso de 2007.) La valeur des exportations de bétail a atteint 11 millions de \$ EU en 2011, contre 6 millions de \$ EU en 2005, mais reste sous le niveau maximum de 23 millions de \$ EU en 2008.

Cependant, la composante informelle des échanges d'animaux vivants en Afrique de l'Ouest est extrêmement difficile à quantifier (de même que pour les fruits et légumes frais), et ces flux sont probablement sous-déclarés (voir Encadré 1.1 sur les divergences de données). Les chiffres officiels courent le risque de générer le scepticisme alors que notre évaluation indique que le secteur mérite une haute priorité dans les stratégies de développement du Gouvernement. Les possibilités d'expansion des exportations se trouvent largement dans la sous-région, à l'exception des cuirs et peaux qui se vendent surtout à l'UE, et peut-être de possibilités d'exportations de viande vers des marchés non-européens, tels que ceux du Proche-Orient. Les pays sahéliens plus arrosés, comme le Burkina, ont un avantage comparatif naturel dans l'élevage utilisant le système traditionnel de pâturage extensif. En effet, la demande de viande devrait croître fortement dans la sous-région et le Burkina Faso devrait avoir un avantage compétitif dans l'approvisionnement de ces marchés voisins.

Les exportations de cette filière sont les suivantes :

- Animaux vivants : bovins, moutons, chèvres et volailles – qui représentent l'essentiel de la valeur exportée,
- Viande rouge : bœuf et mouton, en quantités minimales,
- Peaux brutes ou semi-transformées et cuirs.

L'EDIC de 2007 a proposé une restructuration majeure du secteur, notamment pour rendre l'organisation de la filière beaucoup plus structurée, plus officielle et plus complexe. En plus des améliorations de l'élevage déjà évoquées, cela nécessitera la création d'exploitations destinées à l'embouche des animaux, la réalisation d'études de marché fines, la mise en place d'un système d'information sur les marchés, l'établissement d'un dispositif de financement de l'exportation, la rénovation des abattoirs et l'élaboration d'une stratégie basée sur de nouveaux opérateurs privés du secteur moderne. À court terme, il faudrait se centrer sur l'amélioration de la productivité de l'élevage, en augmentant le taux de rendement des animaux, en améliorant leur qualité, en promouvant des exploitations semi-intensives et intensives, en développant la compétence des associations interprofessionnelles, en réduisant le rôle des intermédiaires et en réduisant la taxe à l'export sur les animaux vivants.

Le secteur de l'élevage mérite une haute priorité étant donné le nombre de pauvres concernés et le potentiel d'évolution vers l'exportation de la viande. Il s'agit néanmoins d'un élément majeur du commerce régional du Burkina, mais d'après les statistiques officielles, les exportations n'ont pas suffisamment évolué pour devenir une source de diversification. Dans l'étude de 2007, les exportations d'animaux vivants sont estimées à 36 milliards de FCFA (72 millions \$EU) en 2005, tandis que celles de cuirs et peaux se sont montées, elles, à 23 milliards de FCFA (46 millions \$EU). Cet écart constitue un problème majeur qui doit être résolu rapidement si le Gouvernement veut pouvoir orienter sa politique en toute connaissance de cause.

Cette faible expansion du système de production plus intensif s'explique largement par le faible pouvoir d'achat des consommateurs, qui favorisent la viande de qualité très inférieure, vendue à des prix de liquidation et peuvent largement se satisfaire de la viande venant des systèmes de production extensifs. D'autres facteurs de production compliquent la situation et maintiennent l'élevage burkinabé dans le « piège d'un équilibre bas » :

- Faible performance des races locales
- Problèmes d'alimentation pendant la saison sèche (insuffisance du foin et de l'eau principalement)
- Coût élevé des produits vétérinaires entraînant l'utilisation des produits prohibés ou frauduleux
- Diminution des pâtures disponibles abordables (due à la croissance démographique et à l'urbanisation), ce qui entraîne de plus en plus de conflits entre éleveurs et cultivateurs
- Faiblesse de l'offre de formation technique pour les éleveurs
- Sentiment d'insécurité résultant de l'accroissement vols de bétail
- La persistance de certaines pathologies telles que la péripneumonie contagieuse des bovidés, les pasteurelloses, les trypanosomiasés et l'apparition de nouvelles pathologies telles que la grippe aviaire.

Les efforts de développement et de politique sectorielle n'ont abouti qu'à une croissance de la production strictement parallèle à la croissance naturelle des effectifs. Ces dernières années, cette production accrue peut davantage être exportée sur les marchés extérieurs grâce aux facteurs positifs suivants qui devraient en faciliter la progression:

- Entrée en vigueur des accords de libre échange de l'UEMOA et de la CEDEAO, qui classent les produits de l'élevage dans la catégorie des produits primaires, donc exempts de taxation à l'intérieur de la région, ce qui donne un accès préférentiel à la viande régionale par rapport à la viande venant de l'extérieur de la région
- La maladie de la vache folle dans les troupeaux européens, qui peut avoir affaibli la demande régionale pour la viande européenne
- Les négociations de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) et les pressions budgétaires dans l'UE, qui ont tendu à réduire les subventions aux exportations de viande de l'UE et de l'Amérique du Nord
- Intérêt accru pour la consommation de viande d'animaux élevés en liberté et nourris naturellement.

Malheureusement, tous ses avantages ont été supprimés par la grave perturbation de son marché le plus important due aux troubles civils en Côte d'Ivoire. Après un pic encourageant en 2008, les exportations ont donc chuté encore. Mais ceci ne doit pas cacher le succès du secteur entre 1992 et 2001 où le taux de croissance a été 12 pourcent par an, ni son potentiel à l'avenir quand finalement la situation ivoirienne se stabilisera et les marchés du Ghana et d'autres pays côtiers seront pleinement exploités. Les exportations d'animaux du Burkina sont confrontées à trois types de concurrence.

- Les exportations du Mali et du Niger voisins sur le marché régional
- Le développement de l'offre dans les pays traditionnellement importateurs (Côte d'Ivoire et Nigeria)
- L'offre internationale de viande, subventionnée ou non

Quelques pays côtiers importateurs d'animaux vivants ont accru leurs troupeaux et tant le Mali que le Niger ont fortement accru la taille des leurs. L'évolution la plus spectaculaire parmi les pays côtiers s'est produite au Nigeria, où le cheptel bovin s'est accru de 70 pourcent au cours des 30 dernières années pour atteindre 15 millions de têtes, ce qui a entraîné à une forte chute de ses importations en provenance du Burkina Faso depuis 1991. Depuis 2002, les exportations de bovins vers la Côte d'Ivoire ne représentent plus que 60 pourcent de ce qu'elles étaient avant la période de troubles de ce pays. Par contre, le Ghana n'a pas développé son propre élevage. Ses importations de bovins du Burkina Faso ont donc doublé entre 1995-6 et 2002-3, et en 2005 43 pourcent de ses exportations de bovins vont vers ce pays (MRA, 2005). Les exportations burkinabè d'ovins et de

caprins au Ghana ont été multipliées par sept. Cependant une partie des exportations sont destinés finalement pour la Côte d'Ivoire. Voici les obstacles au développement des exportations d'animaux vivants :

- Faible autonomie financière d'organisations interprofessionnelles existantes et manque de professionnalisme à chaque étape de la filière. Faible structuration des acteurs au niveau régional et absence de contractualisation des échanges entre les acteurs de différents maillons
- Coût relativement élevé des animaux par rapport à leur rendement net en viande
- Coût élevé et conditions inappropriées du transport des animaux
- Nombre de droits et taxes officiels et de « perceptions illégales » affectant les exportations d'animaux
- Manque d'accès au crédit pour la production et le négoce et coût élevé du crédit
- Absence d'information commerciale fiable sur la taille et la différenciation des marchés visés dans les pays voisins de la sous-région.

Pour lever ces obstacles aux opportunités de marché tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, on ne peut échapper à la nécessité d'un développement de systèmes de production plus intensifs, notamment pour le plus gros marché, celui du bœuf. Cependant à court et moyen termes il y a nécessité :

a) d'inciter des éleveurs à augmenter les taux d'exploitation des troupeaux dans les systèmes actuels (sensibilisation, information, amélioration de l'accès aux marchés locaux de collecte et de distribution)
b) de mettre en place des mesures concrètes pour augmenter la productivité des élevages agropastoraux sédentaires (la conservation à bonne date du fourrage naturel ou cultivé est à encourager, ainsi que l'utilisation des tourteaux de coton produits à Bobo-Dioulasso, pour résoudre en partie les contraintes d'alimentation en saison sèche)

c) d'augmenter le nombre des unités de production semi-intensive ou intensive, ce qui requiert donc la constitution de partenariats public-privé pour améliorer les incitations à la production:

- (i) amélioration des zones de production, avec un accès plus sûr à la terre ou aux titres de propriété et meilleure protection physique contre les vols d'animaux
- (ii) amélioration de l'accès aux services de base nécessaires à l'élevage (points d'eau, meilleur accès ou routes d'expédition, services de vulgarisation et services vétérinaires efficaces et meilleur accès aux télécommunications)
- (iii) incitations fiscales pour les investisseurs.

d) de renforcer les associations interprofessionnelles comme l'UNACEB qui œuvre déjà à la réduction des coûts de transaction par le développement de la contractualisation dans le commerce régional des animaux sur pieds et dynamiser les échanges entre le Burkina et les importateurs des pays côtiers

e) de réduire la présence des commerçants – intermédiaires sur les sites des marchés d'écoulement, et qui perçoivent sur les prix de vente du bétail des émoluments au détriment et du producteur (éleveur) et de l'exportateur. Ces pléthores d'acteurs se sont rendues incontournables pour la vente des animaux sur les marchés mais leur valeur ajoutée est fort douteuse. Il est souhaitable de promouvoir le contact direct entre éleveurs et exportateurs et de réorienter ces intermédiaires à d'autres fonctions plus productives.

f) réduire la Redevance de Contribution au secteur Élevage payée à l'exportation (3000 FCFA/bovin, 250FCFA/petit ruminant, 50FCFA/volaille et 100 FCFA/kg de peaux), en éliminant la part (60 pourcent) qui revient actuellement au budget de l'Etat ; ou garder le même taux mais augmenter la part (40 pourcent) qui alimente le Fonds de Développement de l'Élevage (FODEL).

g) améliorer l'utilisation du FODEL afin de l'orienter vers des investissements tendant à soutenir l'intensification de l'élevage.

Comme cette filière va progressivement évoluer, il est crucial de mettre en place un programme à long terme d'études qui déterminera les modèles d'aide à la production suscitant des exploitations d'embouche viables. Alors que la stratégie à long terme devrait promouvoir une évolution vers l'exportation de sous-produits de l'élevage (principalement viande et cuirs et peaux), le Gouvernement et ses partenaires peuvent prendre des mesures pour développer au maximum, à court et moyen terme, l'exportation d'animaux : (i) organisation et relèvement des normes professionnelles du secteur de l'exportations d'animaux d'élevage ; (ii) lutte contre des perceptions illégales et autres formes de corruption aux frontières et (iii) très forte augmentation de l'offre d'information et des études sur les marchés. Les interventions prévues des projets financés par des donateurs, tels que le projet PAFASP financé par la Banque mondiale, devraient apporter ces améliorations indispensables.

Les exportations de la viande

Les opportunités considérées comme les plus intéressantes pour progresser le long de la chaîne de valeur se trouvaient dans le secteur de l'exportation de viande et incluait par conséquent l'élargissement de l'offre de cuirs et de peaux. Toutefois, les exportations de viande et d'autres produits transformés ont été décevantes. Les exportations de viande déclarées officiellement ont diminué, de 142 000 à 56 000 \$ EU entre 2007 et 2011, les articles de peaux et cuirs de 58 000 à 8 000 \$ EU, les articles de cuir et peaux de 9 à 4 millions de \$ EU et les graisses et huiles de 5,6 à 4,9 millions de \$ EU. À ce jour, il n'y a pas d'activité structurée d'exportation de viande au Burkina Faso. Malheureusement, les actuelles exportations de viande du pays sont insignifiantes (selon le MRA, il a été enregistré 46 tonnes de viande exportée en 2002, 34 tonnes en 2003, et 40 t en 2005). Ces rares exportations de viande viennent essentiellement d'opérateurs informels qui n'ont pas nécessairement les connaissances et compétences techniques et de gestion voulues pour les marchés d'export. Un certain nombre d'activités de la Banque mondiale et des autres parties prenantes sont actuellement mises en œuvre pour améliorer les chaînes de valeur du secteur de la viande, par exemple le pôle de croissance minier dans le Sahel qui cherche à prendre appui sur la valeur créée dans le secteur des produits d'élevage.

En général, la demande de viande dans les villes côtières en forte expansion continuera à croître, car les populations et les revenus augmentent. En plus, la plupart des pays côtiers rénovent leurs abattoirs ce qui suggère qu'ils ne vont pas se satisfaire des importations de viande d'outre-mer. Sont-ils prêts, pour autant, à encourager les exportations de viande de pays sahéliens, par opposition à l'exportation d'animaux vivants ? S'ils respectent les principes et les règles de l'UEMOA et de la CEDEAO, la concurrence entre ces deux approches devrait se faire librement. On est tenté d'avancer l'hypothèse d'une reprise accélérée des exportations d'animaux sur pieds vers la Côte d'Ivoire dès que la situation sociopolitique se stabilise, comme le laisse entrevoir les événements. Comme les populations sahéliennes urbaines croissent et voient leurs revenus progresser, la demande intérieure devrait entrer en concurrence avec celle des pays voisins. Cette « révolution de l'élevage » ne contournera pas le Burkina Faso. Cependant, au rythme estimé de croissance du PIB par tête (2,2 pourcent en 2007) et le fait que beaucoup de ménages sont trop pauvres pour acheter de la viande de façon régulière, la demande intérieure pour la viande n'aura probablement pas une influence significative sur les exportations de la filière bétail-viande. Néanmoins, le Burkina Faso doit assurer une croissance soutenue de son cheptel et/ou le rendement par animal pour garder une avance sur sa demande intérieure.

Autre faiblesse cruciale de la filière : l'absence d'abattoirs répondant aux normes internationales de l'exportation. Le principal abattoir du pays, à Ouagadougou, est un établissement public. Après des années de manque d'entretien il en était arrivé, en 2001, à presque cesser ses activités. Le gouvernement a financé sa rénovation, puis, à sa réouverture en 2004, plutôt que d'en confier la gestion à une société internationale ayant l'expérience de l'exportation de la viande, il l'a

accordée à une société d'exploitation spécialement créée à cet effet. Son efficacité est entravée par une lourde structure administrative, par un mauvais accès au crédit et par une médiocre stratégie commerciale. Confronté, sur le marché intérieur, à une rude concurrence de la part d'abattoirs informels ou semi-officiels à bas coûts et ne disposant ni des compétences ni des équipements voulus ni les normes internationales requises pour pouvoir attaquer efficacement les marchés d'exportation, il fonctionne à moins de 50 pourcent de sa capacité. Les plans du Gouvernement pour la construction d'un nouvel abattoir à Bobo-Dioulasso soulèvent, eux, quelques inquiétudes. On peut se demander s'il est approprié d'utiliser des fonds publics à cette fin, tant que la viabilité de l'abattoir de Ouagadougou n'a pas été établie. Une meilleure démarche serait peut-être de centrer d'abord les efforts sur l'abattoir de Ouagadougou et de confier une étude de faisabilité d'un complexe privé regroupant un ranch, un abattoir et un établissement d'exportation de viande. En fonction des résultats de cette étude, on pourrait effectuer la restructuration de l'abattoir de Ouagadougou avec ou sans la participation d'un investisseur international, avant de mobiliser des fonds publics pour financer un abattoir supplémentaire à Bobo-Dioulasso.

On dispose d'indications selon lesquelles la viande burkinabè serait compétitive au plan du goût et de la qualité mais ne le serait que marginalement au plan du prix sur les marchés d'exportation dans la sous-région, où elle est en concurrence avec les viandes extra-africaines à bon marché. Sur le plan réglementaire, la capacité de vérifier l'application des nouvelles normes de la CEDEAO pour le conditionnement et la classification de la viande est surveillée par le Comité de la Compétitivité mis en place par le Gouvernement avec l'aide de FASONORM (maintenant Abnorm). Mais il y a encore beaucoup de travail à faire pour faire respecter ces normes, assurer la traçabilité et identifier et conquérir des niches spécifiques du marché sous-régional du bœuf et du mouton. (Des règles d'accès de plus en plus exigeantes, notamment celle de stricte traçabilité, vont empêcher les exportations de viande vers le marché européen dans l'avenir immédiat).

Le marché de la sous-région représente les meilleures opportunités d'exportation, en particulier les centres urbains de la côte de l'Afrique de l'Ouest. En Côte d'Ivoire par exemple, les statistiques officielles montrent que l'importation d'animaux vivants décline, alors que la production nationale et l'importation de viande (toutes origines confondues) progressent régulièrement. La question décisive est de savoir si et comment la viande venant du Burkina peut être compétitive au stade du gros et au stade du détail, compte tenu notamment de la tendance des grandes chaînes de supermarchés à s'affranchir du stade intermédiaire constitué par les grossistes. Le Ghana est un autre marché potentiel en croissance pour la viande du Burkina, mais la barrière de la langue peut retarder la mise en œuvre d'une évolution rapide des échanges. Les produits de substitution sur les principaux marchés côtiers d'exportation (Côte d'Ivoire, Ghana, Bénin, Togo et Nigeria) sont la viande extra-africaine en provenance de l'Europe et de l'Amérique sous la forme de charcuterie ou de conserve, les poulets de chair asiatiques, les ailes de poulet américaines, et le cinquième quartier (tête, tripes, peau). A l'heure actuelle, aucun de ces produits ne constituent véritablement des obstacles à l'exportation de bétail et de la viande du Burkina. Les importations de l'Europe baissent avec la réduction des subventions.

Les importations de poulet ne devraient pas concurrencer significativement une bonne viande de bœuf sahéenne. Certains marchés ont indiqué une préférence pour la viande sahéenne de bonne qualité par rapport aux autres importations (telles que celles venant de l'UE) avec des marges de 400 à 600 FCFA/kg par rapport à la viande importée de l'UE. En outre, la compétitivité prix de la viande burkinabè devrait s'améliorer avec la réduction des subventions européennes à ses exportations de viande d'une part et avec le renchérissement de la viande sud-américaine causé par la hausse des frais de transport. Même un coup d'oeil rapide sur les marchés de l'Afrique de l'Ouest montre un potentiel de vente d'au moins 20 à 30 mille tonnes si l'activité est bien organisée.

Il y a de grands obstacles à lever pour que les exportations de viande burkinabé puissent s'accroître sur les marchés régionaux. Au niveau de l'élevage, on constate une nouvelle tendance vers un élevage plus intensif dans les zones périurbaines mais, dans leur grande majorité, les animaux sont toujours élevés de la façon extensive traditionnelle avec peu de contrôle de la qualité. Le passage à un élevage plus intensif dans un cadre plus contrôlé, utilisant une combinaison de parcelles de petits exploitants et des fermes irriguées plus importantes augmenterait le nombre et le poids moyen des animaux, et améliorerait la qualité des peaux.

Il y a une quasi absence au Burkina Faso d'entreprises exportatrices de viande ayant la taille, les capitaux et le savoir-faire technique que ces marchés exigent. L'ONARA, aujourd'hui disparu, a démontré ce qu'une grande entreprise peut faire, mais également illustré les pièges dans lesquels on tombe lorsqu'il s'agit d'une entreprise publique. Parmi toutes les interventions possibles, voici les recommandations que nous considérons les plus importantes pour lever ces obstacles :

1) En amont, accélérer la mise en place des ateliers d'embouche où les animaux reçoivent des traitements, et une alimentation équilibrée et adaptée pour aboutir à un gain de poids acceptable. A moyen terme, il est recommandé que le gouvernement encourage la sédentarisation progressive des pasteurs dans les zones cotonnières du sud, plus arrosées, pour en faire des zones de finition d'un élevage devenu semi-intensif ; conjointement avec des actions concrètes pour augmenter la productivité des élevages sédentaires de ces zones dont les importants troupeaux ont été constitués avec les bénéfices du coton, afin de garantir une offre régulière d'animaux bien conformés pour la production de la viande.

2) Créer et développer des unités de fabrication d'aliments de bétail pour donner des opportunités aux éleveurs de disposer d'aliments de meilleure qualité ; les services vétérinaires et les vétérinaires privés assurant la santé des animaux et la fourniture des intrants vétérinaires.

3) Réaliser des études sérieuses sur la faisabilité commerciale d'un développement des exportations de viande par le Burkina sur des marchés très précisément ciblés. Le premier ensemble de marchés à étudier se situerait en Côte d'Ivoire et au Ghana. Il faut, en s'assurant que les questions suivantes seront couvertes par des professionnels compétents : (i) identifier quels niches du marché de la viande à cibler ; (ii) savoir quelles sont les exigences à satisfaire pour accéder à ces marchés et y être concurrentiel ; (iii) savoir quels sont les caractéristiques des principaux acteurs et concurrents des marchés visés, quelles sont leurs stratégies commerciales et comment les entreprises burkinabé pourraient nouer des alliances commerciales stratégiques ; (iv) savoir quels sont les obstacles officiels et informels les plus réhibitoires et (v) savoir comment les marchés visés sont susceptibles d'évoluer.

4) Soutenir la création d'un système de renseignement commercial sur les marchés. Celui-ci guiderait les entreprises intéressées vers les meilleures opportunités de marché. Le système, en plus de collecter les données nécessaires sur des produits, des quantités et des prix précisément définis, étudierait les facteurs jouant un rôle dans la concurrence dans ces filières (aspects comme la logistique, les structures d'entreprise, les régulations).

5) Élaborer une solide stratégie pour l'exportation de la viande : en s'appuyant sur ces études, élaborer avec le secteur privé une stratégie de développement des exportations. Pour exploiter le potentiel d'exportation de viande dans la sous-région, il faudrait attirer un important investissement privé et des compétences en gestion afin de moderniser les abattoirs et de créer les installations et équipements pour le stockage et le transport frigorifique de la viande. L'amélioration des pratiques d'élevage et des infrastructures d'abattage permettraient par ailleurs d'accroître l'offre de peaux et d'améliorer leur qualité, ce qui ouvrirait la porte à de nouveaux investissements dans le tannage pour exploiter cette offre accrue et les excellentes perspectives de croissance des exportations des peaux semi-transformées.

6) Mettre en place un système de financement des exportations de bétail – viande par pool semblable à celui du coton, et instaurer un mécanisme d'assurance – crédit intérieur et à l'exportation en vue de couvrir les risques commerciaux et même politiques. Dans un premier temps, il faut réduire les difficultés des opérateurs économiques de la filière à accéder au crédit bancaire²³. Ceci réduira l'importance du marché traditionnel des capitaux, généralement à court terme, donc dans l'informel, qui finance les exportations dans les mêmes conditions que toutes les opérations commerciales.

Les cuirs et les peaux

La plus grande exportation de produits transformés (à part la fibre du coton) est les cuirs et peaux, qui ont atteint une valeur importante de plus que 20 milliards FCFA (40 million \$EU), plutôt 5,5 milliards FCFA selon le MCPEA. C'est aussi un des seuls produits transformés exportés en dehors de la sous-région. Le TAN-ALIZ peut exporter plus de 3 millions de peaux de chèvres et de moutons et environ 25.000 peaux de bovins par an. Cette tannerie représente 85 pourcent de l'ensemble de la production de cuirs et peaux et la presque totalité des exportations. Sa capacité est limitée par son inaptitude à collecter un nombre suffisant de peaux brutes d'une qualité acceptable. Une petite partie seulement de sa matière première vient de l'abattoir officiel de Ouagadougou, le reste venant d'un large réseau de collecteurs qui ramassent les peaux d'abattoirs informels ou semi-officiels du Burkina et de pays voisins. Il y a trois groupes d'acteurs principaux dans cette filière :

- les collecteurs de peaux
- les artisans tanneurs et travailleurs du cuir (environ 300)
- la tannerie industrielle TAN-ALIZ qui a résulté de la fusion des deux tanneries publiques privatisées.

Les principaux marchés d'exportation sont l'Europe où le produit burkinabè est considéré comme offert à un prix compétitif, même si les exportations vers le Moyen Orient et la Turquie ont augmenté depuis 2007. Si le marché européen pour divers types de peaux et de peaux semi-transformées (stade « wet blue », etc.) est énorme, il est très concurrentiel. Les acheteurs européens sont surtout intéressés par les peaux semi-transformées, car le produit brut entraîne des coûts de transport plus élevés et la première transformation soulève des problèmes d'environnement qui ont causé son déclin en Europe. La transformation au-delà du stade « wet blue » nécessite, elle, un haut niveau de savoir-faire et c'est là que les Européens ont bâti leur réputation. Le cuir de chèvre et de mouton est utilisé pour les chaussures, le vêtement et les accessoires, l'utilisation finale étant déterminée par la qualité de la peau qui, elle-même, dépend de la façon dont l'animal a été élevé puis abattu. La demande mondiale de peaux semi-transformées est forte et devrait encore s'accroître, tout déclin de la demande européenne étant plus que compensé par une augmentation de la demande asiatique.

Annexe 2 : L'artisanat

Le Burkina Faso est généralement reconnu comme un centre régional pour la production d'artisanat avec une large gamme de produits enracinés dans les traditions locales. Les produits typiques incluent les masques en bois, les boîtes en cuirs, les statuettes en bronze, la poterie en céramique et les travaux ethnographiques. L'importance du Burkina Faso en tant que producteur d'artisanat est reflétée dans le Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO), une foire commerciale bisannuelle qui est considérée comme la foire commerciale d'artisanat incontournable d'Afrique de l'Ouest et devient de plus en plus prisée par les acheteurs étrangers.

Avec moins d'un pourcent du total des exportations, l'artisanat représente toujours qu'une petite partie des revenus totaux d'exportation mais le secteur emploie un nombre important de personnes et il a un grand potentiel de se développer. La proportion de l'artisanat aux exportations est en augmentation et les revenus d'exportation ont doublé entre 1998 et 2007. D'ailleurs, le secteur

est un important créateur d'emploi. Bien que les statistiques fiables sur l'emploi dans l'artisanat sont rares voire inexistantes, une étude récente estime que 900.000 personnes (dont 500.000 des femmes) tirent la totalité ou une partie de leurs revenus de ce secteur. Le gros de leur production est pour le marché local. Néanmoins, le secteur comprend environ 50 exportateurs, dont la plupart sont des opérateurs informels qui collectent leurs produits auprès de réseaux de producteurs artisanaux et les vendent par l'intermédiaire des foires commerciales étrangères ou aux acheteurs de passage. Seulement une poignée d'exportateurs ont réussi à établir des contacts réguliers avec des acheteurs internationaux. Le marché mondial pour les produits et les accessoires d'artisanat est en plein essor mais il est dominé par des fournisseurs d'Asie et d'Amérique Latine. Cette domination conduit un nombre de plus en plus important d'acheteurs internationaux à rechercher de nouveaux designs et des sources alternatives d'approvisionnement, mais jusqu'ici l'Afrique Sub-saharienne est resté encore relativement inexplorée à cause des inquiétudes concernant la fiabilité de l'approvisionnement et l'uniformité de la qualité. De plus, l'artisanat jouit d'un accès libre à la sous-région grâce aux accords commerciaux de l'UEMOA et de la CEDEAO.

Le secteur a été l'objet d'un appui considérable des bailleurs, dont une grande partie s'est concentré sur le Village Artisanal de Ouagadougou (VAO). Ce centre regroupe 70 unités de production, employant 500 ouvriers ; ses revenus en 2005 approchent CFAF 360 million (720.000 \$EU). Son principal appui a été LUX-DEVELOPMENT qui a soutenu le centre depuis 1997 mais il était prévu que ce soutien se termine en 2007. Le village a atteint l'autofinancement de ses frais généraux de fonctionnement. Cependant, il est sous pression d'augmenter ses revenus car il n'est pas certain que la structure sera viable sans appui externe au-delà de cette date à son niveau actuel de performance.

Au Burkina Faso, l'activité artisanale est surtout individuelle ou familiale. Cette caractéristique est à la base de ses difficultés de conquête de marchés internationaux pour trois raisons essentielles. Elles sont: i) le manque d'organisation des artisans qui les empêche de réaliser des commandes importantes ; ii) le manque d'expertise technique en commerce international qui fait que le marketing n'est pas du tout professionnel et dépend davantage de contacts personnels ; et iii) l'insuffisance de connaissances sur les tendances du design qui se traduit par une production d'articles non adaptés au commerce international. Les quelques exportateurs d'artisanat de la région qui ont réussi à s'établir partagent les principales caractéristiques suivantes :

- Une organisation efficace de la chaîne d'approvisionnement, employant des réseaux de producteurs d'artisanat
- Un contrôle rigoureux de qualité pour assurer la continuité de la qualité du produit
- Une connaissance des tendances du design sur les principaux marchés d'exportation et la capacité d'adapter rapidement les produits en conséquence
- Un mouvement vers une approche de gestion plus professionnelle, impliquant habituellement plus d'une personne.

Le VAO, à première vue, est bien placé pour répondre à ces conditions mais ses performances sont handicapées par ses deux missions qui sont plutôt difficiles à combiner. Elles sont (a) devenir un exportateur rentable des produits artisanaux sur un marché d'exportation exigeant et en constante évolution ; et (b) fournir une plateforme pour le renforcement de capacité et le plaidoyer pour ses membres. La première mission exige une structure de gestion efficace, de faibles frais généraux et une bonne expertise technique et de commercialisation. La deuxième mission mène typiquement à une structure ONG ou coopérative qui, l'expérience l'a montré, résulte rarement en une performance durable d'exportation. Dans le cas du VAO, le fait que son fonctionnement est sous la tutelle de la Chambre de Commerce et que sa gestion est dirigée par une personne salariée mène à la conclusion que la deuxième mission a pris le pas sur la première. Son mode de fonctionnement plutôt coopératif risque d'handicaper sa capacité d'exercer des contrôles adéquats sur la production et la qualité de ses producteurs ; du côté commercial la structure n'a pas encore réussi d'établir un réseau de clientèle

durable sur les principaux marchés d'exportation, malgré des années d'assistance technique dans le développement du produit, de visites des foires commerciales internationales.

L'EDIC de 2007 a contrasté l'expérience du VAO avec celle d'un des exportateurs privés d'artisanat du pays qui a le mieux réussi. Cet individu, de nationalité française et résident de long terme au Burkina Faso, a réussi à établir une affaire rentable d'exportation d'artisanat, en utilisant un réseau de plus de 400 producteurs d'artisanat, pour la plupart localisés au Burkina Faso, à qu'il fournit une formation pratique intensive et l'appui de contrôle de qualité. Conscient des dernières tendances de design sur ses marchés d'exportation, il peut fournir constamment à ses producteurs des nouvelles idées de produits. En conséquence, la grande majorité de ses revenus viennent de clients fidélisés en Europe et Asie. Sans avoir bénéficié de n'importe quel appui financier et technique, cet entrepreneur réalise des revenus annuels qui dépassent ceux du VAO.

Les investissements substantiels qui ont été faits au cours du temps dans les bâtiments, l'équipement et le capital humain devraient permettre au VAO de jouer un rôle primordial dans l'accélération des exportations d'artisanat au Burkina Faso mais pour cela, il faudrait revoir sa structure de gestion, son plan d'affaires, et son mode de fonctionnement. Cela peut être réaliser en : séparant ses fonctions sociales et commerciales, dotant sa fonction commerciale d'un statut indépendant et recrutant un privé pour gérer le volet commercial sur une base contractuelle. Un soutien technique au Village réorganisé devrait être fourni aux associations de producteurs et aux exportateurs.

Annexe 3 : Les textiles

Le Burkina Faso est parmi les quatre plus gros pays producteurs de textiles mais aujourd'hui transforme moins de 5 pourcent de sa production de fibre, alors qu'il en transformait 25 pourcent il y a 30 ans. FASO FANI a été la principale industrie textile du Burkina, allant du tissage à la confection. Comme elle faisait de grosses pertes, elle fut fermée à la fin des années 90. La partie impression a été récemment remise en marche, et la société est restructurée sous le nom de FASOTEX. Mais en 2007 elle était toujours à la recherche des investisseurs internationaux. Comme l'équipement est devenu obsolète et les tissus doivent être importés, elle ne peut fonctionner qu'avec des subventions.

Le seul autre fabricant de textile qui fonctionnait au Burkina Faso en 2006 était la Filature du Sahel (FILSAH), une usine de filature qui a été fondée en 1997. Située à Bobo-Dioulasso, elle emploie actuellement 80 ouvriers permanents et 90 travailleurs temporaires et a une capacité de 5.400 MT de fil de coton fin par an. La compagnie a été sévèrement frappée par la crise en Côte d'Ivoire qui était son marché d'exportation principal, fournissant plus de 50 pourcent de sa production aux usines textiles de COTIVO et FTG. En 2005, son degré d'utilisation de capacité avait diminué à 10 pourcent. La société a été restructurée avec un rééchelonnement de ses dettes et l'injection d'un nouveau capital par le Fonds Burkinabé de Développement économique et Social et par SOFITEX, qui détient maintenant 37,5 pourcent des parts. Elle transforme aujourd'hui 1 pourcent de la production nationale de fibre et doit être subventionnée.

Dans le cadre de son nouveau plan d'affaires de 2007, la société prévoit d'exporter principalement vers le Maghreb et l'Europe. Cependant, ses perspectives sont incertaines dans la mesure où elle fait face à la rude concurrence des fournisseurs pakistanais et turcs sur les deux marchés. Le handicap principal de l'entreprise est sa structure de coût où l'électricité prend une part disproportionnée.. La société projette d'augmenter sa production jusqu'à 50 pourcent de sa capacité, mais à ce niveau sa marge brute serait toujours une fraction de ce qui serait nécessaire pour couvrir ses frais généraux et la dépréciation. Quant aux délais de livraison, la société aura des difficultés pour concurrencer les fournisseurs turcs qui peuvent livrer leurs produits en trois jours comparés à un délai de livraison de quarante jours pour FILSAH.

Le Sahel dispose d'un avantage comparatif dans la production de coton graine qui est cultivé manuellement dans des zones où le coût d'opportunité de la main-d'œuvre familiale est très faible. Mais le Sahel n'a pas d'avantages comparatifs dans la transformation de la fibre en filets, qui constitue le premier échelon de la filière textiles/ habillement. Cette première étape emploie peu de main d'œuvre non spécialisée, mais elle requiert des machines et beaucoup d'électricité qui est très chère au Sahel et au Burkina en particulier. Le coût de la main d'œuvre burkinabé en 2007 se situait parfaitement dans la gamme des coûts du travail des pays concurrents mais la compétitivité d'une filature au Burkina est gravement altérée par le coût de l'électricité.

La BOAD a financé en 2003 une étude visant à définir une stratégie de développement de l'industrie textile à l'échelle de l'UEMOA et à identifier les niches qui pourraient être les plus profitables, notamment dans la confection. Les auteurs présentèrent une stratégie qui devait permettre d'accroître la part de la production de coton transformée au sein de l'UEMOA de 5 pourcent en 2003 à 25 pourcent en 2010. Mais, selon les auteurs, les investisseurs devraient recevoir une subvention de 30 pourcent sur leurs achats de fibre et cette subvention devrait être garantie pour trente années au moins.

Une seconde étude couvrant l'Afrique du Centre et de l'Ouest a été engagée l'année suivante par la Banque Mondiale et les auteurs ont noté que les investisseurs ne seraient intéressés que s'ils recevaient des conditions de faveur multiples: subventions sur les intrants et les transports, prêts d'investissement concessionnels et exonérations d'impôts. Une troisième étude fut faite par la FAO en 2005. Selon les auteurs, les investisseurs devraient recevoir une subvention de 40 pourcent sur le coton fibre ; l'électricité et l'aménagement des usines devraient également être subventionnés. Les auteurs concluaient « La stratégie proposée est à la fois ambitieuse et risquée, et le taux de rentabilité interne serait très faible...Le risque de la composante textile et vêtements serait très élevé. »

Une quatrième étude couvrant les quatre pays cosignataires de l'Initiative coton fut organisée par la Banque mondiale et ses conclusions confirmaient ceux de la seconde. « Dans les quatre pays concernés, l'industrie du textile et de la confection est tombée dans une situation précaire. On assiste aujourd'hui à un désinvestissement. Attirer de nouveaux investisseurs dans une région où les investisseurs établis ferment leurs portes ne serait pas tâche facile ». Selon les auteurs, l'activité la plus prometteuse consisterait à utiliser les déchets des usines d'égrenage pour fabriquer des toiles d'emballage pour les balles de coton ; mais ceci joint aux activités artisanales ne couvrirait que 2 pourcent de la production de fibre. Viendrait ensuite la production de tissus pour confectionner les uniformes de l'armée, de la police et des écoles. Mais « comme les uniformes sont aujourd'hui confectionnés par des tailleurs locaux, cela ne générerait pas grande activité en aval. Il faudrait probablement 5 à 10 ans avant d'arriver à l'exportation de tissus et 15 à 25 ans pour créer une chaîne de confection destinée à l'exportation ». En bref, Burkina ne peut pas disposer d'une industrie textile compétitive dans le court ou le moyen terme

Annex Figure 1: STRI par region, 2008

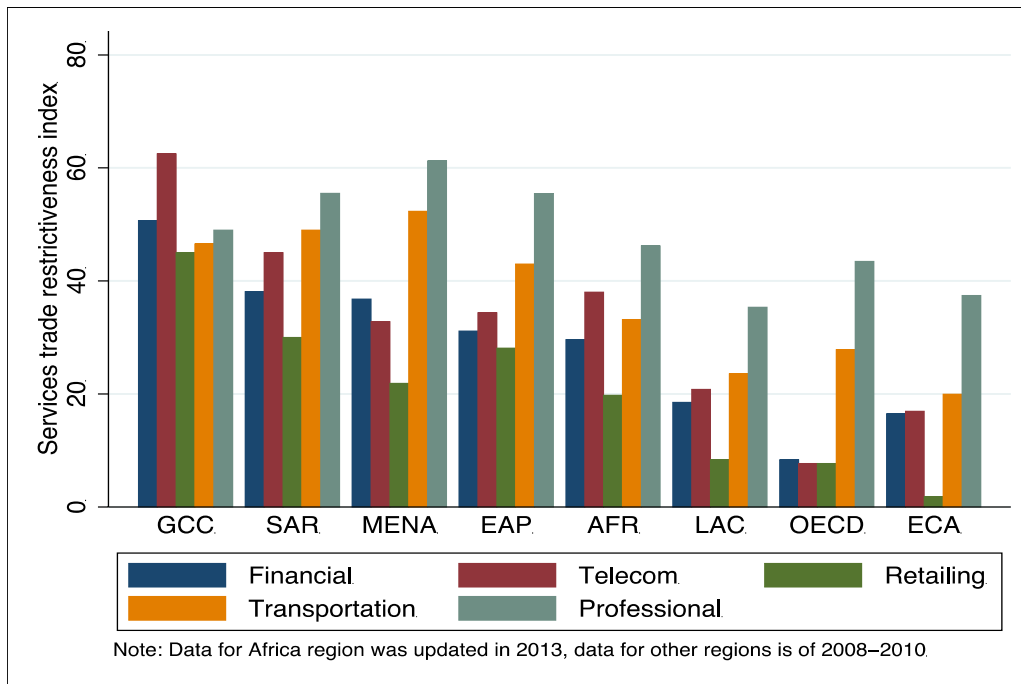


Figure 2: STRI par region 2008

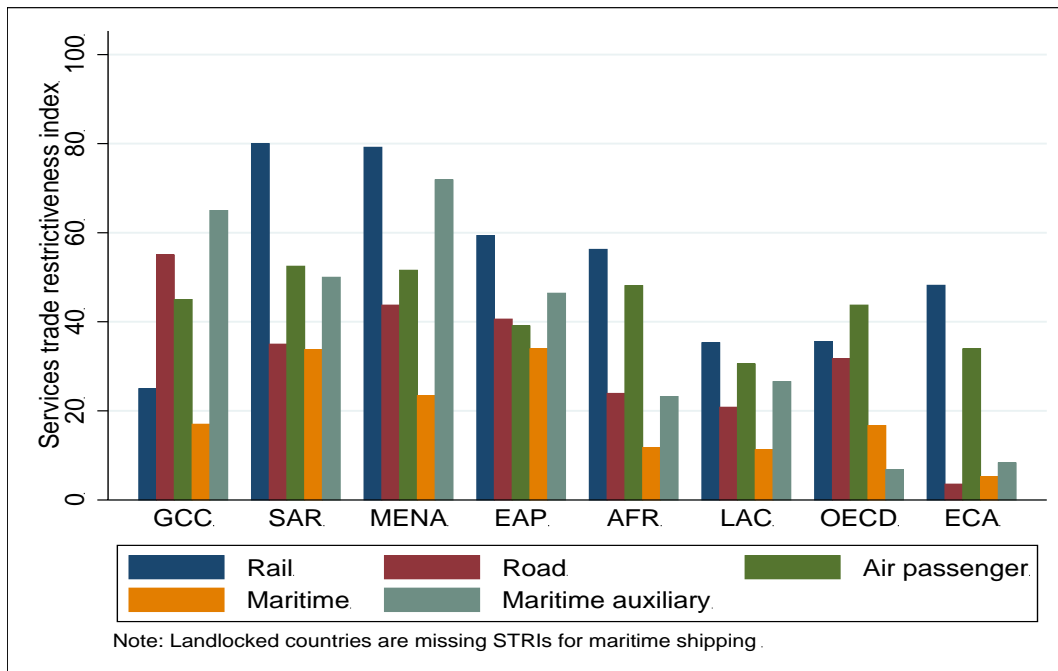
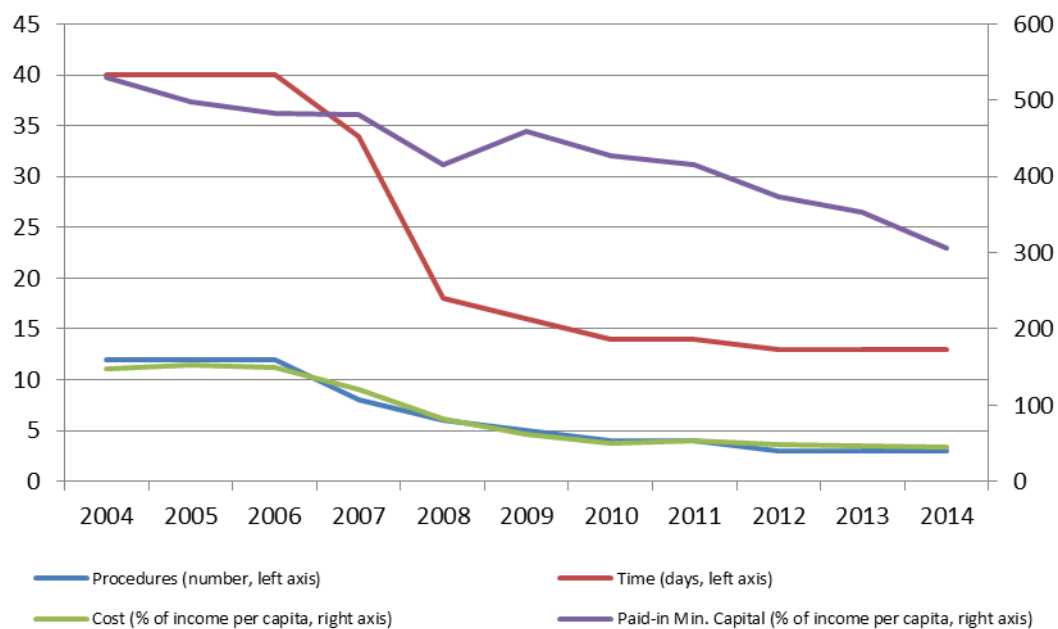


Figure 3: Procédures pour registration du business



Source: World Bank Group, Doing Business.

Annex 4: Performance du secteur financiere

	Burkina Faso	Benin	Guinea-Bissau	Ivory Coast	Mali	Niger	Senegal	Togo	Regional median	Income group median
Accounts per thousand adults – Commercial banks	67.61	99.85	5.81	75.44	116.02	25.07	109.35	186.73	259	151
Accounts per thousand adults – MFIs	100.35	174.07	n.a.	35.12	107.11	26.83	96.72	104.26		
Regulated institutions – Comm. banks	11	12	4	20	13	10	18	12		
Branches per hundred thousand adults – commercial banks	1.82	2.89	n.a.	n.a.	3.48	n.a.	4.05	3.47	4	3
Branches per hundred thousand adults - MFIs	4.75	4.55	n.a.	2.12	14.76	1.64	8.75	4.25		
Domestic credit to private sector (% GDP)	22.1	24.0	15.3	18.3	20.9	14.5	29.9	30.9	20	17.8
Domestic bank deposits (% GDP)	28.6	28.3	18	27.4	23.4	13	33	34	28.1	26.0
Non-performing to total loans (%)	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	4.2	6.7
Top 3 bank asset concentration	100	100	n.a.	87.8	71.8	100	90.2	100	87.8	82.8
Loan from a financial institution in the past year (% aged 15+)	3	4	n.a.	n.a.	4	1	4	4		
Loan from family or friends in the past year (% age 15+)	31	32	n.a.	n.a.	24	43	26	19		
Debit card (% aged 15+)	2	1	n.a.	n.a.	2	1	2	1		

Source: CGAP (2010), WDI, World Bank Global Findex 2011, World Bank FinStats.

Annex : Matrice d'Actions pour le Burkina Faso (2014-2020)

Thème	Domaine	Actions à engager	Acteurs	Calendrier	Indicateurs
La politique macroéconomique	La politique globale	Continuer le cadre global de la politique actuelle de maintenir la stabilité macroéconomique. Garder le focus macroéconomique sur la croissance respectable et une faible inflation en étroite collaboration avec la FMI et la Banque mondiale	MEF BCEAO	0-24 mois	Taux de croissance du PIB Dette/PIB
	La politique fiscale et monétaire	L'entretien de la politique budgétaire prudente et réserver des fonds prioritaires pour l'investissement public La prudence monétaire et la maintenance de la parité fixe à l'euro	MEF Trésor BCEAO	0-24 mois	Déficit budgétaire/PIB L'inflation
	La politique industrielle	L'articulation des politiques industrielles ciblées pour soutenir les industries légères et surmonter les obstacles structurels, en particulier en ce qui concerne l'électricité et les couloirs de transport. Poursuivre le développement des parcs industriels et des pôles de croissance selon la SCADD ; continuer de suivre à moyen terme l'évaluation des différents projets avec des données fortes	MEF MICA	0-24 mois	Nombre de pôles de croissance et de parcs opérationnels Flux d'IED vers les pôles

Thème	Domaines	Actions à engager	Acteurs	Calendrier	Indicateurs
La politique commerciale	Multilatérale	Maintenir de faibles niveaux tarifaires, avec la moyenne de 12,1 pour cent Améliorer les mécanismes de coordination pour assurer la formulation de la politique commerciale au niveau national ; assurer la circulation de l'information entre les principaux ministères impliqués	MEF MICA	0-3 ans	Les niveaux tarifaires (en moyenne et pondérés par les échanges) Formation de groupe de travail
	L'intégration régionale	Continuer et poursuivre l'intégration régionale dans le cadre de l'UEMOA et de la CEDEAO avec la libéralisation totale des barrières aux biens et aux flux de services, suivant le calendrier de l'UEMOA et de la CEDEAO. La normalisation et l'harmonisation des documents douaniers avec l'UEMOA et des tarifs douaniers avec la CEDEAO Négocier un APE qui est pour le développement (produits sensibles, compensation, règles d'origine, et calendrier) suivant le chronogramme de la CEDEAO et utiliser entre autres l'AGOA pour faciliter l'intégration du Burkina Faso dans l'économie mondiale	MEF MICA MEBF Maison de l'Entreprise	0-3 ans	Les obstacles formels et informels au mouvement commerciaux avec les pays voisins Nombre d'entreprises qui sont aidées par le Centre de Ressources d'AGOA Niveau des exportations aux Etats-Unis
	Les mesures non-tarifaires	Réduire et rationalisée les MNT progressivement afin de favoriser l'augmentation de l'investissement étranger Rationaliser et simplifier les formalités pour l'obtention des certificats	MICA Direction Générale des Douanes	0-3 ans	Nombre et diversité des obstacles non-tarifaires Nombre de coûts supplémentaires

Thème	Domaine	Actions à engager	Acteurs	Calendrier	Indicateurs
Les institutions commerciales	Globalement	<p>Renforcer la capacité à mettre en œuvre une politique commerciale efficace à travers le financement et des institutions avec des personnels suffisants</p> <p>Clarifier le mandat des institutions clés impliquées dans les questions de la politique commerciale pour affronter les problèmes de capacité</p> <p>Réserver des fonds dans le budget pour les groupes qui négocient la politique commerciale</p> <p>Surveiller l'intégration globale et régionale, ainsi que celle de l'UEMOA et de la CEDEAO au niveau du ministère du Commerce</p>	<p>MICA</p> <p>MEF</p> <p>APEX</p>	0-5 ans	<p>Evolution des effectifs dans les institutions clés</p> <p>Document stratégique pour vérifier les mandats</p> <p>Evolution de la dotation budgétaire</p> <p>Un rapport annuel</p>
	Financement et organisation	<p>La formation d'un comité technique pour travailler dans tous les ministères sur les questions commerciales</p> <p>Renforcer des capacités de l'agence promotion pour les exportations (APEX) par des donateurs externes</p> <p>Promouvoir des foires et des ateliers par des entités clés et la participation maximale des entreprises burkinabé</p> <p>Etablir une base de données de toutes les entreprises exportatrices au Burkina Faso afin de maximiser la disponibilité de l'information aux clients</p>	<p>MICA</p> <p>MEF</p> <p>MEBF</p> <p>APEX</p> <p>Chambre de Commerce</p>	0-5 ans	<p>Budget des institutions commerciales</p> <p>Nombre de foires</p> <p>La présence et la participation des entreprises burkinabé aux foires</p> <p>L'utilisation de base de données de l'APEX par des clients pour assurer l'information des entreprises</p>

Thème	Domaine	Actions à engager	Acteurs	Calendrier	Indicateurs
Climat d'investissement		La création de bon fonctionnement des associations d'affaires qui permettent aux entrepreneurs de partager des informations importantes	CPI MICA Chambre de Commerce	0-5 ans	Nombre et capacité d'associations des entreprises La tenue d'un forum et des foires
La facilitation du commerce et de l'environnement	Le transport et l'énergie	<p>Amélioration du cadre institutionnel des corridors régionaux et coordination au sein des CEDEAO and UEMOA</p> <p>Libéralisation des marchés nationaux et régionaux du fret et promotion de la concurrence, des mesures d'accompagnement visant à atténuer l'impact négatif pour les opérateurs inefficaces</p> <p>Mise en œuvre de normes régionales pour limiter les points de contrôle, mise en place d'un système de suivi satellitaire systématique des cargaisons le long des corridors</p> <p>Poursuivre les négociations pour la réfection du chemin de fer Abidjan – Ouaga – Tambao</p> <p>Interconnexion des douanes et postes frontière communs</p> <p>Système de suivi des camions le long des couloirs</p> <p>L'informatisation complète des procédures de dédouanement</p> <p>Améliorer l'efficacité énergétique grâce à l'accélération de l'interconnexion avec le Ghana</p>	MICA MEF MT Direction Générale des Douanes	0-3 ans	<p>Coût de l'électricité, de l'eau, des télécommunications et des transports.</p> <p>Nombre de points de contrôle et des procédures de dédouanement</p> <p>Réduction du nombre de documents nécessaires à l'exportation et à l'importation</p>

Thème	Domaine	Actions à engager	Acteurs	Calendrier	Indicateurs
Services	Globalement	<p>Renforcer du cadre réglementaire pour les services, en particulier l'application et l'autorisation des licences</p> <p>Etablir un mécanisme de coordination formelle entre les organismes de réglementation pertinents pour le secteur des services</p> <p>L'augmentation de la capacité technique parmi les organismes de réglementation</p>	<p>MICA</p> <p>Tous les ministères et organismes qui sont responsables du commerce en matière de réglementation des services</p>	0-5 ans	<p>L'examen de la réglementation en vigueur affectant licences</p> <p>La création et le fonctionnement du mécanisme de coordination</p> <p>Les enquêtes auprès des opérateurs de service</p>
	L'activité bancaire	Continuer la surveillance prudentielle des services bancaires de l'UEMOA pour assurer la présence des ratios et normes internationales clés, en particulier en ce qui concerne les ratios d'adéquation des fonds et les risques	BCEAO	0-6 ans	<p>Les ratios prudentiels</p> <p>L'entrée des banques étrangères</p>
	Télécommunications	<p>Améliorer le régime de licences</p> <p>Réviser les politiques d'accès universel</p> <p>Revoir les règles de concurrence qui touchent le secteur des télécommunications en vue d'accroître la concurrence à tous les niveaux, y compris l'accès à large bande à Internet</p> <p>Examiner les taxes qui affectent les services de télécommunication</p>	<p>ARCE</p> <p>ONATEL</p>	0-3 ans	Capacité de réglementation de télécommunications

Thème	Domaine	Actions à engager	Acteurs	Calendrier	Indicateurs
Services	Tourisme	<p>L'articulation de la stratégie fondée pour la promotion du tourisme basant sur l'état de lieu.</p> <p>Une coordination étroite entre les opérateurs du secteur public et privé pour discuter de l'orientation stratégique du tourisme</p>	<p>Ministère du Tourisme</p> <p>Le secteur privé</p>	0-6 ans	<p>Nombre de chambres d'hôtel</p> <p>Nombre d'arrivées touristiques</p>
	La microfinance	Le renforcement de la supervision réglementaire des institutions de microfinance	MEF	0-5 ans	Audit des institutions de microfinance
Produits industriels et transformés	L'artisanat	<p>Réformer le village artisanale en (i) séparant ses fonctions sociales et commerciales ; (ii) dotant sa fonction commerciale en donnant un statut indépendant, et (iii) recrutant un opérateur privé pour gérer la fonction commerciale sur une base contractuelle</p> <p>Attirer un ou plusieurs investisseurs stratégiques capables (i) d'organiser la production, (ii) contribuer à la conception, de contrôle de qualité et de fonds de roulement et (iii) identifier les acheteurs ; (iv) fournir un appui technique au Village pour les associations de producteurs, aux courtiers et aux exportateurs</p> <p>Construire d'autres villages artisanaux</p>	<p>CCIA</p> <p>MEBF</p> <p>MCPEA</p>	0 – 2 ans	<p>Village artisanale restructuré</p> <p>Nombre d'investisseurs attirés</p> <p>Augmentation des exports par 50 pour cent</p>

Thème	Domaine	Actions à engager	Acteurs	Calendrier	Indicateurs
L'agro-industrie	Le régime politique ; l'appui sectoriel globale	<p>Le gouvernement peut jouer un rôle dans la facilitation de l'innovation institutionnelle à travers la fourniture d'informations de prix aux exports, la formation et l'extension des services.</p> <p>Le financement de recherche sur INERA, focalisant sur les filières porteuses. Le gouvernement joue un rôle dans l'établissement de normes pour l'industrie de l'horticulture</p> <p>SPS : respecter les normes de l'UEMOA sur les produits ; sensibilisation de producteurs sur le produits homologués</p> <p>Créer un centre d'achat d'engrais avec des engrais de bonne qualite</p>	<p>APEX</p> <p>INERA /CNRST</p> <p>CN-Bio</p> <p>MAHRH</p>	0-5 ans	<p>Nombre de clients et les exportateurs qui profitent des services d'information et de formation</p> <p>Mise en place de régimes normes</p> <p>Niveau de la recherche à l'agriculteur burkinabé</p>
	Les cultures	<p>Faires des efforts pour prévenir la propagation de ravageurs horticoles</p> <p>Utiliser le financement gouvernemental avec le soutien des bailleurs de fonds pour créer la conteneurisation, le transport frigorifique et le système de transport multimodal</p> <p>Une combinaison de fonds publics et privés pour les laboratoires indépendantes qui soutiendraient les producteurs et assureraient la sensibilisation aux normes phytosanitaires</p> <p>Demandes pour l'assistance technique des Fonds pour l'Application des Normes (OMC)</p>	<p>MAHRH</p> <p>MEF</p> <p>MICA</p>	0-3 ans	<p>Les installations de stockage pour les exportations périssables</p> <p>Les temps de transport et les coûts</p> <p>Laboratoires pour régler les exportations horticoles</p>

Thème	Domaine	Actions à engager	Acteurs	Calendrier	Indicateurs
Les intrants	La chaîne d'approvisionnement	<p>Les investissements dans les infrastructures afin de mieux relier les fermes aux marchés nationaux et internationaux</p> <p>Formation de rôle de pisteuse dans la chaîne d'approvisionnement de l'horticulture</p>	<p>MT</p> <p>MAHRH</p>	0-3 ans	<p>La qualité et le coût des produits horticoles</p> <p>L'investissement dans les routes</p>
	<p>La filière mangue</p> <p>La filière riz</p>	<p>Renforcer les centres de groupage de la mangue et renforcer le terminal fruitier de Bobo-Dioulasso et construire une terminale fruitière à Koudougou</p> <p>Financer assistance technique internationale sur le problème de la mouche de fruits</p> <p>L'utilisation des stations de conditionnement pour pré-refroidir à Bobo-Dioulasso avant de l'étape de conteneurisation et le transport multimodal, selon l'expérience du Mali</p> <p>Investir dans les capacités unités des transformations existences</p> <p>Appuyer la recherche pour rizicole pour la création des variétés à haut rendement et augmenter la diffusion de semences du riz pour le petit producteur</p> <p>Améliorer l'image du riz local avec les campagnes des informations et sensibilisations</p>	<p>MAHRA</p> <p>DGQM</p>	0-3 ans	<p>Nombre et qualité de stations de conditionnement</p> <p>L'allocation budgétaire</p> <p>L'application de la recherche aux techniques de production</p>

Thème	Domaine	Actions à engager	Acteurs	Calendrier	Indicateurs
Agriculture	La filière anacarde La filière gomme arabique La filière oignons	Renouvellement et l'extension des plantations avec la nouvelle variété, qui est exportée en Asie et Amérique Développement des capacités de transformation locale de la noix d'anacarde Renforcer les capacités organisationnelles, techniques et matérielles des producteurs et des exportateurs ; créer des comptoirs de collecte Améliorer la qualité des oignons burkinabé sur le marché sous régional (améliorer l'itinéraire technique et conservation de l'oignon)	MAHRH APFNL (MEDD)	0-1 an	L'accroissement des exportations d'amandes de cajou transformées Mécanismes de promotion de l'utilisation locale Programmes de formation pour les producteurs
	La filière karité	Former les producteurs, les collecteurs et les commerçants dans la modernisation des méthodes de collecte et les équipements Investir dans les mesures d'assainissement modernes et des installations de stockage Organiser les femmes transformatrices du karité et offrir les technologies de transformation et le financement	MAHRH	0-3 ans	Programmes de formations pour les collecteurs de noix de karité Qualité des stations de conditionnement
	Le bétail	Investir dans les abattoirs d'Ouagadougou, de Bobo-Dioulasso et de Koudougou Amélioration de l'organisation des circuits commerciaux	MAHRH MICA	0-3 ans	Evolution des exportations de viande du Burkina Faso

